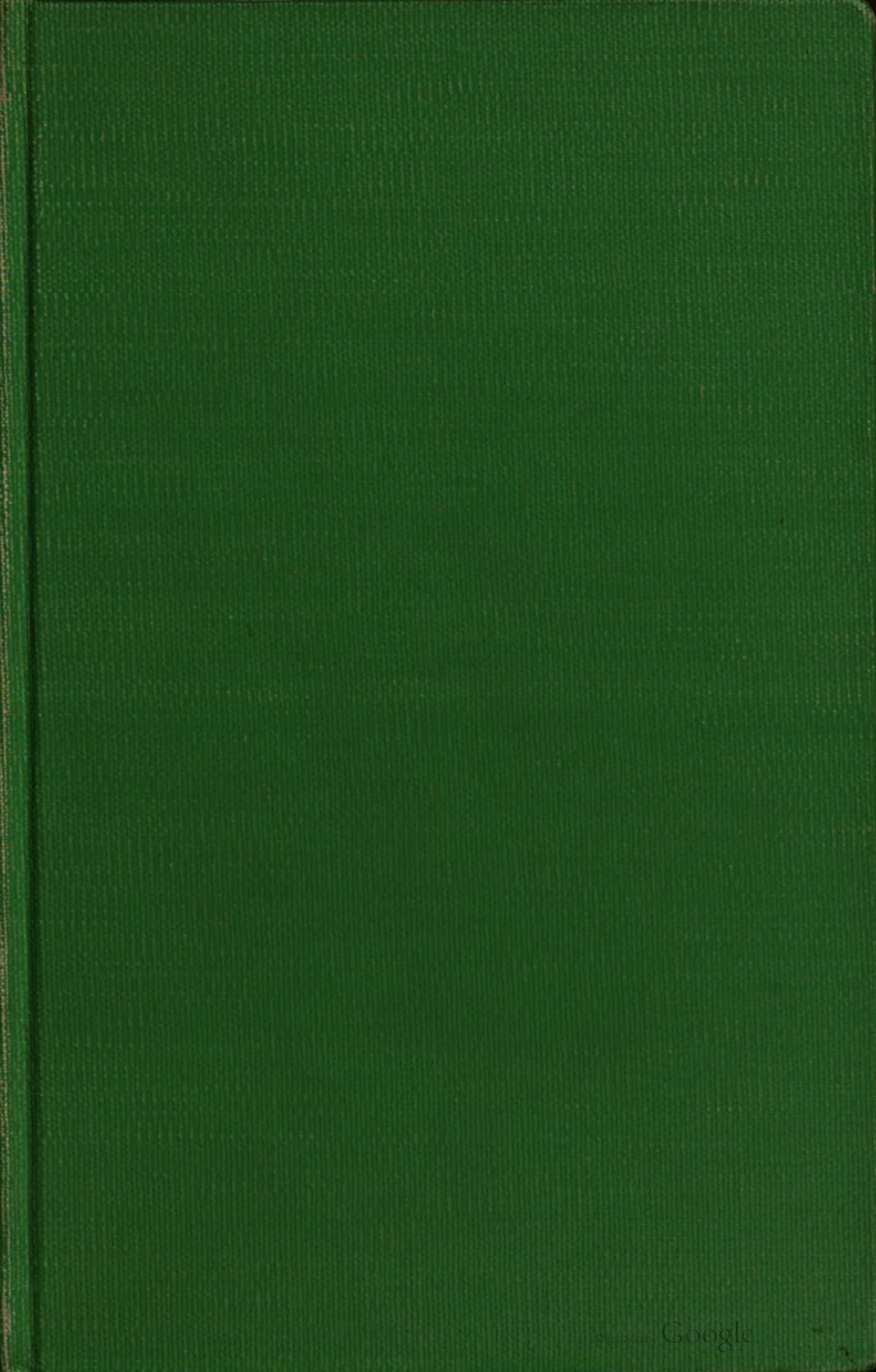



THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES



CATALOGUE DES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DE CAEN

Tiré à 150 exemplaires numérotés,

Tous sur papier grand raisin vergé.

Exemplaire N° 145

CATALOGUE

DES

MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CAEN

PRÉCÉDÉ D'UNE

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA FORMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

par

GASTON LAVALLEY

BIBLIOTHÉCAIRE-ADJOINT



CAEN

IMPRIMERIE DE F. LE BLANC-HARDEL

RUE FROIDE, 2 ET 4

1880

A M. PAUL TOUTAIN

Maire de Caen

MONSIEUR,

Vous avez bien voulu appuyer, auprès du Conseil municipal, la demande d'une subvention destinée à acquitter une partie des frais d'impression du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Caen.* Pour ce service rendu aux études historiques, permettez-moi, Monsieur, de vous exprimer hautement ici la reconnaissance de l'auteur, qui sera suivie, je n'en doute pas, de celle des lettrés intéressés à connaître les documents inédits que possède la Bibliothèque de la ville.

GASTON LAVALLEY.

DU MÊME AUTEUR :

OUVRAGES RELATIFS A LA NORMANDIE.

Catalogue des ouvrages relatifs aux Beaux-Arts, qui se trouvent à la Bibliothèque municipale de Caen. *Caen*, *Le Blanc-Hardel;* 1 gr. in-8°.

Arromanches et ses environs; 2e édition. *Caen*, *Le Blanc-Hardel;* in-18.

Caen, son histoire et ses monuments. Guide du Touriste, suivi d'un Itinéraire du chemin de fer de Caen à la mer. *Caen*, *Valin;* in-18.

Caen démoli, Recueil de notices sur des monuments détruits; avec cinq gravures, d'après des aquarelles de A. Lasne et des dessins inédits de Le Nourichel et Ch. Pichon. *Caen*, *Le Blanc-Hardel;* gr. in-8°.

Les Poésies françaises de Daniel Huet, évêque d'Avranches, d'après des documents inédits. *Caen*, *Valin;* in-12.

ROMAN.

Aurélien. *Paris*, *Hetzel;* in-18.

Légendes normandes, 2e édition. *Paris*, *Hachette;* in-18.

Le Droit de l'épée. *Paris*, *Hachette;* in-18.

Un Crime littéraire. *Paris*, *Hachette;* in-18.

La Jeanne Hachette normande. *Paris*, *Hachette;* in-18.

Les Carabots, Scènes de la Révolution. *Paris*, *Dentu;* in-18.

OUVRAGES DIVERS.

Les Balayeuses, Satires. *Caen*, *Le Blanc-Hardel;* in-18.

Après l'auto-da-fé, Poésies; 2e édition. *Caen*, *Le Blanc-Hardel;* in-18.

Brutalités. *Paris*, *Hachette;* in-32.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE

DE CAEN.

I.

L'histoire de la Bibliothèque de Caen commence avec celle de l'ancienne Université. Depuis l'année de sa fondation, en 1431, l'Université avait réuni dans ses différentes facultés un certain nombre de manuscrits, que l'on gardait avec soin dans des coffres-forts. Cette précaution s'expliquait par la rareté des livres à cette époque. Ils étaient si précieux, que, dans les occasions où elle manquait d'argent, l'Université s'en servait pour faire des emprunts et les donnait en gage.

Cette façon d'employer les livres profitait peu, comme on le voit, à l'avancement des études. Renonçant bientôt à les considérer comme une valeur commerciale, l'Université résolut de les mettre désormais à la disposition de ses professeurs et de ses écoliers. En conséquence elle arrêta,

en 1457, que Thomas Onfroy, doyen des Arts, serait chargé de l'installation d'une bibliothèque publique. Les manuscrits que possédaient les diverses facultés furent réunis ; on les tira de leurs coffres-forts et on les rangea sur des tablettes où, suivant l'usage du temps, ils furent attachés avec des chaînes de fer assez longues pour permettre de les porter sur des pupitres. Malgré ces précautions, dès l'année 1460, trois volumes étaient enlevés. Comme ces vols se renouvelèrent plusieurs fois, on dut fulminer des monitoires pour connaître les détenteurs et même demander au pape une bulle d'excommunication, qui fut affichée en latin et en français dans toutes les rues de la ville.

Ces déprédations ne découragèrent pas le zèle des donateurs. Après Robert Jolivet, abbé du Mont-St-Michel, qui avait donné le premier un grand nombre de livres, on trouve, en effet, dans les actes de l'Université, la liste des bienfaiteurs qui s'empressèrent de suivre son exemple. Voici les plus marquants, cités par l'abbé De La Rue (1) : « Robert Cornegrue, évêque de Séez; Louis d'Harcourt, patriarche de Jérusalem, évêque de Bayeux; l'amiral de Graville; Roger d'Estampes, doyen du Sépulchre ; Pierre Bassan, qui donna toute sa bibliothèque ; Ursin Thibout, curé de Saint-Pierre, qui donna le tiers de la sienne ; Pierre de Lesnauderie, et le fameux Pierre Regnault, imprimeur à Caen, dans le XVe siècle. »

Grâce à ces libéralités la bibliothèque, d'après un catalogue dressé en 1515, devait renfermer à cette époque 278 volumes. Cette collection, importante pour le temps, était renfermée alors dans une pièce, qui occupait le centre du bâtiment dit des *Grandes Écoles*. Ce bâtiment, situé entre la rue aux Namps et l'église St-Sauveur-du-Marché (aujourd'hui

(1) *Mémoire sur la valeur et le prix des livres dans la Basse-Normandie depuis le XIe siècle...* publié dans le XIIe volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.*

halle au blé), avait été donné en 1476 à l'Université par Marie de Clèves, veuve du duc d'Orléans, moyennant la fondation d'un service pour le repos de l'âme de son mari. M. de Bras (1) nous en a conservé la curieuse description qui suit :
« Lesquelles maisons ont été faictes approprier pour l'vsage
« des Docteurs, Regents et escolliers, de façon que c'est vn
« grand, magnifique et superbe bastiment, qui contient en
« longueur l'espace de cent cinquante marches, et faict tout
« le costé d'vne rue, car aussy en ce seul bastiment sont les
« escolles de Théologie, Droicts Canon et Civil, Médecine, et
« les Arts où se font les lectures publiques, et actes de
« chaque faculté : et au mitan est posée une belle et sin-
« gulière librarie, fournie d'vne infinité de liures de toutes
« sciences, de laquelle les Docteurs et le Clauier d'icelle
« Vniversité ont les clefs pour la clorre et ouurir aux es-
« tudians, selon que les opportunitez et occasions s'offrent.
« Et au haut de la vis d'icelle est posée une Orloge et cadran,
« afin que les Docteurs, Regents et escoliers soyent bien
« reglez en leurs lectures. Et ie diray que ces escolles sont
« situées en vne haute rue au quartier de Sainct Sauueur,
« au plus bel air qui soit en la ville, et que autour d'icelles
« sont des Colleges, Pedagogies, estudes, et plusieurs li-
« braires, et les Conuens des Croisiers et Cordeliers : en vn
« des bouts desquelles escolles sont affichez des posteaux de
« bois, et de grosses chaisnes de fer tendues pour empescher
« que les charettes et harnois ne passent par la rue, et que
« le bruit ne nuise aux lectures publiques, qui se font or-
« dinairement, et autres actes solennels. »

Cette description nous apporte deux renseignements importants pour l'histoire de la bibliothèque de l'ancienne Université.

Il résulte d'abord du passage, où il est parlé de la « belle

(1) *Les Recherches et Antiquitez de la province de Neustrie,* par Charles de Bourgueville, sieur de Bras.

« et singulière librarie fournie d'une infinité de livres de « toutes sciences » qu'à l'époque où l'auteur écrivait (1), c'est-à-dire quelques années après les plus grands excès des guerres religieuses, la bibliothèque de l'Université ne paraissait pas avoir souffert des trop fameux ravages des protestants. M. de Bras, le premier historien de Caen, ne peut pas cependant être soupçonné de professer de trop tendres sentiments à l'égard des huguenots. Celui qui nous a conservé si scrupuleusement tout le détail de leurs actes de vandalisme n'était pas homme à passer sous silence les ravages qu'ils auraient commis dans la « belle et singulière librarie. » C'est donc à tort que M. Georges Mancel (2) et, après lui, M. Ravaisson (3), reprochent aux religionnaires de 1562 d'avoir pillé la première bibliothèque de l'Université. Les huguenots de cette époque ont assez d'excès à leur passif sans qu'on leur prête encore des violences imaginaires.

Ils détruisirent en effet deux bibliothèques, les plus anciennes de Caen, dans l'abbaye de Saint-Étienne et dans la collégiale du Sépulcre. D'après un procès-verbal de ces ravages, dressé par ordre du bailli de Caen, le 27 septembre 1563, ils auraient même poussé la fureur jusqu'à enlever les boiseries qui portaient les livres et le plomb de la couverture (4). Mais cette rage ne prenait de telles proportions que lorsqu'il s'agissait d'édifices religieux; et le flot destructeur s'arrêta aux portes de l'Université.

Les livres du fameux Corps enseignant furent donc épar-

(1) C'est en 1582 que M. de Bras avait achevé ses *Recherches et Antiquitez de la ville de Caen*. Une délibération du 3 mars 1582, consignée dans les registres de l'ancien Hôtel-de-Ville, nous apprend, en effet, qu'à cette date M. de Bras présenta son manuscrit aux échevins.

(2) *Notice sur la Bibliothèque de Caen.*

(3) *Rapports au Ministre de l'Instruction publique sur les Bibliothèques des départements de l'Ouest.*

(4) *Mémoire sur la valeur et le prix des livres dans la Basse-Normandie depuis le XIe siècle*, par l'abbé de La Rue.

gnés. Toutefois, si l'Université n'eut pas trop à souffrir des troubles religieux, elle vit bientôt son existence même singulièrement compromise par les mortelles atteintes de la peste. Dès l'année 1563 la terrible maladie sévissait à Caen avec une telle violence, que les écoles furent abandonnées et que la plupart des habitants quittèrent la ville (1). Les mesures de police, que l'on crut devoir prendre pour conjurer le fléau, n'étaient pas de nature à rassurer les esprits. Elles faisaient appel à une mise en scène lugubre, dont nous trouvons un exemple caractéristique dans l'ordonnance du 4 novembre 1563, rendue en la Chambre du siége présidial.

« ...En tant que les bourgeois et personnes notables de « lad. ville qui seraient inconvénientés de peste, disait cette « ordonnance, avons ordonné que leurs maisons et bou- « tiques seront closes et marquées par les fossoyeurs de « chaque paroisse d'une croix blanche de largeur de trois « doigts en lieu apparent et visible, et s'ils sortent de leurs « maisons, seront tenus, même leurs serviteurs et do- « mestiques, de porter une verge blanche en leur main « apparentement, afin que les personnes ne s'approchent « d'eux.

« Que défenses et inhibitions sont et seront faites à toutes « personnes de lad. ville de ne nourrir en leurs maisons au- « cuns connils, pigeons et autres oiseaux, bêtes et animaux « qui pourraient engendrer putréfaction et corruption d'air « en lad. ville, sur peine de punition corporelle et d'amende « arbitraire applicable auxd. pauvres malades.

« Est par semblable défendu à tous regrattiers, peuffières,

(1) Dans des *remontrances* aux Commissaires du Roi, chargés de répartir la somme de 30,000 livres sur les villes du Bailliage, les habitants de Caen disaient, à la date du 16 septembre 1563 : « La ville et « faubourgs est assaillie et tellement inconvénientée du danger de la « peste que la plupart des habitants sont contraints quitter et abandonner « lad. ville. » Les pièces tirées des *Archives municipales* nous ont été obligeamment communiquées par M. Canivet, archiviste.

« fruitières, fromagères et autres, de vendre ni exposer en « vente aucuns linges, langes, fruitages, fromages, ni autres « semblables choses qui peuvent causer danger, sur sem- « blable peine.

« Que, aux prêches et sermons publics, le peuple sera « admonesté et exhorté de prier Dieu qu'il veuille retirer « son ire, et de subvenir aux pauvres malades de leurs biens « et aumônes. »

Longtemps les registres de l'ancien Hôtel de Ville de Caen seront ainsi remplis de délibérations relatives aux ravages de la peste. Dès l'année 1564, le collége du Mont avait fermé ses portes, à la suite du décès de son principal, enlevé par l'épidémie. « Il n'y a eu depuis aucun exercice d'estude, dit « M. de Bras, pour le danger et crainte que l'on a eu de la « malladie. » Ce fut une terreur générale, un désarroi complet. Les écoliers fuyaient, les régents désertaient leur poste, le recteur lui-même oubliait ses devoirs.

Ce n'était plus ce personnage imposant que M. de Bras nous représente, dans son récit de l'entrée de François Ier à Caen, marchant « en modeste et très-honnorable gravité, « vestu d'escarlate rouge, avec sa grande chappe rectorale « fourrée d'ermines, précédé de son bedeau avec sa masse « d'argent. » Se négligeant dans sa mise, il compromettait sa dignité et celle de la docte compagnie dont il était le chef. M. de Bras, en sa qualité de Conseiller du Roi et conservateur des priviléges de l'Université, dut l'appeler devant lui pour lui adresser des remontrances. « Il n'estoit en habit décent, « lui dit-il, d'avoir une robe fourrée à collet rabattu, qui ne « sembloit pas trop honneste, encores que la vertu et sçavoir « ne consistast aux habits, si est ce qu'il est raisonnable de « garder un décoré et honneur, par celuy pourveu en tel « estat, lequel a tousiours esté estimé, comme il est, le pre- « mier en l'Université. Aussi qu'auons entendu qu'il se « rendoit si commun et familier, que communément il alloit « par la ville sans son bedeau ou masse, avec habit indécent

« à tel estat et encores moins honneste que celuy qu'il « portoit... »

A ces reproches humiliants le recteur répondit, sans se troubler, avec une brutale franchise, que « pour le regard « de sa robe, il auoit du temps des troubles perdu ses « biens et n'auoit pas moyen d'en auoir quant à présent « d'autres (1). »

Rien ne saurait mieux peindre l'état pitoyable de l'Université que l'aveu naïf de son recteur. Cette situation dut se prolonger, au milieu des crises religieuses et des ravages causés par la peste, jusqu'à la fin de l'année 1580.

A cette époque, on songe pour la première fois à remettre un peu d'ordre dans les affaires de l'Université. Car les anciens registres de l'Hôtel de Ville, à la date du 5 novembre, nous montrent, se présentant devant les échevins, « scien- « tifiques personnes MM. Claude Dubuisson, docteur aux « droits, et de Cahaignes, docteur en médecine, lesquels « ont dit et notifié que MM. de l'Université les avaient dé- « légués pour assister en l'assemblée à tenir demain en la « Maison de ville et autres assemblées qui pourraient être « faites en après, pour aviser les moyens de rétablir et « ressourdre l'Université de Caen, et en cela représenter le « corps de ladite Université. »

Quelque temps après, une Commission de trois membres du Parlement de Rouen reçut mission, par lettres royales de 1581, de procéder à la restauration des études dans l'Université de Caen. Pendant plusieurs années, cette commission joignit ses efforts à ceux du Corps municipal, pour rendre au grand établissement d'instruction publique son importance primitive.

Dans toutes les tentatives qui furent faites alors pour obtenir ce résultat, nous ne voyons pas qu'il ait été jamais

(1) Lire dans les *Recherches et Antiquitez de Caen* le passage intitulé : « Un procez verbal de la visitation des Colleges de l'Université. »

question de l'amélioration de la bibliothèque. A cet égard, les documents font absolument défaut. Toutefois, le passage de M. de Bras, que nous avons déjà cité, jette un peu de lumière sur les commencements obscurs de cet établissement. Il nous apprend, en effet, que les docteurs et le *clavier* de l'Université avaient seuls les clefs de la bibliothèque « pour la clorre et ouvrir aux estudians, selon les oppor- « tunitez et occasions. » Ainsi, en 1588, à l'époque où parut la première édition du livre de M. de Bras, la bibliothèque n'avait pas encore de conservateur et, par suite, elle ne pouvait être régulièrement ouverte au public.

L'inconvénient d'un tel état de choses dut bientôt frapper l'esprit de ceux qui s'occupaient d'introduire des réformes dans l'ancienne Université. Nous ne saurions dire cependant à quelle époque précise on eut l'heureuse idée d'y créer un office de bibliothécaire. Mais une cession d'office de garde de la Bibliothèque de Caen, à la date du 10 juillet 1622, que nous avons trouvée dans les Archives du Calvados, semblerait prouver que cette charge se transmettait régulièrement depuis déjà quelques années.

Cette pièce nous montre Jacques Deschamps, bourgeois de Caen, donnant sa démission de « garde de la librairie » en faveur de Pierre Huet, également bourgeois de Caen. Ce Pierre Huet était-il parent (1) du fameux évêque d'Avranches? Les recherches que nous avons faites à cet égard nous ont laissé dans le doute; mais ce qu'il y a de certain, c'est que Pierre-Daniel Huet lui-même, le célèbre érudit du XVIIe siècle, ne dédaigna pas de solliciter la modeste fonction de bibliothécaire de l'Université de Caen. Nous en trouvons la preuve dans une requête adressée, le 1er août

(1) D'après l'extrait des registres de la paroisse Saint-Jean de Caen, à la date du 9 février 1630, le père du savant prélat s'appelait Daniel. Ce Pierre Huet, d'ailleurs, est qualifié par notre pièce de « bourgeois de Caen »; on ne saurait donc le confondre avec le père de Huet, qui était gentilhomme.

1671, aux membres de l'Université par un sieur de La Menardière (1). « Et vous remonstre que vous auriez cy-
« devant confié le soin de la bibliothèque de votre Université
« à M. Huet, maintenant conseiller du Roy en tous ses
« conseils et sous-précepteur de Monseigneur le Dauphin,
« lequel, par la grandeur de l'illustre employ qui l'occupe,
« estant appelé auprès de la personne de Sa Majesté et mon
« dit Seigneur le Dauphin, a remis entre vos mains les pro-
« visions dudit office de bibliothécaire et consent que vous
« nommassiez telle personne que vous adviseriez bien pour
« remplir cette place qu'il ne peut plus tenir. »

La pièce que nous venons de citer nous offre un double intérêt. Après nous avoir appris un fait qui n'a pas été connu des nombreux biographes de Huet, elle nous prouve que la place de bibliothécaire de l'Université obligeait à résider dans la ville. Cette fonction ne devait donc avoir rien de commun avec ces innombrables priviléges accordés par l'Université à des *suppôts,* qui jouissaient des bénéfices sans être tenus d'en acquitter les charges.

En 1679, un sieur Halley de Prefonteines remplace M. de La Menardière, décédé. Puis à ces deux personnages obscurs succède encore une des illustrations de notre histoire littéraire. En effet, à la date du 3 février 1685, le poète Segrais, qu'on ne lit plus aujourd'hui, mais dont tout le monde connaît le nom, adressa aussi sa requête aux recteur et professeurs de l'Université de Caen.

« Supplie humblement Jean Regnaud de Segrais, disant
« qu'il auroit appris que l'office de bibliothéquaire de votre
« Université seroit vacante par le deceds de Monsieur Halley,
« Con^er^ du Roy au siége Presidial de Caën. Et comme le
« suppliant desireroit sous votre bon plaisir estre reçu audit

(1) Papiers relatifs à l'ancienne Université de Caen *(officiers et suppôts)*, conservés aux Archives du Calvados. Ces pièces ont été obligeamment mises à notre disposition par M. Eugène Chatel, archiviste.

« office, ayant les qualitez requises, étant de la Religion « catholique, apostolique et romaine, faisant sa résidence « ordinaire en cette ville, dont il a l'honneur d'estre le Pre« mier Echevin, et ayant toujours aimé les lettres. A ces « causes, Mesd. Sieurs, il vous plaise de recevoir audit « office, et vous l'obligerez (1). »

A côté du renseignement biographique qu'elle nous donne sur un poète célèbre, nous trouvons dans cette pièce la mention d'une des qualités qu'on exigeait alors de celui qui aspirait au titre de bibliothécaire de l'Université. Pour remplir cette fonction, il fallait nécessairement appartenir à la religion catholique. Ainsi, même avant la révocation de l'édit de Nantes, ce modeste office n'aurait pu être accordé à une personne qui aurait appartenu à la religion réformée.

En 1701, Pierre Heroult, s[r] de Bremont, conseiller du Roy au Présidial de Caen, obtient « la charge de garde-bibliothécaire de l'Université », vacante par la mort de Segrais. Mais nous ne voyons pas trop ce que ce nouveau titulaire eut à *garder;* car c'est précisément à cette époque que la bibliothèque de l'ancienne Université, qui avait échappé aux ravages des guerres de religion, fut officieusement dépouillée de ce qu'elle renfermait de plus précieux par un des plus hauts fonctionnaires de la Généralité de Caen. Cet incident mérite un examen particulier.

Dans les dernières années du XVII[e] siècle, le bâtiment des *Grandes-Ecoles,* occupé par l'Université, se trouva en si mauvais état que la reconstruction en devint indispensable. Le 15 octobre 1693, il y eut une assemblée générale de l'Université pour délibérer sur cette question. « Après « qu'il a été représenté un plan des bastimens, dit le procès-« verbal de cette réunion (2), qui sont nécessaires à

(1) Papiers relatifs à l'ancienne Université de Caen (officiers et suppôts), conservés aux Archives du Calvados.

(2) Archives du Calvados. Papiers relatifs à l'ancienne Université *(Conclusions du général).*

« restablir dans lad. Université, qui auroit esté faict dressé « par l'ordre de Monsieur Foucault, intendant en cette « qualité, qui se seroit mesme donné la peinne de visiter « et faire visiter lesd. escolles et remarqué la nécessité qu'il « y a de les restablir, il a esté arresté que le Sr Guilbert, « qui a travaillé à faire le plan desd. bastiments, sera requis « d'en faire le devis sur le plan qui paroît le plus éclairé, « mesme d'y mettre un prix particulier sur chacune des « eschelles ou bastiments, ou en composer un général... »

La construction projetée fut commencée en 1694, et achevée en 1701. Nous en trouvons la description suivante dans un imprimé (1), qui porte la date du 28 novembre 1729. « Ce bâtiment, qui est dans l'ordre Ionique, présente une « façade d'environ quarante-deux toises de longueur. Elle « contient dans son milieu un gros Pavillon de dix-neuf « toises de face sur cinq de large. Il est décoré d'un assez beau « Frontispice. Quatre colonnes isolées y soutiennent un en-« tablement, sur lequel s'élève un second ordre. C'est une « attique ornée de huit Pilastres, dont quatre soutiennent un « entablement couronné d'un grand fronton. Ce Pavillon est « surmonté au milieu du comble d'une lanterne, dans « laquelle l'Horloge de l'Université est renfermée. Il a en-« viron trois pieds de saillie sur deux petits corps, qui « l'accompagnent de chaque côté, et dont l'Architecture, « ainsi que celle de tout le reste du bâtiment, ne s'élève pas « plus haut que la corniche du premier entablement du « gros Pavillon... Deux avant-corps dans le même goust, de « dix toises de longueur sur environ cinq de large, sont « joints à ceux-cy. Leurs faces de retour forment un « enfoncement en quarré long, qui fournit une fort belle « promenade. »

(1) *Relation des réjouissances faites en l'Université de Caen pour la naissance de Monseigneur le Dauphin.* Caen, Antoine Cavelier, 1730. In-4° de 40 pp.

Comme pour compléter ce document, un plan, dressé en 1759 par M. de La Londe, nous a conservé la vue perspective et le plan géométral du même édifice. Le titre même de cette dernière pièce (1) nous apprend que la nouvelle construction fut élevée par les soins et aux frais de l'Université. Il semblerait donc que celle-ci n'aurait dû qu'une reconnaissance très-bornée à Foucault, puisque cet intendant, en raison même des devoirs de sa charge, était obligé de présider aux travaux publics qui s'exécutaient dans la Généralité. Il n'en fut rien cependant. Pour récompenser le zèle de l'intendant, les gros bonnets de l'Université lui auraient donné l'autorisation de prendre dans leur bibliothèque tous les livres et manuscrits à sa convenance. Un corps enseignant qui dispose si légèrement de ses livres, c'est-à-dire de son plus précieux outillage, cela paraît d'abord si invraisemblable que l'on se refuse à y croire. Mais le fait est formellement attesté par M. l'abbé de La Rue, dans ses *Essais historiques sur la ville de Caen.*

« Il y avoit, dit-il, dans ces écoles primitives, une bibliothèque choisie, composée de manuscrits précieux et d'éditions *princeps* que léguèrent les professeurs des XVe et XVIe siècles, depuis l'année 1457, où l'on commença à la former. Mais comme M. Foucault étoit très-curieux de tous ces objets, l'Université, qui lui devoit beaucoup, lui en donna une grande partie, et ses professeurs, dans des pièces de vers imprimées, célébrèrent à l'envi les services qu'il leur avoit rendus, en procurant un asile aux Muses et aux Lettres. »

Il faut que l'abbé de La Rue ait eu connaissance d'un document écrit, perdu aujourd'hui, ou qu'il ait appris le fait par tradition ; car nous n'en trouvons aucune trace, ni dans

(1) Voici ce titre : *Lyceum diligentia et sumptibus Universitatis extructum, divinis humanioribusque litteris consecratum, inchoatum anno salutis 1694, perfectum 1701.*

les papiers de l'ancienne Université, ni dans les *Mémoires* de Foucault.

« Au mois de juin 1700, écrit l'intendant, j'ai fait réédifier les écoles de l'Université de Caen ; le roi leur a donné les halles. M. de Nesmond, évêque de Bayeux, et moi, avons mis la première pierre de ces bâtiments. »

Et c'est tout. Pas un mot du présent magnifique de l'Université. Il aurait pu cependant s'en faire un titre de gloire, si l'on eût voulu réellement lui manifester une reconnaissance due à des services exceptionnels. Mais il s'en est bien gardé, et pour cause. Son silence, dans ses *Mémoires*, et celui de l'Université, dans les registres de ses délibérations, fortifient, au lieu de la diminuer, l'autorité du témoignage de l'abbé de La Rue. En effet, les hauts fonctionnaires de l'Université n'ignoraient pas que les gros cadeaux entretiennent encore mieux l'amitié que les petits ; et, afin de s'assurer, par un présent, les faveurs d'un personnage influent, ils n'hésitèrent pas à se servir du prétexte de la reconnaissance, qu'ils prétendaient lui devoir, pour dépouiller la bibliothèque de ses plus précieux ouvrages.

Ces sortes de spoliations étaient malheureusement très-fréquentes autrefois. Et ce ne sont ni les ravages du temps, ni les révolutions, ni les guerres civiles qui ont fait perdre le plus de livres et de manuscrits. Nous n'en citerons que deux exemples qui appartiennent, comme notre épisode caennais, à l'histoire du XVIIIe siècle. C'est d'abord Monseigneur l'évêque d'Autun qui emprunte à la bibliothèque du séminaire de la ville un superbe manuscrit, pour en faire don, comme de son bien, au coadjuteur de Reims, lequel le garda si consciencieusement qu'on ne l'a plus jamais retrouvé. C'est Pierre le Grand qu'on prie, dans une visite à la Bibliothèque du Roi, d'accepter une douzaine de volumes in-folio, reliés en maroquin, qui renfermaient les magnifiques estampes des palais et jardins de Versailles, et

les campagnes de Louis XIV, gravées sur les dessins du célèbre Vander-Meulen (1).

L'intendant Foucault n'était pas homme à se contenter, comme Pierre le Grand, d'une douzaine de volumes, fussent-ils les plus rares du monde ; car les curiosités bibliographiques et les antiquités, qu'il recherchait avidement, n'étaient pas toutes destinées à enrichir son cabinet. Beaucoup de ces raretés lui servaient à se faire des obligés parmi les puissants du jour. « Par un commerce de médailles, dit Saint-Simon dans ses *Mémoires,* il s'était fait une protection du père de La Chaise. Tous deux s'y connaissaient fort et en avaient ramassé de belles et curieuses collections. » Il cherchait aussi des manuscrits pour Colbert (2) et se livrait à de petits trafics de brocanteur, soit pour son propre compte (3), soit pour celui des autres.

Tel est le personnage que les hauts fonctionnaires de l'Université introduisirent dans leur bibliothèque, en le priant d'y prendre à discrétion les ouvrages qui lui conviendraient le mieux. Après le passage de l'intendant, il y resta, paraît-il, *onze* in-folio. Cette manière de faire un choix laissa les donateurs honteux et confus. Ils n'eurent pas même la consolation de jurer qu'on ne les y prendrait plus ; car ils durent se taire et se bien garder de consigner, dans les registres de l'Université, la moindre trace de leur imprudence.

Pour le reste des membres de l'Université, Foucault continua d'être un bienfaiteur éclairé, digne des plus grands enthousiasmes. C'est ainsi qu'un poète anonyme du temps

(1) *Anecdotes originales de Pierre le Grand*, par M. de Stæhlin. Strasbourg, 1783; in-8°, p. 40.

(2) *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault*, publiés par F. Baudry. Introduction, pp. 117 et suiv.

(3) « Le ... juillet, dit Foucault dans ses *Mémoires* (p. 346 de l'édition ci-dessus), M. Dron, chanoine de St-Thomas-du-Louvre, est décédé. Je lui faisois une pension de 400 liv. pour partie du prix des médailles qu'il m'avoit vendues. »

s'écrie, à la nouvelle du départ de l'intendant, qui venait d'être nommé conseiller d'État :

> Protecteur des beaux-arts, Foucault, vous nous quittez?
> Non, non! rassurez-vous, tristes Divinités,
> Foucault demeure icy dans un autre luy-même;
> Vous trouverez encor cette droite équité
> *Ce goust sûr de l'antiquité,*
> Cette politesse qu'il aime (1) . . .
> . . . .

Cette pièce de vers ne semble-t-elle pas prouver que la plupart des membres de l'Université devaient ignorer la spoliation qui venait de s'accomplir. Naïvement, ils adressaient des compliments rimés à celui qui avait présidé à la reconstruction des *Grandes-Écoles*, sans se douter que le prétendu bienfaiteur avait moins donné d'une main qu'il n'avait retenu de l'autre.

Au centre du nouveau palais de l'Université, l'architecte avait élevé, au-dessus de la salle de l'École de droit civil, une vaste pièce destinée à servir de bibliothèque. Par une sorte d'ironie du sort, on n'y vit longtemps figurer que les onze volumes échappés *au choix* de Foucault. Le généreux intendant avait bien voulu présider à la construction de l'édifice ; mais il le livrait presque vide, n'y laissant, comme des pierres d'attente, que les quelques in-folio qu'il avait dédaignés. Ces pauvres isolés attendirent, en effet, de longues années avant que l'Université songeât à leur donner des voisins dans la solitude de leurs armoires.

Ce fut seulement vingt et un ans après, en 1722, qu'un recteur, M. Crevel, honteux de cet état de choses, rappela à ses doyens, docteurs et professeurs, qu'une collection de livres pourrait bien ne pas être tout à fait déplacée dans un lieu où l'on faisait profession d'instruire la jeunesse. Cette

(1) Ms. in-fol. de la Biblioth. de Caen ; n° 150, feuill. 13.

proposition était d'autant plus méritoire qu'elle se présentait sous la forme d'un sacrifice. Dans une ville où l'on ne dédaignait pas les plaisirs de la table, le recteur eut le courage d'offrir, pour l'œuvre de la bibliothèque, les 400 livres que coûtait le menu du repas annuel qu'il donnait aux membres de l'Université.

On comprendra quelle était l'importance de ce repas, lorsqu'on saura qu'il fut un jour le sujet d'un discours prononcé par un des recteurs de l'ancienne Université de Caen. Voici, en effet, ce que dit l'auteur d'une *Notice historique et littéraire sur M. Chibourg* (1), *docteur agrégé en médecine*, *ancien recteur :* « Dans l'assemblée générale du « 28 juin, M. Chibourg prononça un discours dont le titre « seul avoit favorablement disposé les auditeurs ; il y trai- « toit de *l'utilité des repas académiques pour le bien de* « *l'Université.* »

Après nous avoir montré les auditeurs alléchés par un sujet qui leur apportait comme un fumet rétrospectif de la cuisine du rectorat, l'auteur de la notice, M. Moysant, nous donne consciencieusement les divisions de la harangue relative aux repas. « Cicéron dit que rien ne contribue plus au « bonheur de la vie. — Plutarque assure qu'ils entretiennent « le commerce entre les hommes, et que si on les supprime « tout est renversé. — Une autorité auprès de laquelle les « autres ne sont rien, c'est la présence de J.-C. aux noces « de Cana. » Malgré le poids de cette autorité, l'orateur n'en continue pas moins à citer les exemples de Minos, de Lycurgue, d'Eschyle, de Scipion, d'Horace, d'Ovide, etc. Après ces divagations, il se décide enfin à parler plus spécialement des repas de l'Université de Caen. « La gaieté qui y « règne, dit-il, chasse la discorde et fait entrer la paix qui « réunit les cœurs.—Les théologiens ont de grandes disputes « pour le doctorat ; comment les esprits s'apaisent-ils ? Par

(1) Ms. in-fol. conservé à la Biblioth. de Caen, n° 125, feuill. 27.

« un festin. — La Faculté des Arts, après l'élévation de son « doyen, ne célèbre-t-elle pas cet heureux événement par un « repas qui prépare tous ses membres à l'union? — La « Faculté de Médecine n'en a-t-elle pas quatre tous les ans? « — C'est là que la chaire de chirurgie a pris naissance. « C'est là que les haines et les querelles se sont éteintes. »

Ainsi, quatre dîners officiels par an n'étaient pas de trop pour ramener la paix dans le corps médical. Ce n'était donc pas un mince sacrifice que le recteur, M. Jacques Crevel, demandait à ses collègues, surtout aux professeurs de la Faculté de Médecine, en les priant de renoncer à des repas reconnus si nécessaires pour entretenir la bonne harmonie entre les membres de l'Université. Il fut cependant approuvé. Le recteur, encouragé par ce premier succès, osa même demander à « ces Mrs de « Théo« logie de convertir le repas de Docteurs en quelques deniers « applicables » également à l'achat de livres.

Ceci se passait dans l'assemblée du 4 juillet 1722. Quelques jours après, — tant il est vrai qu'il n'y a que le premier pas qui coûte,—l'Université décida, dans une réunion du 13 juillet, que « les honoraires provenans des officiers de l'Université « seraient employés à l'entretien de la Bibliothèque. »

On eut malheureusement l'imprudence de laisser un trop long intervalle entre la consommation du sacrifice et l'heure des entraînements généreux. En effet, au bout de deux ans environ, en janvier 1725, une nouvelle assemblée de l'Université résolut de « remettre en leur premier état les gra« tifications que l'on a coutume de faire pour les charges, « et qui avaient été destinées pour l'usage de la Bibliothèque « par la conclusion du 13 juillet 1722. »

A partir de cette date, il n'est plus question de la Bibliothèque dans les anciens registres de l'Université. L'enthousiasme des premiers jours est remplacé par un silence prudent, qui ne fut rompu que dans une assemblée du 20 décembre 1728.

Ce jour là, nous voyons l'imprimeur de l'Université, Antoine Cavelier, offrir et verser une somme de 2,000 livres, qui devaient être employées à l'achat d'ouvrages destinés à la Bibliothèque. De grands éloges furent naturellement décernés à l'auteur de cette libéralité. Mais, pour être juste, il faut rappeler que l'imprimeur n'avait pas tout à fait oublié, dans cette circonstance, les intérêts de sa maison de commerce; car nous découvrons, dans un manuscrit de la Bibliothèque de Caen (In-folio, n° 111, feuillet 63), qu'il donna cette somme « à condition que les deux places « d'imprimeur de l'Université seraient réunies en faveur du « sieur Pyron, son neveu. » Toutefois, si elle n'était pas tout à fait désintéressée, l'initiative d'Antoine Cavelier eut l'excellent résultat de provoquer une nouvelle et louable émulation.

Après lui, le cardinal de Fleury, ministre et abbé commandataire de Saint-Étienne de Caen, offrit une somme de trois mille livres. Une telle libéralité et un tel personnage ne pouvaient manquer de mettre en verve les rimeurs de l'Université. Un professeur du collége du Bois, l'abbé Heurtauld, adressa au Ministre une ode dans laquelle il s'écriait :

C'est pour toi, Ville fortunée,
Que Fleury prodigue ses biens.
Quelle riante destinée
Se prépare à tes citoïens !
Tu verras tes remparts superbes
Enfanter de nouveaux Malherbes
Des Huets, des Pyrons, des Calys.
Sous l'empire tranquille et juste
Qu'offre à nos vœux un autre Auguste,
Tes lauriers orneront ses lys.

Dans ton sein, École savante,
Faut-il qu'un noble empressement

Ne puisse au Prélat que je vante
Dresser un pompeux monument!
Du moins, signalant notre zèle,
Plaçons-y le portrait fidèle
D'un si généreux protecteur;
Et cette immortelle peinture
Instruira la race future
Du bienfait et du bienfaiteur.

Le bienfaiteur ne se contenta pas de donner de l'argent; il approuva et appuya, dans le Conseil, la demande que l'Université de Caen avait présentée au roi pour obtenir la réunion du Collége du Cloutier, dont les revenus devaient servir d'honoraires au bibliothécaire qu'on se proposait de nommer. C'était M. Paul d'Albert de Luynes, récemment nommé évêque de Bayeux, qui avait pris l'initiative de la mesure. Le vieux cardinal aurait eu mauvaise grâce à refuser cette faveur au jeune prélat. Il s'occupa si activement de l'affaire qu'au mois d'avril 1731, le roi signait les lettres patentes, qui réunissaient les revenus du collége du Cloutier à ceux de l'Université. Le Parlement de Rouen les enregistra le 10 mai; l'Université s'assembla le 16, pour nommer le bibliothécaire, et, le 26, pour rédiger les statuts de la nouvelle Bibliothèque.

Dans la séance du 16 mai, l'Université, du consentement unanime de toutes les facultés, avait choisi pour bibliothécaire le sieur Buquet, bachelier en théologie, principal du collége des Arts et curé de St-Sauveur. Le nouveau titulaire, devant des armoires presque vides, se trouvait un peu dans la position d'un chef d'armée qui n'a que des cadres sans soldats ; car la nouvelle Bibliothèque ne devait pas même avoir, à cette date, les 326 volumes dont un procès-verbal constatait la présence quelque six mois plus tard, au 12 décembre 1731. On n'en résolut pas moins d'ouvrir la salle de lecture au public dans le courant du mois de juin.

« Nous sommes encore bien éloignés, dit le recteur, « M. de Than, dans son discours du 16 mai, de pouvoir « présenter de grands secours aux gens de lettres; n'importe, « faisons leur part dès aujourd'hui de notre Bibliothèque « naissante; l'avantage qu'ils en retireront, quelque petit « qu'il puisse être d'abord, suffira pour leur faire connaître « ce qu'on doit s'en promettre dans la suite, lorsque tous « ceux, qui aimeront tant soit peu leur patrie, auront géné- « reusement concouru avec nous à remplir le grand vuide « qui nous reste. »

En hommes pratiques, les membres de l'Université de Caen ne se contentèrent pas de faire appel aux gens de bonne volonté; ils voulurent attirer aussi ceux qui ne se décident à être généreux qu'autant que leurs libéralités doivent leur rapporter quelque jouissance d'amour-propre. C'est évidemment dans ce but qu'ils rédigèrent les articles 13 et 14 du règlement, où se trouvent les dispositions suivantes:

« Autant qu'il sera possible d'avoir les portraits des Dona- « teurs et Bienfaicteurs envers l'Université, ils seront, en « signe de reconnaissance, placés dans les endroits de la « Bibliothèque à ce destinez.

« Conformément à la présente disposition le portrait et les « armes de son Eminence Monseigneur le Cardinal de Fleury « seront incessamment placés.

« Le portrait de Monseigneur de Luynes, évêque de « Bayeux, y sera pareillement placé.

« Dans le même esprit le portrait du sieur Antoine « Cavelier, seul imprimeur ordinaire du Roy et de l'Uni- « versité, sera placé dans ladite Bibliothèque, en mémoire « et reconnaissance des deux mille livres dont il a fait présent « pour l'augmenter. »

L'élan était donné, et il produisit les meilleurs résultats. Plus de quatre-vingts personnes firent des présents de livres à la Bibliothèque nouvellement créée. Parmi les auteurs, qui offrirent quelques-uns de leurs ouvrages, il convient de

citer, au premier rang, Voltaire. Le fameux écrivain, qui avait séjourné à Caen (1) vers 1713, donna un volume de ses poésies et son *Histoire de Charles XII.* L'abbé de Saint-Pierre, ancien élève de l'Université, envoya ses ouvrages étiquetés, avec l'ex-dono: *tribut de reconnescence,* écrit suivant le système d'orthographe préconisé par le célèbre auteur du *Projet de paix perpétuelle.*

Malgré ces dons, la Bibliothèque, comme le constate un procès-verbal de recensement, ne possédait encore dans le courant de l'année 1732 que 657 volumes. Mais, le 16 décembre de la même année, elle fut tout à coup enrichie par une donation importante. Guillaume Le Sueur de Colleville, arrière petit-fils par les femmes de Samuel Bochart, fit présent à l'Université des 2,662 volumes qui provenaient de la Bibliothèque de son illustre parent. A la valeur intrinsèque de cette collection s'ajoutait le prix inestimable de notes marginales, dont le savant orientaliste avait couvert la plupart des livres qui lui appartenaient. Ce fut un événement si considérable dans l'histoire de l'Université de Caen, que l'accroissement inespéré de la Bibliothèque devint le sujet d'une des pièces de poésie du *Palinod* de 1734.

(1) Un manuscrit de M. de Quens [*Recueil Mézeray*, p. 297] nous apprend que Voltaire passa plusieurs mois à Caen, dans les années orageuses de sa jeunesse: « Voltaire fut envoié à Caen par son père, qui craignoit « qu'il ne se gâtât tout à fait à Paris. Son père, honeste homme, et très- « fâché de ses écarts. Voltaire alloit voir à Caën une dame Dozeville, qui « faisoit joliment des vers, en fut bien reçu, d'abord pour son bel esprit; « lui montroit de temps en temps des vers de sa façon; mais cette dame « ayant appris qu'il en lisoit ailleurs de libertins, et sur la morale et sur « la religion, elle lui interdit honnêtement sa maison : Le P. A. sçavoit « cette anecdote de ses confrères du collége de Caën. Le P. Couvrigni, « jésuite, étant à Caën, voyoit aussi Voltaire et étoit charmé de son « génie. »

Le nom du P. Couvrigni sert à fixer la date du séjour de Voltaire à Caen; car ce jésuite professa la rhétorique au collége du Mont en 1713.

Dans la ballade qui remporta l'un des prix du concours (1), le poète couronné s'écriait, en parlant des bâtiments de l'Université, récemment construits par l'intendant Foucault :

A l'envi l'Art et la Nature
Ont construit ce Palais brillant ;
Mais son plus utile ornement
Ne doit point être en sa structure.
Livres sçavans et curieux,
Venez parer ce sanctuaire,
Et faire briller à nos yeux
La plus éclatante lumière.

Après cette invocation, l'auteur de la ballade ajoutait :

Je les vois ! est-ce une imposture ?

Puis, comprenant sans doute que son enthousiasme manquait de clarté, au moment même où il promettait *la plus éclatante lumière*, le poète s'empressait d'écrire cette note :

« Ce n'est pas sans sujet qu'on marque ici de la surprise : « rien de plus étonnant que les progrès de la nouvelle « Bibliothèque. Avant la fin du rectorat qui lui avait donné « naissance, elle se trouva presque remplie d'armoires et « garnie d'un grand nombre de très-excellents livres pro- « venus de différentes donations, surtout de celle que fit « M. de Colleville de la Bibliothèque du célèbre Bochard. »

Le Sueur de Colleville méritait-il tant de reconnaissance ? Devait-il occuper le premier rang parmi ceux qui avaient

(1) *Ballade qui a remporté le premier prix de 1734, au Palinod de Caen. L'argument est la Bibliothèque nouvellement établie dans l'Université de la même ville.* 3 p. in-4°, impr. à Caen, chez la veuve Godes Rudeval.

enrichi la Bibliothèque naissante? Si l'on doit juger le bienfaiteur d'après l'importance du bienfait, il n'est pas douteux qu'il eût droit aux éloges qui lui furent décernés. Mais la plupart des contemporains ne pouvaient apprécier que la richesse du présent sans connaître les mystérieux mobiles de celui qui l'avait fait. Ils n'avaient pas vu le dessous des cartes; ils ignoraient les ressorts secrets de l'affaire, qui nous ont été révélés par la publication des *Mémoires* de Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes.

Ce seigneur français, pair de France et mestre de camp d'un régiment de cavalerie, était le frère de Paul de Luynes, évêque de Bayeux. Mgr de Luynes, qui devint plus tard membre de l'Académie française et membre honoraire de l'Académie des sciences, s'était montré, dès le début de sa carrière, un zélé protecteur des sciences et des belles-lettres. A peine eut-il pris possession de son siége épiscopal, qu'il fit arranger dans son palais une salle où il réunit les membres dispersés de l'Académie de Caen. Il assistait régulièrement aux séances de la Société savante, y prononçait des discours ou y lisait des notices. Un tel prélat ne pouvait rester indifférent aux tentatives que fit l'Université pour créer une nouvelle bibliothèque. Nous avons vu comment il s'occupa d'obtenir les revenus du Collége du Cloutier, destinés à servir d'honoraires à un bibliothécaire. Mais il ne se contenta pas de ce premier effort. Il offrit lui-même des présents et chercha surtout à exciter le zèle des donateurs. C'est ainsi qu'il eut la bonne fortune de découvrir l'homme qui devait apporter à la Bibliothèque sa plus précieuse collection. Cet incident curieux nous est raconté de la manière suivante par le frère du prélat, auteur des *Mémoires* publiés par Firmin Didot en 1860.

« Il y a quelques jours, écrivait le duc de Luynes au mois « de décembre 1750, que mon frère nous contoit un avan- « tage considérable qu'il a procuré à l'Université de Caen, « il y a douze ou treize ans. Cette Université avoit pour tous

« livres dans sa Bibliothèque quatre vieux volumes attachés
« avec des chaînes de fer et des cadenas. Il sut qu'un nommé
« M. de Colleville, qui demeuroit aux environs de Caen,
« neveu et héritier du célèbre M. Bochard, qui avoit été
« membre de l'Académie des belles-lettres de Caen, avoit la
« Bibliothèque de son oncle, dont il ne faisoit nul usage. Il
« apprit en même temps que ce M. de Colleville sollicitoit
« depuis environ vingt ans des lettres de réhabilitation de
« noblesse, parce que son père avoit dérogé. Il étoit hu-
« guenot, ce qui mettoit un grand obstacle à l'obtention de
« cette grâce. Mon frère le fit venir et lui proposa de donner
« sa Bibliothèque à l'Université de Caen, à condition de lui
« obtenir ces lettres de noblesse qu'il désiroit depuis si
« longtemps; M. de Colleville y consentit. M. de Bayeux
« écrivit aussitôt à M. le cardinal de Fleury et à M. Chau-
« velin, pour lors garde des sceaux, et leur fit sentir le
« grand avantage qui reviendroit de ce bienfait à l'Université
« de Caen et à son diocèse. La grâce fut promise; mais
« M. Chauvelin manda à mon frère qu'il ne lui enverroit les
« lettres de réhabilitation que quand il l'auroit assuré que
« les livres de la Bibliothèque de feu M. Bochard auraient
« été remis à l'Université de Caen. Mon frère avoit envoyé
« des commissaires de l'Université de Caen pour dresser
« inventaire des livres et faire faire les ballots. Aussitôt que
« les commissaires l'eurent averti que les ballots étoient
« prêts, il demanda que les lettres de réhabilitation lui
« fussent envoyées, et les remit à M. de Colleville. Cette
« Bibliothèque, précieuse par quantité de manuscrits rares
« et curieux, fut déposée dans le vaisseau de la Bibliothèque
« de l'Université de Caen, qui se trouva tout d'un coup
« enrichie d'un grand nombre de livres choisis. »

Ce récit n'a pas seulement pour nous le mérite de remettre les choses à leur véritable point de vue, en nous apprenant quelle part de reconnaissance doit être attribuée à l'un des bienfaiteurs de la seconde Bibliothèque universitaire; il nous

permettra en outre de rectifier une erreur répétée par plusieurs auteurs, entr'autres par l'abbé de La Rue dans ses *Essais historiques sur Caen*, par M. Trebutien dans son *Guide de l'étranger à Caen*, par M. Georges Mancel dans sa *Notice sur la Bibliothèque de Caen*, par M. Édouard Frère dans son *Manuel du bibliographe normand* et par nous-même dans notre *Guide du touriste à Caen*. Nous en tirerons en effet la preuve que ce Le Sueur de Colleville, dont il est ici question, n'était pas plus le neveu que le petit-fils de Samuel Bochart.

Il est bien vrai que le duc de Luynes en fait lui-même le neveu et héritier de Samuel Bochart. Mais le duc rédigeait son journal d'après ses souvenirs. Il se faisait l'écho de conversations lointaines, dont il n'avait pu retenir que la substance, non les détails. Il ne faut donc s'attacher qu'aux points culminants de son récit. Qu'y trouvons-nous ? que le sieur de Colleville sollicitait depuis longtemps, à la date de 1732, des lettres de réhabilitation de noblesse, « parce que son père avait dérogé. » Or, quel était le membre de la famille des Le Sueur de Colleville, qui avait commis des actes capables d'entraîner la perte de la noblesse et des priviléges qui y étaient attachés ? Nous n'en voyons pas d'autre que Samuel Le Sueur, fils de Pierre Le Sueur et d'Esther Bochart, la propre fille du célèbre orientaliste.

En 1678, ce Samuel Le Sueur de Colleville avait succédé à son père comme conseiller au Parlement de Rouen. Religionnaire courageux et sincère, il commit l'imprudence de parler trop librement sur le privilége de Saint-Romain, en vertu duquel le chapitre de Rouen délivrait un prisonnier tous les ans à la fête de l'Ascension. Pour le punir de cette hardiesse, Louis XIV, par lettre close, interdit à jamais Le Sueur de Colleville, en lui enjoignant de se démettre de sa charge *et de la résigner à un catholique* (1). Ce ne fut pas

(1) *Histoire du Parlement de Normandie*, par Floquet, t. VI, p. 44.

la seule persécution qu'il eut à subir. « Notó comme religionnaire opiniâtre, dit M. Beaujour dans son *Essai sur l'histoire de l'Église réformée de Caen*, il fut enfermé, à la révocation de l'édit de Nantes, d'abord au château de Caen, puis au Val-Richer; ensuite, le 18 mai 1690, à la Bastille, où il resta plus de deux ans et demi; et, enfin, à l'abbaye de St-Martin-des-Champs, en décembre 1692. Il avait été remis en liberté depuis quelque temps déjà lorsqu'en 1702, l'intendant Foucault lui enleva ses deux filles et les fit mettre au couvent des Ursulines de Caen. Toutes deux escaladèrent les murs et s'évadèrent. Le père, arrêté, fut de nouveau renfermé au château de Caen pour n'en sortir qu'après avoir révélé le lieu de leur retraite. Mais sa fermeté ne se démentit pas. Rien ne put vaincre son silence; et ses persécuteurs, lassés de n'en pouvoir rien obtenir, finirent par le laisser en repos. »

Ainsi, ce Samuel de Colleville, père de Guillaume, le donateur de la Bibliothèque, n'avait pas craint de sacrifier ses titres de noblesse à ses convictions religieuses. Ce n'était pas la seule différence qu'il y eût entre le père et le fils. Celui-ci, si l'on en croit le duc de Luynes, attachait peu de prix aux livres de Bochart « dont il ne faisait nul usage. » Au contraire, Samuel Le Sueur de Colleville était un lettré. Dès l'âge de 16 ans il lisait au collége du Bois de Caen un poëme latin de sa composition (1). Il ne se contentait pas d'écrire; il avait aussi le goût des livres et gardait, comme un dépôt sacré, la Bibliothèque qui avait appartenu à son grand-père maternel. Il faisait plus encore, il recherchait avec un soin jaloux tous les travaux inédits que Bochart avait laissés à sa mort. Il en avait recueilli un grand nombre et, pour que rien de ce qui se rattachait au souvenir de son illustre aïeul ne lui échappât, il faisait publier dans le

(1) Voy. le n° 297 de notre *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Caen*

Journal des savants, à la date du 1er juin 1682, l'avis suivant. « Le savant M. Bochard ayant laissé en mourant « plusieurs pièces d'une érudition singulière, M. de « Colleville Le Sueur, son petit-fils, Conseiller au Parlement « de Rouen, prend soin de les ramasser pour en faire part « au public dans un recueil. Mais comme il peut y en avoir « encore d'autres que celles qu'il a trouvées dans la Biblio- « thèque de cet habile homme après sa mort, ou qu'il a « recouvrées d'ailleurs, il prie ceux qui pourroient en avoir « de les lui communiquer. Nous donnerons ailleurs la « liste de ces dissertations, tant latines que françoises, afin « que les curieux puissent voir celles qui peuvent lui « manquer. »

Ce n'est pas cet héritier, passionné pour la mémoire de son aïeul, qui se fût dessaisi de la précieuse collection de Bochart, même pour en faire hommage à l'Université de Caen. Celle-ci n'eut donc qu'à se louer d'avoir rencontré un descendant dégénéré, qui tenait plus à la noblesse que donnent les parchemins qu'à celle qui ressort de l'intelligence et du caractère. De tels vaniteux ont toutefois leur utilité. Grâce à la donation du sieur Guillaume de Colleville, la Bibliothèque, à peine créée, put offrir aux lecteurs un ensemble de quatre mille volumes environ, dont la moitié se composait d'ouvrages de choix.

Malgré l'importance de ce présent, le vieux cardinal de Fleury pensa, avec son expérience des hommes et des affaires, qu'il ne fallait pas trop compter sur les libéralités des particuliers, pour subvenir à l'entretien régulier de la Bibliothèque dont il avait pris le patronage. Il s'occupa donc de lui assurer des revenus sérieux.

Comme abbé commendataire de St-Étienne, le cardinal devait connaître le fort et le faible des établissements religieux du diocèse de Bayeux. Frappé sans doute de l'état de prospérité du monastère de Barbery, qui jouissait d'un revenu de cinquante mille livres environ pour 9 à 10 religieux, le

cardinal résolut de prélever sur ces moines une pension de 3,000 livres, qu'il attribuerait à l'Université de Caen pour l'entretien de sa Bibliothèque. Protecteur des belles-lettres, le Ministre ne se sentait guère disposé à garder des ménagements avec des religieux qui, se livrant à des travaux manuels et vivant dans l'ignorance la plus profonde, n'avaient jamais fourni à l'Église un seul sujet éminent (1). Ce ne fut peut-être pas sans malice que le vieux cardinal se plut à charger des frais d'entretien d'une Bibliothèque un ordre, si indifférent à tout ce qui ressemblait à un travail intellectuel que, non-seulement il se passait volontiers de livres, mais ne prenait même pas le soin de recueillir les titres de la communauté.

Il y eut grande joie dans l'Université de Caen lorsqu'on y apprit la nouvelle libéralité que le cardinal de Fleury devait lui faire, aux dépens des bons moines de Barbery. Il y eut même, à la date du 31 mars 1733, une assemblée générale dans laquelle on arrêta « de faire une cérémonie publique « au sujet de la donation de la pension; et on nomma le « sieur Buquet sur la tête duquel la pension existeroit. »

C'était aller vite en besogne et se réjouir un peu trop tôt. Malgré le brevet expédié par ordre de Sa Majesté, malgré l'enregistrement du *sumptum* par lequel la chancellerie romaine approuvait la pension accordée à l'Université, les religieux de Barbery se refusèrent à payer la première annuité de la rente.

Devant cette résistance, on dut recourir à des moyens d'attaque légale, et un huissier fut chargé d'assiéger à coups de papier timbré les moines récalcitrants. C'est ainsi que le sieur Thibault « premier huissier audiencier pour le Roy en

(1) Sur l'abbaye de Barbery, voir *Statistique de l'arrondissement de Falaise*, par Galeron; *Recherches historiques sur l'ancien pays de Cinglais*, par Fr. Vaultier, et *Statistique monumentale du Calvados*, par M. de Caumont.

la ville et élection de Caen » se présenta, le 10 novembre 1734, à la porte de l'abbaye.

L'abbaye de Barbery, située à cinq lieues de Caen, s'élevait à l'entrée d'un joli vallon, arrosé par un ruisseau. On y arrivait par de grandes avenues, au bout desquelles un clocher gothique dominait, de sa flèche élégante, les plus hautes constructions du monastère. Ce fut tout ce que dut en voir le premier huissier audiencier de l'élection de Caen. Car, à peine eut-il déclaré sa qualité au concierge, que celui-ci s'empressa de lui fermer la porte au nez. Tout au plus avait-il pu apercevoir de loin la robe de serge blanche de quelques religieux, qui se promenaient dans une cour ornée de bassins et de jets d'eau. L'infortuné Thibault dut se retirer en laissant la signification, où nous avons trouvé le récit de l'affront qu'il avait subi. Voici cette curieuse pièce de procédure, dont nous ne transcrivons que les passages essentiels :

« A la Requeste de Messieurs les Recteur, Doyens, Docteurs et Pro-
« fesseurs de l'Université de Caen... J'ay signifié à Mess. les Abbé et
« Religieux de Notre-Dame de Barbéry, en leur abbaye, où je me suis
« exprès transporté en parlant au portier de lad. Abbaye, lequel a reffusé
« de signer et de me dire son nom. De ce interpellé, chargé de faire
« scavoir aux s[rs] abbé, prieur et religieux de Barbéry, aussy interpellés,
« Copie d'un Brevet expédié par ordre de sa Majesté à Versailles le quatre
« du mois d'avril 1733, signé Louis... par laquelle sa Majesté accorde au
« sieur Buquet [le bibliothécaire de l'Université de Caen], une pension
« de trois mille livres franche et quitte de toutes charges à prendre sur
« les fruits et revenus de lad. abbaye... les sommant de faire payment,
« aux termes desd. pouvoirs, dans la quinzaine de la dapte de la signifi-
« cation des présentes, de la somme de trois mil livres pour l'année
« de la pension écheue le quatre avril dernier sans préjudice de la
« courante (1)... »

Malgré leur bonne envie de défendre leurs revenus, les

(1) Archives du Calvados ; pièces relatives à l'ancienne Université de Caen.

moines durent renoncer à prolonger la lutte ; car, à la date du 22 février 1735, nous voyons, dans un procès-verbal d'une Assemblée de l'Université, qu'ils avaient payé la première année de la rente dont on leur avait imposé le service. Avec ces revenus réguliers, l'Université put non-seulement fournir à ses lecteurs les livres les plus nécessaires, mais encore profiter de certaines occasions et, comme au mois de septembre 1735, à la mort de M. Ango, docteur-médecin, acheter des collections considérables. Grâce à ces achats, grâce aussi à certaines libéralités, dont la plus importante fut celle de l'abbé de Meuvaine, qui légua par son testament une somme de mille livres, la Bibliothèque, en 1759, possédait 7,114 volumes.

On pourrait croire qu'avec un accroissement si rapide, la Bibliothèque dut offrir de grandes ressources aux professeurs et aux écoliers de l'Université. Mais il n'en fut rien ; elle ne rendit en réalité que peu de services aux travailleurs.

Ce résultat paraîtrait presque invraisemblable, sans l'explication que nous allons en donner.

Le lecteur se rappelle sans doute qu'en 1731, après la réception des lettres patentes du roi, l'Université s'empressa d'écrire et de publier un règlement, où il était déclaré que la Bibliothèque serait ouverte trois fois la semaine, qu'il serait dressé six catalogues et qu'on ferait le recensement des livres tous les trois mois. Des dispositions sévères traçaient même les devoirs du bibliothécaire. Tout était prévu : les cas d'absence, d'emplois incompatibles, de vacances. Oh ! rien n'a jamais été plus admirable, en France, que l'art de rédiger des règlements ! Les faire exécuter, c'est autre chose.

Au moment même où l'Université adoptait le règlement qui disait, entre autres choses, que le bibliothécaire ne devait avoir « aucun employ incompatible avec les jours « et heures auxquels il serait obligé de tenir la Bibliothèque « ouverte », le même jour, dans la même séance, elle

choisissait comme bibliothécaire M. Buquet, curé de St-Sauveur, promoteur de l'Officialité de Caen et principal du Collége des Arts !

Il est vrai que le bibliothécaire ne devait toucher, d'après l'article 11 du règlement, que 200 livres d'appointements. C'était encore trop pour les services qu'il rendit. Il y eut bien, en 1736, une tentative de catalogue in-4°, dont sept feuilles seulement furent imprimées. Mais, après cet effort surhumain, le curé de St-Sauveur se reposa et abandonna la Bibliothèque à ses vicaires. On l'ouvrait quand les offices et les services de la paroisse le permettaient.

Un tel état de choses ne put qu'empirer, lorsque M. Buquet fut nommé recteur. Comme chef de l'Université, il se préoccupa surtout d'attirer sur la célèbre compagnie les faveurs du pouvoir. « M. Buquet, qui en est recteur, dit le « rédacteur d'un compte-rendu officiel publié par l'Uni« versité (1), chérit son emploi, principalement par les « événements qui lui donnent occasion de signaler son zèle « personnel et le zèle du Corps dont il est le Chef. Il se « trouve honoré par des circonstances éclatantes, et il « s'efforce de n'en pas ternir l'éclat, ou par un injurieux « silence ou par des épargnes que la conjoncture des temps « rendroient légitimes, pour ne pas dire nécessaires ; mais « il est des occasions singulières où la reconnoissance doit « être écoutée au préjudice de l'œconomie. C'est à la pre« mière d'ordonner et à celle-ci d'obéir. »

Le fait est qu'on aurait pu difficilement reprocher au bibliothécaire-recteur de montrer trop de parcimonie, dans la manière dont il témoignait sa reconnaissance au Gouvernement. En 1744, *actions de grâces suivies de réjouissances publiques*, pour le rétablissement de la santé du roi ;

(1) *Actions de grâces rendues par l'Université de Caen pour le mariage de Monseigneur le Dauphin, suivies de réjouissances publiques, le 23 de mars 1745.* Caen, Claude Pyron ; in-4° de 32 p.

en 1745, nouvelles actions de grâces et fêtes, pour le mariage de Monseigneur le Dauphin ; en 1746, encore des actions de grâces, à l'occasion de la glorieuse campagne de l'année 1745 ! Ce n'était que Te Deum, que feux d'artifices ! A peine le chef de l'Université avait-il le temps de respirer entre deux illuminations.

Hâtons-nous toutefois d'ajouter qu'au milieu de tant d'occupations, le recteur ne dédaignait pas de se rappeler ses modestes fonctions de bibliothécaire. S'il n'avait pas le temps de l'ouvrir très-régulièrement au public, il n'oubliait pas que la Bibliothèque avait pour but d'éclairer. Celle-ci ne répandit jamais plus de lumière que sous le rectorat de M. Buquet. Dans toutes les fêtes publiques elle brillait d'un éclat, qui éclipsait les lampions accrochés çà et là aux saillies de la façade du palais des Grandes Écoles. C'était sous son balcon qu'on plaçait une « longue caisse avec cette inscription en lumière : *Vivat Ludovicus decimus quintus !* »

« Au dessous de l'entablement ou corniche, ajoute le « compte-rendu auquel nous empruntons ces détails (1), « régnoit un cordon de verdure et un de lampions.

« Dans le fronton, dont le dessous de la moulure étoit « décoré d'un cordon de verdure et d'un triple rang de « lampions, il y avoit un soleil naissant très-bien éclairé, « avec cette devise :

« *Renascente Sole fulget Academia.*
« *Au retour du Soleil ce lieu doit son éclat.*

« Dans les quatre croisées de la Bibliothèque étaient « placées quatre Muses de grandeur humaine avec leurs « attributs, chacune sur un piédestal, où étoit écrit leur « nom. »

(1) *Actions de grâces rendues par l'Université de Caen pour le rétablissement de la santé du Roy, le 25 novembre 1744.* Caen, Claude Pyron, 55 p. in-4°.

Puisque la Bibliothèque leur distribuait si généreusement au dehors la mythologie, le latin et les lumières, comment les écoliers de l'Université auraient-ils pu souhaiter qu'on leur en ouvrît régulièrement les portes? Qu'y auraient-ils fait d'ailleurs? Comment s'y seraient-ils dirigés? Une bibliothèque sans catalogue, comme on l'a dit avec justesse, est un labyrinthe sans fil. Et M. Buquet qui s'était engagé, d'après le règlement, à faire l'inventaire des livres qu'on lui confiait, mourut sans avoir même songé à préparer l'original du catalogue, dont on lui demandait six copies.

Le 31 mars 1758, l'Université nomma bibliothécaire M. Le Guay, qui venait aussi de succéder à M. Buquet dans la place de principal du collége des Arts. Mais l'état de confusion, dans lequel il trouva les livres, et la difficulté de faire un recensement sans catalogue déterminèrent le nouveau titulaire à donner sa démission, dès le mois de janvier 1759.

D'après une note, que nous trouvons dans un des manuscrits de la Bibliothèque de Caen (In-f°. 111, feuillet 63), il paraîtrait que M. Buquet avait laissé des comptes si embrouillés, qu'ils devinrent l'occasion d'un long procès avec ses héritiers. Le désordre de la bibliothèque, et, probablement aussi, la modicité des appointements, écartèrent les gens instruits qui auraient pu remplir utilement la fonction de bibliothécaire.

Ce fut M. Riboult, ancien vicaire de M. Buquet, qui succéda à M. Le Guay. Cet ecclésiastique, curé à six lieues de Caen, venait rarement à la ville et remettait la clé de la bibliothèque à qui voulait le représenter. En dernier lieu, un obitier d'un des faubourgs de la ville, l'abbé Jean Du Longchamp, voulut bien se charger d'ouvrir la salle de lecture deux fois la semaine, aux heures marquées par le règlement.

Tandis que les bibliothécaires oubliaient ainsi le chemin de la bibliothèque, celle-ci s'augmentait dans des proportions considérables. Quelques années après la fermeture du collége

du Mont, supprimé par arrêt spécial du Parlement à la date de 1762, les livres qui appartenaient aux Jésuites de Caen furent réunis à ceux de l'Université. S'il faut en croire une note, que nous découvrons dans un manuscrit de la Bibliothèque de Caen (In-f°. 119, f. 2), cette augmentation aurait été sans importance « parce que le commissaire du Parle- « ment avait permis aux membres de ce corps d'emporter « les livres à leur usage. » Si les Pères usèrent largement de la permission qui leur fut accordée, ils n'en laissèrent pas moins à l'Université un nombre considérable d'ouvrages. Nous en trouvons la preuve dans ce fait (1) que la Bibliothèque de l'Université, qui n'avait que 7,114 volumes en 1759, en comptait 13,000 vers 1786. Et ce n'est certes pas au zèle trop connu des bibliothécaires qu'il serait raisonnable d'attribuer un tel accroissement.

Un édit du roi, du mois d'août 1786, s'occupa des réformes à introduire pour assurer aux lecteurs la communication de la riche collection de livres que possédait l'Université (2). Le rédacteur du règlement avait enfin compris qu'on n'améliorerait la situation de la bibliothèque qu'en améliorant la situation même du bibliothécaire. Jusqu'à ce jour les appointements de ce fonctionnaire semblaient avoir été accordés, comme certains bénéfices ecclésiastiques, à titre de revenus sans charges.

L'édit de 1786, en portant les émoluments de 200 à 800 livres, exigea que la bibliothèque fût « à l'avenir ouverte les « lundi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine « pendant tout le cours de l'année scholastique. » De plus, il instituait régulièrement un sous-bibliothécaire, aux appointements de 200 livres. L'abbé Jean Du Longchamp, qui avait rempli gratuitement ces fonctions pendant quelques années, y fut maintenu. En même temps l'édit nommait

(1) Ms. in-folio de la Biblioth. de Caen, n° 121, feuillet 4.

(2) Caen, Le Roy, 1786; 40 p. in-4°.

bibliothécaire en chef M. Moysant, ancien professeur de rhétorique au collége du Mont.

Comme il venait d'être mis à la retraite, M. Moysant pouvait disposer de tout son temps pour le service dont il était chargé. Ses 800 livres d'appointements, avec sa pension *d'émérite* de 600 livres, son logement estimé 200 livres, sa part des revenus fonciers de l'Université et ses droits sur les réceptions des candidats aux grades, enfin les priviléges et immunités accordés aux membres de l'Université, lui assuraient une position assez lucrative pour qu'il ne fût pas obligé de suppléer par d'autres travaux à un traitement encore exigu. Son goût pour l'histoire littéraire et l'étude particulière qu'il avait faite de la bibliographie semblaient promettre enfin à l'Université un excellent bibliothécaire. Malheureusement, dans les premières années de la Révolution, il dut renoncer à ses travaux ordinaires pour s'occuper d'une mission spéciale.

M. Moysant fut chargé en effet, lors de la suppression des maisons religieuses, de la surveillance des établissements supprimés. Nommé, le 7 février 1791, conservateur des bibliothèques du département, il dut les visiter et en vérifier les catalogues. Ce n'était pas une besogne facile; car il fallait disputer à la fureur populaire les manuscrits et les imprimés que renfermaient les abbayes. Malgré tout son zèle, M. Moysant ne put sauver la bibliothèque du Val-Richer; les habitants employèrent les livres de ce monastère à faire bouillir de l'eau-de-vie. Il fut plus heureux toutefois avec celle des Cordeliers de Caen, dont les restes précieux furent déposés d'abord dans les galeries de l'abbaye de Saint-Étienne, puis, de là, dans un grenier à blé de l'Hôtel de Ville (1).

Tandis que M. Moysant remplissait cette mission, la

(1) On trouvera sur cette collection importante de nombreux renseignements dans *La vie et les écrits du Père F. Martin,* par Ch. Fierville.

Bibliothèque de l'Université restait dans un état d'abandon qui valut aux administrateurs du Calvados la pressante réclamation qui suit :

« Caen le 26 mars 1792, l'an II de la République française.

« La Société Républicaine séant à Caen,

« Aux Citoyens Administrateur et Procureur général sindic du département du Calvados,

« Citoyens,

« Nous nous adressâmes à vous, il y a environ deux mois, pour vous « prier de faire ouvrir la Bibliothèque de l'Université. Vous pensâtes, « comme nous, que l'instruction publique nécessitait cette mesure et « vous invitâtes en conséquence le bibliothécaire d'entrer en fonctions « sous le plus bref délai. Nous crûmes alors que nous aurions le plaisir « d'y passer utilement quelques momens de loisir. Cette espérance nous « faisoit oublier que l'aristocratie nous en avoit privés pendant plus de « deux ans. Mais nous nous trompions ; nous ne savons par quelle fatalité « votre arrêté n'a point eu son exécution.

« Nous ne vous détaillerons point ici les motifs qui nous portent à « solliciter auprès de vous l'ouverture de cette Bibliothèque, ils vous « sont connus. Vous mettez trop de prix à l'instruction publique pour « négliger de faire droit à nos réclamations.

« Nous vous prions donc, Citoyens administrateurs, d'arrêter que « l'Université sera tenue d'ouvrir sa Bibliothèque au public. Et nous « prions, en particulier, le Procureur-Général-Sindic d'inviter le biblio- « thécaire, que vous avez nommé le cinq novembre dernier, à entrer en « fonctions ou à abdiquer (1)...

« Vos Concitoyens : (suivent les signatures).

Ce fut en visitant les précieuses et antiques collections du département, que M. Moysant conçut l'idée de publier les chartes qu'elles contenaient, et de faire pour la Normandie, sous le titre de *Monasticon Neustriacum*, ce que les Anglais Dodsworth et Dugdale avaient fait pour leur patrie sous le titre de *Monasticon Anglicanum*. Dans l'espoir d'intéresser à son entreprise les principales familles anglaises, qui s'enor-

(1) Archives du Calvados : Pièces relatives à l'ancienne Université.

gueillissent d'être descendues des compagnons de Guillaume le Conquérant, M. Moysant résolut de passer en Angleterre et adressa, à ce sujet, une requête au Directoire du Département du Calvados. Celui-ci lui accorda le congé demandé, à la condition qu'il ferait l'abandon de son traitement à deux adjoints qui seraient nommés pour le remplacer pendant son absence.

Le Conseil général du département n'avait pas oublié sans doute la précédente réclamation d'une des Sociétés populaires du chef-lieu; car, dès que M. Moysant fut parti pour Londres, il s'empressa de lui donner un successeur par un arrêté du 5 octobre 1792. « Le citoyen Menard, disait « cette pièce (1), sera tenu de se conformer aux règlements « de l'Université non abrogés et notamment sur l'ouverture « régulière de ladite Bibliothèque, afin que le public puisse « en jouir. »

Ce souhait fut-il rempli? Cet ordre fut-il suivi d'un commencement d'exécution? Nous en doutons. Car on touchait à ce moment terrible où la patrie allait être déclarée en danger. La vie intellectuelle se trouva, pour quelque temps, suspendue. Le décret du 8 août 1793, qui supprimait les anciennes Universités, plaçait « les bibliothèques et autres monuments des arts sous la surveillance des autorités constituées », en attendant les décrets sur l'organisation de l'instruction publique.

Pressé peut-être par de nouvelles réclamations des sociétés populaires de Caen, le Directoire du District n'attendit pas la promulgation des lois annoncées, pour organiser sa nouvelle bibliothèque.

« Considérant pareillement, disait-il (2) dans sa délibération du « 28 nivôse an III, qu'il devient indispensable de s'occuper de la for-

(1) Archives du Calvados : Pièces relatives à l'ancienne Université.

(2) Ms. in-folio de la Biblioth. de Caen, n° 121, feuillet 76.

« mation de la Bibliothèque du District, que ce n'est pas anticiper sur la « loi que d'user à l'avance des moyens les plus propres pour mettre un « dépôt de connaissances en état d'être utile au public; que c'est au « contraire remplir les vues du législateur, puisque la loi du 8 pluviôse « charge spécialement les administrateurs du District de s'occuper des « Bibliothèques et des monumens servant à l'instruction publique; que « les lois postérieures rendent responsables les administrateurs de leur « négligence à cet égard et que conséquemment il leur importe de donner « à la Convention tous les renseignements qu'ils peuvent avoir affin « qu'elle s'occupe de l'organisation deffinitive de l'instruction publique; « qu'en attendant qu'elle prononce, il est indispensable de mettre « promptement à la tête des établissements servant à l'instruction, et « qui sont maintenus par la loi du 8 pluviôse, des hommes instruits et « vertueux, qui puissent faire jouir le public des objets scientifiques qui « y sont déposés.

« Le Directoire, l'agent national entendu, arrête que les Cit^ens Levêque « et Hébert sont nommés Bibliothécaires et en conséquence ils feront « sur le champ l'ouverture de la dite Bibliothèque de la cy-devant « Université, aux jours et heures qui seront indiqués par un Réglement « particulier. »

Les administrateurs du district de Caen ne pouvaient faire un meilleur choix. Sous la direction de M. Moysant, son oncle, M. Hébert, après avoir renoncé à la médecine, s'était occupé de recherches historiques et littéraires. Il était déjà un bibliographe éclairé lorsque M. Moysant abandonna la France pour tenter, à Londres, la grande publication dont il avait conçu l'idée.

La situation de M. Hébert fut définitivement régularisée au moment de la formation des Écoles centrales. Par un arrêté du 5e jour complémentaire de l'an IV, l'administration centrale du département du Calvados confirma sa nomination. Resté seul bibliothécaire, avec un traitement de 2,000 livres, M. Hébert, à partir de ce jour, consacra tout son temps à l'organisation de la nouvelle bibliothèque.

Tandis qu'il se livrait à ces travaux, son oncle, M. Moysant, sommé de rentrer en France sous peine d'être considéré comme émigré, se vit dans l'impossibilité de satisfaire à

l'arrêté qui le rappelait. Obligé de rester à Londres, il dut chercher dans son travail le moyen de vivre et de s'assurer une certaine indépendance. C'est pendant son séjour en Angleterre qu'il publia sa *Bibliothèque des écrivains français,* qui eut un certain succès.

Cependant la mère de M. Moysant, restée en France, avait adressé à la Convention une requête, dans laquelle elle demandait que le nom de son fils fût définitivement rayé de toutes les listes d'émigrés où il aurait pu être inscrit. Un arrêté du Comité de Législation, du 19 germinal an III, fit droit à cette demande. Mais, nous ne savons pour quelle raison, M. Moysant prolongea son séjour en Angleterre jusqu'au mois d'août 1802.

Lorsque M. Moysant revint à Caen, la Bibliothèque de l'Université, augmentée des livres des maisons religieuses supprimées, était devenue la propriété de la ville. Oubliant les droits que dix années de travail lui avaient acquis, M. Hébert sollicita lui-même pour son oncle la place de conservateur de la Bibliothèque qu'il avait organisée. Il se contenta de la position modeste de conservateur-adjoint, et, abandonnant le titre et la meilleure part des appointements à son vieux parent, il ne garda guère pour lui que la besogne à faire.

Et ce n'était pas un petit travail. Il s'agissait de rassembler dans l'enceinte de la mairie tous les livres épars des bibliothèques de l'abbaye d'Ardennes, de St-Étienne de Caen, des Cordeliers (1), de l'Université et des dépôts du département. A cela s'ajoutèrent trente caisses énormes de volumes provenant des dépôts de Paris. Ce qui redoubla l'embarras des bibliothécaires, ce fut l'ordre qu'ils reçurent d'être prêts

(1) La Bibliothèque des Cordeliers, formée par le P. Martin, était si considérable qu'en 1791, après avoir été pillée plusieurs fois, elle comptait encore 6,953 volumes. — Voir *La vie et les écrits du Père F. Martin*, par Ch. Fierville.

à faire l'ouverture de la nouvelle salle de l'Hôtel de Ville pour le jour de la fête de l'Empereur, fixée au 2 décembre 1809. Sans se préoccuper de la confusion qu'il allait introduire dans le classement commencé, dès que la nouvelle salle eut son plafond et son pavé, le maire y fit transporter tous les livres des différents dépôts. On les y réunit pêle-mêle, avec un ordre apparent, pour les présenter au public dans la cérémonie du 2 décembre, où l'on devait inaugurer la salle de la Bibliothèque et la galerie du Musée de tableaux.

Ce jour-là, il y eut grand enthousiasme, force discours et pièces de vers de circonstance. Un militaire s'écriait, devant le portrait de Napoléon (1) :

Ah ! que le Ciel pour nos enfants,
Pour le payer de tant de gloire,
Fasse qu'il vive au moins mille ans.
Ce n'est pas un an par victoire !

Après quoi une femme ajoutait :

A son retour, chaque guerrier,
Déposant l'arme meurtrière,
A Vénus saura bien payer
Les torts que lui faisait la guerre.

Les organisateurs de la fête se figuraient sans doute que ces vers permettraient au public d'attendre patiemment que ceux de Corneille et de Racine fussent mis à sa disposition. Toutefois, la cérémonie passée, il ne resta plus que le désordre dont elle avait été l'occasion. Les conservateurs de la Bibliothèque, comme des chefs qui s'efforcent de rallier des

(1) *Procès-verbal des fêtes publiques célébrées en la ville de Caen les 2 et 3 décembre 1809*. Caen, Chalopin, 16 p. in-4.

soldats en déroute, durent rechercher les livres dépareillés par un classement précipité. Et dans quel local, et dans quelles conditions ! M. Moysant nous en a conservé le souvenir dans la note suivante (1) :

« Sans feu, sans secours, dans un appartement humide, où le pavé et « le plafond conservaient toute leur humidité, nous ne pouvions travailler « que peu d'heures dans la journée. Je contractai une maladie dont je « fus retenu au lit pendant 22 jours et qui se termina par un dépôt sur le « pied dont j'ai ressenti les suites pendant un an. M. Hébert resté seul « avec le garçon continua de travailler avec courage. Les livres furent « remis en ordre, et la Bibliothèque fut ouverte au public au mois de « juillet 1811. »

C'est donc à partir de cette date que la Bibliothèque fut classée et définitivement livrée au public. Chargé d'années, épuisé peut-être par des travaux disproportionnés avec ses forces, M. Moysant mourut peu de temps après, en 1813. Son vaillant lieutenant, qui fut en réalité le principal organisateur du nouvel établissement, lui succéda comme bibliothécaire en chef. Après un travail si long et si opiniâtre, M. Hébert ne se donna pas de repos qu'il n'eût complété son œuvre, en dressant un catalogue des ouvrages dont il avait la garde; et, pendant les vingt-sept ans de son administration, il écrivit un *Catalogue raisonné* en six volumes in-folio.

On pourrait croire qu'un homme, auquel la ville devait un travail si considérable, aurait eu quelques droits à une rémunération exceptionnelle. Il n'en fut rien cependant. M. Hébert eut même à lutter pour défendre les modestes appointements qui lui avaient été attribués. Nous en trouvons le pénible écho dans le brouillon d'une lettre, adressée

(1) Voir, pour cette note et les détails qui précèdent, les mss. in-folio de la Biblioth. de Caen, n° 121, feuillet 148 et 149, et n° 120 (tome II) feuillets 3 et 4.

au maire de Caen par M. Hébert. Après quelques considérations générales, le bibliothécaire abordait les questions relatives à sa situation personnelle.

« Lorsque M. Moysant revint d'Angleterre, disait-il dans cette lettre (1) « dont nous n'avons pas la date, et que je lui eus remis la place que je « lui avais conservée en son absence, la Bibliothèque de l'Université, « réunie aux livres des monastères, devint la propriété de la ville. Le « Conseil municipal fixa à 2,400 fr. les honoraires attachés aux fonctions « de bibliothécaire. Dans la division qui eut lieu M. Moysant eut 1,500 fr.; « j'en eus 600 et l'employé 300. C'était un arrangement de famille. « M. Moysant était trop âgé pour organiser une nouvelle Bibliothèque; « tout le fardeau tomba sur moi, et vous jugez bien, Monsieur, que si « ce n'eût pas été avec et pour mon oncle que je travaillais, et si je « n'avais espéré recevoir un jour la récompense d'un si pénible travail, « ce n'aurait pas été la rétribution allouée à un mercenaire qui aurait pu « me tenter... C'est pourtant avec ces 600 fr. que seul, avec le garçon de « Bibliothèque, sans aucun autre secours, sans avoir reçu aucune « indemnité pour un travail aussi considérable et aussi long, que je suis « parvenu à classer et cataloguer la Bibliothèque de la ville, Bibliothèque « que tous les étrangers admirent, et dont la tenue et l'ordre ne sont « surpassés dans aucune bibliothèque de France... »

Ces plaintes légitimes, exprimées dignement, furent-elles bien accueillies? Nous l'ignorons. Ce qu'il y a de certain, c'est que le successeur de M. Hébert eut encore à souffrir plus que lui — si cela est possible — de l'esprit de parcimonie qu'on remarque trop souvent dans les décisions des Conseils municipaux pour tout ce qui est relatif aux intérêts intellectuels d'une cité. M. Georges Mancel, écrivain délicat et bibliographe distingué, fut en effet très-longtemps bibliothécaire aux appointement de 900 francs!

Cette situation, moins humiliante pour celui qui en souffre que pour ceux qui l'imposent, nous a valu une des meilleures pages qui soient sorties de la plume de M. Mancel.

« De toutes les sciences qui se rattachent à la littérature, écrivait-il au

(1) Ms. in-fol. de la Biblioth. de Caen, n° 121, feuillets 174 et 175.

début d'une notice sur M. Hébert (1), la plus ingrate, peut-être, est celle du bibliothécaire. Celui qui se livre sérieusement à la bibliographie doit s'attendre à n'avoir pas même la satisfaction que l'on reconnaisse dans ses travaux l'assiduité et les recherches sans nombre qu'ils lui ont coûté; ils sont minutieux, pénibles, sans éclat et sans profit; ils exigent un savoir plus varié et plus étendu que celui de la plupart des autres emplois, et cependant le public ne les apprécie jamais. Le labeur et la peine du conservateur d'une bibliothèque publique ne sont guères récompensés que par la gratitude de quelques habitués de l'établissement qui lui est confié, et les plus grands succès de ses efforts et de son zèle restent inconnus à tous les autres. Il doit se résigner à semer sans recueillir et à voir son activité ignorée de ceux-là mêmes qui en retirent tout l'avantage; mieux il remplit ses devoirs enfin, moins son mérite est apparent, car les obligations qu'il a contractées ne deviendraient sensibles que du moment où il négligerait de s'en acquitter.

Il faut donc à un homme de lettres ou à un savant une certaine abnégation d'amour-propre pour consentir à faire de la bibliographie autre chose qu'un accessoire à des occupations moins arides. Il sait à l'avance qu'il va se condamner à une presque inévitable obscurité; mais l'étude des livres a un attrait particulier tellement entraînant pour certains esprits, tellement supérieur à toute autre considération, que l'on voit souvent des hommes d'un mérite incontesté s'y livrer exclusivement, après avoir abandonné une carrière dans laquelle ils eussent pu acquérir de la fortune, et, sans doute, une réputation distinguée. »

On sent dans ces lignes une sorte de revanche personnelle, de plaidoyer *pro domo*, où l'écrivain fait le procès aux mesquineries administratives dont il a souffert. L'histoire de la Bibliothèque se bornera désormais à ces luttes entre les conservateurs, qui demandent des améliorations pour l'établissement dont ils ont la direction, et les représentants de la commune qui refusent habituellement des secours, qu'on aime mieux réserver pour des résultats dont le côté matériel frappe mieux la vue. C'est ainsi que les Conseillers municipaux, qui trouvaient la ville trop pauvre en 1833 pour dépenser 600 francs à la copie du catalogue,

(1) *Annuaire normand de 1840*, p. 478.

l'estimaient assez riche en 1834 pour consacrer 34,515 francs à la réception du roi et de sa famille (1) !

Mais , depuis cette époque , des idées plus larges ont inspiré les décisions de nos Corps délibérants. Tout en tenant compte des intérêts plus positifs d'une cité, ils ont compris l'urgence de venir en aide aux établissements qui contribuent au progrès des lettres et de l'instruction publique. Telle a été la pensée du Conseil municipal actuel qui, malgré les importants travaux que la ville doit faire exécuter, n'a pas hésité à voter une subvention pour l'impression du catalogue que nous avons l'honneur d'offrir aujourd'hui au public.

II.

Nous avons achevé l'histoire proprement dite de la Bibliothèque de Caen. Il nous reste à en donner une description succincte, à parler de ses richesses bibliographiques, et principalement de sa remarquable collection de portraits.

Établie en 1809 dans la partie supérieure de l'ancienne église des Eudistes, la grande salle de la Bibliothèque a été prolongée en 1858, dans des bâtiments nouveaux, jusqu'à la rue St-Laurent.

Elle se compose aujourd'hui de trois vastes pièces, qui ont dans leur ensemble 81 mètres de longueur sur 9 de largeur. La salle primitive, la plus grande, a la forme d'une croix; ce qui lui donne un aspect à la fois original et gracieux. Des portraits sont suspendus à la rampe des galeries, qui règnent autour de la salle pour faciliter l'accès du haut des armoires. Ces toiles, remarquables souvent par leur ancienneté, quelquefois par leur valeur artistique, représentent des hommes

(1) Voir aux *Archives municipales* les procès-verbaux du 7 décembre 1833 et du 13 février 1834.

illustres de Caen et de la Normandie, ou des bienfaiteurs de la Bibliothèque. Nous en donnerons plus loin la nomenclature et la description.

Un magnifique vitrail, représentant M. de Bras, l'ancien historien de Caen, orne une grande fenêtre cintrée. Dans l'embrasure des fenêtres, on remarque des aquarelles et des dessins, qui ont un grand prix pour l'histoire locale. De çà, de là, quelques bustes en marbre ou en plâtre, dont l'un est dû au ciseau de Mélingue. Au milieu de la salle, dont elle occupe en longueur près de la moitié, se trouve une armoire terminée par des vitrines où sont exposées des raretés bibliographiques, manuscrits et imprimés, et quelques médailles commémoratives (1).

La deuxième salle n'a pas encore ses armoires définitives. La troisième, élégamment meublée, renferme les livres du docteur Rayer, donnés à la ville de Caen, en 1868, par M[me] d'Escayrac de Lauture, fille de l'illustre médecin (2).

La Bibliothèque qui, en 1809, contenait 25 ou 26,000 volumes, en possède aujourd'hui plus de 80,000. Cet accroissement provient des achats faits par la commune, des dons de l'État et des legs de plusieurs bienfaiteurs, parmi lesquels nous citerons, après M[me] d'Escayrac, qui doit figurer au

(1) Le médaillier, la fameuse coupe dite de Guillaume le Conquérant, et autres antiquités que possédait la Bibliothèque, ont été transportés au *Musée des Antiquaires*, peu de temps après son installation dans les anciens bureaux de la Préfecture.

(2) La Bibliothèque du docteur Rayer (10,000 volumes environ), se compose, en grande partie, de livres de médecine. Mais, à côté de ces traités spéciaux, on y trouve une riche collection d'ouvrages d'histoire naturelle, et un certain nombre de livres qui ont trait aux belles-lettres, à l'histoire, à la philosophie et aux beaux-arts. Nous avons dressé le catalogue de cet ensemble, qui forme à peu près le tiers de la Bibliothèque Rayer. La partie, qui concerne les beaux-arts, a même été publiée à la fin de notre *Catalogue des ouvrages relatifs aux beaux-arts qui se trouvent à la Bibliothèque municipale de Caen* (Caen, Le Blanc-Hardel, 1876; gr. in-8°).

premier rang, MM. Le Sauvage, Lair, Lefrançois, et dernièrement M. Baudement, auquel on doit une collection, sinon importante par le nombre, au moins précieuse par la valeur historique, de livres de la bibliothèque de Huet, ou de copies de manuscrits relatifs au fameux évêque d'Avranches.

Le chiffre des manuscrits monte aujourd'hui à 524 numéros. Parmi ceux qui méritent d'attirer l'attention, nous mentionnerons des missels, des bibles, des heures illustrées des XVe et XVIe siècles, entr'autres : *Breviarium Lexoviense*, du XVe siècle, sur vélin ; — *Horæ beatæ Virginis*, manuscrit du XVe siècle, sur vélin, enrichi de sept grandes miniatures.

Citons encore deux Coutumes de Normandie sur vélin, l'une du XIVe, l'autre du XVe siècle ; — *De loco Paradisi terrestris*, de Samuel Bochart ; — *le Recueil des chansons nouvelles du Vau-de-Vire*, longtemps attribuées à Olivier Basselin, tandis qu'elles sont, comme l'a victorieusement démontré M. Armand Gasté, l'œuvre d'un avocat de Vire, de la fin du XVIe siècle, nommé Jean Le Houx ; — *la Correspondance du P. André*, où l'on trouve, à côté de ses lettres, celles que lui adressaient Malebranche, Fontenelle, Daguesseau et autres personnages célèbres ; — deux volumes d'autographes ; de nombreux manuscrits relatifs à l'histoire de Normandie ; — plusieurs manuscrits en langue arabe, dont quelques-uns sont annotés par Galland, traducteur des *Mille et une Nuits ;* enfin, et surtout, l'importante collection des papiers du général Decaen, qui renferme une foule d'autographes d'hommes marquants de la Révolution et du premier Empire.

Les imprimés comptent un bon nombre d'éditions du XVe siècle et d'ouvrages sortis des presses des Alde et des Elzevir. Parmi les curiosités bibliographiques qu'on y rencontre, nous signalerons : un Léonard L'Arétin (*De bello adversus Gothos*), de 1470 ; — un Valère Maxime, de 1475 ; —

un Nyder *(Præceptorium divinæ legis)*, de 1474; — les *Heures* de Thielman Kerver, imprimées en 1503, sur vélin, avec vignettes et pages encadrées en noir; — le *Missale Carthusiense,* imprimé également par Kerver en 1541; — les *Heures de Rouan,* publiées par Simon Vostre en 1508, avec 27 grandes planches; — les *Heures de Nostre-Dame* et les *Chants royaulx* de Pierre Gringoire (ce dernier ouvrage imprimé en 1527); — l'*Oraison funèbre de Marguerite d'Autriche*, par Antoine Du Saix (1532), dont toutes les pages sont entourées d'une bordure gravée.

Parlons maintenant des reliures les plus remarquables.

On sait que le règne d'Henri II fut une des plus belles époques de la reliure. L'amour du roi pour Diane de Poitiers se manifesta jusque sur les livres de sa bibliothèque. Autour des armes de France sont semés des H et des D entrelacés, des croissants, des arcs, des carquois et d'autres emblèmes de la chasse. Quelques volumes même furent reliés aux armes de la favorite. Mais ceux-là sont extrêmement rares. La reliure d'un Saint-Chrysostôme, en 3 volumes, que possède la Bibliothèque de Caen, reproduit seulement les initiales et les symboles dont nous venons de parler. Dibdin, dans son *Voyage en France,* en donne la description suivante :

« Superbe exemplaire des *Commentaires de saint Chrysostôme, sur les Épitres de saint Paul*, imprimé par *Stephanus et fratres da Sabbio, Verona*, 1529, trois volumes in-folio. C'est assurément, et de beaucoup, la plus belle de toutes les éditions grecques que j'aie jamais vues, par les Sabbio. Il ne faut plus s'étonner si Colbert s'élançait avec tant d'avidité au-devant d'un pareil exemplaire. En effet, quoiqu'il soit *un peu rogné*, sa condition et sa couleur sont également enchanteresses. Et la reliure ! Colbert, ou son bibliothécaire Baluze, ont eu assez de bon sens et de bon goût pour n'y pas toucher. Les deux premiers volumes sont couverts en veau rougeâtre, l'écu de France au milieu, un croissant en argent mat au-dessous. Les arabesques, ou bordures qui forment l'encadrement, sont d'or. Les tranches sont dorées, gaufrées, de niveau avec le bord de la reliure. Sur le plat de la reliure, au centre, est un grand H surmonté d'une fleur de lis. Les bordures, aux deux extrémités, présentent le

chiffre ordinaire, formé d'un D et d'un H entrelacés, comme vous pouvez le voir dans un certain ouvrage intitulé : *Bibliographical Decameron.* Le troisième volume est couvert en cuir bleu foncé, avec les mêmes ornemens. Le titre, comme dans les deux premiers, est en capitales grecques. On y retrouve aussi l'H couronné et le monogramme ; la gaufrure des tranches supérieures et inférieures représente un H couronné. Le plat de la reliure est aussi plus chargé et plus riche que dans les deux premiers volumes. . . . . Le magnifique exemplaire que je viens de décrire fut donné à la Bibliothèque par P. Le Jeune. C'est un véritable trésor dans son espèce. »

Nous citerons ensuite un *Psalterium Hebreum, Grecum et Chaldeum*, de 1516. Cet in-folio, orné d'une très-belle reliure en chagrin du Levant, faisait partie de la bibliothèque du fameux bibliophile Jean Grollier. Dans les cartouches se voient d'un côté, en lettres d'or, le titre du livre, et au-dessous, ces mots : JOAN. GROLLIERI ET AMICORUM, et de l'autre côté cette devise : PORTIA MEA, DOMINE, SIT IN TERRA VIVENTIUM. Il n'y a pas de titre au dos du volume.

La *Cosmographie universelle* de Sébastien Munster, publiée à Basle en 1556, est ornée d'une très-belle reliure, dont Dibdin a donné aussi la description.

« Cet exemplaire, dit-il dans son *Voyage en France*, doit avoir été aussi splendide qu'il est encore curieux. Sur les deux côtés de la reliure on voit deux portraits de Henri II (Henricvs II. Galliarum rex invictissimus), et quatre d'Holopherne (Oloferna). Au centre est le croissant de Diane. Sur le dos du livre, entre les nervures, il y a cinq portraits de la duchesse ; ils sont dorés, et, comme tous les autres ornemens, usés par le frottement. Deux de ces portraits sont en regard de deux autres de Henri. On voit encore, sur le plat du livre, deux jolis médaillons représentant des personnages ailés, embouchant la trompette, et debout sur un char tiré par quatre chevaux. La date de ce médaillon paraît être 1553. L'exemplaire est cruellement rogné, l'impression assez mauvaise ; ce qui étonne le plus en lui, c'est qu'il ait été l'objet de tant de soins et d'ornemens *bibliopégistiques*. . . . . A tout prendre, eu égard au luxe qui le décore, c'est un livre très-précieux. »

Viennent ensuite les *Pseaumes de David* mis en rime

françoise, par Clément Marot (1630), avec une reliure en maroquin, ornée de fers d'une finesse et d'une composition exquises; — *Représentation des fêtes données par la ville de Strasbourg pour la convalescence du roi* (1745). Gr. in-fol. orné d'une reliure en chagrin du Levant, avec armes de Strasbourg aux quatre coins et les armes d'une maison royale au milieu des plats; — *Architectural parallels* d'Edmond Sharpe (1848). Deux gr. in-fol., avec une magnifique reliure en cuir de Russie, ornée de fers d'une perfection achevée.

Parmi les recueils de gravures, nous citerons une très-belle collection d'estampes et de portraits, dus au burin du fameux graveur Michel Lasne, né à Caen.

Nous terminons cet aperçu par la description, accompagnée de notes biographiques, des portraits à l'huile qui ornent la salle principale de la Bibliothèque.

PORTRAITS DIVERS.

(Peinture à l'huile.)

1. Un Prémontré. H. 0^m,80. — L. 0^m,65. — Toile. Non signé.

Le moine, vu de face, est assis et tient sous la main gauche une feuille de papier déployée, sur laquelle on aperçoit quelques portées de notes de musique.

A propos de ce portrait, M. de Chennevières, dans ses *Recherches sur quelques peintres provinciaux* (tome 3, page 267) écrit ce qui suit : « Peut-être serait-ce à Thomas Restout qu'il faudrait attribuer les deux portraits de Prémontrés qui sont conservés à Caen, l'un au Musée, l'autre à la Bibliothèque, et que, dans mes *Observations sur le Musée de Caen*, j'ai cru et croirais encore de préférence devoir être de son frère Eustache. »

Si l'observation de M. de Chennevières est fondée, le portrait, conservé

à la Bibliothèque de Caen, aurait été peint par le modèle lui-même, car l'envers de la toile porte l'inscription suivante : « Eustache Restout prémontré, peintre et architecte, qui a construit l'église de Mondaye. Portrait offert par P.-A. Lair. »

2. Bellenger (l'abbé Thomas). Ancien recteur de l'Université de Caen. Peint par Jacques Noury, né à Carpiquet, près Caen, en 1747. — H. 0^m,80. — L. 0^m,65. — Toile.

L'abbé Bellenger est représenté dans son costume de recteur, avec le mantelet d'hermine sur les épaules. Assis devant une table, il tient un in-folio de la main droite et, de la gauche, semble appuyer d'un geste une démonstration.

3. Mons (Daniel Le Sens de). Maire de Caen et secrétaire de l'Académie de cette ville, né à Caen en 1662, mort en 1741. — H. 0^m,80. — L. 0^m,65. — Toile. Non signé.

De Mons, vu de face, à mi-corps, est représenté couvert d'une armure. C'est probablement le costume qu'il portait lorsqu'il commanda, en 1703, le régiment d'infanterie que fournit la ville de Caen, pour s'opposer à une descente, projetée par les Anglais, sur les côtes de La Hague. Dans sa jeunesse il avait servi avec distinction sous Catinat en Italie. Il aimait les lettres et fut secrétaire de l'Académie de Caen, qui s'assemblait alors chez Segrais.

Au dos de la toile se trouve cette ancienne inscription : « M^{tre} Daniel Le Sens E^{er} Sieur de Mons, ætatis suæ 70. »

4. La Rue (l'abbé Gervais de). Archéologue et historien, né à Caen en 1751, mort à Cambes en 1835. Peint, d'après plusieurs gravures, par M. Georges Bouet, qui l'a offert à la Bibliothèque de Caen. — H. 0^m,92. — L. 0^m,73. — Toile.

5. Sarasin (Jean-François). Poète et conseiller ordin. du Roi en tous ses conseils, né à Hermanville-sur-Mer, près de Caen, en 1604, mort à Pézénas (Hérault) en 1654. — H. 0^m,65. — L. 0^m,54. — Toile. Non signé.

Le portrait de Sarasin a été gravé plusieurs fois au XVIIe siècle. Le portrait à l'huile de la Biblioth. de Caen a dû être peint par un des contemporains du poète. Il a été donné par M. Sarasin, un de ses descendants, juge au tribunal civil de Pont-l'Évêque.

6. Lefèvre (Tannegui). Célèbre commentateur d'auteurs grecs et latins, père de Mme Dacier, né à Caen en 1547, mort en 1622. — H. 0^{m},73. — L. 0^{m},59. — Toile. Non signé. Peinture ancienne.

7. Varignon (Pierre). Célèbre géomètre, né à Caen en 1654, mort à Paris en 1722. — H. 1^{m},14. — L. 0^{m},80. — Toile. Non signé.

Le professeur royal de mathématiques est assis devant une table, dans l'attitude d'un orateur qui fait une démonstration. Ce portrait a dû être peint par un des contemporains de Varignon.

8. Le Neuf de Montenay (Jean). Abbé régulier de Sainte-Geneviève, né à Caen en 1634, mort en 1704. — H. 0^{m},80. — L. 0^{m},65. — Toile.

Au dos de la toile se trouve cette ancienne inscription : « Peint par Pelfresne, rue St-Paul, devant la maison des Jésuites, 1693. »

9. Blouet de Camilly (François). Archevêque de Tours et abbé de St-Pierre-sur-Dives, né à Rouen en 1664, mort en 1723. Saint-Simon, dans ses *Mémoires,* le représente comme un homme de beaucoup d'adresse et d'esprit. — H. 0^{m},80. — L. 0^{m},65. — Toile. Non signé.

Le modèle, vu de face, à mi-corps, est représenté dans son costume d'évêque, avec une mozette bleue. Au dos de la toile se trouve cette ancienne inscription : « Per 12 ann. vicari. gener. Argentinensis. Deinde anno 1704 Episc. comes Tullensis et postea archiep. Turoniensis obiit ann. 1723, ætatis 60. »

10. MORET (Antoine de BOURBON, comte de). Fils naturel de Henri IV, abbé commendataire de l'abbaye de St-Étienne de Caen, né à Fontainebleau en 1607, tué, selon les uns, le 1er sept. 1632 au combat de Castelnaudari, ou, selon d'autres, mort le 24 déc. 1691 à l'ermitage de Gardelles, près le Coudray-Macouard (Anjou). — H. 1m,6. — L. 0m,88. — Toile. Non signé.

Le modèle est représenté en costume de Camaldule, les mains jointes. Les Bénédictins de l'abbaye de St-Étienne de Caen avaient fait faire un portrait de leur abbé commendataire, en se conformant à la tradition qui prétend que le comte de Moret, échappé au combat de Castelnaudari, est mort, soixante ans après, en odeur de sainteté dans l'ermitage de Gardelles, sous le nom de *frère Jean-Baptiste*. Ces mêmes religieux cependant, depuis 1632, célébraient tous les ans l'anniversaire de la mort de leur ancien abbé. Comment concilier ces deux faits qui semblent se contredire ? Y aurait-il là un nouveau mystère qui compliquerait un problème historique déjà bien confus ? Nous croirions volontiers que les moines avaient fait représenter leur abbé sous les vêtements d'un camaldule, mort en saint personnage, pour donner un certain relief à leur monastère.

Il serait curieux de rapprocher cette peinture d'un portrait qui figure, sous le n° 5915, dans l'*Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France, léguée en 1863, à la Bibliothèque nationale, par M. Michel Hennin*. Voici ce que dit de cette estampe M. Georges Duplessis, l'auteur de l'*Inventaire* : « Portrait de Frère Jean-Baptiste, solitaire inconnu, mort en Anjou, en 1691, en buste, de 3/4, dirigé à gauche dans une bordure ovale. *J. Thomassin, sculptor Regius.* » Le peintre, qui a exécuté le portrait de la Bibliothèque de Caen, avait-il connu cette estampe ? Ou bien, se serait-il aidé d'un portrait gravé qui représente le comte de Moret avec le pourpoint tailladé et la grande collerette des élégants du temps de Louis XIII, avec cette légende : *Auths Borbonnius comes Moretanus et abbas Sti Stephi Caentini filius nat. Henrici magni et Jacquelinæ Bueillanæ com. Moretanæ.*

11. HUET (Pierre-Daniel). Évêque d'Avranches, théologien, historien et poète latin, né à Caen en 1630, mort à Paris en 1721. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Toile. Non signé.

L'auteur des *Origines de la ville de Caen* est représenté dans son

costume d'évêque. Ce portrait a été copié par Naigeon, pour le musée de Versailles.

12. CAVELIER (Antoine). Imprimeur du Roi et de l'Université, né à Caen en 1658, mort dans la même ville en 1744. — H. 0m,74. — L. 0m,57. — Forme ovale. Toile. Non signé.

Antoine Cavelier contribua, par un don de 2,000 liv., à la formation de la nouvelle Bibliothèque de l'Université, qui fut ouverte en juin 1731.

13. DU FEUGRAY (Nic.-Louis Pépin). Ancien préfet, auteur de plusieurs opuscules relatifs à la Normandie et particulièrement à Caen ; né à Mortain en 1786, mort à Caen en 1855. — H. 1m. — L. 0m,80 — Toile. Peint par M. Guillard, conservateur du Musée de Caen.

14. JAMET (Pierre-François). Fondateur de la communauté du Bon-Sauveur de Caen, hospice destiné à recevoir les aliénés et les sourds-muets; auteur ou traducteur de plusieurs ouvrages, né à Fresnes (Orne) en 1762, mort à Caen en 1845. — H. 0m,92. — L. 0m,73. — Toile. Copie, d'après Henri Elouis, donnée par le neveu de l'abbé Jamet le 22 juin 1850.

15. CROISILLES (Jean-Claude de). Seigneur de Bretheville et président du Présidial de Caen, né en 1654, mort en 1735. — H. 0m,74. -- L. 0m,57. — Toile. Non signé.

Après la mort de Segrais, son beau-frère, M. de Croisilles offrit sa maison aux membres de l'Académie de Caen, pour y tenir leurs séances. Il joignit ses instances à celles de l'intendant Foucault pour obtenir les lettres patentes qui devaient consacrer, par une sanction royale, les règlements de la nouvelle Société littéraire.

16. MACÉ (Gilles). — Avocat et mathématicien, né à Caen

en 1586, mort à Paris en 1637. — H. 0m,64 — L. 0m,58. — Bois. Non signé. On lit sur la toile cette inscription : « 1617 ; *ætatis* 37. »

On a de Macé quelques poésies et un ouvrage intitulé : *De la comète de 1618.*

17. Couture (Jean-Baptiste). — Recteur de l'Université de Paris et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, né à St-Aubin-sur-Mer (Calvados) en 1651, mort en 1728. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Toile. Non signé.

18. Mancel (Georges). Archéologue et bibliographe, conservateur de la Bibliothèque de Caen, né dans cette ville en 1812, mort en 1862. — H. 0m,92. — L. 0m,73. — Toile. Peint par Edm. Legrain, de Vire.

19. Porée (Charles). Célèbre Jésuite, né à Vendes, près Caen, en 1675, mort à Paris en 1741. — H. 0m,75. — L. 0m,60. Toile. Forme ovale. Peint par J.-P.-Henri Élouis, conservateur du Musée de Caen. Donné par P.-A. Lair, petit-neveu du P. Porée.

Le P. Porée, qui professa les humanités pendant trente-trois ans, eut Voltaire pour élève. Il a laissé 25 *Harangues latines*, 6 *Tragédies latines* et 4 *Comédies* en prose latine très-estimées.

20. Moysant (François). Premier conservateur de la Bibliothèque de Caen, né en 1735 à Audrieu, près Caen, mort dans cette ville en 1813. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Toile. Peint en 1808 par Noury.

21. Fleury (André-Hercule, cardinal de). Né à Lodève en 1653, mort en 1743. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Toile. Non signé.

Au dos de la toile on lit : « Son Exc. de Fleury ; 27 julii 1731. »
C'est en effet à cette date que fut ouverte la nouvelle Bibliothèque de l'Université de Caen, grâce à la protection et aux libéralités du célèbre Ministre, dont le portrait fut placé dans la Bibliothèque qu'il avait enrichie.

22. HALLEY (Antoine). Principal du collége du Bois à Caen, grammairien et poète latin, né à Bazenville en 1583, mort à Caen en 1676. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Toile. Non signé. Peinture ancienne. On lit sur la toile cette inscription : « 1665. *Ætat.* 61. »

23. PYRON (Guillaume). Professeur de langue grecque, plusieurs fois recteur de l'Université de Caen ; auteur d'un commentaire de Claudien et d'un grand nombre d'opuscules en vers, né à Hambie (Manche) en 1637, et mort à Caen en 1684. — H. 0m,74. — L. 0m,60. — Toile. Non signé. Peinture ancienne.

Dans le *Segraisiana* (p. 16), Segrais dit qu'il plaça ce portrait dans son académie.

24. VAUQUELIN, seigneur des Yveteaux (Nicolas). Poète français et précepteur de Louis XIII, né à La Fresnaye-au-Sauvage (arrondissement de Falaise) en 1567, mort en 1649. — H. 0m,55. — L. 0m,43. — Toile. Non signé. Peinture ancienne.

25. MALHERBE (François de). Poète français, né à Caen en 1555, mort à Paris en 1628. — H. 0m,60. — L. 0m,57. — Toile. Non signé.

Ce portrait, qui est de l'époque, a servi de modèle à Dantan aîné pour la statue de Malherbe, érigée, en 1847, dans la cour de l'Université de Caen.

26. ROUELLE (Guillaume-François). Célèbre chimiste, né en

1703 à Mathieu, près Caen, mort en 1770. — H. 0m,93. — L. 0m,74. — Toile. Non signé. Sur le livre ouvert, que Rouelle tient à la main, le peintre a tracé ces mots : *Physica subterranea.*

27. Fauchet (l'abbé Claude). Homme politique français, né à Dornes (Nièvre) en 1744, décapité à Paris le 31 oct. 1793. — H. 0m,60. — L. 0m,49. — Toile. Forme ovale. Signé : Bonneville, 1791.

Le fameux abbé Fauchet, l'un des combattants qui prirent la Bastille, journaliste, prédicateur et tribun d'une éloquence fougueuse, avait été nommé évêque constitutionnel du Calvados le 1er mai 1791 ; il fut envoyé à l'Assemblée législative par le même département. Le portrait, qui est conservé à la Bibliothèque de Caen, le représente avec la croix pastorale, ornée d'un ruban tricolore. Ce portrait, peint par F. Bonneville, et gravé par Girardet, avait été offert au Club des Jacobins, comme le prouve l'extrait suivant du procès-verbal de leurs séances (22 nov. 1792) : « Un membre du comité de correspondance fait hommage à la Société du portrait de M. Fauchet, peint par M. Bonneville, parent d'un membre de la Société ; il demande l'insertion de cette offre au procès-verbal, et que le portrait soit suspendu dans la salle de la Société. Cette seconde partie de sa motion excite les plus grands murmures, et elle allait être rejetée, lorsque le motionnaire l'a retirée ; il a été couvert d'applaudissements. »

28. Girard (Pierre-Simon). Ingénieur, né à Caen en 1765, mort à Paris en 1835.— H. 0m,83. — L. 0m,78. — Toile. Peint par Mme Desnos d'après l'orignal de Hersent.

Girard était membre de la Commission d'Égypte et de l'Académie des Sciences. Il a dirigé les travaux du canal de l'Ourcq et laissé de nombreux et importants ouvrages.

29. Bertrand (François-Gabriel). Doyen de la Faculté des Lettres, Maire de Caen, Député au Corps législatif de 1863 à 1869, né à Valognes en 1797, mort à Caen en 1875. — H. 1m,18 — L. 0m,89. — Toile. Peint par M. Lechevalier.

Nommé maire de Caen le 19 août 1848, M. Bertrand transforma par d'immenses travaux la ville, dont il fut pendant vingt-deux ans le principal administrateur. Sa conduite courageuse, lors des événements qui suivirent le coup d'État du 2 décembre, mérite d'être signalée. Avec une loyauté et une énergie bien rares aux époques de troubles civils, il repoussa avec indignation les listes de proscription qu'on lui présentait et réussit à préserver sa ville de criminelles représailles.

30. — Bras (Charles de Bourgueville, sieur de). Premier historien de Caen, né en cette ville le 6 mars 1504, mort en 1593. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Toile. Peint par M. Edmond Legrain, né à Vire en 1820.

Ce portrait a été composé d'après la gravure sur bois qui se trouve en tête de l'ouvrage du vieux chroniqueur normand, intitulé : « *Recherches et antiquitez de la province de Neustrie* (édit. de 1588).

31. Roulland (F.-G. Victor). Docteur et professeur à l'École préparatoire de médecine de Caen, maire de la même ville de 1870 à 1875, né à St-Vaast-la-Hougue (Manche) en 1817, mort en 1875. — H. 1m. — L. 0m,80. — Toile. Peint par M. Guillard, conservateur du Musée de Caen.

32. Crevel (Jacques). Professeur de droit à l'Université de Caen, dont il fut recteur en 1721 ; né à Ifs, près Caen, en 1692, mort en 1764. Il est représenté en habit de recteur de l'Université de Caen. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Toile. Peint par Robert Tournières né à Ifs, près Caen, en 1676, mort en 1752.

33. Le Sauvage (Edme). Professeur à l'École de médecine et chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Caen, auteur d'un grand nombre de mémoires et de dissertations scientifiques; né à Caen en 1778, mort dans la même ville en 1852. — H. 0m,85. — L. 0m,65. — Toile. Peint par Ledoux, 1842.

34. Callard de la Ducquerie (Jean-Baptiste). Médecin et botaniste, doyen de la Faculté de médecine de Caen, né en cette ville en 1630, mort en 1718. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Toile. Non signé.

35. Chênedollé (Charles-Julien Lioult de). Poète, né à Vire en 1769, mort en 1833. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Toile. Peint par Charles-Joseph Guernier, d'après le portrait exécuté par J.-J. Guernier, son père.

L'auteur du *Génie de l'homme,* vu de face, à mi-corps, tient un rouleau de papier dans une main et lève les yeux au ciel avec un air inspiré. C'est un portrait *poseur,* comme on en faisait au temps du romantisme. Derrière le poète on aperçoit une vue des Alpes, dont on trouve une description dans le poème du *Génie de l'homme.*

36. Than (Robert de). Professeur de philosophie et recteur de l'Université de Caen, mort curé de Cheux en 1764. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Toile. Non signé.

Ce fut Robert de Than qui obtint des lettres patentes de réunion des revenus du Collége du Cloutier à ceux de l'Université, pour le rétablissement de la Bibliothèque de l'Université, ouverte au mois de juin 1731.

37. Blouet de Camilly (Pierre). Premier vice-amiral de France, né au hameau de Camilly, près Caen, en 1660, mort à Paris en 1753. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Toile. Non signé. Ancienne peinture.

Grand-croix de St-Louis et grand bailli de St-Jean de Jérusalem, Blouet de Camilly fut, en 1714, ambassadeur de l'Ordre de Malte au congrès de Bade, et, en 1726, à celui de Cambrai, puis ambassadeur du roi à la cour de Danemark; son goût pour les sciences et pour les lettres lui avait mérité l'estime de plusieurs hommes célèbres, avec lesquels il entretenait une correspondance suivie.

38. Gonfrey (Michel). Professeur de droit à l'Université

de Caen, dont il fut nommé recteur à l'âge de 30 ans; né à St-Lô vers 1633, mort en 1696. — H. 0^m,80. — L. 0^m,65. — Toile. Non signé. Ancienne peinture. Sur la toile on lit cette inscription : « Ætatis 30. »

Gonfrey cultiva les belles-lettres avec succès et fut souvent couronné au Palinod de Caen et de Rouen. Il fut un des acteurs qui figurent dans la *Mandarinade*, et il collabora à cet ouvrage facétieux dont le héros, l'abbé de Saint-Martin, était son parent. On l'a représenté en robe de professeur.

39. Buquet (Pierre). Curé de St-Sauveur de Caen, premier bibliothécaire de l'Université en 1731; mort en 1758. — H. 0^m,80. — L. 0^m,65. — Toile. Peint en 1741 par Bazirai. Sur le dos du livre que Pierre Buquet tient sous la main gauche, on lit : « Biblio. Cadom. »

40. Hébert (J.-B.-T. Gabriel). Dr en médecine, second conservateur de la Bibliothèque de Caen dont il a dressé un catalogue en 6 volumes in-f°; né à Caen en 1769, mort en 1839. — H. 0^m,80. — L. 0^m,65. — Toile. Peint par M. Guillard, conservateur du musée de Caen, après la mort de M. Hébert.

41. Segrais (Jean Regnault de). Poète, membre de l'Académie française, né à Caen en 1624, mort en 1701. - H. 0^m,75. — L. 0^m,60. — Toile. Forme ovale. Non signé. Ancienne peinture.

42. Caumont (Arcisse de). Célèbre archéologue, né à Bayeux en 1801, mort à Caen en 1873. — H. 1^m,15. — L. 0^m,90. — Toile. Peint, après la mort de M. de Caumont, par M. Hellouin.

43. Malfillatre (J.-Ch.-Louis). Poète, né à Caen en 1732,

mort à Paris en 1767. — H. $0^m,92$. — L. $0^m,72$. — Toile. Peint par E. Julien, 1851.

44. Vaultier (Frédéric-Étienne). Professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Caen, auteur de plusieurs ouvrages, la plupart relatifs à la Normandie ; né à Barbery (Calvados) en 1772, mort à Caen en 1843. — H. $0^m,72$. — L. $0^m,60$. — Toile. Non signé.

45. Postel (Nicolas). Médecin et professeur à l'Université de Caen, mort en 1686 dans cette ville où il était né. — H. $0^m,75$. — L. $0^m,60$. — Toile. Non signé. Ancienne peinture.

46. Moisant de Brieux (Jacques). Poète latin et français, fondateur de l'Académie de Caen, né à Caen en 1614, mort en 1674. — H. $0^m,65$. — L. $0^m,50$. — Toile. Non signé. Ancienne peinture.

47. Daléchamps (Jacques). Botaniste, médecin et savant helléniste, né à Caen en 1513, mort à Lyon en 1588. — H. $0^m,80$. — L. $0^m,65$. — Toile. Peint par E. Julien, artiste qui a séjourné longtemps à Caen.

Ce portrait a été *composé* d'après la gravure sur bois qui se trouve en tête de la traduction latine d'Athénée de Daléchamps, imprimée à Lyon en 1612.

48. Cally (Pierre). Professeur et recteur de l'ancienne Université de Caen, né près d'Argentan en 1655, mort à Caen en 1709. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont l'un (*Durand commenté...*) fut condamné par mandement de l'évêque de Bayeux. — H. $0^m,75$. — L. $0^m,60$. — Toile. Forme ovale. Sur la toile on lit cette inscription : « Ætatis 64. » Non signé. Ancienne peinture.

49. Bochart (Samuel). Ministre protestant et savant orientaliste, né à Rouen en 1599, mort à Caen le 16 mai 1667. [Voir, pour plus de détails, les nos 231 et suiv. de notre catalogue.] — H. 0m,90. — L. 0m,72. — Toile. Non signé. Ancienne peinture. Ce portrait a été lithographié par D. Levavasseur.

50. Eudes (le R. P. Jean). Fondateur de la congrégation des Eudistes, né au hameau de Mézeray, commune de Ry (arrondissement d'Argentan), le 14 novembre 1601, mort à Caen le 19 août 1680. Le père Eudes était le frère aîné de l'historien Mézeray ; il a composé plusieurs ouvrages. — H. 0m,80. — L. 0m,60. — Toile. Peint par Le Blond et gravé par Drevet. Il a été souvent reproduit. Sur le cœur enflammé que le P. Eudes tient de la main droite on lit cette inscription : « Cor Jesu et Marie, fornax amoris. »

51. Bertaut (Jean). Poète célèbre, né à Caen en 1552, mort à Séez en 1611. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Toile. Non signé. Ancienne peinture.

Bertaut fut successivement secrétaire et lecteur de Henri III, conseiller au Parlement de Grenoble, abbé d'Aunay, évêque de Séez et premier aumônier de la reine Marie de Médicis. *Les œuvres poétiques de Bertaut* ont été imprimées à Paris, pour la première fois, en 1611.

Ce portrait est bien certainement celui de Bertaut et non celui de saint François de Sales, quoi qu'en dise Dibdin dans son Voyage en France. Il a été gravé par Devrits.

52. Luynes (Paul d'Albert de). Cardinal français, né à Versailles en 1703, mort à Paris en 1788. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Toile. Non signé. Ancienne peinture.

Nommé évêque de Bayeux en 1729, Paul de Luynes protégea l'Université de Caen. En 1743, il fut élu membre de l'Académie française et, en 1755, il devint membre honoraire de l'Académie des sciences.

53. La Londe (François-Richard de). Hydrographe distingué, né à Caen en 1685, mort en 1765. Outre ses plans inédits, ou publiés, il a laissé des notices historiques, des dissertations philosophiques et même des poésies.—H. 1m,15. — L. 0m,90. — Toile. Peint par Le Nourichel.

54. Cahaignes (Jacques de). Docteur et professeur de médecine, recteur de l'Université de Caen; né dans cette ville en 1548, mort en 1612. On lui doit plusieurs ouvrages dont le plus connu est intitulé : *Elogiorum civium Cadomensium centuria prima.* — H. 0m,70. — L. 0m,55. — Toile. Ancienne peinture. Au dos de la toile on lit cette inscription : « Restauré en 1832 par les soins de P. F. A. Cahagne, parent; M. Monin peintre.

55. Decaen (Charles-Mathieu-Isidore). Général de division, né à Caen en 1769, mort en 1832. [Voir, pages 118 et suiv. de notre catalogue, une biographie du général Decaen.] — H. 1m,15. — L. 0m,88. Toile. Peint par A. Vafflard, 1827.

56. Le Sueur de Colleville (Guillaume). Arrière petit-fils de Samuel Bochart, qui donna en 1732, à l'Université de Caen, tous les livres et manuscrits provenant de la bibliothèque de son illustre parent. [Pour plus de détails, voir la *Notice historique* qui précède notre Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Caen.] — H. 0m,70. — L. 0m,60. — Toile. Non signé.

57. Fallue (Léon). Archéologue, né en 1795, mort en 1868, auteur de nombreuses notices. — H. 1m. — L. 0m,80. — Toile. Peint par Demoussy, 1869.

58. Le Maitre de Savigny (Jacques). Principal du collége du Bois, à Caen; né dans le Cotentin en 1550, mort en 1645.

Il rétablit le *Palinod* de Caen. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Sur la toile, au-dessous des armes de Le Maître de Savigny, on lit cette inscription : « Ætatis 72 », avec cette date : « 1623 ».

59. LASNE (Michel). Dessinateur et graveur ordinaire du Roi ; né à Caen en 1596, mort à Paris, dans son logement des galeries du Louvre, en 1667, suivant la plupart des biographes, en 1670, suivant M. de Chennevières. — H. 1m. — L. 0m,78. — Toile. Peint par Edmond Legrain, de Vire.

Cet artiste célèbre à gravé plus de 600 pièces, au nombre desquelles se trouvent plusieurs reproductions de tableaux de Raphaël, de Paul Véronèse, d'Annibal Carrache, de Titien, de Rubens, etc. Il est aussi l'auteur de compositions originales. Il a fait les portraits d'un grand nombre d'hommes illustres, des thèses ingénieusement composées, des frontispices et des illustrations de livres.

60. MALHERBE (François). Poète célèbre né à Caen en 1555, mort à Paris en 1628. — H. 2m,12. — L. 1m,42. — Toile. Portrait en pied peint par Robert Lefèvre.

61. DUMONT D'URVILLE. Célèbre navigateur, né à Condé-sur-Noireau le 23 mai 1790, mort victime de la catastrophe du chemin de fer de Versailles le 8 mai 1842. — H. 2m,60. — L. 1m,57. — Toile. Portrait en pied peint par J. Cartellier, 1844.

AVERTISSEMENT.

Voici un passage de la lettre que nous adressions à M. le Maire de Caen pour le prier d'appuyer, auprès du Conseil municipal, une demande de subvention, destinée à payer une partie des frais d'impression de l'ouvrage, que nous offrons aujourd'hui aux lettrés :

« J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur un projet, qui ne peut être indifférent à l'administration municipale, puisqu'il s'agit de la riche collection de livres et de manuscrits que possède la Bibliothèque de Caen. Jusqu'ici les trésors qu'elle renferme n'ont été connus que de quelques initiés; car l'ancien catalogue, qui en contient la nomenclature, n'a pas encore été imprimé. Il ne saurait l'être d'ailleurs, puisqu'il ne constitue, à vrai dire, qu'une sorte de registre d'entrée constatant seulement la présence des livres, mais n'en présentant pas la liste au travailleur sous une forme claire et raisonnée, qui abrége et guide sûrement les recherches. Un exemple vous donnera une idée de son insuffisance. La Bibliothèque de Caen possède peut-être quinze mille imprimés relatifs à la Normandie. Eh bien! l'ancien catalogue se contente d'entasser au hasard sous la division : *Normandie*, cet amas de matériaux, qui demanderaient à être classés avec de nombreuses subdivisions. Mieux vaudrait un simple catalogue alphabétique par noms d'au-

teurs, qu'un catalogue, dit méthodique, qui emploie une méthode si facile pour son rédacteur et si décourageante pour le chercheur.

« Devant cet état de choses déplorable, j'ai résolu de recommencer cet ancien catalogue et d'en dresser un nouveau. Grâce au concours que m'a prêté une des Sociétés savantes de Caen, il m'a été possible de publier un fragment de mon travail, relatif aux beaux-arts, et de faire ainsi hommage à la ville d'un premier catalogue imprimé.

« C'est cette œuvre déjà commencée que je serais heureux de poursuivre, avec le concours de la municipalité. Il s'agirait aujourd'hui de la publication du catalogue des manuscrits, que j'achève en ce moment. Inutile d'insister sur la nécessité et l'importance de cette publication ; si les travailleurs ont intérêt à connaître les imprimés que possède une bibliothèque, quel prix n'attacheraient-ils pas à la connaissance de sources historiques, complètement inédites ? Beaucoup de nos manuscrits sont relatifs à la Normandie, et plusieurs même concernent la ville de Caen. Rouen a déjà publié un catalogue de ses manuscrits ; Caen sera-t-il seul à se désintéresser de sa propre histoire ? Se montrera-t-il moins généreux que Rouen, son antique rivale, et refusera-t-il plus longtemps aux écrivains, qui s'occupent de la Normandie, la connaissance de documents inédits (1) ? »

A ces considérations générales, il faut ajouter les raisons tirées de l'insuffisance de l'ancien catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de

(1) Extrait du procès-verbal de la séance (11 novembre 1879) du Conseil municipal de Caen : « M. le Maire donne connaissance d'une lettre de M. Gaston Lavalley, bibliothécaire-adjoint de la ville, dans laquelle il annonce qu'il s'occupe de la publication du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque dont beaucoup sont relatifs à la Normandie et plusieurs même concernent spécialement la ville de Caen. Pour atteindre ce résultat si désirable dans l'intérêt de la Bibliothèque, sans grever outre mesure le budget de la ville, il fait savoir qu'il a ouvert une liste de souscriptions à 10 fr. l'exemplaire et il demande au conseil de lui accorder une subvention de 500 fr. avec cette condition que lui-même se chargerait dans ce cas de tirer tout le parti possible des souscriptions et donnerait à la Bibliothèque une trentaine d'exemplaires de ce catalogue.

« Le conseil accepte la proposition de M. Lavalley, et ouvre à cet effet à M. le Maire un crédit de 500 fr. sur les fonds libres de l'exercice courant. »

Caen. Et tout d'abord, pour n'examiner que le côté matériel de la question, l'ancien catalogue ne compte que 159 numéros in-folio, 187 in-4° et 64 in-8°, tandis que le nôtre contient 188 numéros in-folio, 237 in-4° et 97 in-8°. Cet accroissement notable provient des manuscrits nouvellement entrés depuis l'année 1870, et des manuscrits anciens que l'on a dû négliger ou regarder comme indignes de figurer sur un catalogue.

Parlons d'abord de ces dédaignés, qui se composent, en grande partie, de copies faites par M. Méritte-Longchamp. Certes, tout n'était pas à garder parmi ces nombreux manuscrits qui ne sont la plupart que des copies d'imprimés, auxquels on ne saurait même accorder souvent le mérite de la rareté. Mais il y avait un choix scrupuleux à faire et qui n'a pas été fait. Pour ne citer que deux exemples, nous avons réintégré, sous le n° 124 de notre catalogue, d'importants extraits du Matrologe de la ville de Caen, et, sous le n° 284, de nombreuses pièces de vers, inédites ou non publiées en volume, d'un poète né à Caen en 1795, et qui eut son heure de popularité, Ambroise Bétourné.

Quant aux autres manuscrits délaissés, parmi lesquels on trouve principalement des cahiers d'élèves de l'ancienne Université de Caen, nous les avons tous introduits dans notre nouveau catalogue; car s'il est un choix à faire parmi les manuscrits qui se trouvent dans une bibliothèque, nous estimons qu'il ne doit pas être fait par le bibliothécaire, quelque goût qu'on lui suppose ou qu'il se croie, mais bien par le public, le seul et véritable juge de ce qui peut lui être utile.

Les manuscrits nouvellement entrés depuis 1870, qui se font remarquer par leur nombre et par leur importance, ont été légués à la ville de Caen par de généreux donateurs. Nous citerons seulement ici les manuscrits de Huet, ou relatifs à Huet, donnés par M. Baudement, et les papiers du général Decaen, légués par le fils du capitaine qui s'illustra principalement par sa longue et patriotique défense de l'Ile-de-France. Cette dernière collection renferme une nombreuse et précieuse correspondance. Après l'avoir classée dans un ordre méthodique, nous l'avons fait relier, tant pour la mettre à l'abri de toute destruction, que pour faciliter les

recherches des travailleurs. Elle forme aujourd'hui un ensemble de 148 volumes in-folio.

L'abondance de ces pièces inédites démontrait déjà suffisamment la nécessité de dresser un catalogue, pour mettre le public au courant des nouveaux documents dont la Bibliothèque de Caen venait de s'enrichir. Mais, à côté des manuscrits récemment entrés, qu'il s'agissait de signaler, les anciens ne semblaient pas moins exiger, pour être présentés au public, la rédaction d'un nouveau catalogue.

En effet, l'ancien catalogue s'est contenté de ranger les manuscrits par formats, au lieu de les classer dans un ordre méthodique.

Une bonne table des matières aurait pu remédier en partie à ce grave inconvénient. Mais on n'en a point fait. Ce n'est pas tout. La plupart des manuscrits ne sont ni décrits, ni analysés. On se contente d'en transcrire le titre, sans le faire suivre de la moindre remarque. Ainsi, l'auteur de l'ancien catalogue se bornera par exemple à écrire, à propos des manuscrits laissés par le chimiste Jean Hellot : « Manuscrits de M. Hellot, « de l'Académie des Sciences de Paris, mort en 1766; 9 volumes in-4°, » tandis que, sous le n° 425 de notre catalogue, nous avons consacré deux pages de petit texte à la description, à l'historique et à l'analyse de cette importante collection. Faut-il conclure de ce que nous venons de dire que l'ancien catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Caen soit un travail sans valeur, indigne de fixer l'attention d'un bibliographe ? Ce serait souverainement injuste. Toute la partie relative aux anciens manuscrits sur parchemin ou vélin : bibles, bréviaires, heures, etc., a été faite avec beaucoup de soin, en un mot avec une véritable science bibliographique. Sur ce point, M. Hébert, l'auteur de ce premier catalogue, mérite d'autant plus d'éloges qu'il sut trouver, au milieu d'occupations multiples, le temps de décrire ces précieux manuscrits. C'est lui en effet qui supporta tout le poids de l'organisation de la nouvelle bibliothèque ouverte au public en 1809. Et l'on se demande comment cet intrépide travailleur, qui eut à classer et à ranger sur leurs tablettes environ trente mille volumes, on se demande comment le même homme

parvint, malgré cela, à écrire les cinq in-folio du catalogue des imprimés et le volume du catalogue des manuscrits.

Devant l'achèvement d'un tel ouvrage on ne s'étonne plus des défauts qu'on peut y rencontrer, mais on est plutôt surpris de ne pas y en trouver davantage. Et nous nous empressons d'autant plus de rendre hommage au mérite de M. Hébert, que nous avons fait de nombreux emprunts à son ancien catalogue des manuscrits (1). Pour tout ce qui concerne les difficultés paléographiques, il nous a été un guide sûr et précieux.

Le catalogue que nous offrons aujourd'hui au public lettré est divisé en deux parties. Dans la seconde partie, consacrée aux manuscrits étrangers à la Normandie, nous avons suivi, pour notre classement, les divisions généralement adoptées ; mais, pour la première partie, dont les manuscrits concernent la Normandie, nous avons imaginé des divisions destinées à faciliter les recherches des travailleurs, qui s'occupent de l'histoire de cette ancienne province. De nombreux *rappels*, introduits dans cette première partie, leur mettront sous les yeux les documents normands, qui peuvent se trouver disséminés dans les manuscrits dont l'ensemble est étranger à la Normandie.

(1) Les passages empruntés à l'ancien catalogue sont renfermés entre ces deux signes : < >.

PREMIÈRE PARTIE

MANUSCRITS

RELATIFS A LA

NORMANDIE

AVIS.

1° Les titres des manuscrits sont reproduits fidèlement, avec leurs fautes de style ou d'orthographe. — Quand le titre est trop long, on l'abrége, en ayant soin d'indiquer par des points les passages supprimés.

2° Le numéro qui précède chaque titre est celui de notre catalogue; celui qui le suit, entre deux crochets, est le numéro, in-folio, in-4° ou in-8°, de l'ancien catalogue. — Nous avons continué, pour les manuscrits entrés nouvellement, cet ancien système de classement par formats.

3° Les titres précédés d'un astérisque (*) sont des *rappels* et ne comptent pas comme numéros.

4° Les phrases ou membres de phrases renfermés entre deux crochets, que nous figurons ici [ ], sont toujours des remarques ou des additions faites par l'auteur du catalogue.

5° Lorsque plusieurs ouvrages du même auteur se suivent, on les fait précéder de deux — sans répéter le nom de l'auteur.

6° Les passages renfermés entre ces deux signes < > sont empruntés textuellement à l'ancien catalogue des manuscrits.

7° Les titres sont imprimés en corps 9, les remarques de l'auteur du catalogue en 7. Quelques notices biographiques, lorsqu'elles ont une certaine importance, comme celle du général Decaen (p. 118 et suiv.), sont imprimées en 9.

MANUSCRITS

RELATIFS A LA

NORMANDIE

CHAPITRE PREMIER.

MANUSCRITS CONCERNANT TOUTE LA NORMANDIE OU PLUSIEURS DIVISIONS DE CETTE ANCIENNE PROVINCE.

SECTION I.

GÉOGRAPHIE. — TOPOGRAPHIE. — STATISTIQUE.

* — Boisard. Capitaineries de la Normandie. — [In-f. 182.]

3 cartes, par Boisard, dessinateur du duc d'Harcourt. — Voy. n° 89.

1. — La Londe (François-Richard de). Cartes et plans relatifs à la canalisation de l'Orne, depuis Argentan jusqu'à la mer. — Plans divers. — [In-f. 176.]

Gr. in-f.; pap.; demi-rel. — Nous avons classé et fait relier ces plans dans l'ordre suivant : — 1° Vingt feuilles coloriées représentant tous les accidents de l'Orne, les diverses localités qu'elle arrose, les bois qui

avoisinent ses rives, et indiquant les divers changements qu'il conviendrait de faire subir à son cours.— 2° Dix-huit dessins de niveaux d'eau, de passe-lits et d'écluses à établir sur l'Orne pour la canaliser.— 3° « Plan du mauvais état actuel de l'embouchure de la rivière de Caen. Ensemble le canal proposé pour lui en ouvrir une nouvelle. » — 4° « Plan extrait du grand plan qu'on attribue à Vauban, sur lequel on voit toute la série des rochers jusqu'à l'extrémité des Essarts de Langrune. » — 5° Embouchure de la Seulle, de l'Orne et de la Dive. Cette carte de M. de La Londe a trait à ses projets de canalisation de l'Orne. — 6° « Carte figurative des rivières et des canaux projetés pour la navigation intérieure de Bretagne. » Cette carte gravée se rattache encore aux projets de M. de La Londe, qui voulait établir un système de navigation de Caen à la Loire, par la Mayenne et la Sarthe. On a joint à cette pièce la *Carte itinéraire de la généralité de Caen,* gravée par Varin, en 1786. — 7° « Carte de la Fosse de Colleville et plan d'un port tel qu'il seroit si l'on y en vouloit faire. » 2 pièces. — 8° « Ancien projet de M. Vauban pour construire un fort et un port dans l'anse de Colleville. Ensemble, le projet pour creuser un nouveau canal à la rivière de Caen à travers la dune et garenne d'Oistreham. »

Dans un *Mémoire*, publié à Caen en 1821 par M. Lange, on lit : « En 1748, une association respectable, à la tête de laquelle était un membre de l'Académie des belles-lettres de Caen, M. de La Londe, qui nous a laissé plus d'un monument de son savoir et de ses talents, fit faire à ses frais une nouvelle vérification du cours de la rivière par l'ingénieur-géographe Bourroul. Le plan, déposé à la bibliothèque de la ville par M. Delalande, petit-fils de l'académicien, est sur une grande échelle et consiste en 20 feuilles, dont les 18 premières donnent dans le plus grand détail le développement des 56,420 toises que l'on compte du pont d'Argentan à la chaussée de Montaigu. Les deux autres feuilles sont pour la partie située au-dessus de Caen. » — Nous ajouterons, pour compléter ce renseignement, que M. de La Londe prit une part active à la confection de ces plans. Quant aux projets relatifs à un canal entre Caen et la mer, et à l'établissement d'un port à Colleville, il paraît les avoir conçus et exécutés sans collaborateur. En voulant établir un port fortifié dans la fosse de Colleville, il ne faisait d'ailleurs que reprendre une idée émise par Vauban et proposée à Louis XIV par Colbert. La rade de Cherbourg devait obtenir plus tard la préférence. — M. François-Richard de La Londe, né à Caen, le 1er novembre 1685, et mort dans la même ville le 18 septembre 1765, ne s'est pas seulement fait remarquer par ses travaux hydrographiques. Il a laissé, outre ses plans inédits ou publiés, des notices historiques, des dissertations philosophiques, et même des poésies. Pour honorer la mémoire d'un homme qui avait montré un rare

patriotisme, la ville de Caen, par une délibération du conseil municipal, du 2 mars 1850, donna le nom de M. de La Londe à l'un des quais du nouveau bassin. Voir, pour plus de détails, la *Notice biographique* publiée à Caen, en 1850, par M. Latrouette, et *Caen démoli, recueil de notices...*, par Gaston Lavalley (pages 54 et suiv.).

2. — État du nivellement qui a été fait au mois d'octobre mil sept cent quarante-huit, pour connaître les pentes, chutes et profondeurs d'eau dans l'état présent le long du cours de la rivière d'Orne... Le tout se rapportant au projet qui est tracé sur les plans, profils et développements du cours de cette rivière, lesquels ont été levés dans les mois de novembre et décembre de cette année 1748. — [In-f. 175.]

In-f.; 19 ff.; pap.; cartonn. — Ce ms. de M. de La Londe, qui sert à expliquer les plans précédents, est suivi d'un « État estimatif des ou-« vrages que l'on projette de faire pour rendre la rivière d'Orne navigable « depuis Argentan jusqu'au-dessous du moulin de Cossesseville, près « celuy à papier, de même que de celles que l'on projette de faire au-« dessous de la ville de Caen... »

3. — Normandie. Topographie. Archéologie, etc. Histoire. — [In-f. 143.]

In-f.; 290 ff.; pap. avec plusieurs pièces sur parchem.; rel. parchem. — Ce recueil renferme les divisions suivantes : « Bourguébus. — Pièces diverses concernant quelques fiefs et communes de Normandie. — Cabourg et Dives. — Fontenay-le-Pesnel. — Guibray. — Juaye. — Roncheville. — Justice et administration. Bailliage de Caen. — Finances. Domaine... Cour des Aides. Grenier à sel, etc. — Subsistances. — Industrie. » — Ce classement n'est pas toujours exact. Ainsi, sous le titre de Bourguébus, nous trouvons des notes diverses sur Caen et, quelquefois, sur le reste de la Normandie, notes qui vont de 1588 à 1783.

* — Notes intéressantes, qu'on trouve, deçà et delà, dans les manuscrits de Jean Hellot, sur les mines de charbon de la Généralité de Caen, la manufacture de glaces de Tourlaville près Cherbourg, la fabrication des pipes à tabac de la Généralité de Rouen, l'entreprise de tourbes à Rouen, les

draps de Louviers, les poids, le portail de la cathédrale et les cloches de Rouen, etc. — [In-4° 171.]

Voy. n° 425.

4. — Généralité de Caen. — Production du sol et de l'industrie. — [In-f. 43.]

In-f. ; VI + 99 pp. ; pap. ; cartonn. — A la fin du dernier feuillet on lit : « Fait par nous, Intendant et Commissaire départy en la Généralité de « Caen, au mois de décembre mil sept cent trente un. » L'auteur de ce mémoire est M. Aubery de VASTAN, qui fut intendant à Caen, de 1729 à 1739. Voir aussi le « Mémoire sur la Généralité de Caen. » Ms. in-f., n° 50, tome 2.

5. — Documents relatifs à la pêche du hareng, en Normandie. — [In-f. 108.]

In-f. ; 196 ff. ; pap. ; rel. parchem. — Ce recueil, composé de mémoires, de lettres et d'observations sur la pêche du hareng, en Normandie, renferme un grand nombre de feuillets, de formats divers, montés sur onglets. — Nous citerons, parmi les notices les plus importantes, trois mémoires de M. Lacoudrais, commissaire de marine à Honfleur, et un *Mémoire* [imprimé] *sur la nécessité de limiter la saison de la pêche du hareng,* publié en 1823, par la Chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer.

SECTION II.

HISTOIRE GÉNÉRALE ET MÉLANGES HISTORIQUES.

6. — Fragment d'une Chronique manuscrite des ducs de Normandie, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à Jean-Sans-Terre, trouvé dans les papiers de Huet, évêque d'Avranches, accompagné de notes et d'un glossaire, par L. S. — [In-f. 185.]

In-f. ; 75 + 32 pp. ; pap. ; cartonn. — Le copiste de ce ms., M. Méritte-Longchamp, nous dit, dans une note préliminaire, que les expressions

anglo-normandes, qui s'y rencontrent assez fréquemment, ne permettent pas de douter que cette chronique n'ait été écrite par quelque moine anglais, venu de France lorsque la langue française avait fait des progrès en Angleterre. On ne connait donc ni l'auteur, ni la date de la rédaction de cette chronique, que Huet a quelquefois citée dans les nombreuses notes qu'il avait rassemblées pour une 3e édition des Origines de Caen. On ne sait de qui le savant Prélat tenait cette chronique. — A la suite de cette première copie on en trouve une seconde, avec ce titre : « Mémoire sur l'état du royaume de France pendant le règne de Charles le Chauve; et sur les causes de la facilité que les Normands trouvèrent à la ravager, par M. Bonamy. Extr. des Mémoires de l'Acad. des inscript. et B.-L.; t. 17. »

7. — Abrégé de l'Histoire de Normandie. — [In-4° 91.]

In-4° ; 94 pp.; pap.; broch. — Ms. d'une écriture moderne. — Pauvre compilation par demandes et par réponses, sans aucun intérêt; probablement quelque cahier d'élève.

* — Mémoire sur la Généralité de Rouen, 1698. — [In-f. 50.]

Voy. n° 500.

* — Mémoire sur la Généralité de Caen, dressé en 1698, par Nicolas-Joseph Foucault, intendant. — [In-f. 50.]

Voy. n° 500.

8. — Chartes diverses concernant la Normandie. — [In-f. 148.]

In-f.; 4 gr. ff. sur parchemin, enfermés dans un carton. — Ces pièces sont : 1° Une copie, en écriture du XIIe siècle, de la charte par laquelle Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, confirmait et augmentait les donations faites à l'abbaye de Saint-Etienne de Caen par ses prédécesseurs. — Cette pièce a été imprimée dans le *Neustria pia*, p. 628 et suiv. — 2° Un extrait des registres du scel des obligations de la vicomté de Caen, 7 sept. 1397. — Arrêt de l'Echiquier séant à Rouen, au terme Saint-Michel de l'an 1380, dans un procès soulevé entre l'Evêque de Bayeux et les habitants de Douvres, représentés par le procureur du roi Robinet Vimont, à l'occasion du droit de *tavernage* que les habitants contestaient à l'Evêque, seigneur et baron de Douvres. — Un 1er arrêt de l'Echiquier, 1366, avait ordonné *enquête* et *vue* devant le bailli de Caen et les conseillers du Roi siégeant au bailliage. Les enquête et vue par

12 hommes furent faites en 1367 sur les lieux par le sénéchal Simon. L'Evêque était représenté par Guillaume de Sainte-Croix, son attourné et procureur. Les habitants de Douvres et des villages environnants furent entendus. L'Evêque réussit, et fut déclaré et remis en possession du droit de *tavernage*, qui lui était contesté et qui avait, de temps immémorial, appartenu à ses prédécesseurs. — La formule exécutoire termine le document, scellé et signé par Guillaume Lecouvreur, tabellion du Roi. — 3° Des Lettres-patentes d'anoblissement accordées à Guillaume Chiret, sieur de Beauregard, capitaine, lieutenant de la ville de Caen, au mois de décembre 1655. — 4° Une « Confirmation des statuts des chapelliers « de la ville de Caen, en conséquence d'arrest du Conseil cy-joint. « Juillet 1681. Enregistré en la Cour le 18 février 1682. » Un fragment de sceau en cire verte est encore attaché à ce document. Un morceau du parchemin, à gauche, a été découpé.

9. — Montres, Revues et Registres divers. — [In-f. 144.]

In-f. ; 128 ff. ; parchem. et pap. ; rel. parchem. — Ce recueil est divisé en 3 parties. — La 1re partie commence par la copie d'un manuscrit intitulé : « La déclaration de la chevalerye de Jehan Regens de France Duc de Bedeford, par lespace de treize ans. » Suivent des *montres et revues* faites en Normandie, principalement à Caen et à Bayeux, pendant le XVIe et le XVIIe siècle. — La 2e partie se compose de *dénombrements* et d'*aveux* passés par divers engagistes. — La 3e partie renferme des *Registres divers*, parmi lesquels nous citerons un « Extrait des Registres « ayant appartenu à MM. de la Religion prétendue réformée et qui m'ont « été communiqués par M. de Jean, cy-devant avocat du Roy au bailliage « et siége présidial de Caën, et qui avoit ici la régie des biens des fugitifs « de lad. Religion. » — Ces extraits vont du 24 avril 1600 au 7 déc. 1681. Ils sont suivis de quelques notes tirées des registres du notariat d'Ouistreham et Bernières, à partir du 12 août 1587.

* — Plaintes adressées par les Normands au roi d'Angleterre Henri IV pendant la régence de Bedford, et réponse du roi à la date de 1435. — [In-4° 100.]

Voy. n° 144.

10. — Canel (Alfred). Recueil d'opuscules. — [In-4° 131.]

In-4° ; 85 ff. ; pap. ; rel. parchem. — Ce recueil, copié par M. Méritte

Longchamp sur divers imprimés, se compose des pièces suivantes : *Expédition des Espagnols de France en Normandie, en 1592*, poème trad. de l'espagnol. — *Quelques documents pour servir à l'histoire de Bernay.* — *Révolte de la Normandie sous Louis XI.* — *La chicane et les Normands.* — M. Alfred Canel, né à Pont-Audemer le 30 nov. 1803, mort en 1879, est un des bibliophiles normands les plus distingués. On lui doit de nombreux et excellents travaux. Avocat et ancien bibliothécaire de Pont-Audemer, il a été membre de l'Assemblée nationale en 1848, pour le départ. de l'Eure.

11. — Mélanges relatifs à l'Histoire de Normandie. — [In-4° 130.]

In-4°; 173 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil, formé de copies faites par M. Méritte Longchamp, renferme : — 1° Mémoire relatif au projet d'une histoire générale de la province de Normandie ; — 2° Mémoire de la Généralité de Rouen, copie du manuscrit dressé par M. de La Bourdonnaie, intendant, en 1698 ; — 3° Conjectures sur le lieu où était situé le Palais-Royal, appelé *Vetera domus*, par M. Clérot ; — 4° Le royaume d'Yvetot ; — 5° Le siége de Rouen, en 1418, par Em. Gaillard ; — 6° Etablissement de l'imprimerie à Rouen, par André Pottier ; — 7° Entrée de Henri IV et de Marie de Médicis à Caen, en 1603. Extrait du Matrologe de cette même ville. — 8° Lettres de Charlotte Corday, copiées d'après les mss. originaux ; — 9° Dissertation sur le *Genahum* ou *Cenabum* des anciens, par le R. P. Dom Toussaint Duplessis. — Cette dernière dissertation n'est point relative à la Normandie, mais à la ville d'Orléans. La plupart des pièces de ce recueil sont copiées sur des imprimés.

12. — Gautier (l'abbé P.-A.). Varia variorum auctorum opera, a P. Gautier, anno 1819, collecta. Cadomi. — [In-f. 45.]

2 in-f. ; t. I, 600 pp. ; t. II, 288 pp., avec un grand nombre de ff. en blanc ; pap. ; cartonn. — Le Ier tome de ce recueil d'extraits est consacré aux prosateurs. Nous ne mentionnerons ici que ce que nous y avons trouvé de relatif à la Normandie. — Page 46 : « Description des 35 mé- « dailles d'argent enchassées dans un vase de vermeil destiné à recevoir « les offrandes à l'abbaye St-Etienne de Caen... » Il s'agit de la fameuse *coupe dite de Guillaume le Conquérant*, autrefois conservée à la Biblioth. de Caen, maintenant au Musée des Antiquaires de Normandie. — Pages 393 et suiv. : « Extraits du livre qui a pour titre : *Les Missionnaires de 93*, par Fabry. » — Pages 416 et suiv. : « Extraits des *Mémoires* de Mme la marquise de Larochejaquelein. » — Pages 533 et suiv. : « Notes pour servir à

l'histoire ou à la description du Calvados et de la Basse-Normandie. » C'est la partie la plus intéressante du recueil ; on y trouve quelquefois des renseignements inédits, principalement sur l'ancienne Université de Caen. — Le IIe tome renferme des extraits de poètes latins et français. On y a même copié un certain nombre de romances avec la musique. On n'y trouve de normand que certaines pièces de vers adressées par M. de Mons à l'Académie de Caen, dans un « Extrait du ms. qui a pour titre : « *Magazin-Poëtico-Morali-Historico-Critiquo-Philosophique*, acheté par « M. Delarue le 1er déc. 1821. » — L'auteur de ce recueil, l'abbé P. Gautier, né à Caen en 1802, l'avait écrit pour la Bibliothèque, mais la mort le surprit avant qu'il ne l'eût achevé ; son frère le donna inachevé à la biblioth. de Caen. L'abbé Gautier avait publié, à Caen, chez Mancel, en 1823, une édition in-8e des poésies de Malfilâtre, précédée d'une notice.

* — Quelques notes renfermant des généalogies de familles normandes et des faits relatifs à l'Histoire de Caen et de la Normandie. — [In-4° 117.]

Voy. n° 466.

* — Notes relatives à l'histoire proprement dite, ou à l'histoire littéraire de la Normandie. — [In-4° 154.]

Voy. n° 255.

* — Normannorum laudes. — [In-4° 135.]

Voy. n° 172.

SECTION III.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

13. — Archevêché de Rouen. — Evêchés de Lisieux, d'Evreux, de Séez, de Coutances et d'Avranches. — [In-f. 139.]

In-f. ; 319 ff. ; pap. avec quelques pièces sur parchem. ; rel. parchem. — Voici les principales divisions de ce recueil : Saint-Ouen, de Rouen. — Diocèse d'Evreux. — Une pièce, datée de 1406, concernant la propriété

des marais d'Argences; 4 pièces, datées de 1748 à 1758, concernant des terres sises à Argences. — 22 pièces, datées de 1301 à l'an II, concernant la paroisse de Mondeville. — Evêché de Lisieux. — Saint-Désir. — Abbaye de Grestain. — Mondaye. — Prieuré de Beaumont-en-Auge. — Maisons religieuses: Collége de Lisieux, et bénéfices du diocèse d'Evreux. — Diocèse de Sées. — Saint-Pierre-sur-Dives. — Saint-André en Gouffern. — Villers-Canivet. — Diocèse de Coutances. — Diocèse d'Avranches. — Ce recueil contient plusieurs imprimés.

14. — Costil (le P.). Les Fleurs de la Congrégation de Jésus et Marie, où l'on fait voir plus en détail les vertus de son saint Instituteur, avec les caractères d'un grand nombre de sujets de la même Congrégation qui se sont distingués de leurs frères par une piété plus éclatante. Par un prêtre de la même Congrégation. — Tome second.

Poussez des fleurs comme les lis ;
Répandez la bonne odeur;
Et faites paroître la beauté de vos productions.
Ecclé. xxxix, 19.

A Caën.

[Ce titre, qui ne figure pas sur l'exemplaire de la Biblioth. de Caen, nous a été obligeamment communiqué par M. l'abbé Lecointe, auteur d'études historiques sur le P. Eudes.] — [In-4° 113.]

In-4°. ; 508 ff. ; pap. ; rel. veau. — A l'intérieur de la couverture on lit cette note: « Ce livre est la suite du 1er tome qui est à Sées au Séminaire.» Ce 1er tome est actuellement au couvent de la Charité, à Caen.—L'ouvrage du P. Costil sur la Congrégation des P. Eudistes n'a jamais été imprimé. Le tome II, que possède la Biblioth. de Caen, commence avec la « suite de la vie de Monsieur Moisson. »

* — Vie de M. Eudes. — [In-f. 69.]

Voy. n° 30.

* — Recueil exorcisme. — [In-4° 156.]

Cet in-4° de 16 pages, qui contient des faits généraux sur la pratique

de l'exorcisme, est surtout relatif à la possession des filles de la paroisse de Landes, diocèse de Bayeux. — Voy. n° 265.

* — Journal de mes observations sur l'état des demoiselles de Lande. Par le P. André. — [In-f. 101.]

Voy. n° 328.

15. — Goubert (L. L.). Notice sur St-Nigaise, apôtre du Vexin, et dissertation sur le lieu de son martyre, établissant que c'est bien Ecos, suivies d'un appendice. — [In-8° 62.]

In-8°; 566 pp.; pap.; cartonn. — Cet ouvrage, tiré à petit nombre, n'aurait pas dû figurer parmi les manuscrits, puisqu'il a été autographié par l'auteur, à Paris, en 1867. Au commencement du livre se trouve une reproduction d'un tableau de la chapelle Saint-Nigaise d'Ecos.

16. — Secrétaire portatif, ou protocole des expéditions du Secrétariat. — Jersey, 1791. — [In-8° 59.]

In-8°; 230 pp.; pap.; rel. basane. — Ce ms. est un recueil de formules d'expéditions, à l'usage du diocèse de Bayeux. Sur le plat intérieur de la reliure on a collé la note suivante : « Manuscrit de l'émigration française « à Jersey, 1791. Secrétariat de Joseph-Dominique de Cheylus, évêque de « Bayeux, en Normandie. » — Mgr de Cheylus, né à Avignon, en 1717, fut nommé à l'évêché de Bayeux le 17 nov. 1776. Comme il avait refusé le serment, on lui donna un successeur le 14 mars 1791. Il s'embarqua pour l'Angleterre, séjourna quelque temps aux environs de Portsmouth, et vint s'établir à Jersey dans le courant de l'année 1791. On voit d'après une lettre écrite par ce Prélat, un mois après son arrivée dans l'île, que les prêtres réfugiés à Jersey y avaient *le très-libre exercice de leur religion.*

SECTION IV.

HISTOIRE DES FAMILLES OU HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE.

17. — Noblesse et Seigneurie; leur vie intime au moyen âge dans le diocèse de Bayeux. Annoté par Auguste Legrand...

membre de la Société centrale d'Agriculture de la ville de Béthune. — [In-f. 183.]

In-f.; 111 ff.; pap.; demi-rel. — Ce terrier, ou dénombrement des terres, sur le diocèse de Bayeux, est divisé en 2 parties, dont la 1re commence en 1384 et la 2e en 1387. On y trouve des renseignements sur la noblesse de l'ancien diocèse de Bayeux. Ce ms., précédé de deux lettres, a été donné à la Biblioth. de Caen, en 1856, par M. Legrand.

18. — MONTFAUT (Raymond de). Recherche de la noblesse de Normandie, commencée le 1er janvier 1463. Par Me Raymond Montfaut, commissaire nommé *ad hoc* par le Roy, notre Sire. — [In-4° 129.]

In-4°; 60 pp. [manquent les pp. 11 et 12]; pap.; cartonn. — Copie très-incomplète de la fameuse Recherche de la Noblesse de Normandie, sous Louis XI, par Rémond de Montfaut, général des Monnoies et Commissaire des Nobles en Normandie. — « Cette Recherche, dit Lelong dans sa *Bibliothèque historique*, se conserve dans la Bibliothèque du Roi, entre les manuscrits de M. Bigot. Elle n'est que de neuf élections de la Basse-Normandie. — Ce ms. a été publié en 1787 par Waroquier, dans son *Tableau gén. de la Noblesse*, puis, en 1818, à Caen, par Labbey de La Roque.

19. — Recueil de pièces concernant la noblesse de la Généralité de Caen. — [In-f. 159.]

In-f.; 112 ff.; pap.; rel. veau. — Les pièces reproduites dans ce recueil ont une pagination particulière. En voici la nomenclature : — 1° « Recherche des nobles de l'élection de Bayeux, faite par les élus de la ditte élection en l'année 1523. » — 2° « État des personnes nobles et usants du privilége de noblesse en l'élection de Valognes, fait et dressé en 1576, par les élus de la ditte élection. » — 3° « Anecdotes de Caën, ou Mémoire sur une partie des familles de Caën, donné par les traittans à feu M. de Chamillart pendant sa Recherche en 1666. » — 4° « Origine de quelques familles de la ville de Caen. » — 5° « Registre du recouvrement des taxes, à cause de réhabilitations de noblesse à faire dans la généralité de Caen, le 25 octobre 1696. » — 6° « État des noms des nobles qui ont payé le droit de confirmation de leur noblesse, à l'avénement du roy Louis XV à la Couronne, pour estre confirmés et maintenus en leur noblesse, suivant la déclaration de Sa Majesté, du 27 septembre 1723, et lesquels ont obtenu des Lettres de Noblesse, ou Rétablissement, depuis l'année 1643. »

20. — Noblesse de Normandie. — [In-f. 64.]

In-f.; 146 ff., dont quelques-uns en blanc; pap.; rel. parchem. — Ce recueil renferme les ouvrages suivants : 1° « Registre des personnes qui « sont trouvées nobles aux neuf Élections de la Généralité de Caen, sur « la visitation de pièces et enseignements qui en a été faite par Messire « Jacques de Mesme, chevallier seigneur de Rossy, en France, conseiller « du Roy..., maître Michel Rapichon..., président au bureau des tréso- « riers à Caen, et maître Jacques de Croixmare..., commissaires députés « par Sa Majesté pour le règlement des tailles, réformation des abus « commis au fait des finances, aides et gabelles, et usurpations du titre « de noblesse en ladite Généralité, ès années 1598, 1599. » Ce registre de 46 feuillets est suivi d'une table alphabétique. — 2° « Noms, surnoms et « paroisses des nobles de la Généralité de Caen, par nous Guy Chamillard, « Maître des Requestes de son hostel, intendant, commissaire départi « pour la Recherche de Normandie, Généralité de Caen, en conséquence « de l'arrest du Conseil d'Estat du 22 mars 1666, portant recherche de la « noblesse et usurpation d'icelle... » 30 feuillets. — 3° « Registre des « jugements rendus par nous Estienne d'Aligre, conseiller du Roy en ses « Conseils, et Jean Cardinet, sieur de Logny, Trésorier général de ses « finances à Orléans, commissaires députés par Sa Majesté pour le régale- « ment des tailles en la Généralité de Caen, sur les exemptions préten- « dues par les gentilshommes et autres privilégiés de la ditte Généralité, « suivant la commission de Sa Majesté du [1634]... » 42 feuillets. — 4° « Appendice au Dictionnaire de la noblesse normande. » 10 feuillets.

21. — CHAMILLART (Guy de). Noms, surnoms et demeures des nobles de la Généralité de Caen, certifiés et trouvés tels, 1666. — [In-f. 184.]

In-f.; 124 ff.; pap.; cartonn. — Copie, par M. Méritte-Longchamp, d'un fragment d'un ms. [in-f., n° 64] de la biblioth. de Caen.

* — Catalogue alphabétique des personnes de Normandie, qui ont été anoblies. — [In-4° 111.]

Voy. n° 266.

22. — Notes. Chevaliers de Malte, issus de familles normandes. — Ces notes ont été trouvées à la vente de la

Bibliothèque de M. Haillet de Couronne, à Rouen. — [In-4° 231.]

In-4°; 14 pp.; pap.; cartonn. — Copie de M. Méritte-Longchamp.

23. — Familles normandes. — [In-f. 147.]

In-f.; 372 ff.; pap., avec quelques pièces sur parchem.; rel. parchem. — Ce recueil, où se trouvent plusieurs pièces imprimées, commence par une lettre de Jean Henniker, du 7 févr. 1788, sur les familles dont les armes sont figurées sur les tuiles armoriées de l'abbaye de St-Étienne. Suivent des notes sur diverses personnes nobles de Normandie, avec une table aux feuillets 59 et 60. Viennent ensuite des pièces relatives aux familles suivantes : d'Auctoville, feuillet 70 à 99 inclusivement; — de Beaumont, 100 à 107; — Beaullart, 108 à 114; — de Bernières, 115 à 117; — Boutin, 118 à 119; — de Clinchamps, 120 à 121; — du Fossey, 122 à 128; — du Four, 129 à 130; — du Landois, 131 à 170; — d'Escageul, 171 à 175; d'Harcourt, 177 à 186; — Le Landois d'Hérouville, 187 à 191; — de La Fontaine, 192 à 193; — de La Longny, 194 à 195; — de La Luzerne, 194 à 197; — Le Cesne, 198 à 200; — Lentaigne, 201 à 215; — Le Sueur de Colleville, 216 à 227; — Le Valois, 228 à 229; — Macé, 230 à 231; — Malherbe, 232 à 261; — Néel, 262 à 263; — de Prébois, 264 à 283; — de Quens, 284 à 307; — Correspondance de la famille de Quens, 308 à 355; — de Royville, 356 à 358; — de Sarcilly, 359 à 361; — Turgot, 362 à 365; — de Vandes, 366 à 367; — de Villers, 368 à 369.

24. — Maisons de Bourgueville, de Bures, de Cauvigny, etc. — [In-f. 136.]

In-f.; 158 ff.; pap. avec plusieurs pièces sur parchemin; rel. parchem. — Pièces généalogiques et notes diverses relatives à ces familles.

25. — Généalogie de la noble et illustre Maison de Vauquelin, en Normandie. — [In-f. 168.]

In-f.; 20 ff.; pap.; broch.—Ce ms. porte, au feuillet 17, la date de 1639. Les feuillets 19 et 20 sont in-4°, et contiennent une note sur la généalogie des Vauquelin, fournie en 1772 par l'abbé Béziers. — Le ms. a été donné à la Bibliothèque de Caen par M. le vicomte d'Amphernet, allié à la famille des Vauquelin.

* — Lettres-patentes d'anoblissement accordées à Guillaume Thiret, sieur de Beauregard, 1655. — [In-f. 148.]

Voy. n° 8.

26. — Lemarchand (Abraham). Extrait d'un journal tenu par un sieur Abraham Lemarchand, professant la religion réformée. — [In-4° 120.]

In-4° ; 20 ff. ; pap. ; cartonn.—Ce journal, de 1693 à 1768, destiné à enregistrer les naissances, mariages et décès des parents ou des amis de l'auteur, renferme un assez grand nombre de notes sur de petits événements qui concernent la ville de Caen. — Cette copie a été faite par M. A. de Boislambert, ancien professeur à la Faculté de droit de Caen, sur un manuscrit appartenant à un membre de sa famille.

SECTION V.

BIOGRAPHIE.

27. — Guiot (l'abbé J.-André). Le Moréri des Normands. — [In-f. 57.]

3 in-f.; t. I, 243 ff.; t. II, 210 ff.; t. III, 67 ff.; pap.; reli. chamois pour les 2 premiers tomes, et demi-reli. parchem. pour le 3e. — Autrefois ce ms. n'avait que 2 tomes; le 3e se compose des portraits qui étaient à peine attachés dans les deux premiers. On les a collés sur papier, avec belles marges, et réunis dans un recueil de 67 feuillets, où ils sont classés par ordre alphabétique. Quelques-uns de ces portraits, gravés ou dessinés, doivent être rares; ils sont au nombre de 71. Au feuillet 24 se trouve un arbre généalogique. — L'ouvrage est précédé d'une courte préface, d'une ode française : *Les grands hommes de Normandie*, par M. Crignon, et d'une ode latine de Sanadon : *Ad cives Cadomenses ut majorem gloriam in excolendam poesi retineant.*—*Le Moréri des Normands* n'est guère qu'une compilation; ce qui lui donne du prix, ce sont quelques pièces rares, qui auraient été perdues, sans les citations qu'on trouve dans les notices biographiques consacrées à certains auteurs. — Quelques notes et fragments de journaux ont été intercalés, de place en place, dans les 2 premiers tomes. A la fin du 2e tome, on a

ajouté une liste alphabétique des noms qui figurent dans cette biographie. — Au feuillet 34 du 2e tome commence une suite transposée de *L*.

28. — Table du Dictionnaire des hommes remarquables, dans l'histoire anc. et mod. de Normandie, nés ou morts dans cette province ; suivi d'une notice abrégée de ses originaires; et d'un essay sur les femmes notables qui y sont nées, ou s'y sont établies, etc. — [In-4° 94.]

3 in-4°; t. I, 190 ff.; t. II, 214 ff.; t. III, 147 + 55 + 14 ff.; pap.; rel. parchem. vert. — La table du Dictionnaire des hommes remarquables de Normandie commence avec le 1er tome et se termine au feuillet 45 du 2e tome. Au feuillet 46 de ce 2e tome commence l'*Éloge des Normandes... pour servir de supplément à l'Éloge des Normands et à la Table*, qui se termine au feuillet 130; il est suivi d'un supplément, allant du feuillet 130 au feuillet 191, et d'*Anonymes*, allant du feuillet 192 au feuillet 203. Les *Auteurs normands qui ont écrit pour ou contre les femmes* commencent au feuillet 204 et finissent au feuillet 214. — Le 3e tome contient les *Tables alphabétiques des hommes illustres de Normandie :* — 1° de Pierre-François Le Cocq de Villeray, auteur d'un ouvrage sur l'histoire de Normandie (ms.); — 2° de François Servin, dans son *Essay sur la Normandie littéraire...*; — 3° de l'auteur du livre intitulé : *L'Éloge des Normands...*; — 4° de François Farin, dans son *Histoire de la ville de Rouen;* — 5° de P. D. Huet, dans ses *Origines de Caen...*; — 6° d'André Duval, dans son *Abrégé des Antiquités de la ville de Pontoise...*; — 7° de Jacques Pleuvry, dans son *Histoire du Havre...*; — 8° de l'abbé Saas, dans son *Abrégé de cosmographie.* — Ces tables vont du feuillet 1 au feuillet 147. — Au commencement de ce 3e tome, on trouve un ms. rapporté qui a pour titre : *L'Anastasie ou Nécrologe universel et perpétuel pour le matin de chaque jour de l'année, commencé le 2 novembre 1804.* Ce sont en quelque sorte des tables de mortalité pour les contemporains, et en même temps des éphémérides de morts illustres. Le manuscrit n'a que 14 ff., l'auteur n'ayant pas donné suite à son projet. — A la fin du même tome, retourné de haut en bas, on trouve encore des éphémérides critiques sur Voltaire et ses ouvrages, avec le titre suivant : « Matinées de Ferney, ou anecdotes relatives à Voltaire; « correspondantes à chaque jour de l'année à Lorient. » — Ce dernier ouvrage, contenant les mois de janvier, février et mars, a 111 pages. — On trouve dans ce ms. quelques pièces imprimées et deux frontispices gravés.

★ — Biographies d'auteurs normands, dans l'*Athenæ Normannorum,* du P. Martin. — [In-f. 55.]

Voy. nº 35.

★ — Quelques biographies normandes, dans le *Recueil d'Éloges historiques,* de Jean Hermant. — [In-8° 39.]

Voy. nº 251.

★ — Quelques biographies normandes, dans le *Dictionnaire des auteurs ecclésiastiques*, de Jean Hermant. — [In-4° 84.]

Voy. nº 253.

★ — « Hommes de Caen ou des environs, illustres dans l'Église et dans les Lettres. » — [In-f. 70.]

Voir l'*Histoire du diocèse de Bayeux*, de Jean Hermant, tome 3, du feuillet 146 au feuillet 226. — Voy. nº 61.

★ — Quelques biographies normandes, dans les *Fleurs de la Congrégation de Jésus.* — [In-4° 113.]

Voy. nº 14.

29. — Pièces curieuses sur Mathieu Bochart, et acte de tutelle de ses enfants. — [In-f. 90.]

In-f. ; 43 ff. ; pap. et parchem. ; rel. parchem. — Ce recueil, où l'on trouve plusieurs pièces imprimées, contient une correspondance relative à Mathieu Bochart et quelques lettres de ce ministre, qui les écrivait d'Alençon à son cousin Samuel Bochart. Le ms. se termine par un acte de tutelle, écrit sur parchemin. — Mathieu Bochart, né à Rouen vers la fin du XVI[e] siècle, mort à Alençon en 1662, était cousin de Samuel Bochart. Il fut nommé ministre de l'Église réformée à Alençon. On lui doit plusieurs ouvrages de controverse.

30. — Vie de M. Eudes. — [In-f. 69.]

In-f. ; 802 pp. ; pap. ; rel. parchem. — Ce ms. est précédé du portrait

du P. Eudes, gravé par Drevet, d'après Le Blond, dont le tableau original est conservé à la Biblioth. de Caen. A la fin du volume se trouvent une note manuscrite sur deux biographies du P. Eudes, et deux pièces imprimées relatives à sa canonisation. — Le ms. de la Biblioth. de Caen est une excellente copie du ms. original écrit par le P. de MONTIGNY jésuite breton, né à Vannes en 1694. Ce Mémoire, composé vers 1765, a été revu et imprimé, en 1827, par M. l'abbé Tresvaux ; mais cet in-12, publié à Paris chez Leclère, contient des erreurs, qui ne sont pas dans le ms. de la Biblioth. de Caen.

SECTION VI.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

31. — Histoire littéraire de la Normandie. — [In-f. 146.]

In-f. ; 163 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil contient des notes biographiques et littéraires sur Wace, avec des copies de son poème *la Conception de Notre-Dame,* d'après divers manuscrits. On y trouve ensuite des renseignements sur l'origine de l'Académie de Caen et sur certains écrivains qui en ont fait partie ; un extrait des travaux de l'Académie de Rouen en 1807 ; une « relation de ce qui s'est passé à l'assemblée publique de l'Académie royale des Inscriptions le 13 avril 1706, » [où fut prononcé l'éloge de Julien Pouchard, professeur et littérateur, né près de Domfront] ; des « Lettres normandes en réponse à M.-J. Chénier, auteur de plusieurs morceaux sur la littérature française, par l'abbé de La Rue. » — Une deuxième partie du recueil renferme des notes biographiques sur des Normands, les uns célèbres, les autres peu connus. Parmi ces notes, rangées souvent par ordre alphabétique et ordinairement très-courtes, se trouvent deux éloges historiques d'une certaine importance, relatifs, l'un à M. Maillet du Boullay, de l'Académie de l'Immaculée-Conception de Rouen ; l'autre à M. de Gaulle, professeur aux Écoles impériales de Navigation.

32. — GUIOT (l'abbé J.-André). Les trois siècles palinodiques, ou Histoire générale des Palinods de Rouen, Dieppe, etc. — [In-f. 56.]

In-f. ; 203 ff. ; pap. ; rel. chamois. — L'ouvrage commence par une

courte notice historique sur les Palinods. Suivent les biographies, par ordre alphabétique, des « *Lauréats*, ou auteurs; *Princes*, ou présidents; « *Juges*, ou académiciens, depuis 1486. » L'auteur cite souvent les pièces couronnées. — Au feuillet 134 on trouve « une table comparative des « trois siècles palinodiques réduits à un seul »; au feuillet 186, les « Prix « des Palinods, leurs fondateurs et leurs symboles, avec les auteurs qui « les ont remportés. » — On a annexé au manuscrit un n° du *Journal de l'Empire*, où se trouve un article sur Malfilâtre, qui fut un des lauréats des Palinods. — Une *Sainte Famille* gravée a été placée en tête du volume. Plus loin on rencontre trois portraits gravés.

* — Notes de l'abbé De La Rue, pour servir à l'Histoire littéraire de Normandie. — [In-4° 216.]

Voy. n° 111.

33. — Malherbe (F. de). Instructions de F. de Malherbe à son fils, publiées pour la première fois d'après le ms. de la Bibliothèque d'Aix. — [In-8° 53.]

In-8°; 24 ff.; pap.; cartonn. — Copie d'un manuscrit de la Biblioth. d'Aix faite par M. Ph. de Chennevières, depuis Directeur des Beaux-Arts. Cette copie, précédée d'une introduction de 4 pp., et datée d'Aix, février 1844, a été imprimée en 1846.

SECTION VII.

AUTOGRAPHES.

* — Recueil d'autographes, où l'on trouve des lettres d'hommes marquants, nés en Normandie. — [In-f. 178.]

Voici les noms, par ordre alphabétique : Ancelot, Auber, Basnage, Belbeuf, Bétourné, Bisson (Louis-Charles), Boisard, Bory de Saint-Vincent, Bouffey, Broglie (prince de), Canel, Castel, Cauvin (Ve), Chantereyne, Chênedollé, Choron, Corday (Marie de), Dancel (Charles), Delaprise (Gervais), Delasalle (Paul), Delavigne (Casimir), Desgenettes (baron), Destigny (de Caen), Deville [2 autogr.], Doulcet (Gustave,

comte de Pontécoulant), Dupont de l'Eure, Élie-de-Beaumont, Énault (L.), Eudes-Deslongchamps, Faudoas (comte de), Fouquier, Fremin de Beaumont, Frère (Ed.), Fresnel, Gervais (de Caen), Gerville (Adrien Duhérissier de) – [2 autogr.], Girard [2 autogr.], Guérin de Litteau [2 autogr.], Guernon-Ranville (de), Huet (Daniel), Jamet (l'abbé), Jolimont (T. de), La Rue (abbé de), Le Bailly, Le Chevalier, Lefèvre (Robert), Le Flaguais (Alph.), Le Prévost (A.), Le Sueur, Le Verrier, Lindet (Robert), Maillet-Lacoste, Piel (L.-A.), Pluquet (Frédéric), Pottier (André), Rayer (Dr), Restout, Séguin, Tocqueville (Alexis de), Turpin, Urville (Dumont d'), Urville (Mme d'), Valazé, Vaultier (Fréd.), Vauquelin (Louis-Nicolas), Vierne.

Voy. nº 506.

* — Notes écrites par Thomas Basin, évêque de Lisieux. — [in-f. 14.]

Voy. nº 365.

* — Autographes de Samuel Bochart.

Voy. nºs 231, 232 et suiv.

34. — Lettre de Charles de Bourgueville, sieur de Bras, esc., etc., auteur des *Antiquitez de Caen et de Normandie*.— [In-4º 227.]

Feuille in-4º, sous verre. L'autographe est suivi d'une traduction par A. Boiguillot, archiviste municipal.

* — Autographes du général Charles-Mathieu-Isidore Decaen. — [In-f. 177.]

Voy. nº 281.

* — Journal de Samuel Marsden, traduit par Dumont-d'Urville. — [In-f. 81.]

Voy. nº 489.

* — Original du testament olographe de Daniel Huet, évêque d'Avranches, en date du 16 mars 1716. — [In-f. 163.]

Pour cet autographe, et pour toute autre pièce manuscrite de Huet, voy. les nºs 238 et suiv.

* — Autographe de MALFILATRE. — [In-f. 180.]

Voy. nº 204.

* — Autographes d'hommes célèbres nés en Normandie, principalement de l'amiral Hamelin, dans la collection des papiers du général Decaen. — [In-f. 177.]

Voy. nº 281.

* — Plusieurs lettres de Normands célèbres, tels que Fontenelle, le P. Le Tellier, le P. Porée, dans la Correspondance du P. André. — [In-f. 116.]

Voy. nº 337.

* — Pour les autres autographes normands, qui peuvent être dispersés dans divers recueils, se reporter à notre division : *Autographes divers.*

Voy. nºs 506 et suiv.

SECTION VIII.

BIBLIOGRAPHIE.

35. — MARTIN (le P. François). Athenæ Normannorum veteres ac recentes, seu Syllabus auctorum qui oriundi è Normannia, aut qui Normanniæ convenienter inserti, quotquot datum fuit colligere. F. F. M. M. C. anno christiano 1720. — [In-f. 55.]

In-f.; 14 + 592 pp.; pap.; demi-rel. parchem. — Ms. autographe du P. François Martin, docteur de Sorbonne, gardien du couvent des Cordeliers de Caen, ancien provincial de son Ordre, né à Caen le 11 janvier 1639, mort dans la même ville vers 1723. Prédicateur, poète latin, et bibliographe passionné, le P. Martin a écrit un assez grand nombre d'opuscules, dont le titre seul est parvenu jusqu'à nous. Parmi ses ouvrages, dont les mss. ont échappé à la destruction, le plus important

est sans contredit l'*Athenæ Normannorum*, manuel précieux de bibliographie normande, écrit en latin. Ce traité, qui compte, avec ses tables, 592 pages, est précédé : 1° d'un ordre de M. d'Argenson, garde des sceaux, à M. Morin, d'examiner ce ms., 2 oct. 1718 ; — 2° d'un permis d'imprimer du P. Nicolas Lejeune, provincial des Cordeliers ; — 3° d'une préface ; — 4° de 78 vers latins ; — 5° d'une dédicace à M. Ch. H. Pavyot du Bouillon, procureur général au Parlement de Rouen. — Ce ms. faisait partie de la belle collection du couvent des Cordeliers, dont le P. Martin était bibliothécaire. Cette bibliothèque, qu'il avait pour ainsi dire fondée, était assez riche pour qu'elle comptât encore, après le pillage de 1791, environ 7,000 volumes. *L'Athenæ Normannorum*, sauvé du pillage par le procureur des Cordeliers, fut rendu en 1807 à la Bibliothèque de la ville de Caen. — Voir *La vie et les écrits du Père F. Martin*, par Ch. Fierville (Caen, 1862, 48 p. in-8°).

* — Index librorum instruendæ Bibliothecæ idoneus. — [In-8° 40.]

Voy. n° 510.

36. — Inventaire des Bibliothèques supprimées pendant la Révolution. — Districts de Bayeux, Pont-l'Evêque, Lisieux, Falaise et Vire. — [In-f. 112.]

In-f. ; 327 ff. ; pap. ; rel. parchem. — Ce recueil renferme, outre les inventaires et catalogues des anciennes bibliothèques d'émigrés, de couvents et d'abbayes, des arrêtés du Préfet du Calvados et une nombreuse correspondance, relatifs à la formation de bibliothèques publiques, tant à Caen, que dans les chefs-lieux d'arrondissement.

* — Catalogue des livres de la Bibliothèque de l'Abbaye de St-Martin, de Troarn. — [In-f. 111.]

Voy. n° 211.

* — Bibliotheca Plessiaca. — [In-4° 112.]

Voy. n° 71.

* — Auteurs normands qui ont écrit pour ou contre les femmes. — [In-4° 94.]

Voy. n° 28.

37. — Histoire du gouvernement de Normandie. — [In-4° 90.]

In-4° ; 153 pp. ; pap. ; cartonn. — Ce titre n'est pas exact; ce ms. n'est en effet qu'un catalogue des ouvrages qui traitent de l'histoire de Normandie. De la page 1 à la p. 99, l'auteur s'est contenté de copier textuellement l'article 4 du livre IV de la *Bibliothèque historique de la France*, par Lelong ; mais cette copie est suivie de quelques notes originales, et d'une table alphabétique de noms de lieu. — Le ms. se termine par un *Catalogue raisonné des ouvrages qui concernent la coutume de Normandie*, copiée sur l'*Abrégé de Cosmographie* de l'abbé Saas.

38. — Catalogue de livres sur la Normandie. Bibliothèque de Méritte-Longchamp. 1837. — [In-f. 187.]

In-f. ; 325 pp. ; pap. rel. parchem. — Écrit par M. Méritte-Longchamp.

39. — Catalogue de poètes normands. — [In-4° 234.]

In-4° ; 50 pp. ; pap. ; cartonn. — Cette nomenclature, accompagnée de quelques courtes appréciations, est de la main de M. Méritte-Longchamp. Est-ce une copie, ou une œuvre originale ?

40. — Catalogue de poètes normands. — [In-8° 96.]

In-8° ; 37 ff. ; pap. ; cartonn. — Copie ou œuvre originale de M. Méritte-Longchamp.

SECTION IX.

THÉOLOGIE.

41. — Breviarium lexoviense. — [In-4° 19.]

In-4° ; 1016 pp. + 7 pp. d'index ; vélin ; rel. veau. — Magnifique ms. à deux colonnes, avec des lettres or et couleur, et plusieurs pages encadrées, où sont représentés des personnages, des animaux, des fleurs, des fruits, des oiseaux, etc. La 1re page est un peu gâtée. Les deux index, à la tête et à la fin du ms., sont d'une écriture moderne. — XVe siècle.

42. — SAINT (Daniel). Sermons par Daniel Saint, prestre, 1762. — [In-4° 187.]

In-4° ; 423 pp. + 11 pp. d'index ; pap. ; rel. veau. — Le titre est encadré dans une gravure sur bois dont le centre a été découpé. Ce recueil de sermons est divisé en 2 parties. Ceux de la 1re partie ont été prononcés dans diverses églises ou abbayes du diocèse de Bayeux, entre autres à St-Jean et à St-Sauveur de Caen ; ceux de la 2e partie, qui portent le titre de *méditation* et sont au nombre de 22, ont tous été faits à St-Pierre de Caen, du 6 janvier au 14 juillet 1766. L'auteur de ces sermons pourrait bien être un parent, peut-être l'oncle, de Daniel Saint, le fameux peintre en miniature, né à St-Lo en 1778.

43. — Apologie pour les prêtres médecins. — A son Altesse Serenissime Monseigneur le Prince de Monaco, duc de Valentinois, Pair de France. — [In-f. 33.]

In-f. ; 31 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce petit traité, dont l'auteur est inconnu, n'est autre chose qu'une sorte de plaidoyer, ou mémoire justificatif, d'un prêtre qui avait dû exercer la médecine, sans avoir pris ses grades. Pour l'auteur, essayer de guérir les malades n'est pas chose incompatible avec l'état ecclésiastique ; il s'agit là, suivant lui, d'œuvres de *charité corporelle*. Cette défense d'un prêtre contre la Faculté de médecine, qui le persécutait, ne manque pas d'un certain intérêt ; on y trouve, à défaut d'esprit, un système d'argumentation qui rappelle la manière des plaideurs normands. Ce n'est pas d'ailleurs la seule raison qui nous fait supposer que l'auteur appartient à la Normandie ; car le prince, auquel il adresse son livre, ne peut être que Jacques-François-Eléonor Goyon, sire de Matignon, qui devint prince de Monaco, duc de Valentinois et pair de France à la suite de son mariage, en 1715, avec Louise-Hyppolite Grimaldi, fille aînée et héritière présomptive du prince souverain de Monaco. Ce de Matignon, comte de Thorigny, baron de Saint-Lô, seigneur de Hambie, etc., était lieutenant général au gouvernement de Normandie et, quoique devenu prince de Monaco, il dut surtout résider dans la province dont il avait le commandement. L'origine normande de notre ms. nous paraît donc très-vraisemblable.

* — Commentaire sur le Cantique des Cantiques, de Bède le Vénérable, provenant d'une communauté de Lisieux. — [In-4° 12.]

Voy. n° 347.

SECTION X.

DROIT.

44. — Coutume de Normandie. — [In-8° 80.]

Pet. in-8° carré; 146 ff.; parchem.; couvert. parchem. — Sur le verso du dernier feuillet on lit : « Pour maistre Canigy Dubuysson, escuyer, docteur régent en la Faculté des droictz de l'Université de Normandie establie à Caen. » — Fin du XIVe ou commencement du XVe siècle. Ce ms. est renfermé dans une boite en maroquin cylindré, dorée sur tranche. — Acheté, à Caen, à la librairie Le Gost-Clérisse.

45. — Coutume de Normandie. — [In-8° 10.]

Pet. in-8° carré; 185 ff.; vélin; rel. maroqu. du Levant. — Desinit : « Du mois de mars l'an mil trois cens quarante. » — Acheté à Caen, à la librairie Le Gost-Clérisse.

46. — Deslandes, Sieur des Huberdières (Pierre). Remarques de M. de La Hubardière Deslandes, avocat à Coutances, sur la Coutume de Normandie... Pour Michel de Chambert, avocat, 1752. — [In-f. 25.]

2 in-f.; t. I, 591 pp. + 63 pp. de tables; t. II, 599 pp. + 96 pp. de tables; pap.; rel. veau. — Copie très-soignée. — Le ms. de l'auteur, suivant le *Manuel du bibliographe normand,* est in-4° et porte la date de 1727.

47. — — Remarques sur la Coutume de Normandie. — [In-f. 167.]

2 in-f. en 1 vol.; t. I, 223 pp.; t. II, 239 pp.; pap.; rel. veau. — Autre copie de l'ouvrage précédent, qui finit avec l'art. 617 de la Coutume. On y a joint de nombreuses annotations.

48. — — Remarques sur la Coutume de Normandie..., auxquelles on a ajouté le texte en prose et en vers. — [In-f. 165.]

In-f.; 480 pp.; pap.; rel. parchem. — Ce commentaire s'arrête à l'art. 212. C'est encore une copie de l'ouvrage de Deslandes.

49. — — Remarques sur la Coutume de Normandie. — [In-f. 117.]

2 gr. in-f. ; t. I, 448 ff. ; t. II, 726 ff. dont beaucoup en blanc ; pap. ; rel. parchem. — Nombreuses annotations. — Autre copie du traité de Deslandes, donnée par M. Le Gost-Clérisse.

* — Catalogue raisonné des ouvrages qui concernent la Coutume de Normandie. — [In-4° 90.]

Voy. n° 37.

50. — Registre du Conseil secret du Parlement de Normandie. — [In-f. 173.]

29 in-f. ; pap. ; rel. veau, avec armes sur les plats. — Le tome I contient 328 ff. ; II, 307 ; III, 292 ; IV, 258 ; V, 264 ; VI, 320 ; VII, 303 ; VIII, 327 ; IX, 274 ; X, 339 ; XI, 313 ; XII 322 ; XIII, 317 ; XIV, 318 ; XV, 347 ; XVI, 303 ; XVII, 300 ; XVIII, 309 ; XIX, 308 ; XX, 308 ; XXI, 254 ; XXII, 324 ; XXIII, 321 ; XXIV, 271 ; XXV, 274 ; XXVI, 312 ; XXVII, 341 ; XXVIII, 356 ; XXIX, 463. — Ce 1er tome renferme un *Traité de l'Eschiquier du Parlement de Normandie*, une liste générale des Présidents et Conseillers de la cour de Parlement, depuis 1499 jusqu'en 1680, les *noms des advocats de l'Eschiquier depuis 1390 jusqu'à l'an 1512.* — Les autres volumes se composent d'extraits du registre secret, appelé *Le Livre noir* et conservé au greffe civil de la cour du Parlement. Ces extraits vont d'avril 1499 au 28 août 1653. — La table, qui forme le 29e tome, va seulement de l'an 1500 à l'an 1653. Elle est faite par ordre alphabétique, mais ne renvoie pas malheureusement aux pages des différents tomes du recueil. — Sur le premier feuillet du 1er tome on lit la note ms. suivante : « L'auteur de ce « recueil paroît estre Robert de Franquetot, Sr de Coigni, qui fut reçu « président au parlement de Rouen le 20 avril 1637, après avoir été « lieutenant-général au Baillage du Cotentain, et sur la démission de son « père, Antoine de Franquetot, qui avait été reçu président en 1629.

« Je fonde ces conjectures sur ce qu'à la page 3 de la préface, l'auteur « annonce que son ouvrage a été commencé par son père ; et il ne pou- « voit l'estre que par un membre du parlement, et au chapitre trois, page « 75 [verso], il nous dit qu'il a été pourvu de son office de président en « 1637. A la page 244, liste des présidents du parlement, nous ne trouvons « de présidents reçus en 1637, que Robert de Franquetot et Alexandre « Bigot. Mais Bigot n'y est point dit fils *d'un président.* Ce Franquetot « seul paroît avoir succédé à son père. » — Ce ms. a été acheté, en

janvier 1878, chez Mme Le Gost-Clérisse, libraire à Caen, et payé 700 francs.

51. — ESTAINTOT (Robert d'). Histoire du Parlement royaliste, 1589-1594. — [In-4° 201.]

In-4°; 416 ff.; pap.; cahiers renfermés dans un carton.—Cette histoire du Parlement de Normandie, depuis sa translation à Caen, en juin 1589, jusqu'à son retour à Rouen, en avril 1594, a été rédigée par M. d'Estaintot pour un concours, ouvert en 1858 par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Le mémoire couronné, écrit par M. Jules Lair, a été publié à Caen en 1861.

52. — ORME (de l'). Observations sur les ordonnances, par M. de l'Orme, avocat au Parlement. — [In-4° 39.]

In-4°; 160 ff.; pap.; cartonn. — A la suite du titre on lit: « Pr Mr de La « Berardiere, avocat du Roy à Caen. — Ce manuscrit n'a jamais été im- « primé; il est de l'année 1746. »

53. — Observations ou réponse à un écrit imprimé sous ce titre: « Réfutation d'un système proposé, etc., sur la question de savoir si, en Normandie, la mouvance est prescriptible entre Seigneurs. » — [In-4° 40.]

In-4°; 44 pp.; pap.; broch.— Copie d'un mémoire « pour le Sieur de St- « Etienne contre M. le Président d'Oissel » imprimé à Rouen, en 1777.

54. — Décisions tant du Conseil [du Roi] que de la Compagnie concernant les droits de franc-fief, depuis 1771 jusqu'à ce jour [janv. 1787.] — [In-f. 75.]

In-f.; 54 pp.; pap.; cartonn. — Il s'agit ici des droits de francs-fiefs qui se levaient de temps en temps sur les roturiers, possesseurs de terres nobles. Nous classons ce ms. au *droit normand* parce qu'on y trouve surtout des articles extraits du *sommier d'ordres* des bureaux de Caudebec et d'Yvetot.

* — Notes sur l'ancien droit normand. — [In-f. 74.]

Voy. n° 383.

CHAPITRE DEUXIÈME.

MANUSCRITS CONCERNANT LA NORMANDIE DIVISÉE EN DÉPARTEMENTS.

SECTION I.

CALVADOS.

§ 1.

Manuscrits relatifs au Calvados ou à plusieurs communes de ce Département.

55. — La Rue (abbé de). Geographia antiqua præfecturæ Cadomensis ; 1808. — [In-f. 171.]

4 in-f. ; t. I, 56 ff. ; t. II, 53 ff. ; t. III, 52 ff. ; t. IV, 40 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce recueil est écrit sur des tableaux imprimés, renfermant la table des cantons du département du Calvados. En face du nom moderne, imprimé, de chaque commune, l'auteur a écrit le nom ancien de la localité. Des notes historiques accompagnent souvent, en la complétant, cette indication sommaire. — Ces 4 cahiers portent les nos 24, 25, 26 et 28 de la collection Galeron.

56. — — Notes topographiques et historiques sur différents cantons du Calvados. — [In-f. 172 *bis*.]

Ms. sur pap. composé d'une liasse de feuilles, réunies sous la reliure en veau d'un ancien volume in-folio. — Ces notes, écrites tantôt sur des feuillets in-f., tantôt sur des feuillets in-4°, concernent surtout le Calvados. On y trouve de nombreux extraits de chartes. Le titre, que nous avons conservé, a été écrit par M. Galeron, à qui ces papiers ont appartenu.

* — Chartes relatives à différentes communes du Calvados. — [In-8° 89.]

Voy. n° 108.

* — Notes sur d'anciens chemins du Calvados et sur la Délivrande. — [In-8° 93.]

Voy. n° 116.

* — Notes pouvant servir à l'histoire de certaines communes du Calvados. — [In-4° 217.]

Voy. n° 112.

* — Notes sur Carpiquet, Creully et autres communes du Calvados. — [In-4° 218.]

Voy. n° 102.

57.—HAUTEFEUILLE (Eugène-Gabriel-Louis TEXIER, comte d'). Notice sur la part que le Calvados a prise aux événemens politiques, depuis le mois de mars 1815, jusqu'au retour du roi dans sa capitale. — Par Monsieur le Comte d'Hautefeuille, colonel de la garde-nationale de Caen, en 1815. — Caen, 1815. — [In-8° 83.]

In-8° ; 242 pp. ; pap. ; demi-rel. — Dans l'article qu'elle a consacré au duc d'Aumont, la *Biographie universelle,* publiée par Michaud, regarde, comme une singularité, que le seul récit connu de l'expédition entreprise par le duc ait été rédigé par une femme qui en faisait partie, Mme Rochelle de Brecy. A cette source unique il convient d'ajouter : 1° un manuscrit du comte de Guernon-Ranville, intitulé : « Débarquement du duc « d'Aumont à Arromanches ; faits qui l'ont précédé et suivi, racontés « par un témoin oculaire »; 2° la *Notice* du comte d'Hautefeuille, sur la descente aventureuse exécutée avec succès le 7 juillet 1815, par le duc d'Aumont, sur les côtes du Calvados, au petit village d'Arromanches. Aucun recueil bibliographique ne mentionne ce dernier essai, qui, par conséquent, pourrait bien être inédit.

58. — — Notice sur la part que le Calvados a prise aux événements politiques, depuis le mois de mars 1815

jusqu'au retour du Roi dans sa capitale. 1815. — [In-8° 97.]

In-8° ; 68 pp. ; pap. ; cartonn. — Autre copie, par M. Méritte-Longchamp, de la notice précédente.

59. — La Daumontade. Poème héroï-comique en 6 chants. — [Par Ambroise Bétourné et Jouenne.] — [In-8° 32.]

In-8° ; 90 ff. ; pap. ; rel. basane. — On sait que, dans la nuit du 6 au 7 juillet 1815 [et non du 2 au 3, comme le dit la *Biographie universelle* de Michaud dans sa notice sur le duc d'Aumont], Louis-Marie-Céleste, duc d'Aumont, débarqua devant le village d'Arromanches, avec une centaine de volontaires, pour soulever la Normandie contre Napoléon. Cette expédition aventureuse, que l'amiral anglais, Pimantel, regardait comme un *coup de tête*, a inspiré au poète Bétourné le sujet de son poème héroï-comique. L'auteur de tant de romances, dont plusieurs ont été populaires, nous montre ainsi un côté nouveau de son talent. La *Daumontade* est suivie de quelques pièces qui ont paru, la plupart, dans le volume de poésies diverses publié par Bétourné, sous le titre de *Délassemens poétiques*.

§ 2.

Histoire religieuse. — Diocèse de Bayeux.

60. — La Cronologie des Evesques de Bayeux, contenant leurs ordres successifs, leurs donations et ordonnances, avec plusieurs statuts du vénérable Chapitre d'iceluy et autres. — [In-4° 169.]

Pet. in-4° ; 187 ff. ; pap. ; rel. veau. — Ce ms. orné de quelques dessins à la plume, grossièrement exécutés, et dont l'un représente la fameuse légende du chanoine de Cambremer enlevé par le diable, est l'œuvre d'un anonyme. L'ouvrage d'ailleurs n'a pas grande importance historique ; c'est une compilation où l'on trouve, deça et delà, quelques traditions à la façon d'Hermant. M. l'abbé Laffetay, l'auteur de l'excellente *Histoire du diocèse de Bayeux*, a possédé ce ms. qu'il a depuis cédé à M. G. Mancel, pour la Bibliothèque de Caen. « Il est probable que ce travail a été fait après l'épiscopat de Mgr de Nesmond, nous dit M. Laffetay dans une note qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer, car j'ai vu plusieurs

copies qui s'arrêtaient à son épiscopat. Transmis par héritage, ce ms. a été complété par le premier venu de trois ou quatre manières différentes. J'en ai acheté un autre qui a été continué jusqu'à Mgr Brault, par un bourgeois de Bayeux, aussi fort en littérature que le *Bourgeois de Caen* de M. Mancel. »

61. — HERMANT (Jean). Histoire du diocèse de Bayeux. — [In-f. 70.]

3 inf.; t. I, 300 ff.; t. II, 289 ff.; t. III, 237 ff.; pap.; reli. parchem. — Ms. autographe de l'auteur. — Voici la division de cet ouvrage : « Première partie contenant l'histoire des Évêques, avec celle des Doyens de « l'Église de Bayeux et des personnes de ce Diocèse qui ont fleuri en « sainteté ou en science... — Seconde partie contenant l'histoire des « Abbayes et des Prieurez, avec celle des Abbez, Abbesses, des Prieurs « et des personnes illustres de ces Abbayes et Prieurez. Avec le catalogue « des paroisses du Diocèse. — Troisième partie contenant l'histoire des « Villes et des Bourgs de ce Diocèse, avec les fondations des Ordres et « Maisons religieuses qui y sont établies, les Forêts et les Fleuves qu'il « contient. » — La première partie de cet ouvrage a été publiée (à Caen, chez P. Doublet, 1705; in-4°). La deuxième et la troisième partie sont inédites et malheureusement inachevées.

62. — Pouillié ou Catalogue historique et général de tous les Bénéfices, Églises et Chapelles du diocèse de Bayeux. Divisé en quatre parties, contenant : 1° l'Église cathédrale; 2° les Églises paroissiales; 3° les Communautés religieuses; 4° les Bénéfices simples. [Par de LA MARE.] — [In-8° 43.]

In-8°; 538 pp.; pap.; rel. veau. — Voici une note collée sur un feuillet de garde au commencement du ms. : « Donné à M. P.-A. Lair par M. de La « Mare, maître d'écriture, le 19 mai 1810.—Il est l'auteur de cet ouvrage. » — Ce pouillé fut rédigé en 1786 par M. de La Mare, habitué de l'abbaye de Fontenay avant la Révolution, et, depuis, maître d'écriture à Caen. L'auteur en fit présent, en 1820, à M. Lair, conseiller de préfecture, qui en a disposé en faveur de la Biblioth. de Caen.

63. — Catalogue historique et général de tous les bénéfices, églises et chapelles du diocèse de Bayeux. 1786. — [In-4° 119].

— —

« C'est une copie de l'ouvrage de Lamare, inscrit sous le n° 43, in-8°. » En déficit.

64. — La Rue (abbé de). Notitia monastica Diœcesis Bajocensis, seu excerpta quædam ex cartulariis abbatiarum ejusdem diœceseos in archivis Præfecturæ Cadomensis depositis et alibi. — [In-4° 222.]

In-4°; 187 ff.; pap.; rel. parchem. — Au feuillet 52 de ce ms. on trouve l'ancien sceau (en cire) de la « commune des chapelains fondés de Saint-Pierre de Caen » et, au feuillet 174, un fac-simile du sceau de Guillaume Toustain, abbé de Caen. — N° 22 de la collect. Galeron.

65. — Évêché et cathédrale de Bayeux. — [In-f. 140.]

In-f. 295 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil renferme : 1° Extrait de l'Histoire du diocèse de Bayeux de Hermant, curé de Maltot; suivi d'une lettre de Mg^{r} de Luynes à Mme l'Abbesse de Caen. (12 août 1753.) — 2° Notes diverses sur le serment des prêtres et sur les persécutions du clergé du diocèse de Bayeux, à l'époque de la Révolution. La plupart de ces notes sont copiées sur des imprimés. — 3° Sous le titre « Cathédrale de Bayeux » on trouve des *Notes archéologiques* par M. Thomine, vicaire-général; deux baux sur parchemin (de 1551 et 1563); une pièce intitulée : *Ephémérides X,* concernant les biens que le Chapitre possède en la ville et banlieue de Bayeux; des lettres et autres pièces, manuscrites ou imprimées, sur les biens des hospices et sur les revenus des fabriques; enfin une copie portant ce titre : *Histoire d'un chanoine de Bayeux porté à Rome par le diable... 1537.*

66. — Diocèse de Bayeux : Abbayes. — [In-f. 142.]

In-f.; 175 ff.; pap. avec quelques pièces sur parchem.; rel. parchem. — Ce recueil ne concerne pas seulement les abbayes, mais encore certains couvents et ordres religieux. En voici les divisions : Ardenne, avec plusieurs pièces imprimées ; — Barbery ; — Bénédictines, de Caen ; — Prieuré de Culley-le-Patry ; — Lebizey ; — Longues ; — Plessis-Grimould ; — Abbaye-du-Val ; — Croisiers, de Caen ; — Cordeliers, de Caen ; — Oratoriens, de Caen ; — Eudistes, de Caen ; — Carmélites, de Caen ; — Ursulines, de Caen ; — Religieuses de Notre-Dame-de-Charité-du-Refuge, de Caen ; — Visitation Sainte-Marie, de Caen ; — Hospitaliers.

67. — Chartrier contenant les titres et chartes de la fon-

dation, dotation et augmentation de l'abbaye Notre-Dame d'Ardaine, de l'ordre de Premonstré au diocèse de Bayeux. — Collationnés sur les originaux représentés par R. P. frère Robert Duhamel, souprieur d'icelle Abbaye. — [In-f. 60.]

3 in-f.; t. I, 528 pp.; t. II, 576 pp.; t. III, 245 ff.; vélin; rel. veau. — Ms. à longues lignes, dont un assez grand nombre de pages, dans le 2e et le 3e tomes, sont gâtées par l'humidité.—< Les titres originaux transcrits ont été collationnés, en 1633, par les nommés Chrétien et Le Sueur, tabellions royaux à Caen. — Ce chartrier commence par une histoire très-abrégée de la fondation de l'Abbaye, écrite en latin et formant 3 pages. Suivent 6 feuillets contenant le catalogue des abbés d'Ardaine; le dernier inscrit est Joachim Fautrier, mort en 1709. — Immédiatement après se trouve une table des principales donations faites à l'abbaye, avec le nom des donateurs; cette partie contient 4 feuillets. — Suit la copie des titres. Dans le premier volume, article *Trait de dixme dans Venoix,* j'ai trouvé un mot qui n'est plus employé dans le pays. [Note de M. Hébert, second bibliothécaire.] En 1647, le sieur Vigan, prieur-curé de Venoix, présenta au Lieutenant général du bailliage de Caen une requête contre les religieux d'Ardaine, qui possédaient la grosse dixme de Venoix, pour obliger ces religieux à venir au secours de l'église et de la paroisse. — Le sieur Vigan, dans sa requête, articule que cette dixme récoltée par les religieux ne lui laisse presque rien pour vivre à lui dit sieur Vigan, prieur-curé, quoiqu'elle soit donnée pour le maintien du prieur-curé et des pauvres vêtus d'un *Furluquet,* etc. — Ce mot ne se trouve nulle part, mais je pense qu'il désigne cet habillement de toile grossière qui prend dans quelques cantons le nom de *Sarrau*, et auquel on a généralement substitué la *Blouse*, plus ample, plus élégante dans sa forme et d'une étoffe plus chère. > — Une pièce sur parchemin et une autre pièce sur papier ont été annexées à la fin du 3e tome.

68. — Hic sunt carte de novis acquisitis et elemos. factis tempore Domini Nicolai Auberi abbatis hujus ecclesie (de Ardena). Anno ab incarnatione Dm. M. ccc. xxiiij. et supra. — [In-4° 98.]

<Manuscrit du XIVe siècle écrit sur vélin, incomplet de quelques feuillets à la fin. C'est un recueil d'actes, ou de chartres, de nouvelles acquisitions et de donations faites à l'abbaye d'Ardaine, au temps de l'abbé Aubery. — Les auteurs du *Gallia christiana* ont connu ce recueil dont ils font mention dans les termes suivants : *Nicolaus II Aubry*

parvum chartularium conficiendum curavit, et post 37 annos mortuus 19 febr. 1360 sepelitur in capitulo (t. XI, p. 460). — Ce petit cartulaire est tout spécial pour son époque et son objet, et ne remonte point aux origines du monastère. »—En déficit.

69. — Abbaye de Fontenay. — [In-f. 137.]

In-f.; 90 ff.; pap. et parchem.; rel. parchem. — Ce recueil renferme des chartes qui vont de l'année 1234 à l'année 1509. — On y trouve ensuite la copie d'un arrêt de la Cour de Caen de 1475, plusieurs lettres de l'évêque de Bayeux (1744-1748) qui se plaint au R. P. Prieur des déréglements de ses religieux, enfin un « Mémoire concernant le procès pendant au Parlement de Rouen entre le seigneur abbé de Fontenai et le sieur de Calmont étant aux droits du sieur Jacques de Baillehache. »

70. — Saint-Martin de Troarn. — [In-f. 138.]

In-f.; 302 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil contient un projet de sécularisation de l'abbaye de Troarn et de réunion de cet établissement à celui de la collégiale du St-Sépulcre de Caen; années 1767 et suivantes. Il commence par des Observations historiques sur l'origine de l'abbaye de Troarn, présentées le 11 juillet 1767 par les prieur et religieux à Mgr de Rochechouart, évêque de Bayeux. — Vient ensuite « une liste de tous les abbés ... » jusqu'en 1709. Le reste du ms. se compose de pièces relatives à des procés ou contestations, auxquels donnent lieu les nombreux marais et pâturages que possédait l'abbaye.—Quelques pièces imprimées.

71. — Pecquet (D. R. P. Pierre). Bibliotheca hæc Augustino Plessiaca F. Petro Pequetio; annis et pluribus, sumptibus et laboribus maximis comparata D. O. M. D. D. C. L. 1641. [In-4° 112.]

In-4°; 52 pp.; vélin; rel. parchem. — Le titre, renfermé dans un cartouche, est entouré d'un cercle où se lit l'inscription suivante : « D. R. P. P. Pecquet hujus Monast. Supperior meritissimus hanc Bibliothecam liberalissime concessit Canonicis Regularibus Congregationis Gallicanæ. » — Quelques ff. ont les bords ornés de vignettes coloriées. Les pages 43, 44, 49 et 50 manquent. L'ouvrage est écrit en petits caractères romains. La p. 51 et un fragment de feuillet, qui y est annexé, portent des notes en écriture cursive. — Le ms. est un catalogue de livres composant la bibliothèque du prieuré du Plessis-Grimoult, suivi d'une liste chrono-

logique des Prieurs. Il a donc quelque intérêt au point de vue de l'histoire religieuse de la Basse-Normandie. — La fondation du prieuré du Plessis-Grimoult, dont il reste encore quelques ruines, eut pour cause indirecte la trahison de Grimoult, qui déserta le parti de Guillaume à la bataille du Val-des-Dunes. Les biens du baron, confisqués et donnés à l'évêque de Bayeux, Odon, furent affectés plus tard, en 1131, par l'évêque Richard II, nommé Richard de Douvres, à l'établissement du prieuré. L'histoire de ce monastère ne présenterait rien de saillant si l'on ne trouvait parmi ses prieurs un nom retentissant, celui de Bossuet. On montre encore dans la sacristie de l'église paroissiale du Plessis un calice d'argent, que la tradition dit avoir appartenu au grand évêque. Mais la tradition se trompe. Bossuet ne fit jamais acte de présence à son prieuré et se contenta de permuter, en 1671, l'évêché de Condom, où il ne pouvait résider, contre le bénéfice de Plessis-Grimoult, qui valait, suivant le Pouillé du diocèse de Bayeux de M. de La Mare, environ 12,000 livres.

72. — Diocèse de Bayeux : Églises. — [In-f. 141.]

In-f.; 279 ff.; pap. et parchem.; rel. parchem. — Ce recueil contient des pièces relatives aux églises suivantes : Saint-Étienne-le-Vieux, de Caen; — Saint-Nicolas, de Caen; — Saint-Pierre, de Caen; — Saint-Jean, de Caen; — Notre-Dame-de-Froide-Rue, de Caen; — Hôtel-Dieu, de Caen; ce sont des pièces concernant les chanoines réguliers et les religieuses de cet établissement de bienfaisance; — Bremoy; — Burcy; — La Chapelle-Heuzebroc; — Maisoncelles-la-Jourdan; — Maletot; — May; — Saint-Jean-Le-Blanc; — Tilly; — Vendes; — Sainte-Anne, près Vire. — Suivent quatre pièces concernant des églises inconnues.

73. — Petite cronique de l'église de Carpiquet où l'on voit les commencements de la dite église, ce qu'il y a eu de remarquable en cette paroisse, avec une liste des curés qui s'y sont succédés depuis environ quatre cents ans. En mil sept cent quarante-cinq. — [In-4° 92.]

In-4°; 27 ff.; pap.; broch. — Au bas du titre, et d'une autre écriture, se trouve la mention : par M. BRIARD, mort curé de Cheux. — Carpiquet est une commune de 776 hab., située à 7 kilom. de Caen. Son église date du XVe ou du XIVe siècle. Au centre du village, on voit encore deux portes en ogive qui servaient d'entrée à la ferme que possédait l'abbaye de Ste-Trinité de Caen. — Notre ms. aurait été rédigé d'après « plusieurs papiers d'un des derniers obitiers » de l'église. L'auteur y donne surtout des

détails sur certaines familles nobles ou anoblies de Carpiquet. Il consacre la plus grande partie de son travail à la liste des curés qui se sont succédés en l'église depuis 1489 jusqu'en 1742, date à laquelle l'auteur du ms. paraît avoir été nommé lui-même à la cure de Carpiquet.

74. — Résultats de Conférences. — [In-f. 166.]

In-f.; 173 pp.; pap.; rel. parchem. — Ce ms. renferme : 1° Récapitulation des conférences ecclésiastiques proposées par l'ordre de P.-J.-C. de Rochechouart, évêque de Bayeux, sur la justice et sur le droit, de nov. 1757 à juill. 1758; — 2° Cas de conscience sur la Coutume de Normandie; — 3° Des Dissertations sur les deniers pupillaires et sur les formalités, par M. Briant, curé de N.-D. de Caen, avec objections et réponses de divers; — 4° Decretum S. Congregationis Indulgentiis et sacris Reliquiis prepositæ; — 5° Dissertation sur le linge des autels.

75. — Chapelle de Madame la comtesse d'Artois. — [In-8° 75.]

In-8°; 111 ff.; pap.; rel. veau. — Ce ms., qui commence en 1773 pour finir en 1780, donne des détails curieux sur la composition, les dépenses et les cérémonies de la Chapelle de la comtesse d'Artois. — Sur le 1er feuillet on lit cette mention au crayon : « Manuscrit de Dominique-Joseph de Cheylus, Evêque de Bayeux. Emigration normande de Jersey 1794. » Le ms. nous montre Mgr de Cheylus continuant les fonctions de premier aumônier de la comtesse d'Artois, pendant ses deux épiscopats de Cahors et de Bayeux. Nous avons placé ce ms. à la Normandie parce qu'il peut se rattacher, par Mgr de Cheylus, à l'histoire religieuse de cette province.

§ 3.

Caen et son arrondissement.

* — Caen. Pièces diverses.

Les manuscrits relatifs à la ville de Caen, étant très-nombreux, nous les avons classés dans le chapitre III de notre deuxième partie. — Voy. nos 89 et suiv.

* — Carte de la rade de Colleville. — [In-f. 182.]

Voy. n° 89.

* — Extrait des registres du scel des obligations de la vicomté de Caen, 7 sept. 1397. — Droits de *tavernage*, à Douvres. — [In-f. 148.]

Voy. n° 8.

§ 4.

Bayeux et son arrondissement.

* — Notes sur Balleroy. — [In-8° 91.]

Voy. n° 110 et notre division : *Histoire religieuse. — Diocèse de Bayeux;* 1re partie, chap. 2, sect. 1, § 2.

§ 5.

Lisieux et son arrondissement.

* — Ravages des Protestants à Lisieux, en 1562. — [In-8° 90.]

Voy. n° 109.

* — Plan des restes de l'ancienne ville de Lisieux. — [In-f. 182.]

Voy. n° 89.

§ 6.

Falaise et son arrondissement.

76. — Regre [registre] des contractz heredit.. devant [passés par devant] Thomas Aubourg et Richard tabell. [tabellions] en siége de Thury [Thury-Harcourt] Pierre Baud... escuier garde des sceaulx. [Le titre est déchiré en

partie, et les points indiquent les mots qui manquent.] — [In-f. 72.]

In-f.; 236 ff.; pap.; couvert. parchem. — Ces actes commencent au 7 oct. 1522 et finissent au mois d'oct. 1524.

SECTION II.

MANCHE.

§ 1.

Manuscrits relatifs à la Manche, ou à plusieurs communes de ce département.

77. — Toustain de Billy (René). Mémoires sur l'histoire du Cotentin. — [In-f. 51.]

In-f.; 272 pp.; pap.; rel. parchem. — Ce ms., regardé comme la meilleure copie de l'ouvrage de Toustain de Billy, a été donné à la Bibliothèque de Caen par M. Jourdan, notaire à Caen. La partie de cette histoire, qui est relative aux villes de St-Lo et Carentan, a été imprimée chez Élie, à St-Lo, en 1864. L'auteur, né à Maisoncelles-le-Jourdan, près Vire, a été, pendant 40 ans, curé du Mesnil-Opac (Manche); il est mort le 17 avril 1709.

78. — Pièces et fragments divers relatifs à l'histoire du Cotentin. — [In-f. 145.]

In-f.; 50 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil contient des extraits de l'histoire du Cotentin de Toustain de Billy, dont la Biblioth. de Caen possède une copie complète. Ces fragments seraient donc sans intérêt si l'on n'y trouvait un certain nombre d'armes coloriées d'églises et de couvents de Coutances. Ces fragments sont suivis d'un Abrégé des vies des grands hommes du Cotentin par François Lefranc, ancien vicaire général du diocèse de Coutances, en 1786; et d'un « Extrait des Registres du Conseil privé du Roy » de 1609.

79. — Sauvage (Hippolyte). Chronique de Mortain. —

Recherches historiques sur l'arrondissement de Mortain. — [In-f. 67.]

In-f.; 448 ff.; pap.; rel. parchem.— Deux notes de l'auteur nous apprennent que ce ms. a servi à l'impression des deux ouvrages que renferme ce volume. *Les Chroniques* de Mortain ont été imprimées à Mortain en 1850, et les *Recherches historiques*... en 1851. — M. Sauvage était avocat, membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques, et des Sociétés d'archéologie du département d'Ille-et-Vilaine et d'Avranches.

§ 2.

Histoire religieuse.

80. — Histoire ecclésiastique du diocèse de Coutances, contenant la vie des Evesques de ce lieu et ce qui s'est passé de plus remarquable sous l'épiscopat de chacun. — [In-f. 46.]

2 in-f. contenant ensemble 1780 pp.; pap.; rel. veau.—Ce ms. à longues lignes, d'une très-bonne écriture du XVIIe siècle, est une copie de celui dont parle le P. Le Long, sous le nº 9938, dans sa *Bibliothèque historique de la France*, tome IV, p. 323 de l'édit. revue par Fevret de Fontette. Elle est conservée à Londres, dit-il, parmi les manuscrits de la Bibliothèque Harléienne, nº 4599. Voici la notice qui nous en a été donnée par M. de Brequigny. — « C'est un manuscrit du XVIIIe siècle, en papier, et « un assez gros *in-fol.*, de plusieurs écritures. Les corrections et addi- « tions qu'on y trouve montrent que c'est le manuscrit original. Il com- « mence à l'établissement de la Religion Chrétienne dans le Diocèse et « s'étend jusqu'à l'Épiscopat de Fr. Charles de Loménie de Brienne, « sur lequel il donne des Mémoires jusqu'à l'an 1706. On trouve dans ce « manuscrit plusieurs anciennes Chartes, autres que celles qui ont été « publiées dans le *Gallia christiana;* mais ce sont de simples copies « sans aucune authenticité. »

81. — État du diocèse de Coutances et de tous les bénéfices des patrons et collateurs, du revenu de chacquun et de ce qu'il paye de décimes. — [In-8° 38.]

In-8°; 110 pp.; pap.; couvert. parchem. — A la fin du volume on trouve

une liste de livres qui ont dû appartenir à quelque communauté du diocèse.

82. — Manuel du Préfet ou Directeur d'un Seminaire divisé en plusieurs parties. — En l'année 1713. — [In-8° 4.]

In-8°; 376 pp. + 26 pp. de tables et de notes; pap.; rel. basan.—Ce ms., dont l'auteur est inconnu, a été composé pour la direction des séminaires tenus par la Congrégation de Jésus-Marie [les Eudistes]. Il est écrit à l'usage du séminaire de Coutances. Sur la page 377 on a collé une vue de la cathédrale de Coutances. D'autres gravures ou vignettes, représentant des sujets religieux, ont été collées sur quelques pages du ms. — Dans la même reliure, entre le texte du manuscrit et sa table, se trouve intercalé un imprimé de 120 pp. ayant pour titre : *Statuts et règlements faits par Monseigneur Léonor de Matignon, évêque de Constances* [Coutances]... *le 21 avr. 1637.*

83. — Fundatio et miracula Sancti Michaelis in tumba. — Manuscrit de la Bibliothèque d'Avranches. — [In-4° 235.]

In-4°; 91 pp.; pap.; cartonn. — Recueil de copies par M. Méritte-Longchamp. La première copie est suivie de : 1° Ms. de Dom Huynes; — 2° Traité passé, en 1420, par les Religieux du Mont-St-Michel avec le comte d'Aumale; — 3° Fragment sur Tombeleine; — 4° Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'abbaye du Mont-St-Michel.

84. — Procès-verbal de visite du Mont-St-Michel, des 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mars 1786. — [In-4° 189.]

In-4°; 127 pp.; pap.; cartonn. — Ce procès-verbal est l'œuvre de François-Léonor Couraye, écuyer, sieur du Parc, conseiller du Roy, vicomte et subdélégué de Granville, nommé commissaire par le roi pour faire une visite exacte des prisonniers qui étaient alors renfermés dans l'abbaye. Cette pièce constate que douze détenus y étaient confiés à la garde du prieur, dont la signature : Mauvier, figure au procès-verbal.

* — Rentes et revenus du prieuré de Saint-Léonard de Vains. — [In-4° 104.]

Voy. n° 138.



§ 3.

Cherbourg et son arrondissement.

85. — Prise de Cherbourg par les Anglais, le 8 aoust 1758. Journal de ce qu'ils y ont fait samedy, dimanche et lundy 5, 6 et 7e jours d'août. — [In-4° 93.]

In-4°; 42 ff.; pap.; cartonn. — Depuis la reprise des hostilités en 1756 entre la France et l'Angleterre, on avait établi près de Cherbourg un camp, destiné à protéger la ville en cas de débarquement. Le 7 août 1758, une flotte anglaise jeta sur la côte une armée de 7000 hommes et 600 chevaux, qui ne rencontra aucune résistance. Soit lâcheté, soit trahison, le maréchal-de-camp comte de Rémond se replia avec ses troupes, après avoir encloué les canons, et laissa la place ouverte aux Anglais. Ceux-ci n'eurent que la peine d'y entrer, sans avoir un coup de fusil à tirer. Ils occupèrent Cherbourg jusqu'au 16, ravagèrent les environs, brûlèrent les vaisseaux contenus dans le port, et levèrent des contributions de guerre, sans que l'armée française, qui campait dans le voisinage, eût même essayé de s'opposer à ces violences. — C'est la relation très-circonstanciée de ce fait, si triste pour nos annales militaires, que nous offre ce ms., où nous ne trouvons malheureusement ni lieu, ni date, ni nom d'auteur. Est-ce une pièce originale, inédite? Nous le présumons, sans toutefois l'affirmer. Deux mss., le *Journal d'un habitant de Cherbourg* et le *Journal de Voisin-la-Hougue*, dont un extrait a été publié par l'*Annuaire du département de la Manche* de 1830-1831, présentent un récit détaillé de la prise de Cherbourg par les Anglais en 1758, qui n'a de commun avec notre ms. que le sujet traité. De plus, tous les historiens de Cherbourg paraissent avoir ignoré la narration qui figure parmi les mss. de la Biblioth. de Caen. Il n'en est point question non plus dans les *Documents tirés des Archives du château d'Harcourt*, où M. Hippeau a cependant réuni de nombreuses pièces relatives au fait dont s'occupe notre ms.

* — Plan du port de Dielette. — [In-f. 182.]

Voy. n° 89.



SECTION III.

ORNE.

86. — Mannoury. Mémoires de la maison d'Alençon. — [In-4° 101.]

In-4°; 248 + 103 pp.; pap.; reli. parchem. — Copie, faite par M.Méritte-Longchamp, de trois manuscrits conservés aux Archives départementales de l'Orne. Voici les titres des deux mss. qui font suite dans ce recueil aux *Mémoires de la Maison d'Alençon* : 1° *Abrégé des choses mémorables de la Ville et Vicomté d'Argentan* [également par Mannoury]; 2° *Les fiefs des Vicomtés d'Argentan et Exmes dépendant du domaine des dit Argentan et Exmes tirez sur le compte de la Reccpte dud. domaine, par feu Me Jean Hémon, vivant receveur antien dud. Domaine. Année 1636.* Par une erreur incroyable du copiste, les deux ouvrages les plus importants de ce recueil ont été attribués à Jean Hémon, l'auteur des *Fiefs des Vicomtés d'Argentan*, qui n'entrent que pour 17 pages dans un ms. de 351 pages. — Cette légèreté est d'autant plus étrange que M. Méritte-Longchamp a fait précéder sa copie d'un préambule, signé Mannoury, dont voici quelques extraits : « Pendant que « j'ay exercé l'office d'avocat du Roy au Bailliage d'Alençon, pour la « vicomté d'Argentan et Exmes, duquel il avait plu au Roy Henry le « Grand de très-glorieuse mémoire de me pourvoir en l'an 1599; j'ay tiré « ces mémoires de plusieurs anciens titres qui m'ont été communiqués. « J'en ay pris aussy une autre partie dans plusieurs auteurs, lesquels dans « le sujet qu'ils traitent ont été obligez de parler des Comtes et Ducs « d'Alençon. J'ay tenu le tout fort longtemps en feuilles séparées, sans « aucun ordre ny suite, et sans autre dessein que de m'en servir pour me « rendre instruit des actions de ces Princes et du temps qu'ils ont vescu, « afin d'éviter aux suppositions que l'on m'auroit pu faire dans l'exercice « de ma charge au préjudice des droits du Roy et des particuliers. Je les ay « depuis assemblez en un, selon l'ordre du temps, mais sans aucune « liaison ny autre plus long discours, à ceste fin seulement que ce que « j'ay appris par la lecture de grand nombre de titres et de livres pust « servir d'une prompte instruction à celuy de mes enfants qui m'a « succédé en mon office. Un autre qui eust eu plus de capacité et de « loisir en eust pu faire une histoire... » — Les deux mss. relatifs à

Argentan ont été publiés par M. Gravelle Desulis, archiviste de l'Orne, en 1865. Cette brochure in-8° de 82 pages, imprimée à Alençon par de Broise, est devenue extrêmement rare.

SECTION IV.

SEINE-INFÉRIEURE. — ROUEN.

87. — Parlement de Rouen. — [In-f. 89.]

In-f.; 102 ff.; pap.; rel. parchem. — Les trois premières pages de ce ms. renferment quelques renseignements historiques sur le Parlement jusqu'en 1543. — Du feuillet 4 au f. 75 on trouve plusieurs cahiers qui relatent les nominations aux charges de premier président et de conseiller du Parlement de Rouen. Le dernier cahier, de 56 pages, a une table alphabétique. Les notes sur les fonctionnaires ainsi nommés font mention de leurs armes et contiennent quelques renseignements biographiques. — Suivent quelques pièces qui renferment des protestations du bailliage de Caen contre la suppression du Parlement de Normandie, en 1771, et la création d'un *conseil supérieur;* puis des discours, cérémonies et compliments pour la rentrée du Parlement de Rouen, en 1774.

* — Parlement de Rouen. — Chansons contre les membres du Conseil supérieur (1772). — [In-f. 106.]

Voy. n° 519, où l'on trouve, du feuillet 263 au feuillet 290, des pièces contre Maupou et les Conseils supérieurs.

88. — Prérogatives et dignité du Clergé, de la Noblesse et de la Magistrature. Mémoire des Députés du Clergé et de la Noblesse de la Province de Normandie, en forme d'observations sur la Réponse des Officiers du Bailliage de Rouen et autres Jurisdictions. — [In-4° 89.]

In-4°; VIII + 175 pp.; pap.; rel. basan.; dor. s. tr. — Ce ms. à longues lignes, avec de nombreuses notes au bas des pages, porte à la fin la signature suivante : « L'abbé Lallemant, député au nom du clergé et de la noblesse pour la province de Normandie. » Cet abbé est évidemment ce Richard-Xavier-Félix Lallemant, savant littérateur né à Rouen, qui,



d'après la *Biographie normande* de Lebreton, fut chargé, sous le règne de Louis XV, d'affaires relatives aux intérêts du clergé. — A cette époque, il y eut à Rouen de fréquentes assemblées de notables, dans lesquelles la magistrature témoigna plus d'une fois la volonté de s'affranchir de la suprématie des ordres supérieurs. Pour s'opposer à cette prétention, les ordres du Clergé et de la Noblesse réclamèrent devant le Conseil du Roi le maintien de leurs prérogatives. Aussitôt les officiers du Bailliage de Rouen envoyèrent au Ministre un mémoire contre cette réclamation. C'est alors que, pour y répondre, l'abbé Lallemant écrivit le présent Mémoire, qui donna gain de cause aux ordres du Clergé et de la Noblesse; car nous trouvons, à la date du 22 février 1770, des Lettres-Patentes portant « que dans les Assemblées municipales, soit de Députés, « soit de Notables de la ville de Rouen, et de toutes les autres Villes et « Bourgs de la Province de Normandie, ceux du Clergé et de la Noblesse « auront rang et séance avant tous les autres Notables, et qu'ils auront « aussi la priorité de suffrages et de signatures, sans qu'ils puissent y « être troublés par les Notables des Juridictions, ni aucun autres, sous « quelque prétexte que ce soit. » — Il est bon d'ajouter que le roi avait dû, pour obtenir ce résultat, interpréter son Édit du mois de juillet 1766 et *y déroger en tant que de besoin.*

* — Autres pièces relatives au Parlement de Rouen.

Voy. n°s 44, 45 et suiv.

CHAPITRE TROISIÈME.

MANUSCRITS RELATIFS A LA VILLE DE CAEN.

SECTION I.

TOPOGRAPHIE ET STATISTIQUE.

89. — Plans, cartes et dessins divers. — [In-f. 182.]

Gr. in-f.; pap.; cartonn. — Ce recueil factice, qui est surtout relatif à la ville de Caen, renferme :— 1° Inspection de Basse, Moyenne et Haute-Normandie par Boisard, dessinateur de M. le Duc d'Harcourt. 3 cartes des Capitaineries, avec des légendes.—2° « Plan du port de Dielette scitüé sur la coste de Basse-Normandie dans la terre de Treauville appartenant à M. le Marquis de Flamenville... » — 3° Plan figurant les murs de la ville de Caen du côté de la Porte Milet et de l'ancien Hôtel-Dieu. — 4° « Plan du Château et des fortifications de la ville de Caen en 1792. » — 5° « Quatrième carte du plan de St-Nicolas, 1782. » — 6° « Plan d'une partie de l'Isle St-Jean de la ville de Caën relatif aux différentes communautés et maisons publiques. » — 7° Casernes projetées à Caen, en 1788 environ, par l'architecte Couturier, de Rouen. — 8° « Projet d'une salle de spectacle pour la ville de Caen, présenté vers 1788 par M. Gilet, architecte. » 17 pièces. — 9° « Nivellement fait par M. Georges Brémontier, élève des Ponts et Chaussées, des eaux des rivières de l'Orne et de l'Odon, fait pour l'établissement d'une fontaine sur la place Royale à Caen, 1807. » 2 pièces. — 10° « Plan de l'Hippodrôme établi dans la prairie de Caen pour les courses de chevaux, qui ont eu lieu les 26 et 27 août 1837. » 2 pièces, avec une lithographie, ayant pour titre : « Courses de Caen. Steeple-chase, 2 août 1852. » — 11° « Plan de la prairie de Louvigny et d'une partie de la ville de Caen. » Il ne reste que quelques lettres de l'ancien titre. Ce plan a été levé probablement au XVIII° siècle. — 12° « Plan des terres de St-Germain, le long du chemin de Bayeux à Caen

et des plaines de Carpiquet. » — 13° « Plan général du cours de la rivière d'Orne depuis Caen jusqu'à son embouchure à la mer, avec les améliorations projetées. » — 14° « Carte de la rade de Colleville et de l'embouchure de l'Orne. » — 15° « Plan des restes de l'ancienne ville de Lisieux, fait en 1770 par M. Hubert, inspecteur des Ponts et Chaussées. » — Ces pièces étaient renfermées dans les cartons provenant du legs Lair.

90. — Recueil de neuf plans tracés à la main, et relatifs à l'ancien Caen. — [In-f. 95.]

In-f. oblong; 9 ff.; pap.; cartonn. — Ces plans, coloriés, ont été copiés sur les originaux par M. LAMOTTE, architecte à Caen. Ce sont : — 1° L'ancien Caen avant la construction du Château, des deux Abbayes et de l'Isle de Saint-Jean. Copié sur un plan semblable qui se trouvait dans les anciens papiers de M. Huet. — 2° Relevé d'un croquis du plan de la prairie de Caen, communiqué à Huet par Monsieur Du Bourg, médecin à Caen, en octobre 1698. — 3° Relevé d'un croquis de plan communiqué à Huet par M. Du Bourg, le 17 octobre 1699. Deux plans. — 4° Plan envoyé par le P. de La Duquerie, jésuite, à M. Huet, avec sa lettre du 4 mai 1699, dans laquelle il s'exprime ainsi : « J'envoye à V. Gr un Plan de tout notre « collége que j'ai levé assez exactement. J'y ai trouvé la place des deux « tours qu'on a abattu, dont celle qui est proche l'ancien lavoir s'appeloit « comme je le crois *De Ste-Marguerite*. » — 5° Jardin de M. Huet. — 6° Plan du carrefour Guérin, de la rue Calibourg, etc. — 7° Plan de la machine hydraulique proposée pour élever les eaux sur les buttes d'Allemagne, à l'aide des moulins de Montaigu. — 8° Lavoirs établis sur le fossé de l'Essiau du Roi.

91. — GILET (J.-F.). Plans faits en 1793 des différentes communautés religieuses de la ville de Caen. — [In-f. 114.]

In-f.; 79 ff.; pap.; rel. parchem. — Les plans sont accompagnés d'un devis. Le devis de l'abbaye de Ste-Trinité est suivi de quelques notes sur l'industrie de Caen. Le dernier plan, qui porte le n° 12, concerne la maison qui avait appartenu au duc d'Harcourt dans la rue St-Jean.

*** — Cartes et plans relatifs à l'Orne et au port de Caen, par M. DE LA LONDE. — [In-f. 175 et 176.]**

Voy. n°s 1 et 2.

SECTION II.

HISTOIRE GÉNÉRALE ET HISTOIRE DE CERTAINES ÉPOQUES.

92. — Le Blais, sieur du Quesnay (Jean). Lettres et Mémoires de M. Duquesnay sur la ville de Caen. — [In-8° 76.]

In-8°; 256 pp.; pap.; cahiers renfermés dans une reliure maroquin. — Ce ms. renferme des extraits de la correspondance de Le Blais avec Huet, copiés par M. Méritte Longchamp. Le copiste a fait précéder ce travail d'une notice biographique sur Le Blais, sieur du Quesnay, lieutenant-général au Bailliage de Caen, qui cultivait la poésie latine, et s'occupait de recherches sur l'histoire locale. D'après M. Méritte-Longchamp, le sieur du Quesnay aurait fait « une étude particulière « des origines de Caen quinze ans avant que le savant évêque s'en fût « occupé. Aussi, en lui dédiant cet ouvrage, Huet ne fit-il que rendre « un hommage mérité à son véritable auteur, ou du moins au savant « modeste et laborieux, dont les notes et les manuscrits furent ses « guides et formèrent la base de son travail. » — Le Blais s. du Quesnay, né à Caen le 7 nov. 1615, est mort dans la même ville le 25 février 1698. Suivant M. Ed. Frère, dans son *Manuel du bibliographe normand,* cette date de 1698 serait erronée, « puisque Huet, dans ses *Origines de Caen,* « 1702 et 1706, adresse à Du Quesnay une lettre dans laquelle il s'excuse de « ne pas partager son avis sur l'origine de Caen. » Mais cette lettre dut être adressée à M. du Quesnay longtemps avant l'apparition de la première édition des *Origines;* et l'auteur ne la publie en tête de son livre que sous forme de préface, à titre de polémique. Ce qui est du reste surabondamment prouvé par le commencement de la notice nécrologique, que Huet consacre à son collaborateur anonyme dans la 1re édition de son ouvrage : « Lorsque j'entrepris la recherche des Origines de Caen, je ne pensois pas que *Jean Le Blais, sr du Quesnay,* qui en fut l'occasion, qui m'y aida par ses soins, et à qui j'ay adressé cet ouvrage, dût y avoir place parmy les illustres citoyens défunts. Il y nâquit en 1615, le 7 novembre, et y mourut le 25 février 1698. »

93. — Notes pour une 3e édition des *Origines de Caen*, extraites des manuscrits de Huet, par M. L'Échaudé-d'Anisy. — [In-8° 77.]

In-8°; 436 pp.; cahiers renfermés dans rel. basane. — M. LÉCHAUDÉ D'ANISY, né à Versailles le 31 juillet 1772 et mort à Paris en 1857, a publié de nombreux ouvrages sur la Normandie.

94. — Discours de l'entrée faite par très-haut et très-puissant prince Henry IV, Roy de France et de Navarre, et très-illustre princesse Marie de Médicis, la Royne son épouse, en leur ville de Caen au mois de septembre 1603. — [In-4° 97.]

In-4°; 37 ff.; pap.; cartonn. — Cette pièce est extraite de l'ancien Matrologe conservé aux archives de la ville. Elle a été publiée en 1841, dans la 2e année de la *Revue du Calvados.*

95. — LE MARCHAND (Simon). Ce present papier a estey commencey par Simon le Marchand natif de Sainct-Estienne de Caen, lequel fust baptisé en ladite église au moys de mars lan de grace mil cinq cents quatre vingts neuf. — [In-f. 78.]

In-f.; 196 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce journal, commencé le 13 mai 1610 et fini le 14 mars 1660, contient des détails très-intéressants sur l'histoire locale de Caen. Il est suivi de quelques notes et figures relatives à la géométrie.

96. — Entrée de Louis XIII à Caen, 1620. — [In-4° 228.]

In-4°; 56 pp.; pap.; demi-rel. — C'est une copie, par M. Méritte-Longchamp, d'une plaquette extrêmement rare, publiée à Paris, en 1620, chez Fleury Bourriquant et intitulée : *Le voyage du Roy en Normandie et la réduction du chasteau de Caen à l'obéissance de S. M.* A la suite du *Siége du château de Caen par Louis XIII*, M. Léon Puiseux a publié des fragments de cette notice.

97. — Journal d'un Bourgeois de Caen. — [In-f. 104.]

2 in-f.; t. I, 328 ff.; t. II, 308 ff.; pap.; rel. parchem.— Ce journal porte sur le ms. le titre d'*Ephémérides.* M. G. Mancel, qui l'a publié pour la première fois en 1848 [Caen, Woinez, in-8°,] lui a donné le titre de *Journal d'un Bourgeois de Caen,* qu'on a adopté pour l'original, relié en

3 tomes, portant les nos 104 et 105 des mss. in-fol. de la Biblioth. de Caen. — Ce journal, qui faisait partie des nombreux papiers provenant de la succession de l'avocat de Quens, formait alors dix cahiers considérables. M. Mancel pense que l'auteur devait s'appeler LAMARE et être architecte, ou entrepreneur de bâtiments. Ses notes, qui ont un grand intérêt pour l'histoire de Caen et de la Normandie, embrassent une période de plus d'un demi-siècle (de 1652 à 1733). Nous renvoyons, pour plus de détails, à la préface publiée par M. Mancel dans l'imprimé de 1848. — Plusieurs pièces imprimées ont été insérées entre certains feuillets du ms. dans les tomes 1 et 2. Nous ne savons si elles ont été annexées par l'auteur lui-même ou, depuis, par le bibliothécaire qui a fait relier les cahiers d'*éphémérides*. En voici d'ailleurs la nomenclature abrégée :

1er TOME.

Feuillet 28 : *Relation de toutes les particularitez qui se sont faites... dans la célèbre entrée du Roy et de la Reyne...* Paris, Loyson, 1660; 14 p. in-4o. — F. 61 : *Ad... de Lomenie de Brienne episcopum... Cadomo transeuntem... carmen.* [Auctore G. Pyron.] 7 p. in-4o. — F. 18 : *De par le Roy...* [Livre intitulé *Morale des Jésuites,* brûlé en place de Grève.] 4 p. in-4o. — F. 80 : *Avis à Messieurs de la Religion... de Caen, ensuite du prêche fait par Monsieur du Bosc...* [par François Mauduict, 1671.] 11 p. in-4o. — F. 94 : *Clementia victrix sive regiæ ad Batavos literæ, compulsorium ad pacem.* 1678; 4 p. in-4o. — F. 96 : *Mars et les Muses et contestation pour Monseigneur le Dauphin, sur le voyage du Roy, par M. de la Chaize.* Alençon, 1678; 7 p. in-4o. — F. 115 : *Motets pour chanter au service de la Reine... dans l'église des RR. PP. Cordeliers de Caen... 11 oct. 1683...* Cadomi, J. Cavelier; 4 p. in-4o. — F. 127 : *Ad... de Morangis... Cadomensis academiæ gratulatio* [Auctore J. Letellier] 4 p. in-4o. — F. 128 : *De statua Ludovico Magno Cadomi erigenda* [Auctore J. Lair;] Cadomi, 1685; 4 p. in-4o. — F. 133 : *Déclaration annoncée à Messieurs de la Religion,* 1685; 4 p. in-8o. — F. 135 : *Harangue du doge de la République de Gênes au Roy,* 1685; 6 p. in-4o. — F. 137 : *Harangue... au nom de l'Université de Nantes;* 4 p. in-4o. — F. 143 : *Montauserio... ode* [Auctore M. Le Verrier]. Cadomi, 1686; 4 p. in-4o. — F. 145 : *Pro... Francisco Bernardo de Rotot... Cadomensium votum.* 1686; 4 p. in-4o. — F. 147 : *Ludovico Boucherat... symbolum...* Cadomi, 1686; 4 p. in-4o. — F. 149 : *Piis manibus... Caroli de Malherbe, domini du Bouillon...* Caen, 1686; 4 p. in-4o. — F. 151 : *De reditu... Huetii...* 1686; 4 p. in-4o. — F. 157 : *Ad Tempe Alnetana, ode,* 1 p. in-4o — F. 158 : *Lettre de Mgr le cardinal le Camus, évêque de Grenoble, aux curez de son diocèse touchant la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard des nouveaux convertis.* Caen, 1687; 4 p. in-4o. — F. 165 : *Juliano Hericurtio Suessionensi academico J. Maheultius Val-*

coloraeus. Cadomi, 1689; 4 p. in-4°. — F. 167 : *Ludovicus magnus ad Turvillæum...* Sanlaudi, 1689; 4 p. in-4°. — F. 218 : *Déclaration du Roy, portant deffenses de faire aucunes publications pendant le service divin...* Caen, Cavelier, 1699 ; 4 p. in-4°. — F. 222 : *Extrait du règlement général donné le 24 aoust 1699 pour l'Université de Caen... en ce qui concerne la Faculté de Médecine.* Caen, 1701 ; 7 p. in-4°.

2e TOME.

— F. 5 : *Mandement... portant condamnation de propositions extraites des Thèses soutenues par des Religieux... de l'Abbaye de Saint-Estienne de Caen...* Caen, 1707 ; 8 p. in-8°. — F. 22 : *Arrest du Conseil d'Estat qui règle les diminutions sur les Espèces...* Paris, 1713; 4 p. in-4°. — F. 143 : *Jubilé universel accordé par N. S. Père le pape Benoist treizième... le Mandement de... l'Evêque et Comte de Lisieux contenant ce qu'il faut faire pour le gagner.* Lisieux, 1724; 16 p. in-12, plus 4 p. in-4°. — F. 217 : *Voici la déclaration des trois voleurs qui ont assassiné M. David...* s. l. n. d. 2 p. in-4°. — F. 226 : *La Naissance de Monseigneur le Dauphin* [par Faguet.] Caen, Gabriel Briard ; 4 p. in-4°. — F. 231 : *Mandement de... Monseigneur Paul d'Albert de Luynes,* évêque de Bayeux ; 2 p. in-4°.—F. 298 : « Bureau de St-Lô. Amortissemens... » 1733; 4 p. in-4°.

98. — Journal d'un Bourgeois de Caen. Additions. — [In-f. 105.]

In-f.; 38 ff.; pap.; rel. parchem. — C'est un supplément du ms. précédent.

* — Quelques événements concernant la ville de Caen ; de 1693 à 1768. — [In-4° 120.]

Voy. n° 26.

99. — Mauger (Le). Journal de Le Mauger, Avocat du Roi, de l'Hôtel de Ville. — [In-f. 73.]

In-f.; 48 ff.; pap.; cartonn. — Ce journal, qui commence en septembre 1758 et finit en juillet 1762, contient des notes très-curieuses sur l'histoire de Caen au XVIIIe siècle.

100. — Du Belloys. Mémoire pour Me Du Belloys, At en Parlement. 1789. — [In-f. 188.]

In-f.; 14 ff.; pap.; broch. — C'est un Mémoire justificatif écrit par le sieur Du Belloys, qui avait été accusé, par le Comité Général National de la ville de Caen, d'avoir pris part à une émeute populaire, et même d'avoir participé au meurtre de Belzunce, le 12 août 1789. Comme l'indique une note, à la fin du Mémoire, cette pièce est inédite. Malgré les exagérations et la passion d'une défense personnelle, elle offre un intérêt et apporte des détails nouveaux sur un événement qui n'a pas été complètement éclairci. Dans ses notes sur les *Souvenirs de l'insurrection normande dite du Fédéralisme*, M. G. Mancel n'indique pas cette pièce, à la suite du récit qu'il donne de l'affaire de Belzunce [pages 299 et suiv.]; il est probable qu'il ne l'a pas connue.

SECTION III.

MANUSCRITS DE L'ABBÉ DE LA RUE POUVANT SERVIR A L'HISTOIRE DE CAEN.

(La plupart de ces manuscrits, qui faisaient partie de la collection de M. Galeron, avaient appartenu à M. de Caumont. Mme de Caumont, après la mort de son mari, les a donnés à la Bibliothèque de Caen.)

101. — La Rue (l'abbé Gervais de). Mémoires historiques sur la ville de Caen. — [In-f. 169.]

In-f.; 126 ff.; pap.; cartonn. — Ce ms. renferme les notices suivantes: — 1° Recherches sur l'origine de la fable qui attribue la fondation de Caen à Caius, sénéchal du Roy Arthur. — 2° Mémoire historique du siége de Caen par les Anglais en 1417. — 3° Recherches historiques sur la prairie de Caen. — 4° Recherches sur l'étude de la botanique à Caen. — 5° Mémoire sur un lieu appelé *Bur*... et situé dans l'arrondissement de Bayeux. — 6° Mémoire sur l'usage du vin et du cidre à Caen et dans les environs. — 7° Mémoire sur le prix des livres dans la Basse-Normandie, depuis le XIe jusqu'au XVe siècle et sur les Bibliothèques de la ville de Caen. — 8° Mémoire sur un roman de Charlemagne, contenant son voyage à Constantinople en vers français, par un trouvère normand du XIe siècle. 9° Rapport du citoyen Gervais de Laprise l'aîné, membre du Lycée de Caen, sur les fouilles du nouveau canal de l'Orne dans les prairies de Caen; relativement à l'histoire et à la géologie.—10° « Remarques tirées de quelques autheurs anciens touchant la fondation du Royal monastère

de la Saincte-Trinité de Caen... » D'une écriture de la fin du XVIIe ou du commencement du XVIIIe siècle. — N° 5 de la collect. Galeron.

102. — — Cartulaire de Caen, tiré de la Tour de Londres, du Trésor des chartes de Paris, de la Bibliothèque royale de la même ville, etc. — [In-4° 218.]

In-4°; 284 ff.; pap.; cartonn. — Parmi les notes de ce recueil relatives à Caen, les plus importantes sont les suivantes : — Anciennes maisons. — Marchés et foires à Caen et dans les environs. — La poissonnerie et la halle au pain, 1380 et 1411. — L'abbaye de St-Étienne. — Le St-Sépulcre. — Église St-Pierre. — Templiers ; inventaire de leur mobilier, leur interrogatoire. — Extraits de titres relatifs à l'histoire des guerres religieuses et des troubles de la Ligue à Caen et dans les environs (du feuillet 219 au f. 276). — On y trouve aussi des notes sur Carpiquet, le château de Creully et plusieurs autres communes du Calvados. — Au feuillet 2, on voit un fac-simile « du sceel et contre-sceel de la vicomté de Caen en 1308 » et, au f. 129, l'empreinte en cire d'un ancien sceau des chapelains de St-Pierre de Caen. — N° 3 de la collect. Galeron.

103. — — Notitia dignitatum urbis Cadomensis ex chartis et aliis scriptis collecta et nòtis illustrata. — [In-f. 170.]

In-f.; 142 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil renferme des notes chronologiques et biographiques sur les fonctionnaires de Caen : Baillis, Vicomtes, Lieutenants généraux du Bailli et du Vicomte, Procureurs du Roy et avocats du Roy au bailliage de Caen, Gardes du Scel, Abbés de Caen, Professeurs, etc. — Ces notes sont suivies de courtes biographies sur les écrivains nés à Caen ou y ayant séjourné. Elles sont rangées par ordre alphabétique et portent ce titre : *Athenœ Cadomenses.* — N° 13 de la collect. Galeron.

104. — — Notes et additions écrites par l'abbé de La Rue sur un exemplaire interfolié des *Origines de la ville de Caen* par Huet. — [In-8° 50.]

2 in-8°; t. I, 114 ff.; t. II, 154 ff.; pap.; rel. parchem. — L'imprimé est la 2me édition des *Origines de Caen*, publiée à Rouen en 1706. Outre les notes qu'on trouve sur les feuillets insérés entre les pages imprimées, l'abbé de La Rue en a écrit d'autres sur les plats de la reliure des deux volumes.

105. — — Notes sur les *Origines de la ville de Caen.* — [In-4° 223.]

In-4°; 318 pp.; pap.; demi-reli. — C'est la copie, par M. Méritte-Longchamp, du ms. précédent.

106. — — Diverses antiquités caenoises. — Noms des familles nobles dont on trouve des actes passés chez Colin de Vernay, et autres tabellions, à Caen, avec quelques notices d'actes qui peuvent servir à l'histoire de Caen. Le tout extrait des registres dudit tabellion, trouvés dans le chartrier de l'abbé de St-Étienne de Caen, et déposés à la préfecture du Calvados, an XI de la République. — [In-4° 220.]

In-4°; 83 ff.; pap.; rel. parchem. — Outre les renseignements généalogiques qu'il renferme, ce recueil offre des notes intéressantes sur certaines antiquités de Caen. Nous citerons entre autres : — Carrières des environs de Caen. — « Copie de diverses montres ou revues des hommes « d'armes gardant le château de Caen ès années 1359 et suivantes. » — Prairies de Caen. — Chapelles mentionnées dans les actes des tabellions de Caen. — Vignes de Caen. — Actes concernant le château de Caen. — Noms de lieu, manoirs, officiers publics de Caen, mentionnés dans les registres du tabellionage de cette ville. — N° 11 de la collect. Galeron.

107. — — Universitas Cadomensis. — [In-4° 221.]

In-4°; 49 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce ms. renferme les divisions suivantes : Rectores Universitatis Cadomensis ab ejusdem fundatione. — Anecdota academia. — Decani sacræ facultatis theologiæ Cadomensis. — Professores Cadomenses dignitatibus insignes. — Deputés de l'Université aux Conciles et aux États. — Scribæ Universitatis. — N° 12 de la collect. Galeron.

108. — — Chartularium Cadomense... collectum 1707 et notis illustratum... — [In-8° 89.]

In-8°; 130 ff.; pap.; rel. maroqu. rouge. — Les chartes, que renferme ce recueil, sont pour la plupart relatives à Caen, surtout au château et à l'abbaye de Ste-Trinité. Un tiers du recueil environ est consacré à

différentes localités du Calvados, dont voici les noms, avec l'orthographe adoptée par l'abbé de La Rue : Creuly, Mathieu, Biéville, Bretteville-l'Orgueilleuse, Buçais, Luc, Fontenay Paisnel, Mouen, Beuville, Fontaines Henry, Couvrechef, S[t] Contest, Bitot, Buron, Cussy, Mâlon et Villons, Hermanville, Rosel, Cheux, Abbaye d'Ardennes, Mondeville, Argences, Héritot, Montigny, Petitville, Troismons, Bény, Lyon, Moul, Ingouville, Mery, Amblie, Mesnil-Auger, Fribois, Mesnil-Mauger, Breteville La Pavée et Verson, Esquay, Évrecy, Bray, Quatrepuis, Fierville et Croissanville, Beuville, Ports de Caen et de Oistresham. — N° 1[er] de la collect. Galeron.

109. — — Cartularium Cadomense et Bajocense. — [In-8° 90.]

In-8°; 127 ff.; pap.; rel. maroqu. rouge. — Il n'est pas question de Bayeux, comme semble le promettre le titre, dans ce recueil d'ailleurs inachevé. On y trouve quelques renseignements sur Caen et Lisieux : « Fort S[te] Trinité, Maréchal de la ville de Caen, Construction du château et des murs de Caen, Conestable du château de Caen, Gouverneurs généraux du Bailliage de Caen, Gouverneurs des ville et château de Caen » et « Ravages des protestans à Lisieux en 1562. » — Suit un extrait du « Pouillié général du diocèse de Bayeux », qui n'est pas de l'écriture de l'abbé de La Rue. — N° 2 de la collect. Galeron.

110. — — Notices littéraires, historiques, etc., pour l'histoire de Caen. — [In-8° 91.]

In-8°; 98 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce ms. contient un assez grand nombre de notes généalogiques. Du f. 47 au f. 51, on trouve quelques renseignements sur Balleroy. — N° 4 de la collect. Galeron.

111. — — Miscellanea partim Cadomensia, partim litteraria. 1824. — [In-4° 216.]

In-4°; 83 ff.; pap.; cartonn. — N° 15 de la collect. Galeron.

112. — — Miscellanea civilia et litteraria, Cadomensia et Normannica. 1796. — [In-4° 217.]

In-4°; 138 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil renferme un certain nombre d'extraits de chartes relatives à Caen, et concernant spécialement la Froide-Rue et l'abbaye de Ste-Trinité. On y trouve aussi beau-

coup d'extraits faits à la Tour-de-Londres, relatifs à la Normandie et particulièrement à des communes du Calvados. — N° 17 de la collect. Galeron.

113. — — Extraits, observations et anecdotes pour l'histoire de la ville de Caen. — [In-4° 215.]

2 in-4°; t. I, 100 ff.; t. II, 89 ff.; pap.; cartonn.—N°s 6 et 7 de la collect. Galeron.

114. — — Anecdotes caenoises. — [In-4° 219.]

In-4°; 98 ff.; pap.; cartonn. — Les notes les plus intéressantes de ce ms. sont: « Variations dans le prix du bled à Caen » de 1278 à 1663, et « Monnoyes usitées dans les contrats à Caen et leur valeur », de 1343 à 1554. — N° 10 de la collect. Galeron.

115. — — Anecdotes historiques et chronologiques sur la ville de Caen. [In-8° 92.]

In-8°; 99 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce ms. contient des notes extraites des actes des Tabellions de Caen, sur des familles nobles, sur l'Université, les hôtels et manoirs, les hôpitaux, la Vicomté et les prairies de Caen. Viennent ensuite des *Varia* tirés des mêmes registres, et des notes sur le prix du blé à Caen, de 1381 à 1521.

116. — — Notes sur les paroisses de Caen, etc. [In-8° 93.]

In-8°; 97 ff.; pap.; rel. parchem. — A la fin de ce ms. on trouve des notes sur d'anciens chemins du Calvados et sur la Délivrande. — N° 9 de la collect. Galeron.

117. — — Liste chronologique: 1° des Gardes du Scel des obligations de la Vicomté; 2° des Tabellions de Caen depuis l'an 1300. — [In-8° 94.]

Petit in-8°; 68 ff.; pap.; rel. parchem. — N° 14 de la collect. Galeron.

118. — — Notes diverses pouvant servir à l'histoire de Caen. — [In-8° 95.]

Pet. in-8°; 56 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce ms. n'a pas de titre écrit de la main de l'auteur. Il se compose de notes très-courtes relatives à Caen, la plupart rayées, comme si l'auteur les avait déjà utilisées. — N° 21 *bis* de la collect. Galeron.

119. — — Miscellanea quædam Cadomensia inedita. 1823. — [In-4° 214.]

In-4°; 45 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil renferme une copie de deux pièces de vers français de Daniel Huet, et des « Extraits de 148 lettres originales écrites par M. Huet au père Martin, Cordelier, depuis l'année 1697 jusqu'en l'année 1717. » — N° 16 de la collect. Galeron.

120. — — Notes historiques sur Caen. — [In-f. 172.]

In-f.; 143 ff.; pap.; cartonn. — Ces notes ne concernent pas seulement la ville de Caen. Il y en a un grand nombre qui sont relatives à d'autres parties de la Normandie. — N° 19 de la collect. Galeron.

SECTION IV.

MÉLANGES HISTORIQUES.

121. — Ville de Caen. Histoire. — [In-f. 132.]

In-f.; 326 ff.; pap.; rel. parchem. — On trouve dans ce recueil quelques pièces sur parchemin et plusieurs ff. imprimés. Il commence par des recherches sur la ville de Caen, tirées du livre de M. de Bras. Viennent ensuite des pièces diverses originales sur les gouverneurs de Caen; sur l'administration; sur les finances, où l'on remarque de nombreux comptes de Pierre de Quens sur les capitations des années 1702, 1704 et suivantes; sur les corporations, parmi lesquelles les *faiseurs de bas au métier* tiennent la première place; sur l'industrie, le commerce, les hôpitaux et les travaux publics.

* — Chartes et pièces diverses pouvant servir à l'histoire de Caen. — [In-4° 222.]

Voy. n° 64.



122. — DUVAL de Mondrainville (Étienne). Fragment du Journal d'Étienne Du Val de Mondrainville. — [In-f. 113.]

In-f.; 11 ff; pap.; reli. parchem.—Ce fragment commence en 1535 et finit en 1578. Il est suivi de : « Osmones et donations fetes par ledict « Estienne du Val des héritages et terres qui ensuivent et de lacquisition « desdicts héritages. »

123. — DU PORTAL. Mémoire sur la ville et château de Caen, par M. Du Portal, Lieutenant général des armées du Roy, directeur des fortifications de haute et moyenne Normandie, au Hâvre de Grace. — [In-f. 76.]

In-f.; 12 ff.; pap.; reli. parchem. — A la fin du ms. on lit : « Fait à Caen le 27 août 1771. Copié au Hâvre de Grâce le 25 février 1773. »

* — Protestations du Bailliage de Caen contre la suppression du Parlement de Normandie en 1771 et la création d'un *Conseil Supérieur*... [In-f. 89.]

Voy. n° 87.

* — Rapport sur les fouilles du nouveau canal de l'Orne dans les prairies de Caen. [In-f. 169.]

Voy. n° 101.

* — Généralité de Caen par de Vastan. — [In-f. 43.]

Voy. n° 4.

* — Laus Cadomi. — [In-4° 135.]

Voy. n° 172.

* — Pièces diverses concernant la noblesse de Caen.

Voy. n°s 17 et suiv.

* — Notes et vers concernant l'Université, les Jésuites, le Palinod et diverses institutions de la ville de Caen à la fin du XIII° siècle. — [In-8° 28.]

Voy. n° 165.

SECTION V.

HISTOIRE MUNICIPALE ET PROPRIÉTÉS COMMUNALES.

124. — Mélanges historiques extraits du Matrologe de la ville de Caen. — [In-4° 237.]

In-4°; 358 + 267 pp.; pap.; demi-rel. — Ces extraits ont été copiés sur le matrologe de l'ancien hôtel de ville, conservé aux Archives municipales de Caen, par M. Méritte-Longchamp. Cette copie est divisée en 2 parties, dont la plus ancienne pièce est en date de novembre 1307, et la plus moderne en date d'avril 1733.

125. — Du Feugray (Pepin). Analyse des Cinquante premiers Registres de la Ville. — [In-f. 84.]

In-f.; 673 pp.; pap.; rel. parchem. — Ms. autographe. Manque l'analyse du registre 13. — A la p. 581 commence une table, qui n'a pas été achevée.

126. — Procès pour Messieurs de Plainemarre contre Messieurs d'Osseville au sujet des moulins de Montaigu [A la suite du titre :] Ce livre appartient à Monsieur de Plainemarre de l'ordre militaire pour la côte. — [In-f. 107.]

In-f.; 611 pp.; pap.; rel. parchem. — Sur la 1re page du ms. on lit : « Donné par Joyau, avocat, à la bibliothèque de la ville de Caen, le 24 nov. 1820. »

127. — Statuts et ordonnances de la Prévosté de Caen, avec les priviléges aux bourgeois, manans et habitans de la dite ville. — [In-4° 232.]

In-4°; 17 pp.; pap.; cartonn. — C'est la copie, par M. Méritte-Longchamp, d'un imprimé fort rare, publié à Caen, chez Jacques Le Bas, en 1593.

128. — Journal de tout le bien et revenu de l'Hôtel-Dieu et maison de santé de la ville de Caen, tant en domaine fieffé que non fieffé, rentes foncières et hypothèques, fermages et autres choses appartenant aux dites maisons, ensemble toutes les charges et sujettions de ladite Maison Dieu, lequel Journal a été délivré au sieur Jacques Picard Dubuisson, élu par acte en l'assemblée générale tenue en l'hôtel commun de la ville le mardi.... 1760 pour faire l'administration, recette et dépenses et autres choses portées par ledit Journal. Et ce pour la seconde année de son administration à commencer du 29 septembre 1761 et finir au 28 dudit mois en l'année 1762. Dans lequel Journal ledit sieur administrateur sera tenu de faire mention à chaque article de la recette des rentes, du nom des débiteurs actuels, de leurs demeures, à quel droit ils représentent les débiteurs originaires, si c'est comme héritiers ou comme acquéreurs. — [In-f. 65.]

In-f.; 77 ff.; pap.; cartonn.

129. — Prairie de Caen.—Grande Prairie.—Saint-Étienne. — [In-f. 133.]

In-f.; 215 ff.; pap. et parchem.; rel. parchem. — Du feuill. 1 au f. 122, ce recueil renferme des pièces relatives aux droits de l'abbaye de Saint-Etienne sur les différentes parcelles de terrain qu'elle possédait dans les prairies de Caen, d'Aulne et de Venoix; des actes de vente; des baux; des actes réglant des droits de bornage, de pacage, de passage, etc. — Viennent ensuite des actes analogues, résultant de donations qui constituaient des droits, sur différentes parties de la prairie de Caen, aux églises ou abbayes suivantes : *Saint-Etienne-le-Vieux*, feuill. 122 à 134; *Saint-Sauveur*, feuill. 134 à 165; *Abbaye d'Ardenne*, feuill. 165 à 191. — Suivent des pièces (dont plusieurs imprimées) relatives à des procès soutenus par la famille de Bernières, feuill. 191 à 210; enfin des pièces diverses, feuill. 210 à 215.

130. — Prairie de Caen. Saint-Ouen. Venoix. — [In-f. 134.]

Ce titre figure dans l'ancien catalogue sous le n° 134, dont le volume

ne se retrouve pas. Ce recueil est-il réellement en déficit? Ou n'y aurait-il pas eu une erreur du rédacteur de l'ancien catalogue? Ce titre est celui qui conviendrait au n° 135, et que porte en effet le volume ainsi coté.

131. — Prairie de Caen. Saint-Ouen et Venoix. [Titre qui figure au dos du volume]. — [In-f. 135.]

In-f.; 168 ff.; pap. et parchem.; rel. parchem. — Ce ms. est divisé en trois parties. La 1re renferme des pièces relatives à St-Ouen; la 2e comprend des terrains situés sur Venoix et qui appartenaient à l'abbaye de Saint-Etienne; la 3e contient trois pièces diverses sur les prés de Venoix. Sur l'ancien catalogue, ce n° 135 a pour titre: « Prairie de Caen; Prés de Louvigny; Saint-Etienne-le-Vieux. »

132. — Prairie de Caen. Droits de pêche et de tirerie. — Procès. — [In-4° 170.]

In-4°; 370 ff.; pap.; rel. parchem.— Ce recueil renferme des mémoires et des extraits du greffe de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Caen. Il s'agit là de contestations au sujet des droits de pêche dans l'Orne, dans le grand et petit Odon, « les grandes et petites Noëes », puis des droits de chasse, de pâture, etc., dans les prairies de Caen et de Venoix. Ces procès étaient soutenus par les abbés de St-Etienne de Caen et les habitants de Venoix, contre le comte de Louvigny, « lieutenant général des armées du Roy » ou ses héritiers. La dernière pièce est datée du 26 mars 1773.

SECTION VI.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

§ 1.

Églises.

133. — Livre des stations fondées en l'Église parroissiale de Nostre-Dame de Caen, avec les respons, hymnes, antiennes et oraisons que l'on est obligé dy chanter suyvant les contracts de leur fondation et tout en la Chapelle du Sainct

Esprit. Recueillies par le soin de Noble et Discrette Personne Me Jacques de Guerville, Prêtre, Curé de ladicte Paroisse, qui l'a faict faire et donné en son Église en l'an mil six cents soixante et cinq. — [In-f. 22.]

In-f.; 90 ff.; pap.; rel. veau. — Jacques de Guerville, curé de N.-D. de Caen, né en cette ville en 1630 et mort le 18 juin 1676, a composé plusieurs ouvrages de piété parmi lesquels une *Relation...*, dont une copie figure parmi les mss. de la Bibl. de Caen sous le n° 27, in-4°. Le présent ms. provient de la Bibliothèque de M. Auvray de Coursanne.

* — Notes sur l'église Saint-Pierre. — [In-f. 141.]

Voy. n° 72.

* — Notes sur les cloches de Saint-Pierre, en 1684 et 1689. — [In-4° 116.]

Voy. n° 187.

134. — Saint-Sauveur. — [In-f. 129.]

2 in-f.; t. I, 270 ff.; t. II, 350 ff.; pap. et parchem.; rel. parchem. — Ce recueil porte un titre inexact; car la plupart des pièces qu'il renferme sont relatives à l'église supprimée de *Saint-Sauveur-du-Marché*, servant aujourd'hui de halle au blé. L'église *St-Sauveur* actuelle portait autrefois le nom de *Notre-Dame-de-Froide-Rue*, qu'elle a quitté en 1812 pour prendre celui de St-Sauveur. Depuis la date de 1409 jusqu'en 1791, toutes les pièces du recueil concernent l'église de *Saint-Sauveur-du-Marché*. Les autres, à partir de 1791, sont relatives au Saint-Sauveur actuel.

135. — Église collégiale du Saint-Sépulcre à Caen. — [In-f. 128.]

In-f.; 304 ff.; pap; rel. parchem. — Ce recueil est composé de pièces diverses, relatives surtout aux revenus, à la collation du doyenné et à des contestations sur des droits de préséance. On y trouve deux pièces imprimées.

136. — Desseins de prônes ou de sermons recueillis de la

Mission des Jésuites en 1743, de celle des Capucins en 1748, et d'autres prédicateurs. — [In-f. 164.]

In-f.; 358 ff.; pap.; rel. parchem. — C'est un recueil d'abrégés de sermons qui ont été prêchés dans diverses églises de Caen. Après les deux missions indiquées dans le titre, on trouve des sermons faits plus tard, aux dates de 1751, 1752, 1753, à St-Pierre, à l'Abbaye-aux-Hommes, à St-Ouen, etc.

* — Notes diverses sur les églises de Caen.

Voy. le paragraphe suivant et les nos 60, 61 et suiv.

§ 2.

Abbayes et Couvents.

* — Charte de Confirmation d'Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, par laquelle il confirme et augmente les donations faites à l'abbaye de Saint-Étienne, de Caen, par ses prédécesseurs. — [In-f. 148.]

Voy. n° 8.

137. — Abbaye de Saint-Étienne de Caen. — [In-f. 126.]

2 in-f.; t. I, 193 ff.; t. II, 197 ff.; pap. et parchem.; rel. parchem. — Ce recueil d'extraits et de pièces diverses se compose surtout de contrats de vente, de fiefs, et d'actes relatifs à des procès soutenus par l'abbaye. On y trouve beaucoup de pièces sur parchemin et des imprimés, dont l'un sur vélin. — Nous indiquerons seulement les pièces principales. — 1er tome : « Fondation de l'abbaye de St-Estienne de Caen par le Roy « Guillaume dit le Conquérant Duc de Normandie. » — De nombreux extraits du Registre du Tabellionage de Caen. — Une pièce intéressante, intitulée : « La manière de connoistre la juste valeur de la mesure de Falaise et de « sa distinction de celle d'Arque. » — Des correspondances avec le prieur et les religieux de l'abbaye. — Un mémoire imprimé pour le cardinal de Fleury, abbé commendataire de St-Etienne, contre le lieutenant général de police de la ville de Caen, en 1736. — A partir du feuillet 164, différents contrats et comptes relatifs au prieuré de Bavent, qui appartenait aux

religieux de Saint-Etienne.—2e tome : Un compte, ou état de revenu, sur parchemin, à la date de 1438. — Du feuill. 8 au feuill. 49 : « Rotulus red« dituum firmarum et decimarum officio Monasterii Sancti Stephani et « Cadomo pertinentium pro anno Domini millesimo quadringintesimo « quinquagesimo sexto. » — Du feuill. 49 au feuill. 109 : « Extraits des « registres des notaires et tabellions déposés au Chartrier de l'abbaye de « St-Etienne de Caen... commençant en 1395... » — A partir du feuill. 110 : « Pièces déposées dans le Chartrier de l'abbaye de St-Etienne de Caen, « appartenantes à M. l'abbé de ladite abbaye, dont état a été fait par moy « soussigné, garde dudit chartrier, faisant la commission et l'ordre qui « m'en a été envoyé par le Ministre conservateur des biens et droits du « dit Seigneur Abbé, mis en économat, ledit ordre du 4 may 1775. » — A partir du feuill. 162 : « Etat et mémoire des pièces de l'abbaye de Saint« Estienne de Caen, trouvées en la succession de Gilles le Dars, en son « vivant receveur de lad. abbaye... ce 26 de novembre 1726... » — Au feuill. 195 : « Inventaire des baux encore existants de partie des biens « et revenus ayant appartenu à la ci-devant abbaye St-Etienne de Caen, « trouvés au chartrier d'icelle et remis au Cen le Bas, receveur des « Domaines Nationaux, à Caen, par le citoyen Quesnot, garde des Ar« chives du District dudit Caen... le 11 thermidor an 2... »

138. — Cy ensuivent les rentes et revenus appartenant à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen et au prieuré de Saint-Léonard de Vains en leurs terres sus-nommées desdit lieu de Caen et Saint-Léonard, prinses et extraites du papier que fist Guillaume Gaustier l'an mil iiij xxvj. — [In-4° 104.]

Pet. in-4° ; 160 ff. ; pap. ; rel. veau. — Au commencement et à la fin du ms. on trouve 4 chartes sur parchemin. — Une note d'une écriture moderne, placée au bas du 1er feuillet, signale comme une des pièces les plus intéressantes une charte d'Henri II d'Angleterre, qu'on trouve au feuill. 150. — Ce m. provient du legs Prel.

139. — Baillehache (Dom Jean de). Mémoires historiques sur l'abbaye de Saint-Étienne de Caen ; par Dom Jean de Baillehache, prieur, qui fit profession à cette abbaye en 1581. — [In-f. 62.]

In-f. ; 139 ff. ; pap. ; rel. parchem. — Dans les 139 ff. nous comprenons les notes intercallées dans le ms. et collées à certains feuillets. Ce ms. renferme des dessins à la plume, représentant les armoiries de la plupart

des abbés de St-Etienne. Une de ces armoiries est imprimée, une autre est reproduite par un cachet en cire rouge. Plusieurs écussons sont restés en blanc. — Ce ms. commence par la charte de fondation et de donation, imprimée dans le *Gallia christiana.* On trouve ensuite la confirmation, en 1273, par Philippe-le-Hardi, roi de France; puis la confirmation par le pape Honorius III de la bulle adressée, par Alexandre II, à Lanfranc premier abbé de St-Etienne. Suivent 4 pages avec ce titre : *Hommes illustres tirés de l'abbaye de St-Etienne de Caen.* Le reste du ms., qui va jusqu'à l'an 1642, renferme le catalogue des abbés de Saint-Etienne avec leur histoire. — Ce ms., qui avait appartenu à l'abbé De La Rue, a été donné par testament à la ville de Caen par M. Galeron. Il existe encore deux autres mss. qui reproduisent les mêmes notes de Dom Baillehache sur les abbés de St-Etienne, l'un à la Biblioth. nation. (nº 9481, fonds Lancelot) et l'autre aux *Archives du Calvados.* L'abbé De La Rue, qui avait vu le ms. de la Biblioth. nation., écrivait à ce propos : « Ce qu'il y a de plus curieux, c'est d'abord les divers monumens et « armoiries de cette abbaye dessinés par ordre de M. Foucault, intendant « de Caen, et ensuite la partie de l'histoire de ce monastère pendant le « XVIe siècle, l'auteur en avait été témoin en partie et a su le reste par « une tradition encore récente. » — Suivant M. Ed. Frère, le ms. des *Archives du Calvados* serait plus complet que les deux autres.

140. — Abrégé chronologique de l'histoire de l'abbaye de Saint-Étienne de Caën, et des grands hommes qui l'ont habitée. Par un Religieux Benedictin de la congrégation de Saint-Maur [dom Ch.-Ant. Blanchard]. A Caen, 1764. — [In-4º 102.]

In-4º; IX + 106 pp.; pap.; demi-rel. veau. — Ms. autographe de Dom Blanchard, bénédictin du XVIIIe siècle, qui avait habité pendant quelques années l'abbaye de St-Etienne de Caen. Quoique l'auteur se vante, dans sa préface, « d'avoir puisé dans toutes les sources », pour écrire son histoire du Monastère, il s'est contenté de reproduire, en les abrégeant, les documents recueillis par D. J. de Baillehache, auteur d'un ms. sur l'abbaye de St-Etienne, que possède également la Bibl. de Caen.

141. — Dangie de Renchy (Dom Mathieu de la). Les justes ressentiments de l'Ordre Benedictin sur la cheute et désolation de ses grandes Abbayes. Divisez en trois parties...

avec certains traictez sur la fin qui sont de matière fort importante et remarquable. [In-f. 48.]

In-f.; 143 ff.; pap.; rel. parchem. — L'auteur de ce ms. propose différents moyens pour rétablir le lustre des communautés et réformer les abus qui se sont introduits dans le gouvernement de l'Ordre. Quoiqu'il s'agisse ici d'un ouvrage relatif à l'ordre entier des Bénédictins, nous avons cru devoir le classer parmi les mss. normands, parce que l'auteur, qui était né à Renchy, près Bayeux, l'a écrit dans l'abbaye de St-Étienne de Caen, dont il était cellerier, et dans laquelle il désirait sans doute l'introduction des réformes qu'il préconise.

142. — La Bataille-Auvray. Précis historique sur les Abbesses de Caen. — [In-f. 61.]

In-f.; 57 ff.; pap.; demi-rel. — Ce ms., orné d'écussons coloriés et de dessins représentant les pierres sépulcrales des abbesses, est une copie du ms. original, comme l'indique la note suivante, écrite par M. Galeron sur le premier feuillet : — « Le ms. original, écrit par La Bataille-Auvray et annoté par l'abbé De La Rue, m'était échu comme acquéreur de la bibliothèque de ce dernier. J'en ai fait l'abandon pour prévenir une contestation dont on menaçait ses héritiers. J'ai copié moi-même tout le texte, en soulignant soigneusement tout ce qui est l'ouvrage de l'abbé De La Rue ; les tombeaux ont été esquissés par mon fils et les écussons coloriés par M. H. Godey, directeur de l'école primaire supérieure de Falaise. — 1er avril 1837. » — Ce ms. a été déposé à la Biblioth. par M. Julien Travers, exécuteur testamentaire de M. Fréd. Galeron. L'original fait partie de la collection Mancel.

143. — Sainte-Trinité de Caen. — [In-f. 127.]

In-f.; 402 ff.; pap. et parchem.; rel. parchem. — Ce recueil, composé de pièces manuscrites et imprimées, contient des transactions, baux, bannies et adjudications de terres appartenant à l'abbaye. Il y est surtout question de nombreux procès soutenus par les abbesses contre l'évêque de Bayeux et contre le Procureur du Roi de la Chambre des Domaines. — On y trouve une pièce importante intitulée : « Compte de la recette des rentes appartenant à l'abbaye Ste-Trinité, rendu par le sieur Barbey, le 8 octobre 1748. »

144. — Reglements pour l'Election des Abbesses de

l'ancien monastère de Sainte-Trinité de Caen. — [In-4° 100.]

In-4° ; 52 ff. ; pap. ; cartonn. – Au verso du 1er feuill. on lit cette note : — « Le manuscrit sur lequel a été faite cette copie fait partie des Mss. de la Bibliothèque Harléienne au *British Museum*, à Londres, où il porte le n° 3661. Il se compose de 34 feuillets sur parchemin d'une magnifique exécution calligraphique, et il est évident qu'il a été écrit pour le monastère de Sainte-Trinité même. A quelle époque et comment a-t-il passé en Angleterre, c'est ce qu'il est assez difficile de savoir aujourd'hui. Cependant il est probable qu'il aura appartenu à l'Intendant Foucault et qu'il aura été transporté dans ce pays avec une partie de ses livres et de ses mss., dont il existe un assez grand nombre au *British Museum*. — A la suite de ce ms. se trouve la relation de l'arrivée à Caen, d'Anne de Montmorency, nommée abbesse du Monastère de Ste-Trinité ; mais cette pièce d'une belle écriture du XVIe siècle n'est pas achevée ; il reste huit feuillets blancs. — G. S. T. [TREBUTIEN] — British Museum, 11 nov. 1833. » – Pour compléter cette note, ajoutons que ce ms. se termine par la copie d'une pièce très-curieuse pour l'histoire de la domination des Anglais en Normandie ; ce sont des plaintes adressées par les Normands à Henri VI d'Angleterre, pendant la régence de Glocester et de Bedford, avec les réponses du roi à la date de 1435.

145. — Antiphonaire de l'abbaye de Sainte-Trinité, de Caen. — [In-4° 33.]

In-4° ; 45 pp. ; vélin ; rel. veau noir. — Ms. du XVIIIe siècle. On lit sur les plats de la reliure, d'un côté : « Pour l'abbaye royalle » ; de l'autre : « de Sainte Trinité de Caen. »

146. — Professions de religieuses du monastère de Ste Trinité de Caen. — Congrégation du Collége des Jésuites de Caen. — [In-f. 181.]

In-f. obl. ; 14 ff. ; parchem. et pap. ; cartonn. — Ce recueil se compose de 11 pièces sur parchemin, dont cinq ornées de riches encadrements or et couleur. La plus ancienne profession est du 8 sept. 1622, la plus récente, du 1er oct. 1767. — A la suite, nous avons placé 3 formules d'admission à la Congrégation de la Ste Vierge du Collége des Jésuites de Caen. Ces formules sont ornées d'un sujet gravé ; l'une d'elles est remplie et porte, à la date de déc. 1744, la signature du chevalier de Marigny. Le tout était renfermé dans les cartons provenant du legs Lair.

* — Notes pouvant servir à l'histoire de l'abbaye de Ste Trinité de Caen. — [In-f. 169.]

Voy. n° 101.

* — Mlle Lawse ou Lawson, fille d'un médecin anglais, religieuse à Ste Trinité. — [In-4° 57.]

Voy. n° 416.

147. — Guerville (Jacques de). Relation de tout ce qui s'est passé en l'Eglise de la Visitation Sainte Marie de Caën, à la cérémonie de la Canonisation de S. François de Sales. — Composée par M. Jacques de Guerville, prestre, curé de Notre-Dame de Caën, et envoyée aux Religieuses de ce Monastère, comme une marque de sa Dévotion envers leur saint Fondateur, et de son affection envers leur illustre Compagnie. — [In-4° 27.]

In-4°; VI + 100 pp.; pap.; rel. veau. — Ce ms. n'est probablement que la copie de l'in-4° de 92 p. imprimé à Caen, chez Marin Yvon, en 1668. — C'est l'œuvre de Jacques de Guerville, né à Caen en 1630, mort dans la même ville le 18 juin 1676. Ce curé de Notre-Dame se distingua par son ardente charité, dit Huet dans ses *Origines de Caen*, et par le zèle qu'il mit à décorer son église. Il a laissé plusieurs ouvrages de piété.

148. — Ervillé (l'abbé d'). Retraite de huit jours sur les Vérités de la Religion et les principaux devoirs de la Vie Religieuse par M. l'abbé d'Ervillé en 1789, et qui a été recueillie par une Sœur qui a écrit ce qu'elle en put retenir. — De ce monastère de Caën. — [In-8° 70.]

In-8°; 543 pp.; pap.; rel. veau. — En tête de l'avertissement on lit : « Ce livre est du Mre de la Visitation de Caën. »

149. — Constance (le P.). Abrégé des Conférences sur toute la théologie positive et morale, tenues à Caen au Couvent des Capucins depuis l'an 1695 jusque à 1703. P. Constance de Rouen, Capucin. — [In-4° 28.]

In-4°; 120 + 77 + 191 pp.; pap.; rel. veau. — Ce traité est divisé en 3 parties : 1° abrégé de toute la théologie positive sur l'Ancien Testament; 2° idem sur le Nouveau Testament; 3° abrégé de la théologie morale.

§ 3.

Réformés.

150. — Registre auquel sont contenus les noms de ceux et celles qui après avoir fait profession de la Religion prétendue Réformée, quictant, detestant, et abjurant l'Heresie, reviennent au giron de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, sans laquelle personne ne peult estre sauvé. — [In-4° 103.]

In-4°; 20 ff.; parchem.; demi-rel. — Ce ms. contient les abjurations de la paroisse de St-Étienne-le-Vieux, de Caen, depuis le 7 avril 1637 jusqu'au 22 déc. 1665. On y remarque au feuill. 6 l'abjuration de « Rachel Belot de la par. de St-Sylvin, 1642, cy devant servante du s[r] Bochard, ministre. » —Le feuill. 20 est sur papier et contient une abjuration faite en 1675 dans l'église des Capucins de Caen.

151. — BAILLEHACHE, sieur de BEAUMONT (Jean de). Catéchisme faict par le sieur de Beaumont ministre de la parolle de Dieu en l'Eglise reforme de Caen, aux fins de se preparer dignement à la S[te] Cene du Seigneur. — [In-4° 24.]

In-4°; 465 pp.; pap.; couvert. parchem. — Jean de Baillehache, sieur de Beaumont, a été pasteur de l'église réformée à Caen, de 1620 à 1661. Ce ms., peut-être autographe, a été publié depuis, en 1719 et 1722, à Rotterdam sous ce titre : *Catéchisme contenant les principales véritez de la religion chrétienne.*

* — Extrait des Registres ayant appartenu à MM. de la Religion Prétendue Réformée. — [In-f. 144.]

Voy. n° 9.

§ 4.

Jésuites.

152. — Jésuites de Caen. — [In-f. 130.]

In-f.; 281 ff.; pap. et parchem.; rel. parchem. — Ce recueil renferme des notes relatives à l'établissement des Jésuites à Caen, des contrats de vente, baux, quittances, etc. On y trouve aussi des notices sur certains pères morts dans l'exercice de leurs fonctions de professeur au « Collége royal de Bourbon, de la Compagnie de J. de la ville de Caen »; des lettres d'un de leurs missionnaires, datées de Macao en Chine; des renseignements sur les charges et les revenus de leur collége; un extrait du procès-verbal de leurs meubles, effets, titres et papiers, dressé en 1762 par ordre du Parlement; des pièces diverses sur le prieuré de Sainte-Barbe en Auge, qui appartenait à leur collége.

153. — Inventaire des meubles, titres et papiers des cy-devant Jésuites de Caen. Année 1762. — [In-4° 96.]

In-4°; 220 pp.; pap.; demi-rel. — On sait que le *Collége du Mont*, situé alors à Caen rue de l'église St-Étienne-le-Vieux, fut concédé aux Jésuites, en 1609, par expulsion des professeurs de l'Université. Cent cinquante quatre ans après, en 1762, l'établissement de Caen fut supprimé, par arrêt spécial du Parlement de Rouen, à la date du 12 février 1762. — Ce ms. est la minute même de l'inventaire que dressa, en exécution de cet arrêt, Dumoustier de Canchy, lieutenant-général au Bailliage et siége présidial de Caen; il contient 220 pages cotées et paraphées.

154. — Congrégation des Artisans, établie au collége de la Compagnie de Jésus à Caen. — [In-f. 131.]

In-f.; 270 ff.; pap.; rel. parchem. — Les Jésuites du collége du Mont avaient organisé à Caen une bourse commune, pour prêter sans intérêts à de pauvres artisans, marchands et autres. Ils prêtaient la plupart du temps sur gages, et exerçaient des poursuites contre les emprunteurs qui ne payaient pas à l'échéance. Ce recueil renferme des procès-verbaux des

assemblées générales de la Congrégation pour l'œuvre du prêt, des lettres diverses, des comptes, des quittances, des demandes de secours, etc.

155. — Livre d'Office pour le préfet de la Congrégation des artisans, Erigée au Collége de la Compagnie de Jésus à Caën sous le tiltre de l'Annonciation, de la Glorieuse Vierge Marie. — Avec les Regles de cette Confrérie à la fin de ce livre pour l'utilité de la Congrégation, le tout Ecrit par André Diguet Congréganiste en l'an M. D CC XXXIIII. — [In-4° 34.]

In-4°; 166 pp. [manquent les pp. 98 et 99]; pap.; rel. veau.—A la p. 30 un feuillet, plus petit et d'une autre écriture, a été intercalé; de même, à la p. 145, un bois représentant une Annonciation. — Sur l'un des plats intérieurs de la couverture on a collé cette note: « Relié à Caen, chez Manoury, Grand-Rue Saint Estienne. Aux frais de François Le Febvre. »

156. — Livre d'office pour les Sacristains de la Congrégation des Artisans, sous le tiltre de l'Annonciation de N° Dame, établie au colége de la Compagnie de Jésus, à Caën. — Ensemble, les Règles de cette charge, et celles des Portiers, et des Lecteurs. — Ecrit et donné à la Congrégation, par André Diguet, l'un des Confrères, l'an 1734. — Priés Dieu pour lui. — [In-4° 35.]

In-4°; 77 pp.; pap.; rel. veau.

* — Formules d'admissions à la Congrégation de la Ste Vierge du Collége des Jésuites de Caen. — [In-f. 181.]

Voy. n° 146.

* — Notes concernant les Jésuites. — [In-4° 155.]

Voy. n° 267.

SECTION VII.

ANCIENNE UNIVERSITÉ.

§ 1.

Pièces pouvant servir à l'histoire de l'ancienne Université.

157. — Statuta alme matris Universitatis Cadomensis. — [In-f. 63.]

In-f.; 24 ff.; vél. et pap.; rel. veau. — Les statuts sont précédés d'un calendrier de 6 feuillets indiquant les jours fériés et les jours où avaient lieu les cours des quatre Facultés. — Ms. du XVe siècle, à longues lignes, écrit en gothique avec quelques notes d'une écriture cursive. A partir du 16e feuillet commencent des pièces diverses relatives à l'Université. — Une très-belle initiale, or et couleur, avec fleurs, malheureusement un peu altérée, figure au commencement des statuts.

158. — Arrest et Reiglement de la Cour de Parlement sur les disciplines libérales de l'Université de Caen. Publié en la Congrégation généralle de ladite Université, le 10 d'octobre 1586. — [In-4° 233.]

In-4°; 22 pp.; pap.; cartonn. — Copie, par M. Méritte-Longchamp, d'un imprimé publié à Caen, en 1587, chez Ben. Macé.

159. — Université de Caen. — [In-8° 88.]

Gr. in-8°; 37 ff.; pap.; demi-rel. — Ce ms., rédigé probablement sous la direction de l'abbé Daniel, recteur de l'Académie de Caen, renferme des renseignements divers sur l'ancienne Université, et sur l'Académie actuelle. On y remarque surtout une liste des recteurs de l'Université de Caen, depuis sa fondation, et des renseignements sur les bâtiments oc-

cupés par les facultés, instituées dans le ressort de l'Académie. — Donné à la Biblioth. de Caen, par M. Massif, libraire.

160. — Mémoires de l'Université de Caen. — [In-f. 123.]

2 in-f.; t. I, 244 ff.; t. II, 273 ff.; pap.; rel. parchem. — Le 1er tome renferme des documents divers sur l'ensemble des facultés qui composaient l'ancienne Université de Caen. Le 2e contient des pièces classées dans l'ordre suivant: Faculté de Théologie, Fac. de droit civil et canon, Fac. de médecine, Fac. des Arts, Ecole centrale.

161. — Moysant (François). Notice historique et littéraire sur M. Chibourg, docteur agrégé en médecine, ancien Recteur de l'Université de Caen... — [In-f. 125.]

In-f.; 147 ff.; pap.; rel. parchem. — La notice biographique est suivie de divers opuscules de M. Chibourg, traités ou discours, dont le plus important a pour titre: *L'air ne se mesle point au sang dans la respiration.* — Joseph Chibourg, né à Caen le 9 juillet 1725 et mort dans la même ville le 26 mai 1806, fut plusieurs fois recteur de l'Université de Caen (1784-1787). Voir pour plus de détails: *Un recteur de la fin du XVIIIe siècle,* par M. J. Cauvet; Caen, 1876, broch. in-8° de 32 p.

162. — Chibourg (Joseph). Papiers de M. Chibourg relatifs à l'Université. — [In-f. 124.]

2 in-f.; t. I, 327 ff.; t. II, 307 ff.; pap.; rel. parchem. - Ce recueil se compose de notes au jour le jour, de brouillons de lettres, de discours, etc., relatifs à l'Université de Caen. Il y est souvent question des *palinods.* M. Jules Cauvet a d'ailleurs relaté, dans sa brochure: *Un recteur de la fin du XVIII siècle,* les renseignements les plus intéressants qui se trouvent dans ce volumineux recueil.

163. — Matrologium saluberrimæ simul ac opiferæ Medicorum facultatis ab anno Incarnationis Dominicæ millesimo quingentesimo vigesimo sexto apud Cadomense gymnasium. — [In-f. 66.]

In-f.; 221 ff.; pap.; rel. chamois. — Parmi les noms des doyens, qui figurent dans ce matrologe, on remarque celui de Denis Porée, sieur de

Vandes, docteur et professeur en médecine, qui a laissé plusieurs ouvrages, entre autres un volume de poésies : *Les Flammes Saintes et les Méditations.* C'est lui qui, suivant une note manuscrite de l'abbé De La Rue, aurait été anobli par Henri IV, pour avoir guéri une des maîtresses du Vert-Galant. — On retrouve souvent dans ce ms. le nom de Jacques de Cahaignes, qui fut 17 fois doyen de la Faculté de médecine. Aux feuillets 116 et 152, on rencontre en effet la fondation d'une bourse à la Faculté de médecine, et, au feuillet 131, une oraison funèbre sur la mort d'un certain Nicolas Michel, professeur de médecine, par ledit sieur de Cahaignes. — Le matrologe renferme aussi des renseignements intéressants sur les Callard de La Ducquerie, père et fils; il se termine à la date du 8 janvier 1708.

164. — Registre concernant les droits receus pour Messrs les Professeurs de médecine des actes soutenus en lad. faculté, commencé le 26 juillet 1745.—[Id.] pour les Aggrégés... — [In-8° 42.]

In-8°; 95 ff.; pap.; couvert. parchem. — Les deux registres sont écrits en sens inverse et se rejoignent au milieu du volume.

165. — Miscellan., vers, rebus, procédés chymiq., botanique, recettes, encre. — [In-8° 28.]

In-8°; 389 pp.; pap.; broch. —Entre des recettes de médecine et d'économie domestique, on trouve dans ce ms. un certain nombre de notes et de vers concernant l'Université, les Jésuites, le Palinod et diverses institutions de la ville de Caen à la fin du XVIIIe siècle. On y voit un *Catéchisme d'un Normand* qui n'est pas le même que celui qui fait partie de la Bibliothèque bleue. Les autres fragments, qui ne sont pas relatifs à la Normandie, se composent principalement d'épigrammes inédites ou copiées sur des imprimés. On y trouve aussi une courte notice en prose sur St-Mâlo. La pièce la plus curieuse, probablement très-rare, consiste en un billet gravé, qui doit être une satire grossière de la Loterie au XVIIIe siècle.

* — Documents sur l'ancienne Université de Caen, faculté de Médecine. — [In-f. 149.]

Voy. n° 317.

* — Voy. dans la *Requeste de l'Université de Paris* la fondation de l'Université de Caen [p. vi] et les *Actes concernant l'Université de Caen et les Jésuites de la même ville* [pp. 436 et suiv.] — [In-f. 54.]

Voy. n° 507.

* — Recueil de vers français et latins par le P. le Prêtre, où l'on trouve des pièces relatives à des membres de l'ancienne Université de Caen. — [In-f. 77.]

Voy. n° 290.

* — Chansons et odes composées dans l'Université de Caen. — [In-f. 150.]

Voy. n° 294.

* — Guillaume Cotelle, docteur agrégé à la faculté de droit de l'Université de Caen. — [In-4° 118.]

Voy. n° 302.

§ 2.

Colléges ; Cours de professeurs ; Cahiers d'élèves, etc.

166. — Disputationes in octo libros Physicæ.—[In-4° 140.]

In-4°; 268 ff. ; pap.; rel. basan.—En tête de ce ms. se trouve une thèse imprimée, ayant pour sujet : *Conclusiones physicæ* et finissant par cette mention : « De his respondebit... *Petrus de Meherenc de la Conseillere Bajocensis; in Aulâ Collegii Artiani,... 26 nov. 1660... Cadomi, apud J. Cavelier...* »—Ce cahier a été probablement écrit par l'auteur de cette thèse, qui était élève du collége des Arts, de l'Université de Caen. Les initiales P. et D. figurent, au milieu d'un fer, sur le plat de la couverture. En tête d'un feuillet blanc, qui précède le texte, on lit cette mention : « Reliée pour 30 s. à Caen, 1661. »

167. — In Universam moralem disputationes. — [In-4° 139.]

In-4°; 363 ff.; pap.; rel. basan. — Ce ms., ayant la même écriture, la même reliure, et la même note relative au prix de la rel., que le ms. précédent, a dû appartenir au sieur Pierre de Meherenc de la Conseillere, élève du Collége des Arts.

168. — Physica [universalis et particularis.] Metaphysica. — [In-4° 109.]

In-4°; 243 + 212 + 65 pp.; pap.; rel. veau. — Ce cours de philosophie doit être un cahier d'élève du collége du Mont, de Caen; car sur une thèse imprimée, collée sur la 1re garde du vol., on trouve la mention suivante : *Has conclusiones propugnabit Guillelmus de La Vigne Augiensis in Collegio Regio-Montano Societatis-Jesu die 16 Julii, 1666.* — Dans ce ms. on trouve quatre bois gravés de Jollain dont le premier, assez curieux, porte cette légende : « Poutraict représentant l'estroict chemin de Salut enseigné par Jesus Christ. »

169. — Drama. Mss. [Titre qui figure au dos du volume.] — [In-4° 68.]

In-4° 88 ff.; pap.; rel. parchem. — Recueil de pièces latines jouées en 1683 et 1684 par les élèves d'un collége, très-probablement du collége des Jésuites, de l'Université de Caen. — Voici le titre des pièces contenues dans ce recueil : 1° *Castitas defensa, sive S. Agnetis ope Angeli custodis de lupanari victoria.* — 2° *Celsus, sive Virilis Pugil novennis Puer.* — Cette pièce est accompagnée d'un argument imprimé où se trouve cette mention : « Exhibebitur a Rudimentariis anno 1683 Mense Junio. » — 3° *Aloysius, sive amore Patris potior est Christi favor.* — Argument imprimé, avec cette mention : « Exhibebitur a Grammaticis mense aprili 28 anno 1684. » — 4° *Soli expugnati.* — Argument imprimé, avec cette mention : « Exhibebunt Syntaxistæ in honorem SS. Ursulæ et Soc. 22 oct. an : 1684. »

170. — Hallot (Jean-Gaspard). L'Etourdy, comédie de M. Molière, corrigée par M. Halot. — [In-4° 74.]

In-4°; 54 ff.; pap.; couvert. parchem. — C'est la comédie de Molière expurgée, c'est-à-dire considérablement diminuée et mutilée, pour

quelque représentation au collége du Bois, de Caen, où Hallot fut professeur. — A l'intérieur de la couverture, on trouve cet ex-libris gravé : « J. J. F. Godard... S. Sepulc. Cadom. Decanus. »

171. — CALLY (Pierre). Cosmographia, sive scriptio de mundo. — [In-4° 80.]

In-4; 143 ff.; pap.; rel· veau. — Ce ms. est un cahier d'élève qui contient deux traités de cosmographie en latin. Le nom du professeur, qui dictait le 1er cours, n'est pas indiqué; mais le second traité est précédé d'un feuillet blanc, sur le verso duquel on lit l'inscription suivante, qui en forme, pour ainsi dire, le titre : « Hancce de terrâ scriptionem accessi ab eruditisso Sophiæ præconi Collegii Artium moderatore vigilantissimo D. D. Petro Cally in Academia Cadomensi an. dom. 1695. » — Pierre Cally, l'auteur de ce cours, a été professeur de philosophie et d'éloquence à l'Université de Caen, dont il fut plusieurs fois recteur. Il a publié plusieurs ouvrages, dont l'un : *Durand commenté...* fut condamné en 1701 par M. de Nesmond, évêque de Bayeux. Ce n'était pas la première persécution qu'il subissait. Dénoncé à la cour en 1686, à la suite des conférences qu'il fit aux Calvinistes dans le presbytère de sa paroisse de Saint-Martin, il fut exilé à Moulins, d'où on le rappela (dit Hermant dans son *Hist. du Diocèse de Bayeux*) vers la fin de l'année 1688. Il ne mourut donc pas à Moulins, comme l'a dit par erreur M. Frère dans son *Manuel du bibliographe normand*, mais bien à Caen, le 31 décembre 1709, âgé d'environ 78 ans. Ce ms. est orné de 6 sujets religieux gravés, qui n'ont aucun rapport avec le texte.

172. — Discours latins. — [In-4° 135.]

In-4; 205 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil se compose de discours latins écrits par des élèves et quelquefois par des professeurs du Collége du Mont, de l'Université de Caen. Quelques-unes de ces amplifications de rhétorique sont signées et datées; la plus ancienne est de 1696, les autres sont des premières années du XVIIIe siècle. Deux de ces discours seulement peuvent offrir, par le sujet, quelque intérêt : *Laus Cadomi*, du feuill. 1 au f. 8; *Normannorum laudes*, du f. 9 au f. 14.

173. — LA RUE (le P. de). Physica. — [In-4° 192.]

In-4°; 81 ff.; pap.; rel. parchem. — Sur le 1er feuillet de ce traité de physique en latin, on lit la note suivante : « Hæc philosophiæ pars nempe phisica generalis pertinet ad Sebastianum Beauchamp... Dictata a Domino

de La Rue subtilissimo pphiæ professore in collegio artium celeberrimæ academiæ Cadomensis; finita est mense Jan. 1727. »

174. — Cahiers d'élèves [Titre qui figure au dos du volume.] — [In-4° 122.]

In-4°; 203 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil est composé de 3 cahiers. Ils seraient sans intérêt, comme toutes ces copies faites sous la dictée du maître, s'il ne s'y trouvait çà et là des pièces de vers latins de différents professeurs de l'Université de Caen, et surtout, dans le 2e cahier, des pièces satiriques, en vers français, dirigées contre des professeurs des colléges des Arts et du Bois. — En tête de la 1re page du ms. figure le nom de *Duquesney;* on le retrouve ensuite au verso du f. 150, où l'on met en note, à la suite d'un *Prologue de la tragédie de Benjamin*, cette observation : « Déclamé par le Sr Pierre-François-Louis Duquesney. » Cette note nous a permis d'établir d'une manière certaine l'origine de ce ms. Dans plusieurs imprimés, qui contiennent l'explication des scènes de ballets, comédies et tragédies jouées aux distributions de prix par les élèves des différents colléges de Caen, nous retrouvons, en effet, le nom de « Pierre-François-Louis du Quesnay, de Caen » parmi ceux qui « diront le prologue de la *Pièce de Benjamin.* » Or, cette brochure porte l'intitulé suivant : *Le Triomphe de la vertu, tragédie latine, sera représentée par les écoliers du Collége royal de Bourbon de la Compagnie de Jésus, de la Très-célèbre Université de Caen, pour la distribution des prix... le 3 aoust 1735...* — Les cahiers ont donc été écrits par un élève du Collége du Mont, dans les années qui ont suivi immédiatement la date de 1735. L'analyse de ces cahiers nous montrera que cette petite révélation n'est pas sans importance pour l'histoire anecdotique de la fameuse Université de Caen. — 1er CAHIER. Il commence au f. 1 par un « Exercice sur l'éloquence en général » qui se termine au f. 21, avec cette mention : « 8 juill. 1738. Du révérend Père Geofroy, professeur de rhétorique. » Suivent des vers latins du P. Geofroy, jusqu'au f. 30, puis un « Traité de poésie française » qui finit au f. 54, avec cette mention : « du Père Villarnou. » Viennent ensuite, du f. 54 au f. 90, des vers latins de divers Jésuites, mais principalement du P. Geofroy qui fut, nous dit une note, professeur de rhétorique, de 1732 à 1738. — 2e CAHIER. Ce 2e cahier, le plus curieux, qui ne renferme que des vers français, commence au f. 102 et finit au f. 164. Ce sont d'abord, du f. 102 au f. 133, des fables non signées, puis des pièces diverses, parmi lesquelles on rencontre un certain nombre de satires, à l'adresse des professeurs du collége des Arts et surtout du collége du Bois. Il y a plus de méchanceté que de talent dans ces vers, dont quelques-uns ont cependant une allure assez vive. Leur principal mérite

consiste dans les renseignements historiques qu'on y trouve sur le personnel de l'Université de Caen à cette époque. L'auteur anonyme, qui pourrait bien être le Père Geoffroy, adresse quelquefois des invectives à des personnages qui ont laissé une certaine notoriété, comme dans la pièce du feuill. 148, dont voici le titre : *Au Révérend Père Martin, Cordelier à Caen, théologien à Paris, homme académique, majeur de quatre-vingts ans, sur son dernier ouvrage de poésie à Son Altesse Monseigneur de Lorraine, Évêque de Bayeux.* — 3e CAHIER. Ce 3e cahier, du f. 166 au f. 203, est d'une autre main et beaucoup plus moderne. Après un « Exercice sur la poésie lyrique » on y trouve des copies de vers français, surtout de romances et de chansons graveleuses.

Pour donner une idée des pièces satiriques contenues dans ce recueil, et qui sont dirigées contre certains professeurs de l'ancienne Université de Caen, nous copions textuellement la pièce suivante, avec les notes qui l'accompagnent.

REQUÊTE CIRCULAIRE

OU

Testament de Mr Heurtaut pretre professeur de troisième au college du Bois, de Caën.

Amis ruraux, et beneficiers,
Curés, docteurs, prieurs ou bacheliers,
Tous ornement de l'état hyerarchique,
Bonne recolte et salut poëtique !

Souvenez-vous qu'un sort plein de rigueur
M'a fait poëte, et de plus professeur,
Metiers ingrats où, malgré quelque estime,
L'on est forcé de vivre de régime.
Or, pour grossir mon petit revenu,
En certain lieu suis jadis convenu
De celebrer quatre fois par semaine
Messe, à tel prix que ce n'est pas la peine.
Vous le scavez, messe *pro defunctis*
Dans les couvents se dit presque *gratis.*
Pourtant le prix n'est pas ce qui me blesse ;
Quand on est pretre il faut dire la messe.
Voici le fait. Une incommodité,
Qui tres souvent derangeoit ma santé,
En certains temps, en certains jours de crise,
A mis obstacle à mon devoir d'église,

Tant qu'envers Dieu je suis fort endetté ;
Par quel moyen pourai-je estre acquitté ?
J'ai des amis : c'est justement l'affaire ;
La charge entre eux deviendra fort legere.
Faisons des lots. Monsieur de Poignavant (a),
Esprit affable, et docteur très scavant,
En prendra dix. Le curé d'Emieville,
Homme discret et confesseur habile,
Que j'éprouvai toujours officieux,
Ami des vers, frugal, simple et pieux
Comme on etoit au siècle des apôtres,
Seulement neuf... pour en laisser aux autres.
Le sieur Marchand, jeune et digne pasteur,
Tout saint, tout bon, tout rempli de douceur,
Tel en parlant qu'on nous depeint Moïse,
En dira huit dans sa petite eglise.
Le poëte Elie est trop proche voisin
Pour l'oublier : il aura son sixain ;
Il voudra bien m'aider de ses prieres
Moi qui jadis luy montrai le breviaire.
J'en garde douze au joyeux Desnoyers,
Esprit affable et curé de Soliers.
Monsieur Basset, en qui j'ai confiance,
Pour cultiver l'ancienne connaissance
En dira neuf dans ses jours de loisir.

. . . .

Salut profond à l'illustre Syrême,
Abbé poli, que j'estime et que j'aime,
Qui me reçut jadis si noblement
Et me logea dans son appartement ;
Comme il a l'âme aussy grande que belle,
Douze pour luy sont une bagatelle.
Et toi, Levêque, ami tendre et constant,
Je n'ose pas t'en imposer autant ;
Ton bien n'est pas égal à ton mérite ;
En attendant, quatre te feront quitte.
Passons de suite au curé d'Amayé
Homme gaillard et franc comme l'osier,
Dont l'entretien dans une compagnie
Sert d'antidotte à la mélancolie.
Dès ma jeunesse il étoit mon soutien ;

Si, par oubli, je ne lui donnois rien,
Sa bienveillance en deviendroit jalouse ;
J'écrirois dix, mais la rime en veut douze.
Monsieur Bagot habite ce canton,
Je veux aussy luy faire un petit don ;
Car je l'estime homme doux, pacifique,
Plein d'un saint zèle et très bon catholique ;
Comme à présent meilleure est sa santé,
Marquons en sept à sa commodité.
Reste vingt quatre. Il faut leur trouver maître.
Le Pays-Bas nous l'offrira peut-être.
Juste !... Epidorge (*b*), autrefois grand recteur,
Mais aujourd'huy devenu gros pasteur,
M'obligera d'en dire une sixaine.
Monsieur Hamel l'imitera sans peine.
Marais (*c*), autant, comme ancien compagnon ;
A présent gros prieur, il ne dira pas non.
Et Ledresseur (*d*), que notre Caën regrette,
Achèvera le payement de ma dette.

Voilà mon compte assés bien arrangé,
Et mon esprit d'un grand soin dégagé ;
Car je suppose un point indubitable
Qu'à ma requête on sera favorable.
Quant à la taxe, il ne faut pas gêner ;
Si quelque esprit ne veut pas se borner
Au petit nombre écheu dans son partage,
Je luy permets d'en dire davantage.
Certain peut-être, avare ou mal bâti,
Demande à quoy l'honoraire a verti ;
J'en ay payé des rentes viagères
Que mon corps fait à des apotiquaires.
Mais ceux à qui mon rolle est addressé,
J'ose le dire, ont le cœur mieux placé.
En ce cas-là, veuillent les destinées
Filer pour eux de nombreuses années !
Veuille Phœbus, flambeau des nations,
Les éclairer de ses plus beaux raions,
Quatre fois l'an fertiliser leur terre,
Ecarter d'eux feux, peste, foudre et guerre !
Moi, content d'être avec Dieu réunis,
Je chanterai : Vivent les bons amis !

Notes : *a*, curé de Notre-Dame de Caen; *b*, curé d'Aulnay; *c*, prieur de Courvaudon; *d*, prieur de Monsecret.

Sauf quelques vers inintelligibles, nous avons transcrit toute cette pièce, en lui conservant son orthographe. N'y a-t-il pas là, dans cette répartition de messes, comme un écho, bien affaibli sans doute, des plaisanteries du *Carême impromptu?*

175. — Première partie de l'aritmétique universelle. Donnée par le Reverend Père André, de la Compagnie de Jésus. A Caen, ce 1 janvier 1742. — [In-4° 196.]

In-4; 120 ff.; pap.; rel. veau. — Cahier écrit sous la dictée du maître par un élève des Jésuites de Caen. Comme nous l'apprend une note, écrite sur la feuille de garde collée à la couverture, ce ms. a été donné, en 1843, par M. Mancel, libraire, à M. Charma, qui l'a offert lui-même à la Biblioth. de Caen en 1857.

176. — Compendiosa rhetoricæ tractatio. — [In-8° 55.]

In-8°; 314 ff.; pap.; rel. veau. — Au commencement du ms. se trouve une planche gravée, dont le sujet est une figure allégorique qui représente la rhétorique. Sur la 1re garde, on lit la note suivante : « Hanc ego accepi Rhetoricam à D. Jacobo Francisco Boisne anno millesimo septencentesimo quadragentesimo quinto, Thomas de La Rue. » — Cette note donne une certaine importance à un ms. qui n'a, par lui-même, aucune valeur. Elle nous apprend que ce traité de rhétorique en latin est la reproduction du cours que dut professer à Caen, dans la première moitié du XVIIIe siècle, un homme dont la mort eut un grand retentissement. En effet, en 1753, l'église Saint-Sauveur ouvrit ses portes à un cortége dont la pompe solennelle à longtemps frappé l'esprit des contemporains. Il s'agissait de l'inhumation d'un sieur François Boisne, recteur de l'Université de Caen, qui s'était tué à la chasse. Comme il était de tradition à Caen que les funérailles d'un recteur, en fonctions au moment de sa mort, *devaient être semblables à celles d'un roi;* comme l'Université, lorsque ce haut dignitaire venait à tomber malade, se réunissait à la hâte pour élire son successeur, afin d'éviter les frais énormes qu'eût entraînés son décès s'il n'avait pas été remplacé, un bruit, plus extraordinaire encore que la cérémonie, se répandit dans la ville. On dit que le recteur s'était tué volontairement pour avoir des funérailles magnifiques! Cette inepte invention, née de la bêtise des foules, fut acceptée et répétée tant de fois que l'écho s'en est prolongé jusqu'à nous.

177. — LE GUAY (Th.-Fr.). Philosophia. — [In-8° 58.]

2 in-8°; t. I, 255 ff.; t. II, 342 ff.; pap.; rel. veau. — Sur le 2e feuillet du 1er tome, on lit cette note : « Data Cadomi a D. D. Le Guay, professore Collegii Sylvani, an. Dom. 1749. » Comme nous l'indique une autre note en latin, ce traité a été écrit par un élève de Bayeux, sous la dictée de Th.-Fr. Le Guay, qui était professeur à l'Université de Caen. Les 2 tomes sont ornés de portraits de philosophes, gravés par J. Crepy le père, et de figures allégoriques, représentant la Logique et la Morale.

178. — —Tomus 3us. De tertia philosophiæ parte, seu Metaphysica data Cadomi à D. D. Le Guay an. Dom. 1749. — [In-8° 74.]

In-8° ; 390 pp.; pap.; rel. veau. — Ce traité, écrit par un certain Jean-Louis-Philippes, de Bayeux, est orné de deux frontispices gravés et des portraits d'Archimède, de Socrate et d'Héraclite.

179. — Philosophia. — [In-4° 230.]

2 in-4°; t. I, 323 pp.; t. II, 174 + 078 pp.; pap.; rel. veau. — Les titres de ces 2 tomes sont écrits au centre d'un encadrement gravé. On y lit : « Hanc philosophiae partem accepit Romanus.... a R. R. patre Barlœuf Societate Jesu, nec non subtilissimo philosophiæ professore Cadomi in Regio Borbonio Societatis Jesu Collegio celeberrimæ Academiæ Cadomensis anno 1750. » Les 2 tomes contiennent quelques mauvais portraits gravés de philosophes.

180. — HALLEY (Antoine). Geographiæ veteris ac novæ tractatus. — [In-8° 34.]

In-8°; 444 ff.; pap.; couvert. parchem. — Copie, avec quelques variantes, du ms. in-8° qui porte le n° 33.

181. — LE COURT. Tractatus de febribus. — [In-4° 46.]

In-4° ; 187 pp.; pap.; rel. veau. — Sur le feuillet de garde on lit cette note : « Hunc tractatum Dni Le Court, celeberrimi quondam in Acad. Cadom. professoris, dedit Bibliothecæ DD. Bunouf Doctor medicus in ead. Academia. »

182. — Medicinæ cursus. — [In-4° 44.]

In-4°; 200 pp.; pap.; rel. veau. — En tête de la 1re page on lit : « Bunouf Doct. Méd. Biblioth. Cadom. dono dedit. » Ce ms. est de la même main que le précédent; il est donc fort probable que c'est encore un traité du docteur Le Court, auteur du traité des fièvres.

* — Chardin (le P.). Construction du microscope. — [In-4° 191.]

Voy. n° 333.

§ 3.

Cours et cahiers dont l'origine n'est pas prouvée, mais qu'on peut attribuer, selon toute vraisemblance, à des professeurs ou élèves de l'Université de Caen.

183. — In artis libros de physico auditu præfatio. — [In-4° 193.]

In-4°; 176 ff.; pap.; demi-rel. — Ce traité de physique en 8 livres porte la date de 1651.

184. — In quatuor libros Aristotelis præfatio.—[In-4° 194.]

In-4°; 128 ff.; pap.; demi-rel. — Ce ms. étant de la même main que le précédent, on peut lui attribuer la même date de 1651.

185. — Tractatus de geometria, 1684. — [In-4° 199.]

Pet. in-4°; 144 pp.; pap.; rel. veau. — A la dernière page on trouve cette inscription en lettres d'or : *Jesus, Maria, Joseph*. Ce ms. est un cahier écrit probablement par un élève, soit du collège du Mont, de Caen, soit du séminaire des Eudistes. Bien qu'ayant un premier titre en latin, ce traité de géométrie est écrit en français. — Il est suivi de plusieurs petits traités, également en français, dont voici les titres :— 1° *Traicté des mechaniques*. — 2° *Traicté des corps qui sont en l'eau*. — 3° *Abrégé de quelques termes de la fortification*. — 4° *Sçavoir si les climats sont de mesme grandeur*.

186. — Philosophia moralis. — [In-4° 168.]

In-4° ; 171 ff. ; pap. ; rel. parchem. — Ce cours de philosophie en latin se termine ainsi : « Illud datum fit anno 1685 Cadomi. »

187. — Oratoriarum institutionum Epitome, seu compendium in gratiam studiosæ juventutis. — [In-4° 116.]

In-4° ; 376 ff. ; pap. ; rel. veau. — Sur la 1re p. on lit : « Ex libris J. F. Fossey 1732. » C'est évidemment le nom de l'élève qui a écrit ce cahier sous la dictée de son professeur de rhétorique. Ce cours, divisé en 3 livres, se termine à la p. 323. Il est suivi de narrations et d'exercices. Les pages 374, 375 et 376 contiennent des notes intéressantes sur les cloches de St-Pierre, de Caen, en 1684 et 1689.

188. — Institutiones oratoriæ. — [In-8° 72.]

In-8° ; 314 pp. ; pap. ; rel. parchem. — A l'intérieur de la couverture on lit : « Ex libris Ludovici Antonii Douchin rhetoricæ candidati... 1756. »

189. — Breves philosophiæ notiones. — [In-4° 63.]

In-4° ; 284 pp. ; pap. ; rel. veau. — Sur le feuillet de garde on lit : « Pour moy Etienne du Bocq écolier de Rethoric. » — Ce cahier, qui porte la date de 1762, provient du legs de M. Prel.

190. — Institutiones philosophicæ. — [In-8° 71.]

In-8° ; 242 ff. ; pap. ; rel. veau. — Une note en latin, écrite au verso d'un feuillet de garde, nous apprend que ce traité de philosophie appartenait, en 1763, à un certain Jacques Huc, probablement élève de l'Université de Caen.

191. — La Géométrie pratique. — [In-4° 140.]

In-4° ; 317 pp. ; pap. ; broch. — L'ancien catalogue dit que cet ouvrage a été probablement dicté par le P. André à ses élèves. Mais, d'après une note qui se trouve à la fin du ms., ce cahier aurait été achevé le 20 janvier 1768. Or le Père André est mort en 1764 dans l'hôpital de Caen, où les chanoines, qui desservaient cette maison, l'avaient recueilli, en 1762, après la dissolution de la Société des Jésuites. Le collège du Mont, de Caen, avait été fermé à cette époque et, depuis cela, le P. André avait naturellement cessé ses fonctions de professeur de mathématiques.

192. — Physique. — [In-8° 73.]

In-8°; 360 pp.; pap.; rel. veau. — A la page 355 on lit : « Voilà tout ce qu'on a écrit de la physique l'an de grâce 1787. » Sur un des plats, au centre d'un fer servant d'encadrement, on lit encore : « Ad usum D. C. Landoir. »

193. — In quatuor libros Institutionum Justiniani notæ.— [In-4° 37.]

In-4°; 395 + 515 pp.; pap.; rel. parchem. — Ce ms., dont l'écriture est du XVII[e] siècle, renferme un commentaire des Institutes de Justinien; le texte figure à la marge. L'auteur de ce traité est inconnu; mais il est fort probable que c'était un cours de quelque professeur de droit de l'Université de Caen, comme l'indiquerait un *ex-libris* collé à l'intérieur de la couverture.

194. — Geographia. [Titre qui figure au dos du volume.] — [In-4° 81.]

In-4°; 297 ff.; pap.; rel. veau. — Ce traité de géographie, écrit en latin, commence par une description de la sphère. Le ms. se termine par 3 dissertations intitulées : *de tragedia, de comedia, de criptographia.*

195. — Philosophia. — [In-4° 198.]

Pet. in-4°; 222 + 145 pp.; pap.; rel. parchem. — Ce cours de philosophie en latin comprend seulement la morale et la métaphysique. Suivant une note manuscrite de la 1[re] page, il aurait appartenu à un élève de Bayeux.

196. — Logica facilior, sive Logicæ quod vocant Compendium. — [In-8° 68.]

In-8°; 329 pp.; pap.; rel. veau. — Sur le 1[er] feuill. on lit : « Ex libris Jacobi de Merle. » Entre les pages 170 et 171 se trouve un portrait gravé de Gallien.

197. — Logique. — [In-8° 69.]

In-8°; 256 pp.; pap.; cartonn.

198. — Metaphysica. — Ethica, seu moralis. — Physica

generalis. — Physica particularis. — Elemens de mathématiques. — [In-4° 50.]

3 in-4°; t. I, 189 + 55 pp.; t. II, 224 pp.; t. III, 148 + 45 pp.; pap.; rel. parchem. — Le 2e et le 3e tome, qui contiennent la physique générale et particulière, sont ornés de figures lavées en couleur. Ces 3 mss., qui doivent être du commencement du XVIIIe siècle, sont écrits avec le plus grand soin.

199. — Traité de géométrie. — [In-4° 141.]

In-4°; 298 pp.; pap.; rel. veau. — Le titre qui figure au dos du ms. n'indique pas tout ce que celui-ci renferme. Outre un traité de géométrie en français, on y trouve une *statique* en latin, qui va de la p. 155 à la p. 298. — A la p. 192 figure cette mention : *Finis motus localis, dati a Reverendo patre...* Suit un nom propre surchargé qu'il est impossible de lire. Il est probable que c'était le nom d'un professeur de l'Université de Caen.

200. — Medicinæ cursus. — [In-4° 167.]

In-4°; 340 + 81 + 137 pp.; pap.; rel. parchem.

201. — Operationes chirurgicæ. — [In-4° 107.]

In-4° ; 117 ff.; pap.; cartonn. — C'est sans doute un cours écrit sous la dictée d'un professeur. A la fin, on trouve le nom de Buritte ou Burette.

202. — Arithmétique. — [In-f. 160.]

In-f.; 173 + 18 pp.; pap.; rel. veau. — Au bas de plusieurs pages on trouve cette mention : « fait par Vautier Lainé écolier des Grands Chapeaux à Caen, 1762. » A la fin de ce cahier d'élève, on a écrit 18 pages d'adresses de marchands et de prix de marchandises : fers, acier et charbons, à différentes dates de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

§ 4.

Palinods.

203. — Différentes pièces de vers du Palinod de Caen, recueillies par M. Daubert et destinées à être imprimées sous

la direction de MM. Lebailly, Henri Larivière et P.-A. Lair, mais que nous n'avons pas jugées dignes de l'impression, année 1817. — [In-4° 166.]

In-4°; 200 ff.; pap.; rel. parchem. — On sait que, pour encourager la poésie, l'ancienne Université avait fondé le *Puy du Palinod,* concours ouvert chaque année en l'honneur de la Ste Vierge, à l'occasion de sa fête de la Conception. Ce recueil se compose d'odes, de stances, de sonnets et de dixains, couronnés au Palinod de Caen, pendant le XVIIIe siècle. On y trouve naturellement des vers de M. Daubert, de Caen, auteur du recueil, et quelques pièces signées par des hommes qui ont eu une certaine notoriété dans les lettres, tels que Malfilâtre et Georges Bayeux. — L'Université n'ayant point fait imprimer les pièces couronnées depuis 1781, les pièces de ce recueil, postérieures à cette date, doivent être inédites.

204. — Palinod de Caen. Pièces manuscrites. — [In-f. 180.]

In-f.; 286 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil factice contient les divisions suivantes: — 1° Ode couronnée en 1756. Autographe de Malfilâtre; 2° Pièces couronnées en 1782; — 3° idem en 1783; — 4° idem en 1784; — 5° idem en 1785; — 6° Palinod de 1786; pièces manuscrites non couronnées; — 7° Pièces sans date présentées au Palinod, et dont quelques-unes ont été couronnées; — 8° Remercîments aux juges du Palinod. Catalogue de palinods, avec le nom des juges, le sujet des pièces, etc.

SECTION VIII.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

205. — Registre de l'Académie ecclésiastique de la ville de Caen. [Titre en lettres rouges.] — [In-f. 179.]

In-f.; 70 ff. avec un grand nombre en blanc; pap.; couvert. parchem. — A côté de l'Académie de Caen, qui fut fondée en 1652 par Moisant de Brieux, il se forma une autre société qui prit le titre d'*Académie burlesque.* Elle était établie, dit l'abbé Saint dans son *Trésor de littérature,* « pour critiquer les ouvrages des Académiciens. Ces Reviseurs étoient « entr'autres M. Huet (quoique de l'Académie de M. de Brieux), M. de

« Mons, M. d'Engranville, M. de Lasson, etc. Ces associez mangeoient « ensemble les jours d'assemblée. On a encore quelques restes de leurs « ouvrages critiques. Aux précédens ont succédé les *Notables*, société « qui a fort brillé dans son tems par de petits ouvrages très spirituels. » L'abbé Saint parle encore, sans la nommer, d'une autre Société qui aurait selon lui « formé d'excellents sujets tant pour l'Université que pour l'Académie. » Et il s'étend principalement sur la Société des Thélémites qui prit naissance en 1707. — Mais, à côté de ces réunions littéraires, il s'en forma d'autres qui, avec un programme mieux déterminé, plus spécial en apparence, cachaient peut-être un but assez mystérieux. Telle était l'*Académie ecclésiastique,* dont le présent ms. contient le procès-verbal des séances depuis la fondation de la Société, le 29 nov. 1764, jusqu'à la séance du 9 mai 1770. Cette société, composée exclusivement d'ecclésiastiques « au moins minorés », avait pour but apparent, suivant l'article 6 des statuts, de « se perfectionner dans son état » et de se « rendre par là plus utiles à la religion et à la patrie. »... Mais il paraîtrait, d'après une résolution prise le 11 décembre 1767, que la Société aurait redouté la publicité de ses séances, même restreinte. « Il est « d'usage parmy nous, dit un des membres, de consigner dans les re- « gistres de notre compagnie les analises des discours prononcés dans « chaque séance, j'ai cru devoir vous faire observer que cet usage, « paroissant gênant à plusieurs et pouvant avoir des suittes embarras- « santes, il seroit à propos de l'abolir. » L'avis fut adopté. En conséquence, le 23 janvier 1768, l'ancien directeur, l'ancien secrétaire de l'Académie et le secrétaire en charge se réunirent pour détruire les anciens registres et leur en substituer de nouveaux, qui ne devaient contenir que les élections, réglements et réceptions. Notre ms. n'est malheureusement que l'original de cette seconde rédaction. Cette nouvelle édition, considérablement diminuée comme on le voit, ne contient que 14 feuillets concernant l'*Académie ecclésiastique.* Les autres sont en blanc, ou remplis de comptes de ménage, écrits par un ancien possesseur du ms. — Ce ms. a été acheté en 1879 à la librairie Massif.

SECTION IX.

BIBLIOGRAPHIE.

206. — Bibliotheca Fucaltiana, sive catalogus librorum Bibliothecæ illustrissimi viri D. Nic. Joseph Foucault Comitis Consistoriani. — [In-f. 83.]

2 in-f. contenant ensemble 1589 ff.; pap.; rel. veau. — Nicolas-Joseph Foucault, administrateur et archéologue distingué, fut appelé à l'intendance de la Généralité de Caen en 1689. Depuis cette année jusqu'en 1706, époque à laquelle il fut rappelé à Paris, pour y exercer ses fonctions de conseiller d'État, Foucault, tout en s'occupant activement de travaux administratifs, se livra à l'étude des belles-lettres et des antiquités. Il fit exécuter des fouilles considérables au village de Vieux, dans l'ancienne ville des Viducasses, réorganisa l'Académie des belles-lettres de Caen et prit part à la reconstruction des grandes écoles de l'Université de la même ville. Pour reconnaître sans doute ce dernier service, l'Université lui abandonna, vers 1701, les livres et manuscrits les plus curieux de sa bibliothèque. — Ce sont probablement ces ouvrages, cédés si imprudemment, qui forment la majorité des livres inscrits dans le catalogue de la Bibliothèque de Foucault. Ces deux volumes mss. ne semblent avoir été donnés à la ville de Caen que pour lui rappeler la perte irréparable qu'elle a faite. Car c'est maintenant tout ce qui lui reste — sauf onze volumes — de la Bibliothèque primitive de l'ancienne Université. — Les armes gravées de Foucault sont collées sur un des plats intérieurs du ms. Sur un feuillet, qui suit le titre, on lit cette mention : « Offert à la Bibliothèque publique de Caen par J. B. Le Comte, chef d'institution à Paris et né à Quetteville, dép[t] du Calvados, le 13 mars 1817. »

207. — Catalogue des livres de la Bibliothèque de l'Université de Caen. — [In-f. 109.]

In-f.; 149 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce catalogue renferme 7,114 numéros, comprenant les ouvrages entrés à la Biblioth. de l'année 1730 à l'année 1769. On y trouve divers procès-verbaux de visites et de recensements, faits par le recteur et les doyens de l'Université de Caen, conformément à l'article 12 des Statuts de la Bibliothèque.

208. — Catalogue des livres de la Bibliothèque de l'Université, dressé d'après les cartes remises par M. l'abbé Riboult, bibliothécaire de l'Université, à M. de Biéville, commissaire nommé pour le recensement et inventaire desd. livres. 1775. — [In-f. 110.]

In-f.; 248 ff.; pap.; rel. parchem. — Au feuillet 224 se trouve le titre imprimé suivant : « Catalogue des livres de la Bibliothèque de l'Université de Caen, 1780 », suivi de cette note manuscrite : « Les deux cahiers sui-

vants paraissent appartenir au catalogue dressé par l'abbé Dulongchamp, et qui fut vendu au poids pendant la Révolution.

209. — Catalogue des livres de la Bibliothèque de l'Université de Caen. 1795. — [In-f. 118.]

Gr. in-f.; 187 ff.; pap.; rel. parchem. — Au bas du titre on lit : « Contremarqué au désir de l'arrêté de ce jour 24 pluviôse, 3e année républicaine. » Le catalogue aurait donc été dressé, non en 1793, comme l'indiquent l'ancien catal. de la Biblioth. de Caen et le titre qui figure au dos du volume, mais bien en janvier 1795.

210. — Inventaires de la Bibliothèque de l'ancienne Université. — [In-f. 119.]

In-f.; 254 ff.; pap.; rel. parchem. — Cet inventaire est précédé de « Réflexions sur l'état actuel de la Bibliothèque publique de la ville de Caen » écrites probablement vers 1810 par M. Moysant, premier bibliothécaire.

211. — Bibliothèques normandes antérieures à la Révolution. — [In-f. 111.]

In-f.; 69 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil renferme : 1° « Etat des livres qui sont dans la Bibliothèque des Religieux Cordeliers de Caen. Fait en 1777. » — 2° « Catalogue des livres de la Bibliothèque de l'Abbaïe de St-Martin de Troüarn. » — 3° Notes diverses sur la Bibliothèque de l'Université de Caen, où l'on trouve surtout une liste de noms des bienfaiteurs de la Bibliothèque, parmi lesquels quelques-uns remontent à la date de 1458.

212. — Histoire de la Bibliothèque de Caen. Pièces officielles. Correspondance. — [In-f. 121.]

In-f.; 205 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce ms. renferme surtout des notes, des discours et des lettres, écrits par les deux premiers bibliothécaires : MM. Moysant et Hébert, depuis 1789 jusqu'en 1838.

213. — Documents relatifs à la Bibliothèque de Caen : Inventaires, Catalogues, Mélanges, Ventes, Acquisitions, etc. — [In-f. 120.]

3 in-f. ; t. I, 199 ff. ; t. II, 225 ff. ; t. III, 132 ff. ; pap. ; rel. parchem.

214. — Moysant (François). Papiers de M. Moysant, premier bibliothécaire de la ville de Caen. — [In-f. 122.]

In-f. ; 91 ff. ; pap. ; rel. parchem. — La pièce la plus importante de ce recueil est une copie de la préface du catalogue alphabétique de la Bibliothèque de Mazarin. Les autres pièces se composent de notes bibliographiques, au milieu desquelles on trouve des souvenirs personnels, et quelques faits d'histoire générale ou locale. A la fin du vol., du f. 69 au f. 91, on a réuni des papiers de M. Hébert, 2e bibliothécaire de la ville. — François Moysant, né à Audrieu (Calvados) en 1735, mort à Caen en 1813, fut le premier conservateur de la bibliothèque de la ville de Caen. Après avoir pris le grade de docteur en médecine à Paris, M. Moysant abandonna bientôt les études médicales pour se consacrer aux lettres. Nommé en 1763 professeur de rhétorique au collége du Mont, de l'Université de Caen, il conserva sa chaire pendant 23 ans et fut appelé, en 1786, aux fonctions de conservateur de la bibliothèque de l'Université. Pendant la Révolution il séjourna longtemps en Angleterre, où il publia son principal ouvrage : *Bibliothèque des écrivains français*. Revenu en France en 1802, il reprit ses fonctions de bibliothécaire et passa plusieurs années à classer les collections, dont les livres ne furent communiqués au public qu'en 1809.

215. — Catalogue des livres trouvés dans la Bibliothèque des cy-devant Jésuites, dressé par ordre alphabétique et au désir de l'arrest du Parlement de Rouen, du 25 may 1770. — [In-f. 71.]

In-f. ; 145 ff. ; pap. ; cartonn. — Comme l'indique une note du dernier feuillet, ce catalogue a été achevé le 17 juin 1775.

216. — Méritte-Longchamp. Catalogue des livres publiés à Caen, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours. 1842. — [In-4° 99.]

In-4° ; 221 ff. ; pap. ; demi-rel. — Titre en couleur. Le catalogue proprement dit commence au feuillet 1 et finit au feuill. 183. Le reste de l'ouvrage se compose de fac-simile de titres, et de titres imprimés. Viennent ensuite des pièces imprimées, relatives à Claude Pyron, imprimeur de l'Université de Caen. — Ce ms. a été donné par l'auteur, M. Meritte-Longchamp, à la Biblioth. de Caen. M. Meritte - Longchamp, beau - frère de M. Le

Prestre, chirurgien en chef des hôpitaux de Caen, était un bibliographe passionné, et surtout un copiste acharné. Il passait des journées entières à copier des manuscrits, des imprimés rares, et trop souvent aussi des livres très-répandus et sans valeur. Il a fallu faire un choix parmi les innombrables copies qu'il a laissées, et dont les cahiers sont relégués dans une des mansardes de l'Hôtel-de-Ville.

217. — Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de M. L. [MÉRITTE-LONGCHAMP.] 1835. — [In-8° 44.]

In-8° ; 24 pp. ; pap. ; broch. — Ce catalogue, dressé par le possesseur de cette bibliothèque, M. Méritte-Longchamp, est sans doute resté inachevé ; car il est suivi d'un grand nombre de feuillets en blanc La plupart des mss. qui y sont désignés appartienent aujourd'hui à la Biblioth. de Caen.

SECTION X.

SCIENCES.

218. — ROUSSEL (H.-Fr.-Anne de). Extrait des observations météorologiques et médicinales de la ville de Caen... Histoire générale des épidémies qui ont régné à Caen et dans les environs depuis plusieurs siècles. — [In-f. 79.]

In-f. ; 121 ff. ; pap. ; rel. parchem. – Le titre de ce ms. promet plus qu'il ne tient. L'histoire des épidémies, qui ont régné à Caen et dans les environs, se borne à des considérations plutôt générales que particulières, ne dépassant pas d'ailleurs une vingtaine de feuillets. — Les observations météorologiques se composent de tableaux de chiffres allant de fructidor an IX à février 1812 inclusivement. Suit un cahier d'observations météorologiques pour janvier 1787, avec des notes assez détaillées. — Ce ms. a été acheté à la vente de Mme de Précourd, fille de l'auteur, le 23 mars 1841. – M. H.-Fr.-Anne de Roussel, professeur de médecine et d'histoire naturelle à Caen, mort en 1812, a laissé, d'après M. Lange [*Notice historique sur de Roussel*, Caen, 1812, in-8° de 24 pp.] six ouvrages imprimés sur la médecine, la botanique, etc., et dix manuscrits. Le ms. que nous venons de décrire n'est pas compris dans cette liste.

219. — — Observations météorologiques. [Ce sont, au contraire, des observations médicales, par A. de Roussel.] — [In-f. 80.]

Gr. in-f.; 16 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce ms. se compose de notes diverses sur des maladies qui ont régné à Caen, de vendémiaire à prairial an IX. Elles sont écrites au bas de tableaux imprimés qui portent le titre général d'*Observations météorologiques*. Le titre qu'on a donné à ce ms. est donc erroné.

220. — Blot (Sébastien). Catalogue des plantes démontrées à Caen en 1739 et écrit de la main de M. Guilbert : souscrit de M. Blot. — M. Marescot démonstrateur. — [In-8° 48.]

Ce ms. peut être considéré comme l'œuvre de Sébastien Blot, puisqu'il renferme des notes prises à son cours par un certain Guilbert, qui devait être un des élèves du savant professeur. Dans une excellente notice sur M. Frédéric Blot [tome VII des *Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie*] M. Eudes-Deslongchamps dit que, nommé professeur de botanique à Caen en 1748, et trouvant le jardin en mauvais état, Sébastien Blot n'hésita pas, pour l'agrandir et l'améliorer, à sacrifier une partie de son patrimoine. Ce ms. semblerait prouver que Sébastien Blot, ami et collaborateur de Bernard de Jussieu, était déjà, en 1739, professeur de botanique à l'ancienne Faculté de médecine de Caen.

221. — Catalogus plantarum quæ Cadomi demonstrantur juxtà methodum Tournefortianam dispositæ. — [In-8° 15.]

In-8°; 210 pp.; pap.; rel. parchem. — Ce ms. provient du legs de M. Prel.

222. — Jussieu (Bernard de). Methodus plantarum Horti Regii Parisiensis Bernardo de Jussieu auctore. — [In-f. 82.]

In-f.; 116 pp.; rel. parchem. — Nous avons classé ce traité parmi les mss. normands, parce qu'il est suivi de deux opuscules relatifs à la ville de Caen. Sur le 1er feuill. de la copie du ms. de Jussieu on lit : « Scripsit D. médic. Le Sauvage. » Ce docteur Le Sauvage (de Caen) est l'auteur des deux catalogues qui font suite à ce 1er ms. et dont voici les titres : 1° « Catalogue des plantes du jardin de Caen, an VII. » — 2° « Catalogue

des plantes tel qu'il a été répertorié par le S[r] Sauvage, docteur en Méd[e], et vérifié le 3 nov. 1786 par-devant les Commissaires de l'Université. » — Il s'agit encore ici des plantes de l'École botanique de Caen, comme l'indiquent deux notes à la fin du ms. Nous n'avons trouvé aucun renseignement biographique sur l'auteur de ces catalogues, qui porte le même nom que le docteur Edme Le Sauvage, également né à Caen, auquel ses mémoires et dissertations scientifiques ont valu une notoriété méritée.

SECTION XI.

BEAUX-ARTS, ARTS ET MÉTIERS, BELLES-LETTRES.

223. — Gilet (J.-F.). Croquis, plans, dessins et devis par M. J.-F. Gilet, architecte, né à Caen. — [In-8° 18.]

In-8°; 177 ff.; pap.; rel. veau. — La 1[re] page du ms. porte la date du 26 juillet 1778. Ce sont des projets, des comptes, parmi lesquels on trouve quelques croquis au crayon ou à la plume. Nous y remarquons une vue générale du château de Caen, avant la destruction du donjon. — Provient du legs de M. P.-A. Lair.

224. — Procès-verbal de l'assemblée fondatrice de la Société Cécilienne de Normandie et de la première séance de cette Société; 22 nov. 1826. — [In-f. 186.]

In-f.; 77 pp.; pap.; couvert. toile. — La Société Cécilienne, fondée à Caen pour cultiver et encourager l'art musical, n'eut que sept séances et se fondit dans une nouvelle association, sous le titre de Société philharmonique du Calvados. Les procès-verbaux des séances de cette première Société finissent à la page 57 et sont suivis de notes relatives à la création de la Société philharmonique.

225. — Pièces diverses pouvant servir à l'histoire de la Société philharmonique de Caen. — [In-f. 96.]

In-f.; 127 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil se compose surtout de correspondances. Il commence au 12 janvier 1826 et finit au 1[er] juillet 1844.

* — Confirmation des statuts des chapeliers de la ville de Caen, juillet 1681. — [In-f. 148.]

Voy. n° 8.

226. Choisy (A. de). Exposition universelle, 1855. — Rapport fait à la Commission de l'arrondissement de Caen sur les produits et les exposans de l'arrondissement.—[In-f. 115.]

In-f.; 135 ff.; pap.; demi-rel.

227. — Calvados (le) en Algérie, bédouinade en un acte. — [In-f. 174.]

In-f.; 42 ff.; pap.; cartonn. — Cette pièce, écrite en collaboration par MM. Pont et Rigaud (ce dernier, directeur particulier de la Compagnie d'assurances générales), a été représentée sur le théâtre de Caen, le 18 déc. 1845, au bénéfice de M. et de Mme Martial. « Cette bluette, disait le *Pilote* du 20 déc. 1845, n'avait d'autre but que de mettre en relief, à la scène, le beau trait de bravoure de notre compatriote le chasseur Geffine. Contentons-nous de dire que l'intention des auteurs doit être réputée pour le fait. »

CHAPITRE QUATRIÈME.

ÉCRIVAINS NORMANDS.

SECTION I.

OUVRAGES, MÉMOIRES, CORRESPONDANCES, ETC., D'HOMMES MARQUANTS, NÉS EN NORMANDIE, ET PIÈCES DIVERSES POUVANT SERVIR A LEUR BIOGRAPHIE.

(Le tout réuni, par ordre chronologique, sous chaque nom d'écrivain.)

§ 1.

Halley (Antoine). 1595-1676.

Note biographique.

Antoine Halley, poète latin du XVIIe siècle, est né en 1595 à Bazenville, petit village situé près de Bayeux. Nommé vers 1645 principal du collége du Bois à Caen, puis premier professeur royal en éloquence, il devint plus tard recteur de l'Université de la même ville. Professeur distingué, il forma d'excellents disciples, entr'autres l'historien Mézeray et le fameux érudit Daniel Huet, évêque d'Avranches. Mais c'est surtout par ses poésies françaises et latines qu'il attira l'attention de ses contemporains. Ses succès aux célèbres Palinods de Caen et de Rouen furent si fréquents qu'on le pria, dit Baillet dans ses *Jugements des savans* « de désister

« d'écrire pour ces sortes de prix, afin de ne plus mettre les « autres au désespoir. » Il s'en consola en écrivant force pièces de circonstance, pour des passages de princes et des entrées de grands personnages. Le poète mit tant d'art dans cette spécialité qu'il sut trouver le moyen de louer la *douceur* du chancelier Seguier, qui s'était signalé par tant de cruautés lors de la répression des Nu-Pieds. Les principales pièces de Halley ont été réunies dans un volume in-8°, publié à Caen, chez Jean Cavelier, en 1675, sous le titre d'*Opuscula miscellanea.*

Bien qu'on y remarque de réelles qualités, sinon d'invention, au moins de forme, ces vers auraient été complètement oubliés si le nom de leur auteur ne s'était trouvé mêlé à l'une des plus grotesques querelles de notre histoire littéraire. Ce fut en effet Antoine Halley qui, en présence du roi, fut choisi comme arbitre, par Mme de Longueville, pour juger sans appel le célèbre différend qui s'éleva à la cour à propos des sonnets de *Job* et d'*Uranie.*

Tous les biographes qui se sont occupés d'Antoine Halley citent son recueil de vers intitulé *Opuscula miscellanea,* et, quelques-uns, son *Traité sur la grammaire latine* publié à Caen en 1652; mais aucun ne parle des mss. assez importants que possède la Biblioth. de Caen.

228. — ΒΑΣΙΛΙΚΟΝ ΔΩΡΟΝ, vel Francos reges carmine heroïco descriptos... Carolo de Sainte-Maure Marchioni Montauserio ;... nec non Superioris et Inferioris Normaniæ Proregi, Cadomum adventanti, et paucis post diebus maiores Academiæ scholas, ad audiendum Carmen ipsum adeunti : obtulit Antonius Halley, Regius Eloquentiæ professor, mense octobri 1663. — [In-4° 86.]

Pet. in-4°; 4 + 141 + 132 + 91 pp.; pap.; rel. chagr. — Ce ms. renferme 3 ouvrages différents : 1° Une Histoire de France en vers latins, avec des observations et des notes, tantôt en latin, tantôt en français. — 2° « Historia Augusta, vel Romani Imperatores 163, carmine et prosa descripti..

— Secunda pars continens alia octo sæcula... » Cette histoire des Empereurs romains commence à Auguste et finit à la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. — 3° « Summi Pontifices prosa et carmine descripti ac per singula Christi secula digesti. » — Cette histoire abrégée des Papes s'arrête à la date de 1666. — Une mention qu'on trouve à la fin du ms. indique que ces trois ouvrages d'Antoine Halley ont été copiés en 1663 par un élève de philosophie, appelé Jean Jembelin.

229.— ΒΑΣΙΛΙΚΟΝ ΔΩΡΟΝ, vel Francos reges...— [In-4° 87.]

In-4°; 173 ff.; pap.; rel. parchem. — Autre copie des ouvrages précédents. Elle offre quelques différences avec la copie précédente; on y trouve même des additions.

230. — Geographiæ veteris ac novæ tractatus.— [In-8° 33.]

In-8°; 217 pp.; pap.; cartonn. — Ce ms. a été écrit, en 1663, par un élève du Collége du Bois, sous la dictée d'Antoine Halley. Il a été donné, en 1731, à la Biblioth. de l'Université de Caen par J.-Abr. de La Fosse-Chastry.

§ 2.

Bochart (Samuel). 1599-1667.

Note biographique.

L'illustre philologue et théologien naquit à Rouen, en 1599, de René Bochart, ministre de l'Église réformée, et d'Esther du Moulin, sœur du fameux Pierre du Moulin. Son aptitude extraordinaire pour l'étude des langues se manifesta dès son enfance; à l'âge de douze ou treize ans, il composait des vers grecs que son professeur, Thomas Dempster, trouva dignes de figurer en tête de son cours d'*Antiquités Romaines*. Il étudia plus tard le persan, le copte, le celtique, l'italien, l'anglais, l'éthiopien. Après un voyage en Angleterre et en Allemagne, il fut nommé, en 1625, pasteur de l'Église réformée de Caen. Ce fut là qu'il soutint contre le P. Véron,

jésuite, des discussions théologiques, qui eurent un grand retentissement. La réputation, qu'il s'était acquise par sa science et par ses ouvrages, lui valut les faveurs de Christine de Suède, qui l'appela à sa cour. A son retour de Suède, Bochart se maria. Cruellement frappé, quelques années après, par la mort de sa fille unique, le savant ressentit un vif chagrin, qui altéra profondément sa santé. Il mourut à Caen, le 16 mai 1667, en pleine Académie, saisi, au milieu d'une discussion sur certaines médailles antiques, d'une soudaine angoisse qui ne lui laissa que le temps de s'écrier : « Mon Dieu, ayez pitié de moi ! » — Les deux principaux ouvrages de Samuel Bochart sont la *Géographie sacrée* et l'*Histoire des animaux mentionnés dans l'Écriture Sainte*, traité précieux pour l'histoire des sciences naturelles. Outre les manuscrits qui suivent, la Bibliothèque de Caen possède encore un grand nombre de volumes couverts de notes manuscrites de Samuel Bochart. Ces ouvrages avaient été donnés en 1732 à la Bibliothèque de l'Université par Guillaume Lesueur de Colleville, arrière-petit-fils du célèbre orientaliste.

231. — De loco paradisi terrestris. — [In-f. **11.**]

In-f. ; 55 ff. ; pap. ; couvert. parchem. — < Ce traité du Paradis terrestre est tout de la main de Samuel Bochart; il n'est pas terminé. Ce manuscrit contient encore des extraits et des passages de différents auteurs, dont Bochart se sert pour appuyer son opinion, qui consiste à placer le lieu du paradis terrestre à la jonction du Tigre avec l'Euphrate. > — A ce ms. se trouve annexé un feuillet sur lequel Bochart avait commencé une carte, avec les figures d'Ève et d'Adam.

232. — Paradisus, sive de loco paradisi diatribe. — [In-4° 14.]

In-4° ; 96 ff. ; pap. ; rel. parchem. — < Manuscrit autographe de Bochart contenant : 1° une double ébauche de son traité sur le Paradis terrestre, publié par Morin en tête des œuvres de Bochart (geographia sacra, editio tertia procuravit Pierre de Villemandy, Leyde, 1692) ; 2° une

version française : *Du lieu du Paradis terrestre*, qui n'est pas la traduction exacte de l'ouvrage latin. »

233. — De loco Paradisi terrestris diatribe. — [In-4° 15.]

In-4°; 79 ff.; pap.; rel. parchem. — Copie d'une partie du ms. précédent.

234. — Variorum excerpta arabum multa, etc. [Titre pris sur le dos du volume.] — [In-4° 5.]

In-4°; 727 ff.; pap.; rel. parchem. — « Ce manuscrit, écrit en entier de la main de Bochart, renferme des extraits d'auteurs arabes avec un commentaire latin. C'est un recueil de matériaux qui a servi à l'auteur dans la composition de sa Géographie sacrée et principalement dans le traité des animaux dont parle l'Écriture sainte. »

235. — Varia excerpta Arabica. — [In-4° 6.]

In-4°; 202 ff.; pap.; rel. parchem. — « Ce volume contient des extraits de différents auteurs arabes sur l'histoire naturelle. Il est écrit en arabe de la main de Bochart, avec la traduction latine en regard; on y trouve encore quelques extraits écrits en hébreu. »

236. — Johannis Buxtorfi manuale hebraicum et chaldaicum... — [In-8° 1.]

In-8°; 424 pp. imprimées et 426 pp. manuscrites; pap.; couvert. parchem. — Ce manuel, composé des mots de la Bible seulement, a été écrit par le célèbre hébraïsant allemand Jean Buxtorf, et publié à Bâle en 1613. Cet ouvrage, quoique imprimé, a été classé parmi les manuscrits, parce qu'on y trouve, intercallé entre chaque feuillet imprimé, un feuillet couvert de notes manuscrites, de la main de Samuel Bochart.

* — Traduction manuscrite de proverbes arabes. — [In-8° 26.]

Voy. n° 382.

237. — Géométrie. — [In-f. 27.]



In-f.; 54 ff.; pap.; couvert. parchem. — Ce traité est en entier de la main de Bochart.

* — Pour les mss. provenant de la Bibliothèque de Samuel Bochart, voir notre division : *Langues orientales.* [Part. II, chap. 3, sect. 3.]

§ 3.

Huet (Pierre-Daniel). 1630-1721.

Note biographique.

Le fameux érudit naquit à Caen le 8 février 1630. Après avoir perdu successivement et en peu d'années son père, conseiller et secrétaire ordinaire du roi, puis sa mère, qui avait commencé son éducation avec un dévoûment intelligent, Huet, encore tout jeune, fut recueilli par une de ses tantes, épouse du mathématicien Gilles Macé. Il fit ses humanités chez les Jésuites du collége du Mont. A seize ans, il commençait l'étude du droit, lorsque la lecture de la *Géographie sacrée* de Bochart, en lui inspirant le goût des hautes recherches d'érudition, détermina sa vocation. A partir de ce jour, il étudia le grec et l'hébreu avec passion et, pour se perfectionner dans la connaissance des langues, il se rendit à Paris, où il se lia avec les savants et les littérateurs les plus renommés. En 1652, il accompagna Samuel Bochart dans son voyage en Suède. Après avoir séjourné quelque temps à la cour de la reine Christine, il revint à Caen, où il fit partie de la nouvelle Académie que venaient d'y fonder plusieurs hommes de lettres, réunis par Moisant de Brieux. Tantôt à Caen, tantôt à Paris, Huet mena de front les études et les travaux les plus divers, passant des lettres à la théologie et de celle-ci aux sciences les plus spéciales, telles que la chimie et l'anatomie. En 1670, Louis XIV l'adjoignit à Bossuet pour l'instruction du Dau-

phin, en qualité de sous-précepteur. Ce fut pour Huet l'occasion de travailler avec ardeur à la fameuse collection des classiques *Ad usum Delphini*. En 1676, deux ans après son admission à l'Académie française, il entra dans le sacerdoce et reçut du roi l'abbaye d'Aunay, dont il prit possession après le mariage du Dauphin. Promu, en 1685, au siége épiscopal de Soissons, il permuta, en 1689, avec l'évêque d'Avranches. Mais, comme ses fonctions épiscopales ne lui laissaient pas assez de temps pour ses études, il obtint du roi, en 1699, l'abbaye de Fontenay, qu'il abandonna pour se retirer dans la maison professe des Jésuites de Paris, où il mourut le 26 janvier 1721. — Nous n'avons pas à rappeler ici les nombreux ouvrages publiés par le savant polygraphe, mais à dire quelques mots seulement des manuscrits que possède la Bibliothèque de Caen. Les uns, comme le *Faux Ynca* et les *Lettres à Charsigné*, sont autographes, d'autres ne sont que de simples copies, avec des annotations. Ces derniers, dans leur ensemble, offrent de précieux matériaux pour la biographie de Huet et l'histoire littéraire du XVIIe siècle ; ils sont l'œuvre de M. Charles-Étienne Baudement, attaché depuis 1852 au département des imprimés de la Bibliothèque nationale. Par un testament en date du 18 mars 1870, M. Baudement avait légué à la ville de Caen tous ses livres *aux armes de Huet*. Lorsque M. Baudement mourut en 1874, son exécuteur testamentaire, M. Corneille, ne se contenta pas d'acquitter exactement le legs fait à la ville de Caen. Aux volumes, recueillis pieusement par son ami, il joignit toutes les notes manuscrites que le patient bibliographe avait amassées, dans l'intention sans doute d'élever un monument à la mémoire de l'érudit qu'il admirait.

238. — Le Faux Ynca. Histoire espagnole. — [In-4° 178.]

In-4°; 70 ff.; pap.; rel. basan. — Ms. autographe du roman de Huet publié en 1728 avec le titre de *Diane de Castro*. — Huet avait 25 ans lorsqu'il composa cet ouvrage, à la prière de ses sœurs. Le livre ne fut

publié que 7 ans après la mort de l'auteur. A propos de cet ouvrage, M. Lecanu, dans son *Étude sur Huet*, dit que « l'auteur n'a point retouché » ce roman « parce qu'il ne le destinait pas à l'impression. » Notre manuscrit donne un démenti à cette affirmation ; écrit seulement sur le recto de chaque feuillet, il est surchargé de notes, de ratures et de renvois aux pages blanches du verso, où l'on trouve des changements faits par la main même du prélat. Ces corrections ont été fidèlement reproduites dans l'imprimé, publié à Paris chez Gabriel Martin en 1728. Elles ont été faites avec une encre beaucoup plus noire que celle du manuscrit primitif à la date de septembre 1667, date qui figure au commencement du premier feuillet. — Ce ms. avait été retrouvé par M. Léchaudé-d'Anisy en 1825, avec une foule de papiers précieux, dans un grenier de la maison de Caen, située *Cour du Grand Manoir*, que Huet avait habitée et où même il serait né, si l'on en croit une tradition locale. Ces papiers furent acquis par M. Abel Vautier, de Caen, membre du corps législatif. Après la mort de ce député on procéda à la vente de ses nombreuses collections, et le manuscrit du *Faux Inca* y fut acheté pour la Bibliothèque de Caen.

239. — Poésies inédites, lettres, autographes et mélanges de Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches. — [In-4° 76.]

In-4°; 212 ff.; pap.; demi-rel. — Ce recueil est précédé de 3 portraits, l'un gravé par Desrochers, l'autre par Trouvain en 1695; le troisième, au crayon noir, paraît être une copie du 2me. Il se compose surtout d'imprimés. Voici d'ailleurs la liste des pièces : 1° Poésies de Huet ... copiées d'après les mss. de l'auteur. [ms.] — 2° Fac-simile d'une lettre de Huet. — 3° Notes sur Caen, de la main de Huet. — 4° Autographe du P. Martin. — 5° Vers au maréchal Catinat. [ms.] — 6° Picus, Ecloga. [autogr. de Huet, 7bre 1707.] — 7° Galerita, ecloga [Impr. avec notes marginales de Huet.] — 8° Vitis ecloga [Impr.] — 9° Epiphora [Impr.] — 10° Sal [Impr.] — 11° Iter suecicum. [Impr.] — 12° Elegia [Impr.] — 13° Thea [Impr.] — 14° Ad Tempe alnetana. [Impr.] — 15° Ad divam Genovefam. [Impr.] — 16° In Ludovicum XIV [Impr.] — 17° Vindobona, obsidione liberata. [Impr.] — 18° Hymnus eucharisticus. [Impr.] — 19° Abrincæ pridem viduæ et de novo pastore ... [Impr.] — 20° Franc. Champion stagna. [Impr.] — 21° Petro Danieli Huetio antehac præceptori... [Impr.] — 22° Francisco de Nesmond ... Huetii hymnum. [Impr.] — 23° Sur l'heureuse naissance de Monseigneur le duc de Bourgogne [Impr.] — 24° Illustrissimæ Juliæ Lucinæ Angennææ . . carmen ... [Impr.] — 25° Atropos ... ad Huetium e gravi morbo recreatum. [Impr.] — 26° Galliæ ad Angliam epistola. [Impr.] — 27° Ad Huetium Abrincensium

episcopum designatum ... [Impr.] — 28° De Huetio sacrum pontificale ... celebrante ... carmen ... [Impr.] — 29° In nuptias Gulielmi Pyrronis ... [Impr.] — 30° Principi Armando Gastoni de Rohan ... ode. [Impr.]. — 31° Achilli Harlæo senatus principi. [Impr.] — 32° Huetio ... episcopo Suessionensi designato ... [Impr.] — 33° Huetio ... Renatus Cartesius. [Impr.].—34° Huetio ... plausus et gratulatio [Impr.]—35° Menalcæ mentis excessus ... ad Huetium ... [Impr.] — 36° Ad Huetium ... ut purpuram nostram Delphino offerre dignetur, epigramma. [Impr.] — 37° Huetio ... ut Cadomum ... repetat ... [Impr.] — 38° Ad Huetium G. Pyronius ... [Impr.] — 39° Ad Huetium ... Regnerius [Impr.] — 40° Lettre du peintre Lebrun à M. l'abbé Huet [Copie ms.] — 41° Iter Suecicum [Impr.] — 42° Voyage en Suède, traduit du latin de Huet par M. Crignon. Copie de l'édit. d'Orléans [ms.] — 43° Actes de la donation que Mr. l'Évesque d'Avranches a faite de sa bibliothèque à la maison professe des Révérends Pères Jésuites de Paris [Impr.] — 44° Éloge historique de Huet ... par Restout. [Impr.] — 45° Extrait du dictionnaire intitulé : le *Moréri des Normands*. [Impr.] — 46° Lettres inédites de M. Huet, évêque d'Avranches [à M. de Clinchamp d'Anisy; ms.] — Quelques-unes des pièces imprimées ne semblent pas se rapporter à Huet.

* — Copie de vers français de Huet, extraits de sa correspondance avec le P. Martin, cordelier. — [In-4° 214.]

Voy. n° 119.

* — Notes pour une 3e édition des *Origines de Caen*. — [In-8° 77.]

Voy. n° 93.

240. — Lettres de Huet à Charsigné. — [In-4° 203.]

5 in-4°; pap.; cartonn. — Les lettres qui composent les 4 premiers tomes ont été données à la Bibl. de Caen par M. Abel Vautier; celles qui composent le 5me tome ont été achetées à la vente faite, après le décès de M. Abel Vautier, par ses héritiers. Le 1er tome, renfermant 199 ff., contient les lettres autogr. de Huet, de mai à déc. 1703; le 2me (226 ff.), les lettres de janvier 1704 à oct. 1705; le 3me (207 ff.), de mars 1708 à déc. 1710; le 4me (229 ff.), de janvier 1711 à mai 1716; le 5me (86 ff.), de 1712 à 1713. — Dans cette correspondance inédite de Huet avec son neveu, de Charsigné de Piédoue, on trouve quelquefois de précieuses révélations sur la vie et le caractère du savant prélat. Mais la plupart de

ces lettres ne sont malheureusement que des plaintes et récriminations de Huet, à l'occasion des nombreux procès qu'il eut à soutenir pendant son séjour à l'abbaye de Fontenay.

241. — Correspondance de Huet, tirée de diverses sources. — [In-4° 205.]

In-4°; 388 pp.; pap.; demi-rel. — Copié par M. Baudement sur les lettres autogr. de Huet.

242. — Correspondance de Huet avec le P. Martin, cordelier. — [In-4° 204.]

In-4°; LVI + 152 + 198 pp.; pap.; demi-rel. — Cette correspondance a été copiée sur les originaux par M. Baudement, qui l'a fait précéder de la copie d'une notice sur le P. Martin par Ch. Fierville, et d'extraits du livre de Dibdin sur le même. Le ms. contient 66 lettres du P. Martin à Huet (1697-1709) et 148 lettres de Huet au P. Martin (1697-1717).

243. — Correspondance de Huet (Lettres à lui adressées). — [In-4° 206.]

2 in-4°; t. I, 390 pp.; t. II, 555 pp.; pap.; demi-rel. — Copies de M. Baudement.

244. — Portefeuille contenant diverses pièces relatives à Huet ou à sa famille. — [In-f. 163.]

Le portefeuille renferme :

1° Original du testament olographe de Huet, du 16 mars 1716 [In-f.; 4 pp.; pap.]

2° Pièces concernant l'évêché d'Avranches et se composant de 8 bulles sur parchem. avec leur sceau de plomb, 2 pièces sur parchem. avec sceau de cire jaune, 1 pièce avec le sceau du Chapitre de l'Église cathédrale de Rouen, 2 pièces sur parchem. sans sceau.

3° Pièces concernant l'abbaye d'Aunay : 1 bulle sur parchem. avec sceau de plomb, 1 pièce sur parchem. avec le sceau royal de cire jaune.

4° Pièces concernant l'abbaye de Fontenay : 2 bulles dont l'une sans sceau de plomb, 2 brevets sur parchemin.

5° Pièces concernant l'évêché de Soissons et l'abbaye de Basle; 3 pièces sur parchem. et 1 sur pap.

6° Pièces diverses : 1° Lettres de tonsure du 4 avr. 1656 [1 feuil. parchem.]; — 2° Lettres de diaconat du 20 déc. 1676 [1 feuil. parchem.]; — 3° Lettres de prêtrise de 1676 [1 feuil. parchem.]; — 4° Brevet d'académicien du 13 août 1674, avec la signature de Mezeray. Sceau de l'Académie de cire verte, renfermé dans une boîte [1 feuill. parchem.]; — 5° Diplôme de bachelier et licencié en droit civil et canonique du 1er août 1670 [1 feuill. parchem. Mq. le sceau]; — 6° Diplôme de docteur en droit du 9 sept. 1670, délivré par l'Université de Caen [1 feuil. parchem.]; — 7° Provisions de sous-précepteur de Monseigneur le Dauphin pour M. Huet, 4 déc. 1670 [1 feuil. parchem. avec sceau de cire jaune.]

7° Pièces relatives à Pierre-Daniel Piédoue, neveu de Huet, se composant de Lettres de tonsure de 1673 [1 feuil. parchem.] et d'une Nomination à la prébende de St-Martin (cathédrale de Bayeux) [1 feuil. parchem.]

245. — Inventaire de la Bibliothèque de Huet. — [In-4° 207.]

In-4°; 354 pp.; pap.; demi-rel. — Copie de M. Baudement.

246. — Bibliothèque de Huet. Liste de ses livres qui sont hors de la Bibliothèque du roi. — [In-4° 209.]

In-4°; 69 ff.; pap.; demi-rel. — Copie de M. Baudement.

247. — Huetianæ Bibliothecæ catalogus. — [In-4° 208.]

In-4°; 268 pp.; pap.; demi-rel. — Copie de M. Baudement. — « On connaît l'histoire de la Bibliothèque de Huet. Chassé de sa retraite de Fontenay par des procès sans cesse renaissants, l'ancien évêque d'Avranches s'était retiré à Paris, chez les Jésuites de la rue Saint-Antoine, auxquels il légua ses livres et ses manuscrits. Il ne dut pas y trouver le repos d'esprit qu'il cherchait, si l'on en juge d'après les lettres qu'il écrivit, le 14 avril 1700 et le 27 septembre 1709, au Procureur des Jésuites : « ... Les manques de parole, lui disait-il, n'ont pas été seulement sur les conditions de mon association, mais encore sur celle de la donation de ma bibliothèque; on n'en a observé presque aucunes. Les plaintes que j'ai faites à vos supérieurs ont été inutiles. Je m'en suis tu

pour le bien de la paix, et pour le respect et l'affection sincère que je porte à votre compagnie, dont j'ai été le martyr toute ma vie... » Ces taquineries troublèrent la retraite du prélat ; mais il se consolait de ces petites misères en pensant que sa bibliothèque ne serait point dispersée après sa mort. Quel n'eût pas été son désespoir s'il eût soupçonné, à ses derniers moments, que sa chère collection serait mise en vente avec la bibliothèque des religieux, quarante ans plus tard, lors de l'expulsion de l'ordre des Jésuites ! Le hasard d'une fantaisie royale épargna aux livres de Huet le déshonneur d'être dispersés aux quatre coins du monde savant. Louis XV couvrit les enchères de l'impératrice de Russie, et les livres, si patiemment recherchés et si savamment annotés par l'ancien évêque d'Avranches, vinrent enrichir le fonds de la Bibliothèque du Roi, aujourd'hui la Bibliothèque nationale. » Extrait d'un ouvrage intitulé : *Les poésies françaises de Daniel Huet, évêque d'Avranches, d'après des documents inédits*, par Gaston Lavalley.

248. — Huet. Ses œuvres. Mss. de ses ouvrages. — *De interpretatione*, etc. — Carmina. — Huet poète latin et français. — [In-4° 210.]

In-4° ; 88 ff. mobiles renfermés dans une couverture en carton. — Notes de M. Baudement.

249. — Notes diverses sur Huet concernant principalement ses correspondants. — [In-4° 211.]

4 in-4° composés de ff. mobiles ; t. I, 103 ff. ; t. II, 86 ; t. III, 42 ; t. IV, 6 ff. ; pap. — Notes prises par M. Baudement.

250. — Éloges et biographies diverses de Huet. — [In-4° 212.]

In-4° ; 190 ff. ; pap. ; cartonn. — Le ms. se termine par une notice sur l'abbé de La Rue. — Copies de M. Baudement.

* — Un grand nombre de feuillets, de différents formats, qui ont servi probablement aux copies et à la rédaction des notes de M. Baudement, ont été réunis dans six cartons.

§ 4.

Hermant (Jean). 1650-1725.

Note biographique.

Jean Hermant, né à Caen en 1650, mort en 1725, entra dans le sacerdoce et fut pourvu, en 1689, de la cure de Maltot par le Seigneur du lieu. Compilateur infatigable, il a laissé un grand nombre d'ouvrages, les uns de piété, les autres relatifs à l'histoire.

251. — Recueil d'éloges historiques de plusieurs sçavans et de quelques autres hommes illustres morts depuis le commencement de ce siècle [le 18e], avec le catalogue de leurs ouvrages pour servir à l'histoire littéraire. — [In-8° 39.]

6 in-8° ; t. I, 585 pp. ; t. II, 600 pp. ; t. III, 525 pp. ; t. IV, 238 pp. ; t. V, 474 pp. ; t. VI, 402 pp. ; pap. ; rel. parchem. — Ms. autographe de J. Hermant.

252. — Recueil d'éloges historiques... — [In-8° 39 *bis.*]

2 in-8° ; t. I, 459 pp. ; t. II, 458 pp. ; pap. ; rel. parchem. — Copie, également autographe, des tomes 1 et 2 de l'ouvrage précédent.

253. — Dictionnaire des auteurs ecclésiastiques, contenant les vies en abrégé des plus célèbres, un jugement sur leur style, le catalogue de leurs ouvrages et le dénombrement des différentes éditions que l'on en a fait. — [In-4° 84.]

9 in-4° ; t. I, 644 pp. ; t. II, 714 pp. ; t. III, 526 pp. ; t. IV, 528 pp. ; t. V, 600 pp. ; t. VI, 724 pp. ; t. VII, 650 pp. ; t. VIII, 617 pp. ; t. IX, 441 pp. avec un grand nombre de notes collées aux feuillets ; pap. ; rel. parchem. — Ms. autographe de l'auteur, écrit sur 2 colonnes.

254. — Histoire des Conciles généraux et particuliers qui ont esté assemblez dans chaque ville, où l'on voit en quel

temps et sous quels papes ils ont esté tenus; le nombre des Evêques qui les ont composez ; les matières qui y ont esté traitées et le nombre des canons qu'on y a faits. — [In-8° 51.]

2 in-8°; t. I, 718 pp.; t. II, 800 pp.; pap.; cartonn. — Ce ms. autographe, en forme de dictionnaire, diffère des éditions imprimées à Rouen.

* — Histoire du Diocèse de Bayeux. — [In-f. 70.]

Voy. n° 61.

§ 5.

Quens (Charles de). 1725-1807.

Note biographique.

Charles de Quens, avocat, né à Caen le 18 novembre 1725, est mort dans la même ville le 4 septembre 1807. Disciple fervent du Père André, qui fut son professeur au collége du Mont, Ch. Quens consacra cinquante ans de loisirs, soit à copier les manuscrits du fameux jésuite, soit à coucher par écrit les détails anecdotiques et autres, qu'il recueillait de sa bouche dans leurs conversations de chaque jour. C'est à ce travail, de longue patience, que l'on doit des recueils manuscrits, qui ne sont qu'un écho affaibli de la pensée du maître, et où l'on chercherait en vain une pensée originale du disciple.

255. — Recueil Mezeray. — [In-4° 154.]

In-4°; 435 pp.+4 ff.; pap; rel. parchem.—L'auteur de ce recueil l'a appelé de ce nom probablement parce qu'il contient surtout des souvenirs et des jugements du P. André, sur l'histoire politique et littéraire de son siècle et du siècle précédent. — On trouve dans ce ms. des documents précieux pour la biographie du P. André et de plusieurs Jésuites, ses contemporains. — Pour tout ce qui concerne les manuscrits de M. de Quens, voir la préface et les notes de l'ouvrage suivant : *Le Père André, jésuite, documents inédits pour servir à l'histoire philosophique... du XVIIIe siècle*, par MM. A. Charma et G. Mancel.

256. — Recueil Mezeray. — [In-f. 103.]

In-f°; 98 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce ms. se compose de notes de première main, dont M. de Quens s'est servi pour rédiger la collection intitulée *Recueil Mezeray*, qui précède et qui figure dans l'ancien catalogue sous le n° 154, in-4°.

257. — Mélanges historiques. — [In-f. 102.]

In-f°; 134 ff.; pap.; rel. parchem. — Recueil factice d'extraits et de pièces historiques, trouvés parmi les papiers de M. de Quens. Ce ms. renferme, entre autres pièces, une copie du Mémoire de M. de la Chalotais, des remontrances et des déclarations du Parlement de Paris, une copie du *Manuscrit Beaullart* rempli de notes sur des événements du 17e et du 18e siècle.

258. — Notes et extraits relatifs à l'histoire du Jansénisme. — [In-4° 157.]

In-4°; 234 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce ms., du feuill. 1 au f. 106, renferme les extraits désignés par MM. Mancel et Charma sous le nom de *Recueil Unigenitus*. On y trouve des documents pour la biographie du P. André et de plusieurs Jésuites, ses contemporains.

259. — Recueil prédication. [Titre inventé par MM. Mancel et Charma.] — [In-4° 153.]

In-4°; 273 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil est divisé en 2 parties. La 1re, intitulée: « Recueil Prédication I », est de la main de M. de Quens; tout fait croire que les sermons qu'elle renferme doivent être attribués au P. André. — La 2e partie, intitulée: « Recueil Prédication II », est d'une main inconnue. On ne saurait dire si les sermons, ou notes pour sermons, qu'elle contient, appartiennent au P. André. Une table des matières, qui précède le recueil, indique les sujets des sermons.

260. — Mélanges ecclésiastiques. — [In-4° 159.]

In-4°; 202 ff.; pap.; rel. parchem. — Notes, extraits et copies de traités, relatifs à des questions de théologie dogmatique ou morale.

261. — Mélanges d'histoire ecclésiastique. — [In-4° 158.]

In-4°; 165 ff.; pap.; rel. parchem. — Notes, citations et extraits, copiés

surtout sur des imprimés. La partie la plus intéressante [du feuillet 136 au f. 165] est consacrée à une étude sur Marie Alacoque et sur le culte du Sacré-Cœur.

262. — Extraits des lettres d'Arnauld. — [In-4° 160.]

In-4°; 241 ff.; pap.; rel. parchem. — Dans la première partie de ce recueil [feuill. 1 à 122] on trouve des extraits des lettres d'Arnauld; dans la deuxième [feuill. 123 à 241], des extraits du journal: « Nouvelles de la République des Lettres » commencé par Bayle.

263. — Mélanges bibliographiques et littéraires. — [In-4° 161.]

In-4°; 111 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce ms. [du feuill. 1 au f. 35] contient un catalogue de livres divers. Viennent ensuite une dissertation latine sur la logique, des « Réflexions sur l'éloquence », des notes littéraires, principalement sur J.-J. Rousseau, et une « Table pour l'histoire de l'Académie des sciences de Paris 1699 », enfin un petit traité d'*Arithmétique*, ouvrage dicté probablement par le P. André à ses élèves.

264. — Notes et extraits relatifs à la Révolution, et principalement à la constitution civile du clergé. — [In-4° 162.]

2 in-4°; t. I, 386 ff.; t. II, 392 ff.; pap.; rel. parchem. — Le 1er tome contient le recueil intitulé, par MM. Mancel et Charma, *Recueil Royauté*, c'est-à-dire des copies d'ouvrages imprimés sur l'origine de l'autorité royale. Le reste du volume renferme des copies de discours, brochures, lettres et ouvrages imprimés, relatifs au serment des prêtres et à la question religieuse. Rien d'original. — Le 2e tome contient aussi des copies et extraits d'articles de journaux ou d'ouvrages, concernant l'accord des institutions républicaines avec les règles de l'Église. La seule pièce, qui ne soit pas désignée comme une copie, est intitulée: « Instruction pour les Catholiques de France, envoyée à un ecclésiastique résidant à Caen, vers la fin de 1796, par un ecclésiastique réfugié en Angleterre. » — Au feuillet 314 commence le recueil intitulé, par MM. Mancel et Charma, *Recueil Bonaparte*. C'est une chronique des événements religieux, depuis la 2e année du Consulat jusqu'en 1804.

265. — Recueil Saurin. — [In-4° 156.]

In-4°; 154 ff.; pap.; rel. parchem. — On ne connaît pas l'origine du

titre donné à ce recueil, qui renferme des notes relatives à l'histoire de l'Église en général. — Au feuill. 139 commence le recueil appelé *Exorcisme* par MM. Mancel et Charma, parce qu'il contient des faits relatifs à cette pratique.

266. — Catalogue alphabétique des personnes de Normandie qui ont été anoblies tant par la Chartre des francs-fiefs que depuis icelle; et des anciens nobles qui, ayant été inquiettez sur leur qualité, ont été maintenus par arrest de la Cour des Aydes à Rouen, avec la datte des arrest; et de l'enregistrement et vérification des lettres de noblesse tant à la Cour des Aydes qu'à la Chambre des Comptes. — Armoiries de tous les nobles de la Généralité de Caen conservées et maintenues dans la recherche de Chamillard. — Confirmations de noblesse depuis la recherche de Chamillard. — Mémoires de l'origine de quelques familles nobles de Caen. — [In-4° 111.]

In-4°; 131 + 113 + 332 pp.; pap.; demi-rel. — On a ajouté, à la fin du ms., quelques armoiries extraites d'un imprimé.

267. — Recueil J. [c'est-à-dire : Jésuites.] — [In-4° 155.]

In-4°; 148 ff.; pap.; rel. parchem. — Nombreuses notes relatives à l'histoire de la Société de Jésus. Quelques-unes de ces notes concernent Caen ou d'autres villes de Normandie.

268. — L'Art de bien vivre. — A M. le comte de Melun. — [In-4° 152.]

In-4°; 80 ff.; pap.; rel. parchem. — On attribue ce poëme en 4 chants au P. André. Le présent ms. est une copie de M. de Quens.

269. — L'Art de bien vivre. — [In-f. 100.]

In-f°; 10 ff.; pap.; rel. parchem. — Copie par M. de Quens des deux premiers chants et d'une partie du 3e chant du poëme précédent.

270. — Correspondance du P. André. — Copie. — [Titre pris au dos du volume.] — [In-4° 151.]



In-4° ; 112 ff. ; pap. ; rel. parchem. — Ce recueil, tiré des manuscrits de Charles de Quens, renferme : 1° Une copie de la plupart des lettres du P. André et de ses correspondants, à laquelle MM. Charma et Mancel ont donné le titre de *Recueil André*. En tout 95 feuillets. — 2° Un *Recueil Larchevêque*, ainsi nommé par MM. Charma et Mancel, parce qu'ils y ont trouvé quelques renseignements sur cet ami du P. André. C'est une copie de 11 lettres du P. André, dont 3 sont adressées à M. Larchevêque, et 8 à M. de Marbeuf, et qui toutes avaient été imprimées dans la *Gazette ecclésiastique* en 1781 et 1782. En tout 34 pages.

§ 6.

Guiot (l'abbé Joseph-André). 1739-1807.

Note biographique.

Né à Rouen, le 31 janvier 1739, J.-André Guiot embrassa la carrière ecclésiastique et remplit, pendant quelques années, les fonctions de vicaire d'une des paroisses de sa ville natale. En 1768, il fut nommé chanoine régulier et bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor de Paris ; en 1785, prieur de Saint-Guenault, à Corbeil, et, vers 1802, curé de Saint-Spire dans la même ville. Un an après, il obtint la cure de Bourg-la-Reine, où il mourut en 1807. L'abbé Guiot a publié plusieurs ouvrages et laissé de nombreux manuscrits.

271. — Bibliandrotheca corboliana, carmen thecas complectens duas, 1799. Aut. J. Andr. Guiot Rotomageo et Victorino. — [In-f. 58.]

In-f.; 51 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce poème latin, écrit en vers hexamètres et pentamètres, est divisé en deux parties. La 1re est intitulée : *Bibliandrothecæ corbolianæ liber primus. Carceraria theca : sive publica Corbolii custodia;* la 2e : *Bibliandrothecæ corbolianæ liber alter litteraria theca. Sive publica Corbolii Bibliotheca.* — Cette description en vers latins de la Bibliothèque de Corbeil est suivie d'un autre petit poème, également en vers hexamètres et pentamètres, intitulé :

Melodunensium iter curule Bellaqueum ad fontem, anno vergente 1793. Pedestre carmen. Ce poème, divisé aussi en deux parties, renferme la description de la cérémonie qui eut lieu en 1793 à Corbeil, lorsque le clergé de St-Spire transporta processionnellement les reliques réunies de différentes églises au Champ du Tremblay. — Au verso du titre général du 1er poème, on lit cette note : « La plupart des auteurs cités dans ces poèmes sont de la province de Normandie. Les mss. y énoncés sont ceux de l'auteur. »— Comme dans son ms. le *Moréri des Normands*, où il a réuni un grand nombre de portraits, l'abbé Guiot a annexé à ce ms. des gravures relatives au sujet qu'il traite. C'est ainsi que l'on trouve : au feuillet 1 , l'intérieur de l'église de St-Guenault, où la bibliothèque publique de Corbeil a été placée depuis la Révolution; au feuillet 3, le dessous de cette bibliothèque qui fut converti en maison d'arrêt en 1793 ; au verso du feuillet 13, un portrait avec ces mots gravés : *J. A. G. détenu en 1793 et 1794 à Melun, en 1796 à Corbeil ;* au feuillet 15, une vignette représentant l'intérieur de la Biblioth. de Corbeil; au feuillet 33, une gravure représentant la procession du clergé de St-Spire; au feuillet 51, la coupe transversale de la Bibliothèque et de la salle d'arrêt de Corbeil.

272. — De Imitatione Christi metrica. Liber I. In elegos vertente Jos. Andr. Guiot Rotomageo et Victorino. 1774. — [In-4° 22.]

In-4°; 88 ff.; pap.; broch. — Le texte de l'Imitation est sur une page, et les vers hexamètres et pentamètres sont en regard. Au bas du dernier feuillet, on a collé un petit portrait gravé de l'auteur.

273. — Regula Sancti Augustini hipponensis episcopi versibus comprehensa ... Anno 1778. — [In-4° 36.]

In-4°; 21 ff.; pap.; cartonn. — L'abbé Guiot était bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor; et c'est la règle de cet ordre qu'il a eu l'idée de mettre en vers hexamètres et pentamètres. Son poème latin est précédé d'un imprimé de 10 pages, dont voici le titre : *Regula S. Patris nostri Augustini episcopi ad usum canonicorum regularium abbatiæ Sancti Victoris Parisiensis 1632.*

* — Moréri des Normands. — [In-f. 57.]

Voy. n° 271.

* — Table du Dictionnaire des hommes remarquables dans l'histoire ... de Normandie ... — Éloges des Normands ..... — [In-4° 94.]

Voy. n° 281.

* — Les trois siècles palinodiques ... — [In-f. 56.]

Voy. n° 321.

§ 7.

Grainville (Jean-Baptiste-Christophe). 1760-1805.

Note biographique.

Avocat et littérateur, né à Lisieux le 15 mars 1760, mort dans la même ville le 19 décembre 1805. Il était membre des Académies de Rouen, de Caen, d'Alençon, de Bordeaux, et des *Arcades* de Rome. Parmi ses ouvrages imprimés se trouvent des traductions de l'italien et de l'espagnol. Ses œuvres originales sont : *Le Carnaval de Paphos*, poème ; *Ismène et Tarsis*, roman poétique ; *Étrennes du Parnasse ;* la *Fatalité,* roman allégorique. Il a, en outre, fourni de nombreux articles à différents journaux littéraires.

274. — La Chasse, suivie de notes historiques et critiques. — [In-4° 173.]

In-4°; XXIX + 131 pp.; pap.; broch. — Ce poème didactique, composé de quatre chants, est écrit en prose poétique et précédé d'une préface, où l'auteur passe en revue le petit nombre d'écrits du même genre. — Ms. autographe et inédit.

275. — Notes sur le poème de la Chasse. — [In-f. 157.]

En déficit.

276. — Les Héraclides, tragédie lyrique en trois actes. [Suivie de :] Le Souterrain, comédie en trois actes et en prose mêlée d'ariettes. 1790. — [In-4° 174.]

In-4°; 45 + 77 pp.; pap.; broch. — Ms. autogr. et inédit.

277. — Sapho, scènes dramatiques, 1785. — [In-4° 175.]

In-4°; 22 + 57 + 32 + 20 + 8 + 39 pp.; pap.; broch. — Outre *Sapho*, on trouve dans ce recueil : *Le Triomphe de Clélie*, opéra en 3 actes par Métastase, traduit en français; — Des poésies fugitives ; — *La Naissance de Jupiter*, poème héroïque en un acte; — *Coup-d'œil sur l'histoire de l'Art du dessin chez les Grecs ;* — *La mère généreuse, nouvelle;* — *L'Araucana*, poème épique tiré de l'espagnol d'*Alonzo d'Ercilla*. Ces trois derniers morceaux ont été imprimés dans différentes publications. — Ms. autographe.

278. — Il tempio di Gnido, tradotto dal francese in italiano... 1784. — [In-4° 176.]

In-4°; 65 ff.; pap.; broch. — En tête du 1er feuil. on trouve cette note de l'auteur : « C'est d'après cette traduction que j'ai été reçu à l'Académie des Arcades de Rome. » — Cette traduction en italien est suivie de notices sur Horace, Juvénal, Tibulle, Lucain, Pétrarque, etc., de Réflexions sur le Dante et l'Arioste. — Ms. autogr.

279. — L'Italie délivrée des Goths, poème du Trissin, analysé et comparé avec ceux d'Homère, de Virgile, du Tasse, etc.... [et traduit] par J. B. C. Grainville. — [In-4° 177.]

In-4°; 510 ff.; pap.; broch. — Cette traduction a bien son importance, puisque le poème du Trissin, l'*Italia liberata*, n'a jamais eu, croyons-nous, les honneurs, peu mérités d'ailleurs, d'une traduction française. — Ms. autogr. et inédit.

280. — Les Argonautes, poème de Valerius Flaccus, traduit pour la première fois en français. — [In-f. 156.]

En déficit.

§ 8.

Decaen (Charles-Mathieu-Isidore). 1769-1832.

Notice biographique.

Decaen (Charles-Mathieu-Isidore) est né à Caen, le 13 avril 1769. Son père, qui était avocat, aurait voulu le diriger vers le barreau. Mais, à dix-huit ans, le jeune homme s'engagea volontairement dans l'artillerie de la marine. Au bout de trois années, pour céder peut-être au vœu de ses parents, il acheta son congé et reprit ses études de droit.

En 1792, l'entrée de l'étranger sur le territoire français le détermina à reprendre les armes ; et c'est ainsi qu'un acte de patriotisme lui rouvrit la carrière où l'appelait sa vocation. Parti simple sergent-major au 4ᵉ bataillon des volontaires du Calvados, il devint en quelques mois sous-lieutenant, puis capitaine à l'armée du Rhin. Kléber l'attira et le fixa près de lui en qualité d'adjoint (c'est-à-dire aide-de-camp) pendant le fameux siége de Mayence. « Mes adjoints, écrivait à cette occasion le général, ont vécu sous des voûtes de feu ; chaque jour devrait leur être compté comme une campagne. »

Après ces brillants débuts contre l'étranger, Decaen fut appelé en Vendée avec les restes de la brave armée de Mayence. Il y participa à toutes les expéditions, à tous les combats. Il était au Pont-St-Père, où Charrette subit une complète déroute ; à Angers, où il rallia l'avant-garde, après la mort du général Marigny et fit plier l'ennemi par un retour vigoureux. Decaen fut singulièrement récompensé de cette action d'éclat; car on l'obligea bientôt à faire la guerre des taillis, — guerre périlleuse et sans gloire, — contre les chouans de la Gravelle et des environs. Kléber, qui lui demandait ce sacrifice, lui écrivit à ce sujet, de son quartier

général de Vitré : « J'ai besoin de toi et de ton zèle pour organiser différents arrondissements ; comme celui de la Gravelle devient le plus dangereux, j'ai pensé qu'il sera le plus digne de ton courage. »

Une invitation faite en de pareils termes ne pouvait se refuser ; il accepta et fit son devoir. Ce fut lui qui organisa le service des colonnes mobiles, seul moyen pratique de purger le pays de bandes, dont la principale tactique consistait en guets-apens nocturnes. Il se sentait d'ailleurs soutenu par les bonnes paroles, d'une simplicité héroïque, que les généraux de la Révolution savaient mêler aux ordres qu'ils donnaient à leurs inférieurs. « Ton zèle et ta conduite t'ont mérité l'estime de tes frères d'armes, lui écrivait Kléber le 15 floréal an II ; continue à servir ta patrie ; ta récompense est dans ce sentiment si doux qu'éprouve l'âme lorsqu'elle a tout fait pour faire le bien. »

Dans cette guerre dangereuse et obscure, Decaen eut donc cette bonne fortune d'être à l'école du héros de Mayence, qui lui montra, par son exemple, comment on peut rester humain tout en demeurant énergique. S'il dut gémir d'être obligé de combattre des compatriotes, il eut du moins cette consolation d'accomplir son devoir de soldat sans que sa conscience d'homme eût à en souffrir. Kléber, son général en chef, n'oubliait jamais, au milieu des dures nécessités de la guerre civile, les conseils de la pitié. Il poussait même si loin la générosité qu'il ne rougissait pas, devant un inférieur, de revenir sur un ordre déjà donné, quand il lui paraissait trop sévère.

C'est ainsi qu'il écrivait à Decaen, le 4 floréal an II, à propos de la levée des jeunes gens de la première réquisition : « L'ordre que j'ai donné, dans mon instruction du 2, de les regarder comme émigrés et hors la loi, m'a semblé trop rigoureux. En conséquence, tu te borneras à les faire arrêter et conduire, sous bonne et sûre garde, aux chefs-lieux de leurs districts respectifs, d'où on les enverra le plus tôt possible à leur destination. » C'est sous cet admirable maître

que Decaen apprit à faire l'association de la douceur et de la force, en un mot, à ne jamais séparer la fraternité, qui doit être la vertu du citoyen, de la discipline, qui est le devoir du soldat.

Cependant, fatigué d'une guerre de grand chemin où il fallait se borner à une bravoure de maréchaussée, Decaen sollicita et obtint du gouvernement de nouvelles lettres de service pour l'armée du Rhin. Au moment où il partit, le général Hoche, qui avait essayé de le retenir sous son commandement par les instances les plus flatteuses, lui écrivit, le 10 nivôse an III : « Pars, mon cher Decaen ; va à un poste honorable, et sers bien ta patrie ! »

Decaen ne tarda pas à dépasser la recommandation ; car, dès son arrivée à l'armée du Rhin, il fit plus que son devoir et se signala par tant d'actions d'éclat, qu'il fut nommé, à vingt-six ans, général de brigade. En 1796, près de Strasbourg, il se jette dans une barque avec seize grenadiers et traverse le Rhin sous la mitraille d'une batterie, qu'il enlève et dont il tourne les canons contre l'ennemi. Le lendemain, pendant une reconnaissance, il sauve, au péril de sa vie, un de ses grenadiers qui allait se noyer dans le courant de la Kinsick. Et c'est ainsi qu'au bouillant courage du soldat, il joignait la froide intrépidité du sauveteur.

Sa bravoure devint bientôt proverbiale dans l'armée. A Ettlingen, ce fut lui qui décida le succès de la journée, en attirant sur sa brigade l'effort concentré de toute l'infanterie ennemie. Pendant la célèbre retraite de Moreau, il commandait l'arrière-garde de l'aile gauche. Peu de temps après, pour sa belle conduite dans Kehl, assiégé par le prince Charles, le Directoire lui accordait un sabre d'honneur.

Nommé général de division vers le commencement de la mémorable campagne de 1800, Decaen fut détaché par Moreau pour s'emparer de Munich, qui était défendu par 14.000 hommes de garnison. Tout en combattant et en poussant devant lui le général autrichien, il trouva le moyen

de faire plus de trente lieues en trois jours et de surprendre la ville, dont il se rendit maître.

Pendant une suspension d'armes qu'on accorda à l'Autriche, Decaen, chargé de l'administration de la Bavière, fit dans ce pays une reconnaissance qui lui permit de signaler à Moreau (lettre du 1er septembre 1800) la position de Hohenlinden comme pouvant devenir fatale à l'ennemi, si celui-ci avait la témérité de s'y engager. Le 3 décembre suivant, cette prédiction se réalisait et fournissait au général l'occasion de montrer ses plus brillantes qualités militaires. Il s'acquit en effet dans cette journée une gloire comparable à celle de Desaix, lorsque, arrivant subitement sur le champ de bataille de Hohenlinden, il décida cette immortelle victoire, comme Desaix avait décidé celle de Marengo.

Après avoir amené sa division par une série de marches forcées à travers des chemins épouvantables, Decaen se présenta tout à coup devant Moreau, dans la nuit qui précéda la bataille. Ce fut alors que le général en chef s'écria avec joie devant son état-major : « Voilà Decaen ; demain la victoire est à nous! » Parole qui fut justifiée le lendemain par les prodiges qu'accomplit Decaen. Avec sa division, il dégagea la brigade Drouet et une partie de la division Richepanse, fit 3,000 prisonniers, prit sept pièces de canon et poursuivit l'ennemi avec une rapidité foudroyante.

Lorsque la paix de Lunéville eut été signée, le premier Consul, qui avait des vues de haute politique sur les Indes, confia le commandement d'une expédition à Decaen. Nommé capitaine général des établissements français dans l'Inde, le général s'embarqua à Brest, le 5 mars 1803, sur les vaisseaux du contre-amiral de Linois. Mais, à peine était-il arrivé à Pondichéri, qu'il y apprit la nouvelle de la rupture du traité d'Amiens.

Avec une perspicacité qui n'eut d'égale que sa résolution, Decaen, sans attendre les ordres du ministère de la marine, résolut de sauver l'escadre menacée par les Anglais, en

opérant secrètement sa retraite afin de gagner au plus vite l'île de France.

Dès qu'il fut débarqué dans cette île, le 17 août 1803, il prit le titre de capitaine général des établissements français au-delà du cap de Bonne-Espérance. Pendant huit ans, à partir de ce jour, Decaen déploya de rares talents d'administrateur et même de jurisconsulte; car il promulgua une série d'ordonnances, si heureusement appropriées à la colonie, que celle-ci les vit encore appliquer par le vainqueur lui-même, après la prise des deux îles de France et de la Réunion.

Le gouverneur général ne se bornait pas à organiser l'administration militaire, judiciaire et civile; il entretenait de nombreuses correspondances, politiques et scientifiques, avec tous les pays où il y avait quelque chance de susciter des ennemis aux Anglais. C'est ainsi qu'il avait des agents et des interprètes à Madagascar, à Maskate, dans l'Inde et dans la Perse, où il put, grâce à son habileté, communiquer avec l'ambassadeur que la France y avait envoyé.

La grande idée de Decaen, celle qui fait le plus d'honneur à son intelligence, à son audacieuse persévérance, c'était de créer aux îles de France et de la Réunion un centre d'organisation navale et militaire, capable de porter des coups funestes aux possessions anglaises de l'Inde. Pour lui, c'était là qu'il fallait frapper le colosse. Blessée mortellement dans ses colonies, l'Angleterre serait bientôt réduite à l'impuissance sur le continent. Telle était sa pensée et, pour la réaliser, Decaen dépensa une somme d'énergie et de travail incalculables. Avec la petite escadre, qu'il avait sous ses ordres, il sut résister pendant huit ans à toutes les tentatives des flottes envoyées par la Compagnie anglaise des Indes; il réussit même à faire assez de prises sur la marine ennemie pour payer ses troupes, armer des corsaires et protéger le commerce des îles, dont il avait le gouvernement.

Pour se débarrasser d'un ennemi si actif et si dangereux,

les Anglais firent un suprême effort et couvrirent la mer de leurs vaisseaux. Après avoir longtemps épié le moment favorable pour opérer un débarquement, ils s'emparèrent par surprise, le 8 juillet 1810, de l'île de la Réunion, alors appelée Bonaparte, qui n'avait qu'une garnison de 364 soldats. Tel fut le premier résultat de l'abandon coupable dans lequel on avait laissé deux colonies, qui avaient si longtemps résisté, avec de misérables ressources, aux entreprises des Anglais dans la mer des Indes.

Pendant sept années, le général Decaen n'avait cependant cessé de demander des secours à la mère-patrie. Peu de temps après son arrivée à l'île de France, il disait au Premier Consul, dans une lettre du 20 frimaire : « Que l'île de « France est heureusement située! De son point, on em- « brasse le monde. Que cette situation fait faire de ré- « flexions, qu'elle fait naître de désirs!... De l'île de France, « on porte des regards avides sur l'Inde ou sur l'île de Java « et ses dépendances, ou, plus modérés, sur la vaste et « fertile contrée de Madagascar. J'ai eu l'honneur, mon « général, de vous présenter le résultat de mes observations « et de mes pensées sur l'Inde. Je vous adresse aussi une « note sur Java; bientôt je serai plus instruit sur Mada- « gascar. Je m'occupe de reconnaître les avantages réels que « la France, par vous gouvernée, doit enfin retirer d'un « immense pays que les siècles passés ont vu négliger. Aidez « mon zèle, mon général, mettez-moi à portée d'acquérir « la gloire dont vous m'avez donné la perspective, car « j'aurais bien du chagrin d'être réduit à me comparer à « Tantale. »

Ce naïf grand homme, altéré de gloire, dut se contenter de l'eau bénite de cour, qu'on lui servit à discrétion. En effet, après quelques lettres adressées directement au chef du gouvernement, après des appels réitérés au ministre de la marine, Decaen, qui épiait avidement l'arrivée des vaisseaux venant d'Europe, ne reçut pour tout renfort qu'un

portrait de l'Empereur, accompagné, il est vrai, d'une lettre de satisfaction.

Cependant les Anglais, encouragés par la prise de l'île de la Réunion, avaient augmenté le nombre des croisières qui cernaient sa voisine, l'île de France. Ils espéraient aussi s'en emparer par un coup de main. Mais ils allaient se trouver là en face d'un homme de guerre aussi brave qu'expérimenté. Ils réussirent toutefois à se rendre maîtres du fort de la Passe dans la nuit du 13 août 1810. Seulement leur succès fut de peu de durée. Dès le 29, ils furent chassés du fort, à la suite d'un long et brillant combat naval, soutenu par la division Duperré.

Decaen ne se fit pas d'illusions sur la portée de ce beau fait d'armes. Tout en le signalant à l'attention du ministre de la marine, il accompagna son rapport d'une lettre virulente, dans laquelle il se plaignait de la lenteur qu'on mettait à lui envoyer des troupes; car il savait que la Compagnie des Indes préparait contre lui une immense expédition; et il n'avait à lui opposer qu'un millier d'hommes en état de porter les armes!

Malgré cette infériorité numérique, malgré la défection des troupes coloniales, qui refusèrent au dernier moment de marcher à l'ennemi, Decaen accepta la lutte et résista pendant deux jours aux efforts d'une armée de 24,000 hommes, dont la flotte anglaise avait opéré le débarquement dans la nuit du 29 au 30 novembre 1810. Blessé à la jambe dès le début de l'action, le général, malgré de cruelles souffrances, resta à la tête de sa faible garnison. « Il faut l'avoir vu, dit un témoin « oculaire (Biogr. par Saint-Elme le Duc) pour se faire une « juste idée du sang-froid et de l'intrépidité qu'il déploya « dans cette circonstance. Cela passe toute croyance. Seul, « arrivant au petit pas de son cheval, calme, impassible, sous « le feu roulant d'une ligne d'infanterie d'un demi-mille, il « semblait moins au milieu des ennemis qu'à une pro- « menade. »

Obligé cependant de céder au nombre, le défenseur de l'île de France demanda et obtint une capitulation si honorable que Napoléon l'approuva en termes élogieux, et que le général anglais qui l'avait accordée fut blâmé par son gouvernement. De leur côté, les colons votèrent au capitaine-général une adresse, comme témoignage d'estime et de reconnaissance.

En 1811, époque de son retour en France, Decaen remplaça le maréchal Macdonald dans le commandement en chef de l'armée de Catalogne. Avec environ 30,000 hommes, sur lesquels il dut fournir des garnisons aux places fortes, il sut dans cette province, l'une des plus belliqueuses de l'Espagne, soutenir pendant deux ans l'honneur de nos armes.

De ce commandement il passa, en 1813, à celui de l'armée française en Hollande. Une épreuve difficile y attendait sa loyauté. Decaen ne tarda pas à s'apercevoir que ces provinces, lasses de l'état continuel de guerre qui pesait sur elles, n'attendaient qu'une occasion de ressaisir leur indépendance. Personne n'avait osé révéler cet état de choses à Napoléon. Decaen seul eut le courage d'avertir l'Empereur de ce qui se passait. Sa franchise déplut; il fut rappelé et soumis à une enquête. Sa disgrâce cessa lorsqu'on eut besoin de son dévouement bien connu. Il s'agissait d'organiser à Libourne, sous le nom d'*armée de la Gironde*, un corps destiné à reprendre Bordeaux, que la trahison du maire avait livré aux Anglais. Decaen travaillait à remplir cette mission, lorsque la nouvelle de l'abdication de l'Empereur l'obligea à signer, en avril 1814, un armistice avec le commandant de la division anglaise.

Pendant la première Restauration, Decaen eut à Bordeaux le commandement de la 11e division militaire. Lié par son serment au gouvernement royal, il sut y rester fidèle à l'époque du retour de l'île d'Elbe. Ce fut seulement trois mois après le départ de Louis XVIII, qu'il se décida à

accepter de Napoléon le commandement de l'armée des *Pyrénées-Orientales.*

Lorsque la Restauration rentra pour la seconde fois en France, à la suite de l'étranger, elle comprit le général Decaen, malgré la loyauté de ses services, dans l'ordonnance de proscription du 24 juillet 1815. Il fut arrêté à Paris le 13 décembre et enfermé à l'Abbaye, où il subit une dure captivité de quinze mois, qui altéra sa santé et épuisa toutes ses ressources.

L'instruction de son procès prouva que Decaen n'avait jamais trahi personne, et qu'il s'était surtout proposé pour but, pendant son commandement de Bordeaux, d'éviter les horreurs d'une nouvelle guerre civile. La duchesse d'Angoulême déposa elle-même de la loyauté et de la générosité de sa conduite. Devant ce dernier témoignage, les accusateurs du général n'osèrent plus affronter le grand jour de l'audience. Pour éviter le scandale d'un débat, qui n'aurait pas été sans confusion pour eux, ils imaginèrent un biais afin de rendre la liberté, sans se compromettre, à un prisonnier qui devenait embarrassant. C'est ainsi qu'on put lire, dans le *Moniteur* du 25 février 1817, le passage suivant d'une ordonnance du roi : « .....Reconnaissant que les faits « imputés au lieutenant-général Decaen sont compris dans « l'amnistie portée par la loi du 12 janvier 1816, nous « ordonnons qu'il soit mis immédiatement en liberté. »

A propos des mêmes événements de 1815, une autre accusation, en sens contraire, s'attaqua à la mémoire du général Decaen. Ce fut à l'occasion d'une souscription, provoquée par le *National* en 1841, pour lui élever une statue dans sa ville natale. Un des journaux de Caen, le *Haro,* protesta contre ce projet, en se basant sur les termes d'une proclamation du 12 mars 1815, qui lui semblait un acte odieux d'ingratitude envers Napoléon. Mais, avec une entière bonne foi, le même journal alla aux informations et, dans un numéro du 7 septembre 1841, il s'exprimait ainsi :

« Notre hésitation à nous associer à une œuvre de patrio-
« tisme, que nous avons provoquée, aura du moins servi
« à faire apparaître la gloire du général Decaen dégagée
« de toute ombre fatale. Prochainement nous donnerons à
« nos concitoyens, sur la conduite que le général tint à
« Bordeaux, des détails curieux et desquels il ressort qu'au
« lieu d'avoir mérité le moindre blâme, il acquit de nou-
« veaux droits à l'estime et à la reconnaissance de tous les
« Français. »

Decaen fut mis à la retraite par la seconde Restauration. Riche de gloire, mais pauvre de biens, il vécut, loin des fonctions publiques, dans sa maison de campagne de Cernay, située dans la vallée de Montmorency. C'est là qu'il recueillit ses notes et rédigea ses mémoires, dont plusieurs parties sont malheureusement restées inachevées ou ont été détruites, avec un certain nombre de ses papiers, dans le pillage de Bellevue, pendant la guerre de 1870-1871.

Après les Journées de juillet, Decaen rentra dans le cadre d'activité de l'état-major général. Il fut nommé président de la commission chargée de l'examen des réclamations des anciens officiers, puis également président de la commission de législation coloniale, au Ministère de la Marine. Il était occupé de ces importants travaux lorsque, le 9 septembre 1832, il succomba à une violente attaque de choléra.

Il mourut si pauvre que sa veuve ne fut pas en état de payer ses funérailles, et que le Ministère de la Guerre dut les faire faire aux frais de l'État. Devant un si noble dénûment l'opinion s'émut et, le 3 mars 1833, on présenta à la Chambre un projet de loi pour une pension à la veuve du général. Par un jeu ironique du hasard, ce fut le maréchal Soult, dont la fortune avait grandi avec la gloire, qui fut chargé, comme Ministre de la Guerre, de faire l'éloge de l'admirable désintéressement de Decaen. Il le fit d'ailleurs en termes chaleureux. Après avoir montré la gêne où se trouvait Mme Decaen, dont l'un des fils devait prendre sur son traitement de

sous-lieutenant pour soutenir sa mère, il s'écria : « N'y « aurait-il donc que le pays qui refuserait de tendre une « main secourable à cette malheureuse veuve? Je ne puis le « supposer. Je la recommande non pas à la commisération, « mais à la reconnaissance de la Chambre. »

La chambre répondit à ces nobles paroles par un refus. Dès le lendemain les journaux libéraux ouvrirent une souscription pour la veuve du général. Un des souscripteurs, le général de Monistrol, écrivait au *Courrier français,* en lui envoyant son offrande: « Honoré de l'amitié du général « Decaen, témoin de sa rare modestie, je crois rendre un « plus grand hommage à sa mémoire en ne parlant que de « son désintéressement: un mot me suffira. Celui qui dans « les Indes a fait plus de 200 millions de prises à l'ennemi, « par les expéditions hardies qu'il traça aux Duperré, aux « Linois, Hamelin, Bergeret, Halgan, Bouvet, Eperon, « Roussin, Bouraigne, Hugon, Ducrest de Villeneuve, « Lemaran et tant d'autres capitaines célèbres, aujourd'hui « l'illustration de la marine française; celui qui a con- « stamment refusé la part immense qui lui revenait sur ces « prises importantes; celui qui, en Catalogne, refusa de « recevoir une somme de 800,000 fr., qui lui était apportée « par les notabilités de Vick, parce que, disait-il, il n'avait « pas droit à des contributions d'une ville que son départ « ne lui permettait plus de protéger; celui qui eut tant de « trésors à sa disposition, le gouverneur général de la Cata- « logne, le capitaine général de toutes nos colonies orientales, « cet homme, ce grand citoyen (le Ministre de la guerre est « venu le dire à la tribune de France), le général Decaen, est « mort sans laisser de quoi payer son enterrement. »

Ajoutons, pour compléter cet éloge, que Decaen, pendant son commandement à l'île de France, avait employé jusqu'à ses propres ressources pour augmenter nos moyens de croisière et d'attaque contre la marine anglaise. Le désintéressement de ce grand patriote est d'autant plus digne

d'admiration qu'il le conduisit presque à un état voisin de la pauvreté. « C'est seulement en 1831, disait le baron Charles « Dupin dans une seconde demande aux Chambres, et lorsque « vous avez voté la nouvelle loi électorale, que le général « Decaen put devenir électeur. A cette époque, savez-vous « combien il payait pour le total de ses contributions « personnelles et mobilières ? 26 fr. 98 c. ! S'il n'eût pas « payé cette faible somme, il n'aurait pas été porté sur la « liste électorale ; car le total de ses autres contributions ne « s'élevait qu'à 19 fr. 72 c., y compris les portes et fenêtres ! »

Sans se couvrir de ridicule et d'odieux, la Chambre ne pouvait refuser une seconde fois une pension exceptionnelle à la veuve du général Decaen. Mais, au lieu de faire les choses largement, elle marchanda et réduisit les 6,000 fr. qu'on demandait à 3,000 fr. Encore faut-il ajouter que la veuve de l'illustre soldat, ayant droit déjà à une pension de 1,500 fr., ce ne fut en réalité qu'une pareille somme qui lui fut accordée à titre de récompense nationale. Ce qui fit dire, non sans raison, au *Corsaire,* dans son numéro du 28 janvier 1834 : « Ce n'est pas un sou par victoire ! »

Cette discussion dans les Chambres eut toutefois cet excellent résultat de faire valoir le grand caractère du général Decaen. Car c'est par là surtout qu'il se recommande à l'admiration de la postérité. Dans un pays où le courage militaire est une vertu professionnelle, on lui trouvera facilement des frères d'armes qui l'égaleront par la bravoure, mais on en rencontrera bien peu qui puissent lui être comparés pour l'indépendance et la dignité de la vie.

Admirateur sincère du génie de Bonaparte, Decaen s'inclina volontiers devant la supériorité du capitaine, mais ne fléchit jamais le genou devant la pourpre de l'empereur. Il est le seul peut-être qui ait osé, dans des cas difficiles, lui dire la vérité. Se souvenant des leçons de loyauté, d'abnégation et de patriotisme, qu'il avait reçues sous des maîtres tels que Hoche et Kléber, Decaen resta toujours le pur soldat

des premiers temps de la Révolution. Et c'est ainsi qu'il put traverser quarante années de crises politiques sans avoir à faire amende honorable de la moindre défaillance.

Placé dans des postes où il aurait pu s'enrichir, même légitimement, il demeura pauvre ; voisin du pouvoir, il aima mieux le conseiller que le flatter ; sans cesse employé dans des expéditions où il y avait moins de gloire à trouver que de dangers à courir, comme en Vendée, à l'île de France, en Espagne, il accepta le sacrifice sans murmurer et ne se montra pas jaloux de camarades qui eurent, avec moins de bravoure et de capacités, mille occasions de se distinguer dans les grandes guerres du Continent. En un mot, ce fut dans notre siècle, si riche en talents, mais si stérile en caractères, un homme taillé sur le modèle de ceux de Plutarque.

Un tel héros méritait bien un souvenir dans sa ville natale. Deux journaux de Caen y pensèrent. Un beau jour, ils ouvrent une souscription dans leurs colonnes pour élever une statue au général Decaen. Ils font des appels successifs à la ville qui avait eu l'honneur de donner le jour à ce grand patriote ; mais ils ont *beau la prier ; la cruelle qu'elle est,* se souvenant sans doute des vers de Malherbe, un de ses autres enfants illustres, *se bouche les oreilles et les laisse crier*. La première liste de souscription, ouverte par le *Pilote du Calvados* le 25 septembre 1841, ne produisit en effet que 87 fr. 05 c. ! Et la souscription cessa, faute de souscripteurs !

Le général Decaen devra se contenter, dans sa ville natale, du portrait que son fils, son dernier représentant, croyons-nous, a légué en mourant à la Bibliothèque de Caen.

Note bibliographique.

Le 15 juin 1876, M. le Maire de Caen recevait de M. Delapalme, notaire à Paris, la lettre suivante :

« Monsieur le Maire,

« Par son testament olographe du 7 juillet 1873, qui m'a « été déposé pour minute, M. le comte de Caen a légué à la « ville de Caen le portrait du général de Caen, son père « (signé Vafflard, 1807), et les papiers relatifs à sa vie « militaire.

« La délivrance de ce legs venant d'être consentie par le « légataire universel de M. le comte de Caen,

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus :

« 1° Un extrait du testament de M. le comte de Caen, en « ce qui concerne le legs fait à la ville de Caen ;

« 2° Un extrait du consentement à exécution dudit testa- « ment et de la délivrance dud. legs. »

M. Camille-Maximilien-Eugène-Léonidas comte Decaen est mort à Paris le 8 avril 1875. Voici la copie textuelle de son testament en ce qui concerne le legs fait à la ville de Caen :

« Mon légataire universel remettra à la ville de Caen le « grand portrait de mon père et les papiers relatifs à sa vie « militaire renfermés dans deux grandes malles en fer ; « beaucoup de ces papiers ont été perdus dans le pillage de « Bellevue. »

Après avoir classé ces papiers dans un ordre à la fois méthodique et chronologique, nous les avons fait relier en adoptant le format in-folio. Quelques registres ou cahiers, ayant une reliure ou une couverture en carton, ont été conservés dans l'état où ils se trouvaient. Le tout forme un ensemble de 148 tomes.

281. — Papiers du général Decaen. — [In-f. 177.]

Collection in-folio se composant de 148 tomes, dont voici la description, avec l'indication des principales pièces qu'ils renferment :

— 1. In-f. ; 70 pp. ; pap. ; broch. — Sur la garde on a écrit la note

suivante : « Catalogue des papiers du général de Caen, écrit de sa main. »

— 2. In-f.; 90 ff.; cartonn. — Ce tome contient des brochures in-8° et des journaux : *Constitutionnel*, *National*, *Tribune*, *Corsaire*, etc., où l'on trouve des articles nécrologiques sur le général Decaen, ou des articles et comptes-rendus écrits à l'occasion des discussions qui eurent lieu à la Chambre des députés, en 1833 et en 1834, sur la question de savoir si l'on accorderait une pension, à titre de récompense nationale, à la veuve du général. Une brochure est intitulée : *Notice sur le lieutenant-général, comte de Caen;* une autre : *Mémoire justificatif présenté au Ministre de la guerre par le général de brigade Decaen.*

— 3. In-f.; 295 ff.; pap.; cartonn. — Ce volume pourrait s'intituler : Notices, notes et lettres, pouvant servir à la biographie du général Decaen. Il contient une série de pièces concernant le contre-amiral Linois et les difficultés qu'il eut avec le gouverneur de l'Ile de France; — une Notice sur le général Decaen par M. S[t] Elme Le Duc et une nombreuse correspondance de cet auteur avec la veuve du général, au sujet de ce travail biographique; — une requête adressée au roi, le 6 sept. 1831, par le général pour reprendre du service; — enfin une correspondance de la comtesse Decaen avec un armateur de Caen, qui avait donné le nom du général à l'un de ses navires.

— 4. In-f.; 113 ff.; pap. avec quelques pièces sur parchem.; cartonn.— Ce volume contient les états de service du général et ses nominations à différents grades, et diverses lettres de service et brevets. On y trouve plusieurs cachets en cire bien conservés, un, entre autres, qui devait être le sceau particulier de Kléber.

— 5. In-f.; 165 ff.; pap. avec une pièce sur parchem.; cartonn. — Ce volume contient les lettres, les ordres de service et les brevets de René-Marie Decaen, capitaine de frégate, frère du général. On y trouve aussi 2 adresses à la Chambre, imprimées; — un manuscrit intitulé : *Journal du voyage aux isles de Kerguelen en 1819, par le capitaine René Decaen, sur le navire La Petite-Henriette, armé à St-Malo;* et des *Couplets sur la délivrance du général Decaen*, chantés à l'Ile-de-France, le 2 mai 1820, à la séance de la Société dite de *La Table-Ovale.*

— 6. In-f.; 230 ff.; pap.; cartonn.— Ce tome renferme le commencement des Mémoires, ou plutôt du Journal, de Decaen; car ces souvenirs n'ont aucune prétention littéraire; ce sont des notes reliées entre elles chronologiquement avec nombreuses pièces à l'appui. — Le volume commence par une ébauche de préface. Puis l'auteur raconte son départ pour l'armée, en sept. 1792, et le siége de Mayence. Tout cela incomplet ou inachevé. Vient ensuite : *Guerre de la Vendée.* Sous ce titre on lit cette note, écrite à l'encre bleue par le fils du général : « Il manque la 2[e] et la

« 3e partie, confiées par mon père à Merlin de Thionville; elles n'ont pas « été rendues par la succession à la mort de ce dernier. » — Le volume se termine par : *Mémorial de mes services pendant le temps que j'ai fait la guerre contre les Chouans.* Ce mémorial va du 14 germinal an II au 12 nivôse an III.

— 7. In-f.; 176 ff.; cartonn. — Journal général de la 5e campagne de l'armée de Rhin et Moselle, commandée par le général Moreau, pendant une partie des 4e et 5e années de la République. — Cette partie des Mémoires, où l'on trouve le récit du siége de Kehl et de la retraite de Moreau, va de nivôse an IV [décembre 1795] au 9 ventôse an V [27 février 1797.] — A partir du feuillet 152 du volume commence une copie de lettres de Vandamme, St-Cyr, Moreau, Bonaparte, etc.

— 8. In-f.; 144 ff.; pap.; cartonn. — « Journal du général de brigade Decaen, pour la campagne de l'an VII. La division commandée par le général Souham et l'armée par le général Jourdan. » De ventôse an VII [février 1799] au 7 fructidor [24 août.] A partir du feuillet 66, on trouve un mémoire manuscrit d'une autre écriture, suivi du même mémoire imprimé, ayant pour titre : *Mémoire justificatif présenté au Ministre de la guerre par le général de brigade Decaen, le 9 messidor an VII.* — Au feuillet 102 commence le « Journal du général Decaen, commandant une brigade de la division Coland, à l'armée du Rhin, commandée par le général en chef Léonard Muller, depuis fructidor an VII jusqu'au 14 prairial an VIII. » Malgré cette indication, le ms. s'arrête à la date du 28 frimaire an VIII. Cette partie du mémoire a donc été inachevée ou perdue.

— 9. In-f.; 131 ff.; pap.; cartonn. — Sur une page formant couverture, on lit : « Papiers à restituer au Lt gal Cte Decaen. — Mémoire sur les campagnes de 1800 et de 1801. » — Decaen venait d'être nommé général de division au moment où s'ouvrent ces nouveaux Mémoires, qui vont du 15 prairial an VIII [4 juin 1800] au 30 floréal an IX [20 mai 1801].

— 10. In-f.; 240 ff.; pap.; cartonn. — Sur une page de papier gris formant couverture, on lit : « Mémorial de la vie militaire du Lieutt Gal Cte Decaen, depuis son départ de France et pendant toute l'époque de son commandement comme Capitaine Général de toutes nos possessions dans l'Inde. — 1803 jusqu'en 1811. » — Ce titre est écrit d'une autre main que les mémoires. Au premier feuillet de son journal, Decaen intitule ainsi son travail : « Mémorial de ma vie militaire depuis le retour de l'armée « du Rhin sur le territoire français, après la paix de Lunéville, jusqu'en « mars 1803 que je quittai la France pour aller reprendre possession de « nos établissemens dans l'Inde, rendus par le traité d'Amiens, et les « gouverner en qualité de Capitaine Général. Ensuite de mon voyage « jusques devant Pondichéry, et des causes qui m'empêchèrent d'y

« débarquer, et m'obligèrent à me replier sur l'isle de France, enfin de mon « séjour dans cette île jusqu'au moment où j'en pris le commandement, « et des autres établissemens français à l'est du cap de Bonne-Espé- « rance. » — C'est au feuillet 115 de ce tome que commence le récit de ce qui s'est passé à l'Ile-de-France depuis l'arrivée de Decaen, le 28 thermidor an XI [16 août 1803]. L'auteur y traite de l'établissement d'un gouvernement régulier à l'Ile-de-France, de l'envoi de divers agents dans l'Inde, de ses premiers rapports avec le contre-amiral Linois, enfin de l'arrestation du capitaine Mathieu Flinders, retenu prisonnier à l'Ile-de-France, comme soupçonné d'espionnage.

— 11. In-f.; 171 ff.; pap.; cartonn. – Il est question dans ce tome de diverses mesures prises pour la défense de l'Ile-de-France, de l'affaire Gosson avec le gouvernement de Batavia, etc., et principalement de la croisière du contre-amiral Linois, où celui-ci, craignant d'être environné, s'éloigna, par un excès de prudence qui le couvrit de ridicule, de la flotte anglaise, dite *convoi de Chine*. – Les mémoires sur le gouvernement de l'Ile-de-France s'arrêtent à la fin de ce volume, au mois de juillet 1805. Ils ont donc été inachevés ou perdus.

— 12. In-f.; 361 ff.; pap.; cartonn. — « Journal de mes campagnes en Catalogne pendant les années 1811, 1812 et 1813. »

— 13. In-f.; 117 ff.; pap.; cartonn. — Journal du général Decaen pendant son commandement à l'armée de Hollande en 1813. Ces mémoires vont du 17 janvier au 16 octobre 1813.

— 14. In-f.; 98 ff.; pap.; cartonn. – « Notes et documents relatifs à l'inspection des troupes d'infanterie. » Decaen avait été nommé, le 6 thermidor an IX, par le premier Consul, Inspecteur général des troupes d'infanterie des 8e, 9e, 10e et 19e divisions militaires. — A la suite de ces pièces, on trouve des « Observations sur l'ensemble du projet de loi sur le recrutement », présenté à la Chambre des députés sous la Restauration.

— 15. In-f.; 226 ff.; pap.; cartonn. — Lettres diverses adressées au général de Caen, du 23 pluviôse an III [11 février 1795] au 22 janvier 1831. Nous signalerons dans cette correspondance trois autographes de Desaix, trois du fameux corsaire Robert Surcouf et un de Macdonald.

— 16. In-f.; 100 ff.; pap.; cartonn. — Lettres diverses adressées au général Decaen et quelques réponses du général. Outre ces lettres, le recueil renferme un autographe de Louis XIV à la date de 1692, trois autographes de Louis XVI, l'un sans date, les deux autres datés du 19 juill. 1789 et du 23 oct. 1790. — Parmi les lettres adressées à Decaen nous signalerons un autographe de Moreau, 2 de Lecourbe, 2 d'Oudinot, 1 du général Petit, 1 du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, 1 du roi de Suède Charles-Jean (du 31 janvier 1830.) – A la fin du volume se trouve un ordre

de Napoléon écrit par Cambronne, au bas duquel on lit cette note, de la main du général Decaen : « Écriture du général Cambronne que j'avais prié, étant en prison avec moi à l'Abbaye, de me remettre copie de cet ordre qui lui fut donné par Napoléon. »

— 17. (309 ff.), 18 (304 ff.), 19 (250 ff.), 20 (342 ff.), 21 (263 ff.), 22 (132 ff.) — Au mois d'octobre 1815 Decaen avait été incarcéré dans la prison de l'Abbaye, sous l'inculpation d'avoir trahi la cause des Bourbons, tant à Bordeaux qu'à Toulouse. Après 15 mois de détention, le général fut remis en liberté, à la suite d'une ordonnance de non-lieu, qui déclarait que les faits qu'on lui imputait se trouvaient compris dans l'amnistie du 12 janvier 1816. Le procès n'en avait pas moins été instruit pendant la captivité du général, et nos 6 volumes renferment les pièces relatives à cette procédure, des mémoires justificatifs préparés par l'accusé et un assez grand nombre d'imprimés, parmi lesquels nous mentionnerons *La Duchesse d'Angoulême à Bordeaux,* par M. A. D. B. P., et des numéros du *Mémorial Bordelais*, pendant le mois de mars 1815. [Pour compléter ce qui est relatif au procès du général Decaen, voir le n° suivant de notre catalogue : 281, bis].

— 23. In-f. ; 174 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce recueil, que nous avons intitulé : *Chouans, an II et an III*, renferme « Extraits du Moniteur concernant la Vendée ; » — « Journal de la guerre de Vendée, par Juif ; » — « Ordres et instructions du général de division Kléber relatifs à la guerre contre les Chouans. » Plusieurs autographes de Kléber se trouvent parmi ces pièces ; — Lettres et ordres divers rangés par dates. Autogr. de Santerre, Merlin de Thionville, Westermann, Hoche, Humbert.

— 24. In-f. 56 + 41 ff. ; pap. ; rel. parchem. — C'est un registre dont beaucoup de feuillets sont restés en blanc, et qui contient la copie de la correspondance de Decaen, du 25 vendémiaire an III au 11 nivôse, et du 29 thermidor an V au 12 prairial an VI.

— 25. In-f. ; 133 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce recueil que nous avons intitulé : *Mayence, armée de Rhin et Moselle, ans II, III et IV*, renferme, parmi les pièces diverses relatives à Mayence, 4 spécimens de *Monnoye de Siége* et des autogr. de Merlin de Thionville. On y trouve aussi un « Journal tenu par le général de brigade Decaen, de la campagne qu'il a « faite à l'armée de Rhin et Moselle, commencé le 6 messidor an IV. » — Parmi les lettres originales ou copiées, relatives à l'an IV, qui terminent le recueil, on remarque une lettre de Pichegru.

— 26. In-f. ; 111 ff. ; pap. ; cartonn. — Nous avons intitulé ce recueil : *Palatinat. Armée d'Angleterre. Ans V et VI.* Pendant la campagne du Palatinat, Decaen fut compromis et destitué pour avoir ordonné la mise en liberté de certains habitants de Neustadt, arrêtés, suivant lui, arbitrairement. Le recueil contient les pièces et correspondances relatives à

cet incident. Le tome se termine par des pièces sur l'Armée d'Angleterre, organisée par le Directoire pour effectuer une expédition. On y remarque deux autogr. de Desaix.

— 27. In-f. ; 40 ff. ; pap. ; rel. parchem. — Registre qui renferme la copie de la correspondance du général Decaen, du 5 thermidor an VI au 6 fructidor an VII.

— 28. In-f. ; 106 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce recueil contient 3 copies d'un « Journal de l'Ouverture de la Campagne de l'An Sept par le général « Jourdan commandant en chef les trois armées d'observation du Danube « et d'Helvétie » ; un « Mémoire sur la Reconnaissance faite sur la ligne « qu'occupe l'armée en Helvétie » accompagné d'une carte ; deux copies d'un « Précis des mouvements et actions des armées de la République en Europe, depuis le 13 ventôse an VII jusqu'au 13 germinal. »

— 29. In-f. ; 170 ff. ; pap. ; demi-rel. — Ce recueil renferme une nombreuse correspondance, où l'on remarque des lettres des généraux Jourdan, Ernouf, Souham, Vandamme, etc. Elles sont accompagnées de pièces diverses et d'imprimés relatifs à la campagne de l'an VII en Allemagne, et à l'accusation d'insubordination dirigée contre Decaen par les généraux Jourdan et Ernouf. « Je commandais, dit Decaen dans une « note, la 1re brigade de la division Souham ; et à la fin de cette cam« pagne je commandai cette division. »

— 30. In-f. ; 455 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce recueil, que nous intitulons : *Armée du Danube, ans VII et VIII,* renferme : un « Mémoire sur les « moyens de défense que peut opposer l'armée française en Helvétie. » 3 copies ; — « Précis des mouvements et opérations militaires des « Armées Françaises sur le Rhin et en Helvétie, depuis la reprise des « hostilités en ventôse an VII, jusques et compris les mois de vendé« miaire, brumaire, frimaire et nivôse an VIII. » Ces extraits, rédigés par l'adjudant-général d'Abancourt, sont représentés ici par trois copies ; — Plusieurs bulletins historiques de différents corps pendant les campagnes de l'an VII et l'an VIII en Helvétie ; — Divers rapports et mémoires sur des reconnaissances, combats, retraites, etc. pendant les mêmes campagnes.

— 31. In-f. ; 194 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce recueil renferme des lettres et des ordres de différents généraux de l'armée du Rhin, pendant les campagnes de l'an VII et de l'an VIII. Quelques-unes de ces lettres ont conservé leur cachet de cire. On y trouve neuf autographes de Ney et des autographes, quelquefois nombreux, des généraux Baraguay-d'Hilliers, Colaud, Laroche, Souham, Lecourbe, Delaborde, Bouet, Espagne, d'Hautpoult, Roussel, La Coste, Charreau.

— 32. In-f. ; 172 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce recueil renferme trois copies de Rapports au Ministre de la Guerre pour la campagne de l'an VIII, du 12 floréal au 28 messidor. Armée du Rhin.

— 33. In-f.; 31 + 27 + 22 + 24 pp.; pap.; cartonn. — Ce registre, conservé dans son état primitif, renferme : « Mémoire sur le pays entre Oppenheim, Mayence, Francfort, Hanau ... » ; — « Mémoire sur l'Odenwald » ; — « Mémoire sur une partie de la Wettéravie ... » ; — « Mémoire sur le cours du Mein, depuis Wertheim jusqu'à Hanau ... »

— 34. In-f.; 91 pp.; pap.; cartonn. — Ce registre renferme un « Exposé sommaire de la nature des différents pays situés sur la rive droite du Rhin, de Basle à Coblentz. »

— 35. In-f.; 26 ff.; pap.; cartonn. — Ce registre contient : un « État présent des fortifications de Wurtemberg ... » ; — un « Mémoire sur le cours du Danube ... » ; — une « Analyse de la campagne de 1741 en Bavière et en Bohême. »

— 36. In-f.; 168 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil contient : « Mémoire pour servir à l'intelligence de la carte des frontières de la Bavière ... » ; — « Mémoire sur plusieurs débouchés principaux qui se trouvent vers le haut Iser et sur l'Inn pour pénétrer dans le Tyrol ... » ; — « Mémoire et Reconnaissances militaires sur le Tyrol ... » ; — « Mémoire sur les positions militaires dans la Bavière, de l'Iser jusqu'à l'embouchure du Danube ... » ; — « Mémoire. Reconnaissance du pays occupé par la 3ᵉ Division du Centre (pendant l'armistice convenu le 26 messidor an VIII) commandée par le général Decaen ... » ; — « Mémoire concernant l'état politique de la Bavière au mois d'août 1800 ... » ; — « Mémoire sur la rivière de l'Inn, depuis Salzbourg jusqu'à son confluent dans le Danube ... » ; — « Mémoire sur le projet d'un canal à établir afin de réunir le Rhin au Danube ..., par les citoyens Fallize et Hazzi ... » — Quelques-uns de ces mémoires sont en double.

— 37. In-f.; 272 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil renferme des lettres et ordres relatifs à la campagne de l'an VIII et de l'an IX de l'armée du Rhin. On y remarque neuf autographes du général Moreau, et des autographes, en nombres divers, des généraux : Dessolles, Debilly, Lahorie, Durutte, Richepanse, Noury, Kniaziewicz, Lecourbe, Grouchy, Fririon, Boyé, Bruneteau de Sainte-Suzanne, Souham, Guyot.

— 38. In-f.; 260 ff.; pap.; cartonn. — Comme le précédent, ce recueil de lettres est relatif à la campagne de l'an VIII et de l'an IX. On y trouve des autographes des généraux : Lahorie, Guyot, Dessolles, Kniaziewicz, Debilly, Durutte, Laffon, Porson, Boyé, Caulaincourt.

— 39. In-f.; 167 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil, relatif encore à la campagne de l'an VIII et de l'an IX, contient : « Gouvernement électoral de Bavière. Ans VIII et IX. » Ce sont des lettres des autorités civiles du pays conquis. A ces lettres sont annexés différents Mémoires ; — « Documents relatifs aux positions de l'armée autrichienne » ; — Diverses lettres de l'adjudant-général d'Abancourt, directeur du Bureau topographique de

l'armée du Rhin ; — Quelques notes de Decaen sur la campagne de 1800 ; — Des lettres ou avis du Commissaire des Guerres à l'armée du Rhin.

— 40. In-f. ; 274 ff. ; pap. ; cartonn. — « Mémoire pour servir d'instructions au Cen De Caen... Capitaine-Général des Établissements français dans l'Inde, et au Cen Léger, Préfet Colonial... » — Lettres et ordres du Ministre de la Marine au général Decaen, du 3 messidor an X [22 juin 1802] au 19 mars 1810. — Lettres du Ministre de la Guerre, du 2 thermidor an X [21 juillet 1802] au 28 vendém. an XI [20 oct. 1802]. — « Lettres relatives aux reprises de possession. Instructions diverses. » — « Léger, Préfet colonial, au Ministre de la Marine. » — Correspondance générale, du 2 pluv. an XI [22 janvier 1803] au 30 fructidor [17 sept.].

— 41. In-f. ; 215 ff. ; pap. ; cartonn. — « Lettres de divers particuliers de Pondichéry et notes sur l'Inde. » — « Correspondance de l'Adjudant-Commandant Binot avec le Capitaine-Général, concernant la capitulation de son détachement, avec toutes les pièces y relatives. » Plusieurs pièces de ce tome, comme les lettres de Chandernagor et un titre en Persan, donné aux Français par l'empereur Aureng-Zeb, sont écrites sur papier coton.

— 42. In-f. ; 36 ff. ; pap. ; cartonn. — « Correspondance de l'Adjudant-Commandant Binot avec le gouvernement anglais, après la capitulation faite à Pondichéry le 24 fructidor an XI. »

— 43. In-f. ; 184 ff. ; pap. ; cartonn. — Extrait des registres des délibérations des Consuls de la République, du 24 fructidor an X, relatif à la nomination d'un Capitaine-Général et d'un Préfet colonial aux Indes [Imprimé]. — « Rapport fait au Ministre de la Marine et des Colonies par le Gal de Division De Caën, Capitaine-Gal des îles de France et de la Réunion, le 20 frimaire an XII [12 déc. 1803]. — Quelques pièces sur l'instruction publique. — « Correspondance avec les agents commerciaux des Puissances alliées... » — « États des divers officiers stationnés aux Isles de France et Bonaparte pendant les années 1809 et 1810. Celui des troupes. Rapport du général commandant les troupes. »

— 44. In-f. ; 405 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce tome est divisé en 2 parties dont nous indiquerons seulement les principales subdivisions. « 1° Isle de France et de la Réunion. Réflexions militaires, Rapports, Notes, etc. » Nous citerons dans cette division : « Mémoire sur l'état actuel de l'Isle de France et les moyens d'en accroître promptement la population et la culture, avril 1776. » — « Rapports sur la position des colonies des îles de France et de la Réunion... présentés à son Assemblée coloniale, dans la séance du 20 nivôse an VIII. » — « Mémoire adressé au Gouvernement par l'Assemblée coloniale de l'Isle de France... 8 messidor an X. » — « Notes politiques et militaires sur l'Isle de France, an XI, par le général Magallon. » — « Recherches et essays sur la teinture, avec les végétaux

« de l'Isle de France, par J.-C. Michel, négotiant, fondateur de plusieurs « établissements de manufactures en France. » Notice accompagnée d'une page d'échantillons. — « Mémoire, ou idées succintes du commerce et de l'agriculture à l'Isle de France... » 2° — « Topographie de l'Ile de France. — Instructions pour les commandants des différentes parties de la côte. — État de la quantité d'arpens de terre cultivés, de la quantité d'esclaves... » Plusieurs pièces sont imprimées.

— 45. In-f. ; 226 ff. ; pap. ; cartonn. — Documents divers sur l'île Bonaparte [la Réunion], où l'on trouve principalement : « État général des bâtiments civils et militaires que possède la République à l'isle de la Réunion. Frimaire an XII. » — « Réponse du sous-préfet Chanvalon aux articles... du cahier de questions, adressé par les administrateurs généraux aux administrateurs particuliers de l'île de la Réunion, 3 germinal an XII. » — « Rapport sur la situation au 31 déc. 1807. » — Mission de l'aide-de-camp Barrois en 1808. — Pièces relatives au recrutement des créoles.

— 46. In-f. ; 223 ff. ; pap. ; cartonn. — « Papiers concernant la situation des finances de la colonie de l'isle de France... » — « Pièces relatives à l'emprunt et au dépôt des sommes prises chez les notaires. » — « Lèvée de 650 noirs en exécution de l'arrêté du 27 aoust 1809. »

— 47. In-f. ; 260 ff. ; pap. ; cartonn. — « Divers états de dépense à faire. — Papiers concernant les finances de la colonie et procès-verbaux du Conseil colonial à ce sujet. — États des prises faites par les bâtimens de S. M. et du commerce sur l'ennemi. » Plusieurs imprimés.

— 48. In-f. ; 381 ff. ; pap. ; cartonn. — « Rapports sur l'Isle Bonaparte. » — Recueil de rapports militaires, civils, administratifs et judiciaires, commençant au 30 messidor an XI [19 juillet 1803] et finissant au 31 déc. 1808.

— 49. In-f. ; 23 ff. ; pap. ; cartonn. — Registre des arrêtés du Capitaine-Général des Établissements français à l'est du Cap de Bonne-Espérance, du 3 vendémiaire an XII [26 sep. 1803] au 26 nov. 1810.

— 50. In-f. ; 241 ff. ; pap. ; cartonn. — « Prisonniers de guerre. » — Ce recueil renferme de nombreuses pièces relatives à des échanges de prisonniers ; on y trouve des lettres en anglais, souvent accompagnées de leur traduction.

— 51. In-f. ; 203 ff. ; pap. ; cartonn. — Rapports généraux et particuliers de l'année 1808, sur l'Ile de France.

— 52. In-f. ; 453 ff. ; pap. ; cartonn. — Les 21, 22 et 23 septembre 1809, les Anglais s'emparèrent par surprise de la rade et du territoire de St-Paul, dans l'île Bonaparte. Ce volume renferme de nombreuses pièces, lettres et rapports, relatives à cette affaire et aux informations auxquelles elle donna lieu devant le 1er Conseil de guerre.

— 53. In-f. ; 200 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce recueil contient des minutes de la procédure sur les événements de St-Paul. — Quelque temps avant l'affaire de St-Paul, les Anglais avaient effectué sur un autre point de l'île Bonaparte, à Ste-Rose, un débarquement qui donna lieu aux plus graves soupçons. Plusieurs individus furent accusés d'avoir favorisé l'ennemi dans son attaque, et traduits devant un Conseil de guerre. Ce volume contient les pièces relatives à cette procédure.

— 54. In-f.; 226 ff.; pap. ; cartonn. — Ce volume renferme, sur les événements de 1810, les pièces suivantes : « Diverses pièces contenant des informations sur les projets des Anglais d'attaquer les isles de France et Bonaparte, 1810. » — « Rapports de situation du personnel, du matériel et des subsistances, à l'époque de la reddition de l'isle de France. » — « Divers rapports sur les mouvements des Anglais depuis leur débarquement jusqu'au moment de la capitulation. » — Plusieurs imprimés.

— 55. In-f.; 269 ff. ; pap.; cartonn. — Ce volume renferme sur les événements de 1810 : « Lettres et rapports au sujet de la prise de l'isle de La Passe pendant la nuit du 13 au 14 aoust 1810. » — « Lettres du général Vandermœsen du 15 août au 1er septembre 1810. » — « Lettres du chef de l'État-Major, depuis le 19 jusqu'au 26 août 1810, écrites de la Grande-Rivière. » — « Correspondance de M. le Préfet Colonial du 22 au 31 aoust 1810. » — « Lettres du général Jacob. » — « Lettres de M. Lefebvre, aide-de-camp. » — « Rapports des vigies, des 22 au 30 aoust 1810. »

— 56. In-f.; 260 ff.; pap.; cartonn. — « Pièces concernant la capitulation. — Rapport fait au ministre avec toutes les pièces à l'appui. » — Quelques imprimés.

— 57. In-f.; 177 ff.; pap.; cartonn. — « Copies de lettres et ordres depuis la capitulation ... » — « Divers états de situation ... Commission de liquidation. » — « Adresse des habitants de l'isle de France lors de mon [Decaen] départ de cette colonie. » — « Copie de la correspondance du Préfet avec le Gouverneur anglais ... » — « Lettres reçues à Morlaix après mon retour en France en 1811. » — Lettres du capitaine Hamelin, du contre-amiral Sercey, de l'aide-de-camp Barrois, etc.

— 58. In-f.; 176 ff.; pap.; cartonn. — Diverses pièces relatives à la prise de l'Ile-Bonaparte et de l'Ile-de-France, parmi lesquelles plusieurs numéros de la *Gazette des isles de France et Bonaparte.* — Suivent plusieurs pièces concernant ces colonies, jusqu'en 1832, entre autres : « De l'Ile-Bourbon, depuis le 6 avril 1815 jusqu'au 9 novembre 1818 », par A. de Courson.

— 59. In-f.; 313 ff.; pap.; cartonn. — Correspondance de M. Dufayel, résidant à Tranquebar, du 20 brumaire an XII [12 novembre 1803] au 27 octobre 1807. — Lettres et pièces diverses, provenant de Tranquebar.

— 60. In-f.; 328 ff.; pap.; cartonn. — Diverses lettres adressées de

l'Angleterre dans l'Inde, en 1803, avec la traduction des extraits de ces lettres, qui fut imprimée à l'Ile-de-France. Il y est question surtout de la terreur qui s'était répandue en Angleterre à l'occasion d'un projet de débarquement de Napoléon. Ces lettres avaient été interceptées par des navires français.

— 61. In-f.; 396 ff.; pap.; cartonn. — « Analyse de la correspondance de M. le marquis de Wellesley, gouverneur général des possessions britanniques dans l'Inde, avec la Cour des Directeurs de la Compagnie, provenant de la prise du navire anglais *the Hope* (l'Espérance). » — Cette analyse est suivie de la traduction des dépêches anglaises et des pièces qui y étaient relatives.

— 62. In-f.; 289 ff.; pap.; cartonn. — Suite des pièces saisies sur l'*Espérance*. C'est un volumineux rapport du marquis de Wellesley, adressé, sous la date du 12 avril 1804, au Comité secret de la Cour des Directeurs. On y trouve le détail de tout ce que le machiavélisme anglais a ourdi dans l'Inde, depuis le 23 juin 1802 jusqu'à la fin de 1803. De nombreuses pièces, traduites aussi de l'anglais, sont annexées à ce rapport.

— 63. In-f.; 231 ff.; pap.; cartonn. — Suite des pièces saisies sur l'*Espérance*. — Traductions de deux lettres du Gouverneur général de l'Inde au Comité secret, en date du 10 juin 1804 et du 13 juillet 1804, avec les pièces qui y étaient annexées.

— 64. In-f.; 257 ff.; pap.; cartonn. — Pièces originales saisies sur l'*Espérance*.

— 65. In-f.; 228 ff.; pap.; cartonn. — Suite des pièces originales saisies sur l'*Espérance*.

— 66. In-f.; 206 ff.; pap.; cartonn. — Suite des pièces originales saisies sur l'*Espérance*.

— 67. In-f.; 288 ff.; pap.; cartonn. — Lettres saisies sur l'*Espérance*, concernant les affaires commerciales et le monopole du sel et de l'opium dans l'Inde, adressées de Calcutta aux Directeurs de la Compagnie de Londres. — Lettres et pièces diverses, adressées par les Directeurs de la Compagnie anglaise aux Gouverneurs dans l'Inde, concernant principalement les affaires commerciales pour 1803 et 1804. — Ces originaux sont quelquefois accompagnés de traductions en français.

— 68. In-f.; 189 ff.; pap.; cartonn. — « Extrait de correspondances particulières trouvées à bord de la prise anglaise l'*Espérance*. » — « Extrait des lettres particulières anglaises écrites d'Angleterre en Chine, et trouvées à bord de la prise l'*Expériment*. » — « Extrait des lettres écrites par des particuliers de Chine en Angleterre, trouvées à bord de la prise anglaise l'*Expériment*. » Ces traductions sont accompagnées des originaux. — « Extrait de diverses nouvelles, tirées de gazettes anglaises de l'Inde. » — « Notes sur la situation politique et commerciale des Anglais

dans l'Inde. » — « Traductions anglaises et pièces originales (Convoi de Chine). »

— 69. In-f.; 81 ff.; pap.; reli. parchem. — Registre qui contient la correspondance avec le Préfet Colonial, 1808.

— 70. Petit in-f.; 155 pp.; pap.; cartonn. — Correspondencia... entre o Governador de Macao e o Real Almiral Wm O. B. Druri... »

— 71. In-f.; 260 ff.; pap.; cartonn. — Correspondance du général Ernault-des-Bruslys pendant les années 1808 et 1809. A cette correspondance sont annexées diverses pièces relatives aux affaires de St-Paul et de Ste-Rose, et à la mort du général Des-Bruslys.

— 72. In-f.; 385 ff.; pap.; cartonn. — Correspondance du colonel Ste-Suzanne, commandant l'île Bonaparte pendant les années 1809 et 1810. A cette correspondance sont annexés des rapports, procès-verbaux et autres pièces.

— 73. In-f.; 89 ff.; pap.; cartonn. — Pièces provenant de la correspondance du capitaine Keating, prises par la corvette le *Victor*. Cette correspondance, datée de 1809 et adressée au colonel Keating, qui commandait l'expédition de St-Paul, contient divers projets concernant les attaques de l'île Bonaparte et de l'île de France. Les originaux sont accompagnés d'extraits traduits en français.

— 74. In-f.; 216 ff.; pap.; cartonn. — Correspondance du Capitaine-Général avec le Commissaire de Justice, du 22 avril 1806 au 7 août 1810. — « Correspondance avec le Général commandant les troupes, les chefs d'État-major des différents Corps et Directions, les Commandants des divers Bâtiments de S. M., le Capitaine de la Gendarmerie et le Chef des Vigies. Commencée le 6 janvier 1810. » — Correspondance avec l'Agent Général de police. — « Registre d'ordres et autorisations, commencé le 1er janvier 1810. » — « Correspondance avec les Membres du Tribunal Terrier. »

— 75. In-f.; 192 ff.; pap.; reli. parchem. — « Correspondance avec les amiraux, officiers de Marine, capitaines de Ports, etc., français. Commencé le 6 vendémiaire an XII, fini le 30 décembre 1808. »

— 76. In-f.; 140 ff.; pap.; reli. parchem. — « Correspondance générale extérieure aux Établissements français à l'Est du Cap de Bonne-Espérance, avec les autorités étrangères et les officiers français en mission. » Du 14 vendém. an XII au 19 déc. 1807.

— 77. In-f.; 367 ff.; pap.; cartonn. — Correspondance avec le Lieutenant-Général commandant à La Réunion, les Administrateurs, Juges, Employés et Commissaires civils, et Ministres du culte de cette isle... » Cette correspondance, formant plusieurs registres, commence le 12 thermidor an XII et finit le 6 juillet 1810.

— 78. In-f.; 419 ff.; pap.; cartonn. — Correspondance de M. Lefebvre,

aide-de-camp du général Decaen, du 6 prairial an XII [26 mai 1804] au 9 pluviôse an XIV [30 janvier 1806]. — « Correspondance de mon frère [René Decaen]; 1er et 2e voyages. » — « Lettres de MM. Cavaignac et d'Arsouval. » — Instructions du 1er Consul au Capitaine-Général [avec la signature de Bonaparte]. — Diverses lettres du Ministre de la marine avant et après le départ pour l'Inde du Capitaine-Général. — Lettre du major Barois, datée de l'Ile-de-France, où il annonce au général le fatal combat de Tamatave. — Pièces relatives aux officiers portugais débarqués du *Charles* par le capitaine Robert Surcouf. — Lettres diverses avant le départ du général Decaen pour l'Inde, pendant son séjour à l'Ile-de-France, et depuis son retour en France.

— 79. In-f.; 188 ff.; pap.; cartonn. — « Lettres du Ministre de l'Intérieur et autres avant mon départ pour l'Inde. » — Lettres de M. Anker, Major général et Gouverneur du roi de Danemark aux Indes Orientales, datées de Tranquebar, du 11 nov. 1803 au 25 juin 1805. — Lettres du Sous-Préfet de l'île de la Réunion, du 13 vendémiaire an XIII [5 oct. 1804] au 2 janvier 1809. — « Correspondance de M. le Sous-Préfet de l'île Bonaparte sur ses griefs contre M. Soleil sous-directeur du Génie. » — « Diverses lettres de M. Dupuy et quelques-unes de mes réponses. » Ces lettres du sénateur Dupuy, du 1er janvier 1806 au 8 janvier 1810, ne renferment guère que des sollicitations pour des membres de sa famille, qui sont aux colonies. — Lettres parvenues de Zanzibar, du 31 juill. au 20 déc. 1808. — Pièces concernant M. Joseph Hubert, ancien commandant du quartier St-Joseph, à l'île Bonaparte.

— 80. In-f.; 107 ff.; pap.; demi-rel. — « A Journal of the proceedings of Ms Ship Iris commanded by George Brisac... 13 nov. 1798 to the 14 nov. 1799. »

— 81. Pet. in-f.; 35 ff.; pap.; demi-rel. — Journal du schooner l'Alerte, capitaine Bennett, allant de Bombay à Bouchire, 1799. — Texte anglais.

— 82. Pet. in-f.; 30 ff.; pap.; demi-rel. — Journal du paquebot l'Alerte, capitaine Haukswell, allant de Bombay à Bouchire, 1799. — Texte anglais.

— 83. In-f.; 202 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil contient des Journaux de navires anglais; d'abord un extrait en français du Journal du schooner et du paquebot l'Alerte, 1789; puis les journaux, en anglais, du vaisseau le Monarque, 1801; du Leyden, 1803 et 1804; de l'Iris, 1801; et du Raisonnable, 1806-1807.

— 84. In-f.; 189 ff.; pap.; cartonn. — Ce volume renferme des lettres et pièces diverses, relatives à l'arrestation et à la captivité du capitaine Flinders à l'Ile-de-France. On y trouve un certain nombre de lèttres autographes du fameux navigateur anglais, accompagnées souvent de leur traduction. Nous citerons encore, parmi les autographes de ce recueil, une correspondance du célèbre marin anglais, Edward Pellew, qui com-

mandait la station navale dans l'Inde, à l'époque où Flinders fut retenu prisonnier à l'Ile-de-France.

— 85. In-f.; 42 ff.; pap.; rel. parchem. — Journal d'un vaisseau anglais à la date de 1807. — Texte anglais.

— 86. In-f.; 42 ff.; pap.; cartonn. — « Log-book of the proceedings on board his Majesty's ship Elisabeth... 1807. »

— 87. In-f.; 50 ff.; pap.; cartonn. — Id., d'octobre 1807 à janvier 1808.

— 88. In-f.; 36 ff.; pap.; cartonn. — Id., 1808.

— 89. In-f.; 317 ff.; pap.; cartonn. — Correspondance du contre-amiral Linois pendant les années XII, XIII et XIV jusqu'au 4 vendémiaire an XIV [26 sept. 1805]. Cette correspondance est suivie d'un extrait du rapport du contre-amiral Linois au Ministre sur sa seconde croisière, et d'un extrait de la Gazette extraordinaire de Madras du 26 sept. 1804. Il s'agit là des croisières dans les mers de l'Inde, qui se terminèrent le 14 mars 1806 par la prise du *Marengo* et de la *Belle-Poule*, et par la captivité de l'amiral.— Vient ensuite la Correspondance du capitaine Motard, qui commandait la frégate *La Sémillante*, l'an XIII, l'an XIV, en 1806, 1807 et 1808.

— 90. In-f.; 370 ff.; pap.; cartonn. — Pièces et lettres diverses relatives aux croisières dans les eaux de l'Ile-de-France. Voici les noms des vaisseaux français dont il est ici question : la *Canonnière*, 1806-1808 ; frégate la *Piémontaise*, 1806-1810; frégate la *Manche*, 1808-1810; frégate la *Caroline*, 1808-1809; la *Bellone*, 1809-1810; la *Vénus*, 1809-1810; l'*Astrée*, 1810; l'*Iphigénie*, 1810. — On trouve dans ce recueil de nombreux autographes de marins devenus célèbres plus tard : Duperré, Hamelin et Bouvet.

— 91. In-f.; 228 ff.; pap.; cartonn. — Correspondance du capitaine de la frégate l'*Atalante*, an XII et an XIII; de la *Belle-Poule*, an XIII; de la *Psyché*, an XIII; des avisos et corvettes : le *Bellier*, le *Jaseur*, le *Gobe-Mouche*, la *Créole*, l'*Appropos*, l'*Entreprenant*, le *Victor*. — Rapports divers d'officiers détachés pour commander des prises et remplir des missions pendant la campagne de 1809.

— 92. In-f.; 343 ff.; pap.; cartonn. — Sous le titre de *Mémoires nautiques* on trouve, du feuillet 1 au feuillet 220, des lettres et rapports adressés au général Decaen sur différentes croisières, et surtout d'anciennes relations de voyage, parmi lesquelles nous mentionnerons : « Voyage de M. de Rozilly sur la frégate la *Vénus*, à la côte orientale de l'Afrique, la Perse, l'Arabie, etc., en 1786. » et « Instruction sur la route à tenir pour aller en Chine et pour en revenir. » Le reste du volume se compose de divers rapports de commandants de frégates et particulièrement de corsaires, parmi lesquels le *Revenant*, de Robert Surcouf.

— 93. In-f.; 326 ff.; pap.; cartonn. — « Pièces relatives à divers bâtiments capturés. » On trouve dans cette partie plusieurs originaux arabes

sur papier coton, avec leur traduction. — « Divers rapports sur la situation et la force navale des Anglais dans l'Inde, traduits par M. Beroni. » — « Diverses lettres anglaises et traductions. » — « Extraits de gazettes de l'Inde. » — « Extraits de gazettes et papiers anglais, contenant des nouvelles politiques de l'Angleterre et du continent européen. »

— 94. In-f.; 117 ff. avec beaucoup de feuillets en blanc ; pap.; rel. toile. — Registre contenant la désignation des bâtiments arrivés à l'île de France depuis le 1er avril 1806 jusqu'au 25 avril 1809.

— 95. In-f.; 232 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil contient, outre quelques correspondances et notes, les mémoires suivants : « Considérations sur la Colonie du Sénégal », avec une carte gravée et un double. — « Mémoire sur l'intérieur de l'Afrique, par Jérôme Lalande. » Imprimé de 39 pp. — « Réflexions sur la destruction du fort James dans la rivière de Gambie, sur la côte d'Afrique... » — « L'Isle de Mozambique. » — « Notes et observations sur le commerce de Mozambique. » Avec un double. — « Description du commerce de Mozambique, avec un détail exact de tous ses domaines. » — « Notes sur Mozambique et ses dépendances. » — « Mémoire sur la nécessité et sur les moyens de former un établissement français à Mongalo, sur la côte orientale de l'Afrique. » — « Mémoire sur la Baye de Sindi ... » — « Observations sur les îles de Quérimbes ... situées à la côte de Mozambique. »

— 96. In-f.; 136 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil contient: Deux mémoires sur la Baye de Mongalo. — « Mémoire sur la navigation de la Mer Rouge, 1777. » — « Mémoire sur la Mer-Rouge, l'Arabie et le Golfe-Persique. En 1786. » Avec un double. — « Commerce de Moka. État actuel de l'Arabie. » — « Projet sur Mont-Baze, port à la côte d'Afrique. » — « Moka et Moucalla. » — Notes et correspondances traduites de l'arabe, avec quelques originaux sur papier coton.

— 97. In-f.; 257 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil renferme des pièces sur Mascate. On y trouve d'abord des notes et des lettres relatives aux missions du Cen Cavaignac et du Capne Mécusson, la correspondance du général Magallon avec l'iman de Mascate, et un mémoire du capitaine Mécusson sur Mascate. — Suivent des pièces diverses réunies sous ces divisions : « Projet d'établissement d'un entrepôt de commerce à Mascate. » — Procédure relative au corsaire *Le Vigilant* livré aux Anglais, à Mascate, le 26 juillet 1806. — Pièces concernant deux navires arabes arrêtés par la *Manche*. — « Pièces relatives au navire de l'iman de Mascate, et procès-verbaux de ceux capturés par la frégate la *Piémontaise*. » — Réclamations d'un sieur Couturons à propos de marchandises chargées sur un navire arabe. — « Diverses pièces de comptabilité. Convention avec l'iman de Mascate. » — On trouve parmi ces pièces un assez grand

nombre d'originaux arabes sur papier coton, quelquefois munis de leurs cachets.

— 98. In-f.; 245 ff.; pap.; cartonn.—Ce recueil renferme : « Conventions avec l'iman de Mascate. 1807 et 1808. » — « Papiers relatifs à la mission de l'envoyé Seyed Abdulcaher. » — Pièces concernant le navire le *Fethilcair*, capturé par la frégate française la *Piémontaise*. — Lettres de Molla Saleh, envoyé extraordinaire de l'iman de Mascate ; 1809. — « Deux lettres de Seyed Bedr, successeur de Seid Sultan Iman de Mascate, qui avait refusé l'envoyé de France. »—« Rapports des Srs Lafond et Martin à leur retour de Mascate. » — Lettres, notices et rapports divers concernant Mascate. — Il y a parmi ces pièces de nombreux originaux arabes sur papier coton, accompagnés de traductions faites par l'interprète Talamas.

—99. In-f.; 257 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil contient : « Mémoires et renseignements sur la colonie du cap de Bonne-Espérance. » — « Correspondance du Gouverneur-Général du cap de Bonne-Espérance. » De nombreuses pièces sont annexées aux lettres du général Janssens. — « Correspondance de M. le Commissaire-Général du Gouvernement Batave, Demist. » — « Correspondance du capitaine de frégate Milins commandant le *Géographe*, et de M. Barois. » — « Papiers relatifs à la mission donnée au Sr Quesnot concernant un échange de prisonniers au cap de Bonne-Espérance, en 1810.

— 100. In-f.; 338 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil renferme : « Correspondance de M. Bruix, consul français au cap de Bonne-Espérance, an XII et an XIII. » — Correspondance de l'adjudant-commandant Binot avec le Capitaine-Général pendant son séjour au cap de Bonne-Espérance. » A ces correspondances sont annexés de nombreux rapports et lettres.

— 101. In-f.; 346 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil contient les pièces suivantes : « Mémoire historique, politique et commercial, sur les parties « de l'isle de Madagascar qui me sont connues, pour servir de baze aux « projets que le Gouvernement français peut former dans cette grande « isle ... », et « Dialogue qui eut lieu entre moi et plusieurs naturels de « Foulpointe, à la suite duquel je me suis permis quelques refflections. » Nous n'avons pu lire la signature qui figure au bas de ces deux mémoires datés de 1807. — « Registre des dépenses et instructions relatives à l'Isle Madagascar. Commencé le 13 nivôse an XII. » — « Notes et papiers divers relatifs à Madagascar. » — « Tableau comparatif des notes et instructions données par le Capitaine-Général aux différentes personnes envoyées par lui à Madagascar, avec les résumés de leurs rapports, les résultats de leurs opérations ... 1808. » — « Lettres de M. Chapellier. » Ce M. Chapellier, en tête des lettres qu'il adresse, s'intitule naturaliste, voyageur pour le Gouvernement français. — « Lettres de M. Mariette

nommé agent commercial à Madagascar. » — « Pièces relatives à la mission de M. Mécusson à Madagascar. »

— 102. In-f.; 409 ff.; pap.; cartonn. — « Lettres de M. Sylvain Roux. » Pendant cinq ans, Sylvain Roux, en qualité d'agent du Gouvernement français à Madagascar, fit un service tout à la fois commercial, administratif et militaire. Notre recueil se compose de sa correspondance pendant les années 1807, 1808, 1809, 1810 et 1811. Des pièces nombreuses sont annexées à ses lettres. A la fin du volume se trouve un Mémoire imprimé.

— 103. In-f.; 189 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil contient: « Mémoire militaire et politique sur l'Égypte. » Deux plans manuscrits, qui suivent ce mémoire, portent le nom de St-Priest. Suivent un dessin de la colonne de Pompée et une carte gravée d'Égypte. — Copies de lettres du général de division, Alex. Dumas, datées d'Alexandrie. — « Mémoire sur la Défense du passage du Canal de la Mer-Noire et de partie des côtes voisines d'Europe et d'Asie. » Trois copies. — « Mémoire sur Constantinople et ses environs en Europe et en Asie. Deuxième partie. » A ce mémoire est annexé un *Plan de Constantinople et du Canal de la Mer Noire* par Dessouville, 1721. — « Mémoire sur la Défense du Canal des Dardanelles. Troisième partie. Années 1784 et 1787. » — « Notes sur l'état actuel des forces de terre et de mer de l'empire Ottoman. Quatrième partie. Années 1784 et 1787. » — Rapport fait par le capitaine de frégate Barré, commandant la frégate l'*Alceste*, au général Bruix ... sur les moyens d'entrer dans le Port-Vieux à Alexandrie. » — « Mémoire militaire sur les positions relatives des isles et des côtes de l'Archipel-du-Levant pour servir d'introduction à la Reconnaissance générale ordonnée par Monsieur le maréchal de Castries. »

—104. In-f.; 247 ff.; pap.; cartonn.—Ce recueil contient des pièces relatives à la Cochinchine et aux îles Philippines. La partie qui concerne la Cochinchine contient : « Traité entre le roi de France et celui de Cochinchine en 1787. » — « Mémoire pour le roi. Expédition de Cochinchine en 1787. » — « Instruction pour le comte de Conway. » — « Lettre du comte de Conway, en 1788, sur l'expédition de la Cochinchine. » — « Traduction de la Relation du Père Paul Nighi, missionnaire de la Cochinchine en 1786. » — « Traduction de la lettre du roi de la Cochinchine au Gouvernement de Pondichéry en 1786. » — « Voyage en Cochinchine... par Chapman, traduit de l'anglais... » — « Notes sur la Cochinchine. » — « Lettre de M. Dayot au sujet de son voyage et de son séjour en Cochinchine. » — La partie relative à Manille et aux îles Philippines renferme des notes diverses et une nombreuse correspondance; en voici les principales divisions : « Correspondance de M. le Capitaine de vaisseau Bourayne, concernant sa mission à Manille..... » — « Dépêches de M. Ducamper, agent commercial à Manille. » — « Correspondance de

M. le Capitaine Perrond, commandant la corvette le *Curieux.* » — Correspondance de Raphaël Marie de Aguilar, Gouverneur-général des iles Philippines avec le général Decaen.

— 105. In-f. ; 103 ff. ; pap. ; cartonn. — « Diverses lettres du Gouverneur du Port Jackson au Lord Hohart, avec des rapports sur l'état de la colonie et des états de situation des forces militaires. » Les originaux sont quelquefois accompagnés de leur traduction. Ces lettres et pièces diverses sur la Nouvelle-Hollande sont la plupart datées de 1803.

— 106. In-f. ; 247 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce recueil renferme des pièces relatives aux iles Seychelles, à Java, à Macao et à Goa. aux iles Andaman et à certaines parties de l'Amérique. En voici les principales divisions : 8 mémoires sur l'archipel des Seychelles par un sieur Natarois qui avait été chargé d'une mission en 1786 et 1787. Ces mémoires sont suivis d'une « Notice ou aperçu général de la situation actuelle des îles Seychelles » par le même, au 22 vendém. an XII. — Après quelques lettres diverses, les pièces relatives aux iles Seychelles se terminent par une « Correspondance avec le Commandant des Isles Seychelles, commencée le 22 vendémiaire, an XII. » — Les pièces sur Java se composent, outre les lettres diverses, des « Dépêches de M. Wiese, Gouverneur-général de Batavia ; » d'un « Mémoire sur le commerce de l'Ile de Java par M. J. Jannaud ; » et de « Lettres du Maréchal Daendels, Gouverneur-général des Possessions de S. M. le Roi de Hollande. » — Lettres datées de Macao et de Goa. — « Projet d'établissement aux Iles Andaman et Nicobar. » — Les pièces relatives à l'Amérique se composent d'un « État de la colonie de St-Domingue... au 3 sept. 1814 ; » d'une « Version de la proclamation du vice-roi des possessions espagnoles dans le Nouveau-Monde ; » d'un « Mémoire sur la Guyanne française ; » d'un « Mémoire en réponse aux notes remises par son Excellence le Capitaine Général Decaen » sur le Brésil.

— 107. In-f. ; 203 ff. ; pap. ; cartonn. — Pièces relatives à l'Inde. Parmi les plus importantes nous mentionnerons : Instructions et lettres du Vicomte de Soüillac, dans les années 1785, 1786 et 1787 ; — « Mémoire du Roy, pour servir d'instruction particulière à M. le comte de Conway, commandant des troupes et des établissements français dans l'Inde. » — « Copie de l'exposé de la conduite du général Chermont, Gouverneur de Pondichéry, relativement à la défense et prise de cette place... le 23 août 1793... » — Mémoires sur Mahé, Goa et le royaume de Canara, par le citoyen Decourt, S. Commissaire des Colonies, ancien agent principal de la Compagnie des Indes, à la côte de Malabar. — « Notes sur le commerce de diverses parties de l'Inde... par Cloupet, négociant à l'Isle de France. » 1805. — « Notes diverses pour Pondichéry, Chandernagor, Mahé. » — Traités et notes relatifs à différentes parties de l'Inde.

— 108. In-f. ; 195 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce recueil renferme des extraits des Gazettes de l'Inde, de 1806 à 1809 inclusivement ; différents rapports traduits par l'interprète Talamas ; quelques imprimés ; des lettres et des notes manuscrites sur les troubles de l'Inde en 1809.

— 109. In-f ; 327 ff. ; pap. ; cartonn. — « Mémoire sur l'Inde. 1° Résumé historique de la guerre intestine qui s'est faite dans l'Inde entre les Mogols, princes Maures, Marates, Patans, etc., à laquelle M. Dupleix, gouverneur de Pondichéry pour la France, et M. Saunders, gouverneur de Madras pour l'Angleterre, ont pris part. 2° Remarques sur les affaires de l'Inde. 3° Suite des Révolutions arrivées en Asie pendant la dernière guerre. » Mémoire anonyme de 198 pages. — « Nouveaux mémoires sur l'état actuel du Bengale et de l'Indoustan, 1773. » Mémoires manuscrits de 401 pages, par Modave. — Lettre de M. de Bellecombe à M. de Sartine, datée de Pondichéry, octobre 1777.

— 110. In-f. ; 335 ff. ; pap. ; cartonn. — « Mémoires de Russel sur l'Inde. » Ce mémoire de 114 pages est signé : « L. Russel, Lieutenant-Colonel de cavalerie, ci-devant Commandant des Troupes françaises auprès d'Hyder-Aly-Kan. » — « Projet pour servir de mémoire et d'Instruction au Mis de Bussy. Par le Roi. » Daté de 1781. — « Correspondance de M. Piveron de Morlat avec le Nabab Typou Sultan depuis l'arrivée de M. le vicomte de Souillac à Pondichéry. » Mémoire de 211 pages. — « Mémoire contenant quelques observations sur le port de Bombay et la côte de Coromandel et particulièrement sur le Bengale... par La Mothe de Solminihac. 1784. » — « Mémoire sur les négociations de la Cour de France avec les Marattes, et particulièrement sur celle dont a été chargé M. de Montigny. » — « Compte-rendu de notre situation dans l'Inde et projets d'établissement dans les possessions françaises à l'Est du Cap de Bonne Espérance. » Lettre de M. de Souillac au Ministre de la marine datée de Pondichéry, 15 septembre 1785. Deux copies. — « Anecdotes sur les Ambassadeurs de Tippo Sultan ; octobre 1788. » — « Lettres de Typou Sultan à ses ambassadeurs. » — Lettre de Nizam Aly Khan, avec son sceau. » Les originaux, sur papier coton, sont accompagnés d'une traduction.

— 111. In-f. ; 255 ff. ; pap. ; cartonn. — « Mémoire sur l'Inde par Anquetil de Briancourt. » L'auteur de ces mémoires avait été Consul de France à Surate depuis 1774 jusqu'en 1779, époque à laquelle il fut conduit comme prisonnier de guerre en Angleterre. — « Notes envoyées le 15 frimaire an X à M. Du Puy... » Ce sont des notes sur le commerce de Surate. — « Notes générales sur l'Inde. » — « Note relative à la nomination de Saadut Ally... présentée à la cour des Directeurs le 30 janvier 1798... » — « Exposé des faits et opérations chez Nizam-Ali-Can, Souba du Decan, depuis la formation du Corps français, sous les ordres du capitaine Raymond, en 1785, jusqu'à la prise de ce même Corps par les Anglais, en 1798.

Par Jean-Baptiste Tailhade, ci-devant Chef de Division audit Corps. » — « Détail abrégé de la Campagne de Tipôo-Sultan contre les Anglais et du siége de Cheringapatenam... 1799. » — « Mémoire sur l'Inde contenant le précis des principaux événemens qui ont précédé et suivi la mort de Typou Sultan du Maissour; un aperçu de la situation politique des diverses puissances de l'Inde; un état des forces britanniques de terre et de mer dans l'Inde au commencement du présent an 9°... Présenté au Premier Consul le 5 fructidor an 9. » — « Observations particulières sur les possessions françaises dans l'Inde. » — « Tableau de la situation politique des Anglais dans l'Inde. - 25 mars 1805. » — « Rapport du capitaine Courson au général Decaen; » et « Relation du voyage de MM. Courson, Durhône et Doublé. » Il s'agit là d'une mission à Pounah, capitale des princes Mahrattes.

— 112. In-f.; 457 ff.; pap.; cartonn. — « Précis historique de la guerre de 1803 entre les Anglais et les Marattes... » Mémoire de 91 pages, suivi de quelques notes sur les forces des Mahrattes et des Anglais. — « Rapport de M. Muller. » Ce rapport sur l'Inde concerne surtout la guerre des Mahrattes. — « Tableau des opérations des armées anglaises dans la guerre contre les Marhattes. » — « Papiers relatifs à Morenas. » Ce Morenas, chargé d'une mission par le général Decaen, envoie à ce dernier, avec sa correspondance, des rapports, des notices, des journaux et des lettres qui fournissent surtout de précieux renseignements sur la guerre des Mahrattes. La plupart des lettres de l'agent Morenas sont datées de Chandernagor, en 1804. — « Lettres de M. Thalamas, interprète des langues persane, arabe et indienne, à l'Ile de France. » A ces lettres de Thalamas sont annexés de nombreux originaux, en arabe et en persan, écrits le plus souvent sur papier coton et accompagnés de traductions en français. Ces papiers de Thalamas se terminent par quelques lettres et rapports sur la Perse.

— 113. In-f.; 306 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce recueil est composé en grande partie de pièces relatives à la guerre des Mahrattes contre les Anglais, surtout pendant l'année 1803. — En voici les divisions les plus importantes : « Mémoire sur les Marattes » ; 48 pages non signées. — « Relations diverses et précises sur les Marattes, traduites de l'anglais. » — « Esquisse de la naissance, des progrès et de la chute des Corps réguliers formés et commandés par des Européens au service de Princes Marattes et autres dans l'Inde, avec quelques détails sur les différentes guerres de l'Indoustan. Traduit de l'anglais du major Smith, par Albin Roussin lieut. de vaisseau, en 1809. » — « Traduction d'une lettre anglaise sur les institutions particulières des Marattes et spécialement sur leur système militaire et celui de leurs finances, écrite de Pouna le 1er août 1797... » — « Mémoire sur les Holkars, » envoyé à l'agent Morenas

par M. Dacosta, qui avait été au service d'Holkar.— « Lettres d'un officier français sur la guerre contre les Marattes. » — « Extraits des Gazettes de l'Inde sur la guerre des Marattes contre les Anglais en 1803. » On a joint à ces extraits quelques fragments des journaux anglais publiés à Calcutta. — « Extrait des Lettres particulières écrites de Londres à Calcutta, » pendant l'année 1803. — « Notes et observations diverses sur le Travancour et quelques autres parties de l'Inde. »

— 114. In-4°; 115 pp.; pap.; cartonn. — Imprimé dont voici le titre : « Notes relatives to the late transactions in the Mahratta Empire, fort William, december 15, 1803; with an appendix of officials documents. — Calcutta, re-printed by L. d'Mello, 1805. »

— 115. In-f.; 282 ff.; pap.; cartonn. — « Lettres et notes du Capitaine-Général concernant l'expédition de l'Inde. » — « Diverses traductions de pièces anglaises au sujet du commerce dans l'Inde. » — « Papiers relatifs à la Perse. » — Pièces diverses concernant la Chine et le Japon, 1804, 1805, 1806 et 1809. — « Papiers relatifs à l'Inde. Extraits de gazettes et rapports de passagers. »

— 116. In-f.; 386 ff.; pap.; cartonn. — Les pièces réunies dans ce recueil sont toutes relatives au commandement de l'armée de Catalogne de 1811 à 1813. En voici les principales divisions: « Lettres du Ministre de la guerre 1811, 1812 et 1813. Notes historiques et lettres à moi remises par le Maréchal duc de Tarente lorsque je lui succédai au commandement de l'armée de Catalogne. » Sous ce titre, écrit par Decaen, on trouve un grand nombre de lettres signées par Clarke, duc de Feltre. A ces lettres du Ministre de la guerre sont annexées des pièces signées par le prince de Wagram, Berthier; des autographes du général Maurice Mathieu et de Suchet, duc d'Albuféra. — « Diverses lettres remises au général Decaen par M. le Maréchal Macdonald, avec une notice historique sur la Catalogne. » La plupart des copies de lettres qu'on trouve dans cette division portent la signature du maréchal Macdonald. On y remarque aussi des autographes du général Maurice Mathieu. — « Lettres du Maréchal Macdonald. » 5 autogr. et 2 lettres avec la signature du Maréchal. — « Lettres de M. le duc d'Albuféra depuis mai jusqu'à novembre 1813. » Ce sont des lettres signées par Suchet et accompagnées de pièces; quelques-unes de ces lettres sont autographes. — « Dépêches de M. le duc d'Albuféra et du général comte Reille. » — « Lettres de M. le Maréchal duc de Dalmatie, Lieutenant de l'Empereur, commandant ses armées en Espagne. » Lettres signées de Soult et quelques-unes autographes. — « Catalogne. Lettres de plusieurs ministres. » On y trouve les signatures du comte de Lacépède, du duc de Rovigo, etc. — « Lettres des généraux Maurice Mathieu et du général Lamarque. » Plusieurs originaux. A cette correspondance sont annexées des lettres des généraux

P. Garnier et Severoli. — « Lettres de M. le Conseiller d'État de Chauvelin et de M. le Conseiller d'État de Gerando. » — « Lettres de l'ordonnateur Bourdon. »

— 117. In-f.; 437 ff.; pap.; cartonn. — Autre recueil composé de pièces relatives au commandement de l'Armée de Catalogne. En voici les principales divisions. — « Correspondance secrette. » — « Registre contenant les lettres reçues par émissaires, du 26 octobre 1811 jusqu'au 17 janvier 1812. » — « Idem, du 22 mars 1812 jusqu'au 2 novembre 1812. » — Diverses lettres reçues par émissaires. Ce sont les originaux, accompagnés de lettres de divers, parmi lesquelles nous mentionnerons des autographes du général de division Maurice Mathieu, et du général de brigade Urbain de Vaux. — « Correspondance par Emissaires. » C'est encore un registre de copies auquel sont annexés les billets originaux et des lettres de divers. Du 13 février 1813 au 26 septembre 1813. — « Lettres de divers ayant habité l'Isle de France, et d'autres écrits de cette colonie. » — « Lettres de recommandation. » Nous signalerons dans cette correspondance une lettre du comte de Lacépède, une du général de division Ambert, une de Masséna, prince d'Essling. — Le recueil se termine par des pièces relatives à la description historique et militaire de l'Espagne, auxquelles sont annexés deux calques des plans de Cordoue et de Castel-Ciudad; enfin par des « demandes de dotations. »

— 118. In-f.; 390 ff.; pap.; cartonn. — Autre recueil relatif au commandement de l'armée de Catalogne. Il se compose de registres de correspondance avec les Ministres, Officiers-Généraux, Administrateurs et Commissaires des Guerres, pendant les années 1811, 1812 et 1813.

— 119. [26 ff.], 120 [27 ff.], 121 [27 ff.], 122 [20 ff.], 123 [21 ff.], 5 pet. in-4° obl.; pap.; cartonn.; dor. s. tr. — Ces petits cahiers contiennent la « situation des troupes composant l'Armée de Catalogne » du 20 décembre 1811 au 9 novembre 1813.

— 124. In-f.; 81 ff.; pap.; broch. — Registre de correspondance avec le ministre de la Guerre, du 26 juin 1812 au 18 février 1813.

— 125. In-f.; 124 ff.; pap.; broch. — « Correspondance avec les Ministres de la Guerre, administration de la Guerre, etc., commencé le 25 février 1813, fini le 10 novembre 1813. »

— 126. In-f.; 266 ff.; pap.; cartonn. — Recueil relatif au commandement de l'armée de Hollande (1813) dont voici les divisions: « Lettres du Ministre de la Guerre. » — « Lettres du Maréchal de Tarente. » [Macdonald]. — « Lettres du Sénateur, Général de division Rampon, commt. la place de Gorkum; du Gal Ambert, comdt. Breda; du Gal Molitor, comdt. une division de l'armée de Hollande; du Gal. Roguet comdt. une division de la Garde Impériale; du Gal. Chambarlhac comdt. la 24me dion Mre. » — « Lettres et rapports d'officiers généraux et supérieurs commandant les

Iles et places fortes. » — « Situation des divisions et corps détachés. » — « Diverses pièces relatives à la défense d'Anvers. » — « Lettres des Préfets maritimes et du département des Deux-Nethes. Lettres et rapports du Com^{re} Gal de Police à Anvers. Lettres du Secrétaire G^{al}. chargé de l'administration du département du Zuiderzée. » — « Registre d'ordres et de lettres aux généraux et différents officiers... » — « Pièces numérotées d'un à quinze, jointes à l'exposé concernant Willemstadt, etc. »

— 127. In-f.; 10 ff. avec un gr. nombre en blanc; broch. — Registre contenant la copie de la correspondance avec le Ministre de la Guerre, pendant le commandement de l'armée de Hollande, du 6 au 19 décembre 1813.

— 128. In-f.; 24 ff. avec un gr. nombre en blanc; broch. — Correspondance générale, du 6 au 20 décembre 1813, pendant le commandemen de l'armée de Hollande.

— 129. In-f.; 193 ff.; cartonn. — Recueil relatif à l'Armée de la Gironde, en 1814, contenant les divisions suivantes : « Lettres des Ministres de la Guerre pendant mon commandement du Corps d'armée de la Garonne. » 1 lettre du duc de Feltre [Clarke]; les autres, du général Pierre Dupont de l'Etang. — « Lettres des Ministres de la Guerre pendant mon gouvernement de la 11e division militaire depuis le 28 juin 1814 jusqu'au 1er avril 1815. Les lettres du mois de mars 1815 sont jointes aux pièces de mon procès. » Pendant cette période il y eut deux ministres de la guerre : Le général Pierre Dupont et le duc de Dalmatie [maréchal Soult]. Dans cette correspondance on trouve une lettre du baron Louis, ministre des finances. — « Lettres de Mgr le duc d'Angoulême. » 9 lettres avec la signature de Louis Antoine de Bourbon. — Lettres, rapports et pièces diverses. Dans cette correspondance, nous mentionnerons une lettre de Wellington, du 28 avril 1814; plusieurs lettres du comte Etienne de Damas; une lettre de Malouet, ministre de la marine; un autographe de Masséna, duc de Rivoli et prince d'Essling; une lettre de Jean-Baptiste Cavaignac; une lettre de Jacques-Claude, comte Beugnot.

— 130. [79 ff.] et 131 [43 ff.]; 2 in-f.; cartonn. — Ce sont deux registres de correspondance, avec ce titre : *Autorités militaires*. Du 1er avril 1814 au 31 mars 1815.

—132. In-f. [65 ff.] cartonn.—Registre de correspondance, avec ce titre : *Autorités civiles*, du 2 avril 1814 au 31 mars 1815.

— 133. [75 ff.] et 134 [70 ff.]; 2 in-f.; cartonn. — Registre de correspondance intitulé : ***Ministre de la guerre et Autorités étrangères à l'armée.*** Du 1er avril 1814 au 31 janvier 1815.

— 135. [25 ff.] et 136 [31 ff.]; 2 in-f.; cartonn. — Registre d'*ordres*, du 9 avril 1814 au 31 mars 1815.

— 137. In-f.; 74 ff.; cartonn.— « Correspondance de l'Adj[t] Commd[t] Barois, chef d'État-Major du Gouvernement de la 11[e] D[on] M[re]. Commencé le 2 novembre 1814, fini le 28 mars 1815. »

—138. In-f. ; 285 ff. ; pap.; cartonn. — Recueil relatif au commandement du Corps d'observation des Pyrénées-Orientales, en 1815. Le recueil commence par un Exposé (2[e] partie) des faits relatifs à ce commandement, rédigé par le général Decaen. Il est suivi de la copie des pièces citées dans l'Exposé. — « Lettres du Ministre de la Guerre du 1[er] au 28 juin 1815. » On y trouve fréquemment la signature du Ministre de la Guerre, le prince d'Eckmühl [Davoust] et une fois celle de Carnot. — « Note sur la frontière des Pyrénées depuis les sources de la Garonne, jusqu'à la Méditerranée. » — « Mémoires des sieurs Lablotière et Roussel, sur les cols, ports et passages des Monts Pyrénées. »

— 139. In-f. ; 205 ff. ; pap. ; cartonn. — Autre recueil relatif au commandement du Corps d'observation des Pyrénées-Orientales. Il se compose surtout de lettres et pièces diverses, manuscrites et imprimées, venant du Ministère de la Guerre ; d'ordres du jour, d'arrêtés et de proclamations. On y remarque un certain nombre d'autographes du général Clausel.

— 140. In-f. ; 266 ff. ; pap. ; cartonn. — Autre recueil sur le Corps d'observation des Pyrénées-Orientales. — « Dispositions à prendre pour la défense de la frontière des Pyrénées. » A ces pièces sont annexés deux plans exécutés par le lieutenant du Génie Gosselin. — « Lettres de divers officiers - généraux, » parmi lesquelles nous mentionnerons des autographes du général Pelleport et du général L'Huillier. — « Copies de proclamations et ordres du jour, pendant mon commandement du Corps d'armée des Pyrénées Orientales, du 5 juin au 17 juillet 1815.» Assez grand nombre d'imprimés. — « Divers rapports et lettres concernant mon commandement du Corps d'observation des Pyrénées-Orientales. » On y remarque un autographe de Gouvion-Saint-Cyr et de Macdonald.

— 141. In-f.; 16 ff. ; cartonn. — Registre de correspondance avec le Ministre de la Guerre ; du 1[er] février 1815 au 27 mars.

— 142. In-f.; 4 ff. ; cartonn. — Registre de correspondance avec le duc d'Angoulême ; du 19 mars 1815 au 26 mars.

— 143. In-f.; 59 ff. ; cartonn. — Registre de correspondance avec le Ministre de la Guerre ; du 6 juin 1815 au 17 juillet.

— 144. In-f.; 42 ff. ; cartonn. — Registre de correspondance du Chef de l'État-Major de l'Armée ; du 8 juin 1815 au 12 juillet.

— 145. In-f.; 53 ff.; cartonn. — Registre de correspondance avec les autorités militaires ; du 5 juin 1815 au 18 juillet.

— 146. In-f.; 30 ff. ; cartonn. — Registre de correspondance avec les autorités civiles ; du 5 juin 1815 au 13 juillet.

— 147. In-f.; cartonn. — Recueil de feuillets détachés, d'un classement difficile. On y trouve des doubles, manuscrits et imprimés, et des notes du général Decaen sur les mémoires du Duc de Rovigo et de Gouvion-Saint-Cyr.

— 148. Gr. in-f.; 42 ff.; cartonn. — Atlas factice composé de cartes, plans et dessins, qui se trouvaient intercallés sans ordre dans les papiers du général Decaen. Nous les avons fait coller sur de grands feuillets, réunis en un volume dans l'ordre suivant : 1° Planches du 3me Mémoire sur le Tyrol par M. Dupuits. [11 pièces mss.] — 2° « Chaloupe canonnière du plus petit modèle. » [ms.] — 3° « Plan des attaques et du siége de Dachstein par les Français sous les ordres du Mis de Vaubrun... » [ms.]— 4° « Plan de la place de Barcelone, année 1809. » [ms.] — 5° « Carte réduite des Isles de France et de la Réunion, dressée sur les observations de M. l'abbé de la Caille... » [ms.] — Ile de France; côtes de l'Est. [ms.] 7° « Reconnaissance militaire de la position des Anglais pour l'attaque de l'île de France, faite d'après leur plan... Ce 24 déc. 1810. » [ms.] — 8° Carte d'une portion de l'Ile de France. [ms.] — 9° Idem. [ms.] — 10° et 11° Deux cartes probablement encore de quelque partie de l'île de France. [mss.] 12° « Division française livrant combat à deux vaisseaux anglais croisant au vent de l'Isle de France. » Estampe avec cette signature : « Barraud fecit. » — 13° « Signaux fixes. » [Imprimé, 2 pièces.] — 14° Signaux et carte, anglais. [3 pièces mss.] — 15° « Plan du Labyrinthe de Crète.... vérifié par d'Abancourt... le 4 nov. 1785. » [ms.] — 16° Mer rouge. Cette carte ne représente que la côte d'Arabie. [ms.] — 17° Mer de Suez [ms.] — 18° « Plan du golfe et de la ville de Suès. » [ms.] — 19° « Itinéraire du chemin du Caire à Sues par Gendely... » [ms.]—20° « Carte de la Colonie du Sénégal. Par M. Barbié du Bocage. Juin 1788. » [ms.] — 21° La même carte, gravée. — 22° « Coulouani, oisseau de linterieure de Laffrique. « Dessiné par Bonnefoy, le 25 mai anné 1808. » Ce dessin colorié était annexé au Rapport du 25 mai 1808 par le commandant de la *Gobe-Mouche*. — 23° Plan de la rade et du port de Mozambique. [ms.] — 24° Côtes de Madagascar. 2 cartes dressées par F. Schmetterling en 1801. [ms.] — 25° « Plan de l'établissement du fort Dauphin à l'Isle de Madagascar. » [ms.] — 26° « Plan de la péninsule, de la ville et du barachois de Tamatave... levé et dessiné en 1809 par le capitaine ingénieur Branchinz de Chisny... » [ms.]—27° « Carte de la Colonie hollandaise du Cap de Bonne-Espérance. Par M. Barbié du Bocage. Janvier 1789. » [ms.] — 28° « Plan des baies de Mascat et Matura. » [ms.] — 29° « Plan de la côte depuis Mascat jusqu'à Patra ou Matza. » [ms.] — 30° « Carte de Pondicheri et de ses environs, par Chisny, hydrographe du Gouvernement pour les campagnes d'observation dans les Indes. » [ms.] — 31° Port de Bombay. [ms.] — 32° Plans extraits des papiers relatifs à Morénas [3 pièces mss.]

— 33° « Plan du banc d'Allepé, situé à la côte Malabard... » [ms.] — 34° « Plan de New-Harbour... Tiré de l'anglois et vérifié sur les lieux par Chini Floransé. » [ms.] — 35° « Carte plate des Iles Andaman et Nicobar, dressée par Chini Floransé. 1787. [ms.].

281 *bis.* — Procès du général Decaen. — [In-f. 91.]

In-f.; 199 ff.; rel. parchem. — Ce recueil se compose de lettres concernant le procès du général Decaen et des réfutations que celui-ci avait préparées pour sa défense. Il faisait déjà partie des mss. de la Bibliothèque avant la délivrance du legs qui a, depuis, attribué à la ville de Caen l'importante collection des papiers du général.

SECTION II.

OUVRAGES DIVERS D'ÉCRIVAINS NORMANDS.

(Le tout rangé par ordre alphabétique de noms d'auteurs.)

§ 1.

Poètes.

282. — AUREVILLY (L'abbé Léon d'). Poésies. — [In-4° 188.]

2 in-4°; t. I, 123 ff.; t. II, 173 ff.; pap.; cartonn. — Sur un des ff. de garde on trouve cette note de M. J. Travers : « Tout porte à croire que ces deux volumes de vers sont de M. l'abbé d'Aurevilly. M. Trébutien, à qui sans doute il les avait donnés, en a fait propriétaire la Biblioth. de Caen, en les timbrant l'un et l'autre, 22 févr. 1871. » — L'abbé Léon d'Aurevilly est le frère du journaliste et romancier Jules Barbey d'Aurevilly. Un certain nombre de ses pièces de vers ont été imprimées dans le *Livre des Hirondelles,* publié par M. Trébutien, conservateur-adjoint de la Biblioth.

283. — BAYEUX-DUMESNIL. Recueil de poésies, faites et écrites par M. Bayeux-Dumesnil. — [In-8° 45.]

In-8°; 181 pp.; pap.; rel. maroq. rouge. — Dans une note, qu'il a écrite au bas de la 2e page, l'auteur dit : « J'ai relié moi-même ce livre afin

qu'un étranger n'eût pas connaissance de ce qu'il contient, mars 1843. » Malgré cette précaution, le recueil de ces poésies (relatives à des événements de famille), dédié au docteur Le Sauvage, a dû entrer à la Bibliothèque de Caen avec les autres livres légués à cet établissement par le savant médecin.

284. — Bétourné (Ambroise). Ballades, romances, chansonnettes et nocturnes. — [In-4° 229.]

In-4°; 246 + 138 ff.; pap.; demi-rel. — Le poète Ambroise Bétourné, fils d'un boulanger de Caen, est né dans cette ville le 25 janvier 1795. Les romances qu'il composa eurent une grande vogue et rendirent son nom populaire, non-seulement en France mais encore au-delà de nos frontières et jusque dans le Nouveau-Monde. Il était teneur de livres à Rouen lorsqu'il y mourut en 1835, frappé d'apoplexie. Il avait publié en 1825 un volume in-18, sans date, recueil d'élégies, de fables et de romances, intitulé : *Délassements poétiques*. Notre recueil, écrit par M. Méritte-Longchamp, contient le texte des nombreuses romances qu'il composa depuis et qui n'ont jamais été publiées à part. A la fin du volume se trouvent 2 romances gravées avec la musique : *La Syrène* et la *Sultane favorite*.

* — — La Daumontade, poème héroï-comique, par Bétourné. — [In-8° 32.]

Voy. n° 59.

285. — Du Méril (Édelestand). Art poétique à l'usage du dix-neuvième siècle, poème posthume en cinq chants et en vers par Antoine Giguet... Copie de l'édition : Paris, Le Normant fils, 1826. — [In-4° 124.]

In-4°; 59 pp.; pap.; rel. parchem. — Antoine Giguet est le pseudonyme de M. Edelestand du Méril, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, né à Valognes en 1801, mort à Passy en 1871. — A propos de ce pseudonyme nous trouvons, dans le tome 2 de la 2e édition des *Supercheries littéraires* de Quérard, la note suivante : « L'auteur de ce poème, ne voulant point être connu, le publia comme posthume, et poussa la plaisanterie jusqu'à donner une Notice biographique sur le prétendu défunt, né en 1758, mort le 9 juin 1825; ces dates ont été recueillies par la Bibliographie de la France, et de là sont passées dans notre « France littéraire », où elles

ont constitué une note nécrologique sur un personnage tout à fait idéal. » —Le ms. de la Bibl. de Caen est une copie faite par M. Méritte-Longchamp; elle n'est pas sans importance, car l'édition in-18 de 1826 a été presque entièrement détruite.

286. — Hallot (Jean-Gaspard). Sédécias, tragédie. — [In-4° 75.]

In-4°; 43 ff.; pap.; couvert. parchem. — A l'intérieur de la couverture on a collé cette note biographique sur l'auteur de ce manuscrit : « Hallot « (Jean-Gaspard), professeur d'éloquence et Recteur de l'Université de « Caen, membre de l'Académie de cette ville et chanoine du S. Sépulcre, « était natif de la paroisse de St-Jean de Caen, fils de Jean et de Madeleine « Boulogne. Il fut ordonné pour les moindres le 25 mai 1720 par M. de « Lorraine. » — Plus bas, sur la couverture, on lit : « Joannes Hallot « humaniorum lit. in Collegio Sylvano celeber. Acad. Cadomensis, « professor, 1698. — Hallot fut recteur de l'Université de Caen en 1700. » — André Guiot, dans son *Moréri des Normands,* dit de Hallot : « Excellent « humaniste à Caen, fut nommé le *Cicéron* bas-normand. » — On trouve encore, à l'intérieur de la couverture, un ex-libris gravé au nom de « J. J. F. Godard presb. emerit. Rhet. et Elo. Prof..... S. Sepulc. Cadom. Decanus, 1761. »

287. — Latour (Guill. Chastillon de). Vaudevires, recueil de chansons à danser, ballets, chansons folâtres et bacchanales. — [In-4° 200.]

Pet. in-4°; 93 + 148 + 160 pp.; pap.; cartonn. — Ce ms. est une copie d'un livre devenu très-rare, faite par M. Méritte-Longchamp sur l'édition publiée à Caen en 1615 par Jacques Mangeant. Nous ne savons où M. Méritte-Longchamp a copié le 1er titre de cet ouvrage, qui est divisé en 3 parties. Le titre exact de l'édition de 1615 est celui-ci : « Recueil des plus beaux airs accompagnés de Chansons à Dancer, Ballets, Chansons folatres et Bacchanales, autrement dites Vaudevire, non encore Imprimées. Auxquelles chansons l'on a mis la musique... » — Les titres des deux autres parties sont exacts. Les voici : « Le Recueil des plus belles chansons de dances de ce temps » et « Recueil des plus belles chansons des Comédiens françois... » — Suivant M. Édouard frère, l'auteur de ce recueil serait Guillaume Chastillon de La Tour, musicien, qui demeurait à Caen, et qui, en 1593, avait déjà publié chez le même imprimeur un volume intitulé : « Airs de l'invention de G. D. C. Sr de La Tour, de Caen... »

— Dans une notice intitulée *La Musique à Caen*, M. Jules Carlez nous apprend que « le 11 juillet 1590, le Parlement de Normandie, alors séant à Caen, rendit un arrêt qui autorisait Guillaume Chastillon de la Tour, musicien, demeurant dans cette ville, à faire imprimer les 1er, 2e et 3e livres d'airs et chansons en musique par lui composés, et tous ses autres œuvres de musique non encore vus et publiés. » Il paraît, ajoute M. Carlez, que notre compositeur ne manquait pas de manuscrits en portefeuille. Une partie de ces compositions parut en 1593. Tous ces airs étaient à quatre voix, dessus, haute-contre, taille et basse. — D'après quelques notes au crayon, qui figurent sur les feuillets de garde du ms., le copiste aurait oublié de copier certaines chansons et l'avis de l'imprimeur au lecteur.

* — Le Bailly (Antoine-François).

Voy. n° 474 *bis*.

288. — Le Cavelier (Gabriel-François). Œuvres de Me Gabriel-François Le Cavelier, avocat, docteur ès-lois, et membre de l'Académie des Belles-Lettres de Caen. — [In-4° 71.]

In-4°; 293 pp.; pap.; rel. veau. — Sur la 1re garde on lit cette note : « Cet ouvrage, copié par le frère de Me Lecavelier, a été cédé à la Bibliothèque de Caen par le petit-neveu de l'auteur, le 12 janvier 1842. » — L'auteur de ces poésies naquit à Caen en 1753.

289. — Le Recueil des chansons nouvelles du Vau-de-Vire, par ordre alphabétique. Plus y sont adjoustés à la fin quelques cantiques spirituelz pour le jour ou nuict de Noël. Par M. J. L. H. V. [Jean Le Houx, Virois]. — [In-8° 27.]

In-8°; 162 ff.; pap.; rel. moderne en peau de truie. — Dans son excellent ouvrage intitulé : *Jean Le Houx et le Vau-de-Vire à la fin du XVIe siècle*, M. Armand Gasté a victorieusement démontré que les chansons, publiées tant de fois sous le nom de Basselin, doivent être restituées à Jean Le Houx, qui en est l'unique auteur. Le ms., que possède la Biblioth. de Caen, est le ms. autographe de Jean Le Houx. Il a été acheté en 1833 chez M. Martin, bouquiniste à Caen, qui l'avait acheté lui-même, en 1825, à la vente des livres de M. d'Amayé, à Hérouvillette. — Voici la description qu'en donne M. Gasté : « Ce manuscrit se compose de quatre parties : —

1° Un titre général, une dédicace en prose à Bacchus, deux sonnets par l'auteur, l'un *à son livre*, l'autre aux censeurs, des vers latins contre les avares, enfin quelques vers français adressés à J. Le Houx par un de ses amis, qui signe I. P. V. — 2° 89 Vaux de Vire, rangés par ordre alphabétique. Ce sont en grande partie les Vaux de Vire qui ont été jusqu'ici attribués à Olivier Basselin. — Deux feuillets de ce ms. sont enlevés. Il ne reste donc plus que 86 chansons; mais il est facile, en consultant le ms. Polinière et l'édition de J. de Cesne, de suppléer celles qui manquent. — 3° Un deuxième recueil de Vaux de Vire, au nombre de 27, avec ce titre : *Second recueil des chansons du Vau de Vire nouvelles, par Me Jean Le Houx, advocat Virois, 1611.* — 4° 32 Noëls. Voici le titre de cette quatrième partie : *Nouveaux cantiques de Noel, par Me Jean Le Houx, advocat Virois.* En général, en tête de chaque Vau de Vire se trouve une lettre fantastique, enluminée. A la suite des Noels on lit un certain nombre de chansons, sonnets, épigrammes, etc., qui paraissent avoir été écrits par l'un des possesseurs du ms.; mais ces poésies n'ont rien de commun avec les Chansons et Noels de J. Le Houx. » — Deux feuillets manquaient au manuscrit de Caen; M. Gasté a bien voulu réparer ces lacunes en transcrivant les vaudev. 27, 28, la fin du v. de v. 42 et la plus grande partie du v. de v. 43, d'après le ms. Polinière. — Le ms. de Jean Le Houx, lorsque la Biblioth. de Caen en a fait l'acquisition, était recouvert en papier. En 1877, quand on l'a relié en peau de truie pleine, 7 feuillets nouveaux ont été joints à l'ancien ms.; 3 sont restés en blanc, les 4 autres sont ornés de portraits de Jean Le Houx et de fac-simile de son écriture; avec des notes manuscrites de M. Armand Gasté.

290. — Le Prêtre (P.). Miscellanea M. P. L. P. teri C. Opuscula relecta et retractata anno 1731. — [In-f. 77.]

In-f.; 36 ff.; pap.; rel. parchem. — Au verso du feuillet 16, on trouve la signature de l'auteur au bas d'une *épigramme*, qui porte la date de 1720. L'ancien catalogue dit que l'auteur de ce recueil fut membre de l'Académie de Caen. Nous avons vainement cherché son nom dans les *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Ancienne Académie de Caen*, annotés et publiés par A. de Formigny de La Londe. On aura confondu ce Le Prêtre avec un autre auteur de poésies, Pierre Leprestre, né à Caen en 1745, et qui fut en effet reçu membre de l'Académie en 1774. — Le présent recueil, composé de vers latins et surtout de vers français, n'a aucune valeur littéraire; mais il présente un certain intérêt au point de vue historique. On y trouve en effet des pièces (de 1710 à 1731) relatives à l'ancienne Université de Caen, ou à des personnages importants

de cette ville. Dans son *Athenæ Normannorum* [Ms. in-fol. de la Biblioth. de Caen, p. 122], le P. Martin attribue à l'une de ces pièces de vers, sur la mort de Pierre Cally, l'importance d'une biographie. « Vita illius pastoralis, dit-il, descripta fuit carmine anapestico a Petro le Prestro presbytero Cadomensi 1710. »

291. — Osseville (Mme d'). Poésies diverses de Mme d'Osseville. — [In-4° 172.]

In-4°; 76 pp.; pap.; reli. veau. — A la page 75 on trouve une note de M. Trebutien, qui transcrit le passage du ms. de M. de Quens, où il est parlé du séjour de Voltaire adolescent, à Caen, et de sa réception chez Mme d'Osseville, qui lui interdit l'entrée de sa maison, quand elle eut appris qu'il lisait, en ville, des vers libertins.

292. — Sonnet de Courval (Thomas). Les œuvres satyriques... Cop. d'après la 2e édit. Paris, Rolet-Boutonné, 1622. — [In-4° 121.]

In-4° ; 129 pp. ; pap. ; cartonn. — Copie de M. Meritte-Longchamp. — Thomas Sonnet, sieur de Courval, docteur en médecine et poète satirique, naquit à Vire en 1577 et mourut vers 1627.

293. — Thevenot (A.). Saules Pleureurs. — Gothe de Chamborand, poème. — [In-8° 30.]

In-8°; 7 ff.; pap.; cartonn. — Ms. autogr. donné par l'auteur le 10 mars 1840.

Recueils.

294. — Recueil de pièces en vers relatives à l'histoire de Caen et de la Normandie. — [In-f. 150.]

In-f.; 164 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil, malgré le titre qu'on lui a donné, est à peu près sans intérêt pour l'histoire de Normandie. Il ne renferme guère que des pièces de vers qui n'ont de normand que le nom de l'auteur. C'est ainsi qu'on y trouvera une pièce en vers latins sur la calomnie, adressée à Segrais ; des vers latins sur le café ; une correspondance en prose et en vers, entre un docteur en droit et une dame, qui n'a rien de relatif à la Normandie. De ça, de là, on y rencontre

pourtant des pièces curieuses, comme des vers sur la *Fête des Bonnes gens* à Canon, des devises et emblèmes, chansons et odes, composés dans l'Université de Caen pour différentes cérémonies, etc.

295. — Poètes normands. — [In-4° 123.]

Pet. in-4°; 51 pp.; pap.; broch.—Cette copie, de la main de M. Méritte-Longchamp, se compose d'extraits de Jean Doublet, Jean Auvray, George de Scudéry, Madeleine de Scudéry, Charleval, Saint-Evremont, Fontenelle, Richer, Le Monnier.

296. — Poésies inédites, ou qui n'ont été imprimées que sur des feuilles volantes. — J'ai connu plus ou moins particulièrement les auteurs de la majeure partie de ces pièces. — [In-4° 236.]

In-4°; 454 ff.; pap.; cartonn. — Ces poésies ont été recueillies par M. Prel, ancien vérificateur d'enregistrement, dont la biblioth. de Caen possède plusieurs mss. [V. n°s 52, 63 et 64, in-8°; 78 et 105, in-4°]. Nous les avons classées à la Normandie parce que, signées ou anonymes, elles ont été écrites presque toutes par des Normands.

§ 2.

Poètes latins modernes.

* — Porée (Charles). Philotas. — Philedonus. — [In-4° 69.]

Voy. n° 482.

297. — Le Sueur de Colleville (Samuel). Abrahami Sacrificium, poema sacrum. Autore Samuele Le Sueur de Colleville, rhetorices veterano auditore in Museo Sylvano Cadomensis Academiæ. Ab eodem in aula ejusdem collegii die Martis 23 recitatum anno Domini 1666. — [In-8° 25.]

In-8°; 35 pp.; pap.; broch. — Poème en 413 vers hexamètres. —

Samuel Le Sueur, né à Caen en 1651, était le fils de Pierre Le Sueur et d'Esther Bochart, fille du fameux orientaliste. Samuel Le Sueur avait succédé à son père en 1678 comme conseiller au Parlement. Mais il fut contraint, en 1683, de résigner sa charge à un conseiller catholique, pour avoir critiqué le privilége de Saint-Romain. Ce ne fut pas la seule persécution qu'il eut à subir. Il fut enfermé à la Bastille comme religionnaire opiniâtre, et, en 1702, l'intendant Foucault lui enleva ses deux filles, qu'il fit enfermer au couvent des Ursulines de Caen.

298. — — ΤΩΝ ΣΟΔΟΜΩΝ ΚΑΙ ΠΑΡΑΠΛΗΣΙΩΝ ΠΟΛΕΩΝ ΕΜΠΡΗΣΙΣ · ΑΓΙΟΝ ΠΟΙΗΜΑΤΙΟΝ. — [In-8° 24.]

In-8°; 17 ff.; pap.; broch. — Poème grec en vers hexamètres sur l'incendie de Sodome et des villes voisines. Ce poème, en grec ancien, est accompagné d'une traduction latine placée en regard. — A la fin on trouve une dédicace et une ode en latin.

§ 3.

Prosateurs.

299. — Boisard (François). Notice sur les Cziganys, peuples errants de la Hongrie. — [In-8° 85.]

In-8°; 7 pp.; pap.; broch. — Ce ms., écrit et signé par l'auteur, a été publié à Caen en 1816. François Boisard, né près de Valognes en 1786, est le fondateur de l'*Annuaire du département du Calvados*. On lui doit aussi les *Notices biographiques sur les hommes du Calvados*, et plusieurs autres ouvrages.

300. — Choron (Alex.-Étienne). Mémoire inédit de Choron sur la musique religieuse, donné à la Biblioth. de Caen par M. de Saint-Germain en 1857. — [In-8° 82.]

Gr. in-8°; 19 ff.; pap.; broch. — Ce manuscrit, copié par un des élèves de Choron, n'est écrit que sur le recto. — Alex.-Étienne Choron, compositeur et auteur de plusieurs ouvrages sur l'art musical, est né à Caen le 21 octobre 1771 et mort à Paris le 29 juin 1834.

301. — Clément (Philippe). Voyage d'Italie commencé le 16 mars et fini le 12 de décembre la mesme année. — [In-4° 82.]

In-4°; 91 ff.; pap.; couvert. parchem. — « On trouve sur la première et la dernière page de ce manuscrit : « par moy Philippe Clément », mais écrit d'une autre main que le corps de l'ouvrage. Ce voyage fut fait en compagnie de MM. le Baron de Viré, Giraut et La Matracière-Le-Bouls. Ces Messieurs prirent leur route par le midi de la France; cette partie de leur voyage contient 34 pages. Ils entrèrent en Italie par Nice, de là se rendirent, par Gênes et Florence, à Rome, dont la description comprend la moitié de l'ouvrage. Ils en partirent le 9 septembre, en compagnie de MM. de La Boutardière, de La Celle et Poirin, de Lyon. Ils revinrent par Terni, Foligno, Lorette, Ravenne, Ferrare, Venise, Vérone, Parme et Gênes, où ils s'embarquèrent pour Marseille. Après avoir traversé Narbonne, Carcassonne, Toulouse, Bordeaux, Saintes, Poitiers, Richelieu, où l'auteur laissa ses compagnons de voyage, il vint à Tours, Blois, Orléans et Paris, où il arriva le 11 décembre. Un passage de la page 59, où il parle de la Tour Chastimoine, fait supposer qu'il était de Caen. »

302. — Cotelle (Guillaume). Abrégé chronologique de tous les Conciles généraux, par demandes et par réponses. — [In-4° 118.]

In-4°; 104 pp.; pap.; broch. — Au bas du titre on lit cette note : « Guillaume « Cotelle auteur de cet abrégé, qu'il a composé à l'âge de dix à onze ans, « ce que justifie la date des approbations, est mort Docteur agrégé aux « facultés des Droits de l'Université de Caen, le ... septembre 1774, âgé « de 84 ans. » — Le ms. est suivi [V. aussi la p. 22] de 6 pages d'approbations, à la date de 1701, signées de divers moines de Caen et de Falaise, et renfermant des éloges dont voici un échantillon : « Tout est « si grand, si rare et si extraordinaire dans ce jeune homme, que l'art et « la nature semblent s'y estre épuisez. » Nous avons vainement cherché trace des autres productions de cet enfant prodige.

303. — Gosselin (Antoine). Ant. Gosselini de legibus Regiis et Romanis. — [In-4° 106.]

In-4° ; 171 ff.; pap.; rel. parchem. — Le traité sur les lois romaines finit au feuill. 27. Il est suivi du Traité de géographie en latin d'Antoine Halley, lequel ouvrage n'est que la reproduction, avec quelques modifi-

cations, de nos mss. in-8° portant les n°s 33 et 34. — Un *ex libris* gravé, collé à l'intérieur de la couverture, indique que ce ms. a appartenu à « J. J. F. Godard... Insig. Eccl° Colleg. S. Sepulc. Cadomi Decanus, 1761. » — Antoine Gosselin, l'auteur de ce traité sur les lois romaines, était principal du collége du Bois et curé de N.-D. à Caen. Né vers 1580, à Caen, selon Servin et Falconet, près d'Amiens selon Huet, il mourut recteur de l'Université de Caen le 17 mai 1645, pendant son septième rectorat. Il a laissé plusieurs ouvrages imprimés.

304. — GUERNON-RANVILLE (Martial-Annibal, comte de). — Journal d'un Ministre. — [In-f. 162.].

In-f.; 62 ff.; pap.; demi-rel. — Ce journal de l'un des derniers ministres de Charles X se compose de trois parties : la 1re, du 15 décembre 1829 au 28 juillet 1830; la 2e, du 1er septembre au 26 octobre 1830. La 3e partie contient des notes datées du fort de Ham, où le comte de Guernon-Ranville avait été renfermé après sa condamnation à la prison perpétuelle par la Cour des Pairs. — Sur la première page du ms. on a collé la note suivante : « Ce manuscrit autographe, confié à ma garde par M. de Guernon-Ranville, doit, d'après sa volonté expresse, être déposé, à l'époque de mon décès, dans la Bibliothèque publique de Caen. Boullée; Passy, 16 juin 1866. » La Bibliothèque a obtenu la délivrance de ce legs en 1871. — En regard du feuillet 15, on a annexé un « Projet de réponse à la Chambre des députés en 1830 », écrit de la main du roi Charles X. — Ce journal du comte de Guernon-Ranville a été publié (Caen, Le Blanc-Hardel, 1873) par l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen. Il a fourni depuis à M. Alfred Rambaud le sujet d'un article qui a paru, sous le titre d'*Études nouvelles sur la Restauration*, dans le tome XIII de la *Revue politique et littéraire*. — Le comte de Guernon-Ranville, né à Caen le 2 mai 1787, fut d'abord attaché comme avocat au barreau de Caen. En 1820, il entra dans la magistrature, et il était procureur général à Lyon quand il fut appelé au rang des conseillers de la couronne le 18 novembre 1829. Il est mort, le 28 avril 1866, dans son château de Ranville.

305. — Traité de la décoration des Dehors, des Jardins et des Parcs. [Par François-Henri, cinquième duc D'HARCOURT.] — [In-f. 32.]

In-f.; 49 ff.; pap.; cartonn. — Outre ce traité, le duc d'Harcourt avait composé quelques pièces de théâtre et des poésies, qui lui ouvrirent les

portes de l'Académie le 26 févr. 1789. Nous ne savons si le traité sur les Jardins fut imprimé, car nous ne le trouvons mentionné dans aucune bibliographie; mais il dut être connu de Delille, qui, dans le chant 2 de son poème des *Jardins*, consacre une tirade au château d'Harcourt et à son propriétaire. Le duc-écrivain avait en effet mis en pratique dans ses terres l'art dont il a agréablement exposé les principes. « A l'ouest du château, dit M. Boscher dans un *Essai historique sur Thury-Harcourt*, sur la rive gauche de l'Orne, s'élève en forme d'amphithéâtre le coteau célébré par Delisle, dans des vers que nous avons rapportés en parlant du dernier duc de Harcourt. Celui-ci présida à l'embellissement de ce coteau qui fut appelé la colline de M. le Duc. Des sentiers furent pratiqués, des massifs d'arbres verts des espèces les plus rares furent plantés avec goût, et des points de vue ménagés avec un art admirable. En outre, de petits temples élégans élevés çà et là ajoutaient à la variété et à l'agrément du paysage. »

306. — LANGLOIS (Eustache-Hyacinthe). Hymne à la cloche. — [In-4° 132.]

In-4°.; 21 ff.; pap.; rel. parchem. — C'est une copie, par M. Méritte-Longchamp, d'un joli opuscule de M. Langlois, imprimé à Rouen, chez Baudry, en 1832, et tiré à 122 exempl. — Né à Pont-de-l'Arche le 3 août 1777 et mort à Rouen le 29 sept. 1837, Eustache-Hyacinthe Langlois fut à la fois dessinateur, peintre, graveur et antiquaire. « Cet artiste distingué, dit Edouard Frère, vint en 1816 se fixer à Rouen... Appelé bientôt le *Callot Normand*, surnom que justifient à la fois la fécondité de ses spirituelles compositions et la fierté de son caractère, Langlois prit une part active à presque toutes les publications rouennaises. » A la suite de l'*Hymne à la cloche*, on trouve 14 pp. d'une autre écriture reproduisant un article de M. Louis Dubois, publié dans le *Journal de Falaise* du 26 sept. 1832.

307. — LATROUETTE (Gabriel). Traduction des livres 1 et 2 des satires et des épitres d'Horace. — [In-4° 202.]

In-4°; 117 ff.; pap.; demi-rel. — Cette traduction est suivie d'une notice imprimée, de 19 pages, sur la vie et les œuvres de M. Latrouette, par M. Julien Travers. M. Latrouette, né près de St-Lô le 31 oct. 1802 et mort à Caen en 1869, a été professeur suppléant à la Faculté des lettres de Caen.

308. — LE CACHEUX (l'abbé). Dissertation sur cette ques-

tion proposée par l'Académie de Caen : *Là où est le mal, est-ce la vérité qui manque?* — [In-8° 86.]

In-8° ; 324 pp.; pap.; demi-rel. — L'auteur de ce mémoire, auquel l'Académie de Caen a décerné une mention honorable en 1870, est M. Le Cacheux, professeur de quatrième au petit séminaire de Montebourg.

309. — Le Cerf (Pierre-Louis). Manuscrits de M. Pierre-Louis Le Cerf, donnés à la Bibliothèque de la ville de Caen par M. le Pasteur Melon, Président du Consistoire. — [In-f. 158.]

3 In-f.; t. I, 353 ff.; t. II, 331 ff.; t. III, 431 ff.; pap.; cartonn. — Ces volumes renferment les opuscules suivants : 1° Étude morale et pratique sur le mensonge. — 2° Étude philosophique et religieuse sur la douleur. — 3° Essai sur la liberté. — 4° Traité de philosophie populaire théorique et pratique. — 5° De l'enseignement de la philosophie dans nos écoles. — 6° De l'éducation morale et religieuse des enfants. — 7° Analyse critique du livre de Jules Simon (le devoir). — 8° Du contrat d'assurance, comme moyen de prévenir la misère. — 9° Y a-t-il un droit naturel? — 10° Étude sur la nature et sur le caractère du droit et du devoir en général. — 11° Dictionnaire politique à l'usage des électeurs. — 12° Du Gouvernement. — 13° Mémoire sur l'extinction de la mendicité. — 14° Recherches sur les moyens de communication. — 15° De la nature et de l'étendue de l'impôt. — 16° Manuel théorique et pratique des droits et des devoirs politiques des Français tels qu'ils résultent des droits naturels, de la morale chrétienne et de nos lois. — 17° Manuel de morale et d'économie politique à l'usage des classes ouvrières. — 18° Mémoire sur les applications pratiques du principe de l'association volontaire et privée au soulagement de la misère. — 19° Mémoire relatif au loyer des terres. — 20° La femme catholique et le Père Ventura. — 21° Le pouvoir politique et chrétien du Père Ventura. — 22° Du dogme, de la discipline et de la morale des diverses communions en France. De leurs rapports avec la vie religieuse et la vie civile des citoyens. — M. Le Cerf, l'auteur de ces manuscrits, avait publié un assez grand nombre d'ouvrages de législation et d'économie sociale. Né à Caen en 1783, il y mourut en 1868, après avoir été successivement avocat, magistrat et professeur de droit civil à la faculté de droit de Caen. — Voir, pour plus de détails, la biographie publiée à Caen, en 1870, par M. Melon, président du Consistoire.

310. — Pyron (Guillaume). Rhetoricarum institutionum

libri sex. Cum uno libello de variis eloquentiæ opusculis. Authore Gulielmo Pyron, in Academia Cadomensi eloquentiæ professore. 1669. — [In-4° 164.]

In-4°; 400 + 119 + 327 pp.; pap.; rel. parchem. — Il n'est pas fait mention dans le titre d'un troisième traité de Pyron : *De physionomia libellus*, qui commence à la p. 85 de la 2e pagination. — Guillaume Pyron, né à Hambie (Manche) le 21 octobre 1637, mort le 20 août 1684, fut professeur d'éloquence au collége du Bois, puis professeur de langue grecque et docteur agrégé de la Faculté de droit canonique et civil, enfin plusieurs fois recteur de l'Université de Caen. Il a publié de nombreux opuscules, presque tous en vers latins; ce sont, pour la plupart, des ouvrages de circonstance, dans lesquels l'auteur décerne des éloges hyperboliques au roi, ou à de hauts personnages. Dans un volume in-8° publié à Caen, en 1673, chez J. Cavelier, et intitulé : *Recueil de poésies qui ont été couronnées sur le Puy de l'Immaculée Conception de la Vierge, tenu à Caen dans les grandes escoles de l'Université,* on trouve plusieurs pièces de vers de Guillaume Pyron. — Le même ms. renferme un traité de géographie en latin d'Antoine Halley dont voici le titre : *Geographiae veteris ac novae tractatus, authore Antonio Hallaeo Coll. Sylvani ... eloquentiae professore ... 1669.*

311. — SAINT-MARTIN (Michel de). Recueil de pièces concernant l'abbé de Saint-Martin [avec la copie de quelques ouvrages du fameux original]. — [In-4° 77.]

In-4°; 57 ff.; pap.; demi-rel.—Au commencement du recueil on trouve : 1° Le portrait gravé par Thomassin, qui est la reproduction du portrait à l'huile conservé au Musée de Bayeux. — 2° La reproduction d'un buste de l'abbé de St-Martin avec cette légende :

Tenez chauds les pieds et la tête
Et du reste vivez en bête ;

— 3° Un calque d'un dessin, portant cette légende : *L'abbé de St-Martin donne audience aux Ambassadeurs du roi de Siam.*

Le texte se compose des pièces suivantes : 1° Le mérite honoré dans lui-même, élégie. — 2° Lettre de M. Segrais, premier échevin de Caen. — 3° Requeste présentée [par l'abbé de St-Martin] à Monsieur le lieutenant-général de Caen le 2 décembre 1686. — 4° Récit de l'entrée solennelle dans Bayeux de Mgr de Nesmond evesque de la mesme ville [Par l'abbé de St-Martin]; cop. de l'éd. Caen, Yvon, 1662. — 5° Lettre de M. de Lorme

1er médecin ... envoyée à M. de Saint-Martin, de Paris, le 17 févr. 1676. — 6° Ode d'un sien amy à Monsieur de Saint-Martin... — 7° Le voyage fait au mont St-Michel par la confrairie de l'église St-Pierre de Caen... [par l'abbé de St-Martin]. Cop. d'après l'éd. Caen, Claude Le Blanc. — 8° Catalogue des écrits de l'abbé de Saint-Martin. — 9° A M. de Matignon ... lettre d'un gentilhomme de Saint-Lo du 10 févr. 1676, adressée à M. de Saint-Martin. — 10° Extrait des registres de la paroisse St-Sauveur, [date du décès de l'abbé de St-Martin]. — 11° Requêtes sur parchemin, ou pièces relatives aux coups de canne que l'abbé de St-Martin avait donnés dans l'église des Cordeliers à un certain Blascher. — Cette dernière pièce, datée du 22 mars 1683, est la plus curieuse du recueil. Les autres ne sont que des copies, quelquefois même de simples reproductions de passages de la *Mandarinade*. — L'abbé de Saint-Martin, ce grotesque bienfaisant, qui fut la risée d'une ville à laquelle il fit tant de bien, était né à Saint-Lô le 1er mars 1614; il mourut à Caen le 17 novembre 1687 et non le 14, comme l'ont écrit faussement tous ses biographes, depuis Huet.

312. — SAINT-PIERRE (Charles-Irénée CASTEL, abbé de). Annales politiques, 1703 à juillet 1738. — [In-4° 163.]

In-4°; 205 pp.; pap.; rel. parchem. — Le ms. est précédé de la note suivante, écrite par M. Georges Mancel, ancien conservateur de la Biblioth. de Caen : « Les Annales politiques de l'abbé de Saint-Pierre, Londres, 1758, 2 vol. in-8° (édition originale plus complète que celles qui l'ont suivie), commencent à l'année 1658 et finissent à novembre 1739. Ce manuscrit, composé de 204 p. in-4°, est donc très-incomplet. Il offre cependant un certain intérêt en ce qu'il donne un assez grand nombre de variantes et qu'il semble avoir été écrit sous la direction de l'abbé de Saint-Pierre lui-même et que les pages 170 à 198 sont écrites de sa main. Il nous a été facile de vérifier ce fait parce que tous les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre ont été donnés par lui à la Bibliothèque de l'Université de Caen où il avait fait ses études et portent pour *ex dono* ces mots *Tribut de reconnescence;* on connaît son système d'orthographe. Il est à remarquer que les pages autographes de notre manuscrit sont écrites d'après le système de l'auteur, tandis que les autres sont écrites d'après les règles ordinaires. » — L'abbé de Saint-Pierre est ce fameux économiste, né le 18 févr. 1658 au château de St-Pierre-Église, entre Cherbourg et Barfleur, mort à Paris le 29 avril 1743.

313. — TOURNEROCHE (Jean de). Tornorupœus impressa et

manuscripta, 1581. [Titre qui figure au dos du volume.] — [In-4° 115.]

Pet. in-4°; II + 239 ff.; [cet ancien foliotage est inexact; il faut en retrancher les ff. 70 à 100 qu'on a dû passer par erreur, car il ne semble rien manquer à l'ouvrage]; pap.; couvert. parchem. — Ce recueil contient les ouvrages suivants : 1° *Locus Julii Cæsaris de moribus et gestis Gallorum et Germanorum* (Cadomi, Le Bas, 1581) imprimé de 8 ff. suivi de *Annotata in mores et gesta Gallorum a Tornorupeo dicta* [ms.] — 2° *Antiquitas rei militaris Romanæ* [ms.]. — 3° *Antiquitas Romani triumphi* [ms.]. — 4° *Annotata in Marci Tulii Ciceronis lib. tertium de legibus* [ms.].— 5° *Tractatus de imperatoribus romanis* [ms.].— 6° *Annotationes in sextas Auli Persii satyras* [ms.]. — 7° *Annotata a ... Tornorupeo dicta in Martialis epigrammata* [ms.]. — 8° *Tractatus de conviviis* [ms.]. — 9° *Tractatus de cultu Romanorum* [ms.]. — 10° *De aurigatione olympica Grecorum et circensi Romanorum* (Cadomi, ex typ. Jac. Brenouzetii, 1593). Impr. de 16 ff. avec des additions manuscrites en grec. — 11° *Tractatus de aurigatione olympica* [ms.]. 12° *Romuli et XII Tabularum leges a Balduino descriptæ* [ms.]. — 13° Extrait d'un livre intitulé : *Les consolations de l'âme fidèle* [ms.]. — Jean de Tourneroche, né à Caen vers le milieu du XVI° siècle, après avoir été professeur de rhétorique au collège d'Harcourt et recteur de l'Université de Paris, revint à Caen, sa patrie, en 1609, où on lui avait offert une chaire royale d'éloquence. Il a publié plusieurs traités sous le nom latin de *Tornorupœus*. Était-ce pour échapper aux sarcasmes du P. Garasse, avec lequel il eut des démêlés et qui, faisant un mauvais jeu de mots sur son nom, l'avait appelé *Tournebroche?* — Les traités, que renferme le ms. de la Bibliothèque de Caen, sauf le *Traité sur les jeux olympiques* et les *Annotations sur Perse*, pourraient bien être inédits; car ils ne semblent connus ni des biographes, ni des bibliographes.

314. — — Annotata data a Domino Tornorupeo in leges XII tabularum hoc anno 1592. — [In-4° 38.]

In-4°; 169 pp.; pap.; couvert. parchem. — Ce ms. est précédé de l'imprimé suivant : *Romuli et XII tabularum leges a Fransc. Balduino descriptæ* (Parisiis, ex typ. Dionysii a Prato, 1586). — Il renferme en outre : — 1° Annotata in locum Julii Cæsaris de moribus et gestis Gallorum et Germanorum hoc anno 1593. — 2° In tertium librum ... Ciceronis de legibus. — 3° Antiquitas rei militaris Romæ. — 4° De rectore Provintiæ. — 5° De imperatoribus. — 6° De cultu Romanorum. — 7° De aurigatione olympica. — Sur l'un des plats, à l'intérieur, se trouve l'ex-

libris imprimé suivant : « Universitatis Cadomensis Bibliothecæ dono « dedit D. Jacobus Abrahamus de La Fosse Chastry, civis cadomensis, « 1731. »

315. — Trebutien (G.-S.). — Dictionnaire des mots contenus dans le poème de Joseph et Zuleïkha, 1829. — [In-8° 65.]

2 In-8°; t. I, 240 ff.; t. II, 323 ff.; pap.; cartonn. — Ms. autogr. de l'auteur, Guillaume-Stanislas Trebutien, philologue et antiquaire, né à Fresnay-le-Puceux (Calvados) le 9 octobre 1800, mort à Caen le 23 mai 1870. M. Trébutien a été, depuis 1839 jusqu'à sa mort, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Caen. Outre les ouvrages qu'il a écrits ou traduits, on lui doit, comme éditeur, une foule de publications, parmi lesquelles on remarque surtout les œuvres de Maurice et d'Eugénie de Guérin, qui ont obtenu un succès retentissant.

§ 4.

Auteurs de traités scientifiques.

316. — Callard de la Ducquerie (Jean-Baptiste). Lexicon medicum universale, etymologicum, philologicum, in quo undecies vocabula rarioris usûs ab auctoribus græcis, latinis et gallicis qui de medicinâ, chirurgiâ, pharmaciâ, botanicâ, chymiâ, et physicâ hactenus scripsere usurpata enucleantur et illustrantur, eorumque notiones, originationes et usus reteguntur... Auctore M. Joanne Baptista Callard de la Ducquerie, in Universitate Cadomensi antiquiore Primicerio, Regis Consiliario, et Facultatis Medicæ Decano, nec non Regio, jamtùm a 44 annis Professore, ac Regiæ Literariæ Cadomensis Academiæ Socio et Directore. An. 1714. — [In-f. 30.]

In-f.; 482 ff.; pap.; couvert. parchem. — Ce ms. est écrit à deux colonnes et porte, collées à chaque feuillet, des additions qui caractérisent bien un manuscrit destiné à être livré à l'impression. — Cet ouvrage avait paru trois fois dans le format in-12 en 1673, 1692 et 1693. Comme il

avait eu un certain succès, quoiqu'il ne contînt en somme que les étymologies des termes de médecine, l'auteur en avait préparé une nouvelle édition considérablement augmentée. — Jean-Baptiste Callard de La Ducquerie, né en 1620 à Caen, mort dans la même ville en 1718, fut longtemps professeur et doyen de la Faculté de Médecine de Caen. Il s'occupait aussi de botanique et eut l'idée de rassembler dans son propre jardin un certain nombre de plantes, dont il dressa la liste sous le titre de : *Hortus botanicus agri Cadomensis*. Cette Collection, composée de 559 espèces, devint le prétexte d'un cours, pour lequel La Ducquerie reçut un modique traitement. Plus tard, après la mort du savant, on transporta les plantes dans un jardin plus vaste, on enrichit la collection, on paya mieux les profesfesseurs; le Jardin botanique de Caen se trouva ainsi définitivement fondé.

317. — Callard de La Ducquerie (Jean-Baptiste et Jean-François). Papiers de La Ducquerie. — Discours et Dissertations médicales. — [In-f. 149.]

2 in-f.; t. I, 366 ff.; t. II, 229 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil ne contient pas seulement les papiers de Jean-Baptiste Callard de La Ducquerie, mais encore ceux de son fils, Jean-François, qui fut lui-même professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Caen. Le fils mourut à Caen en 1754, le père en 1718. — Des discours sur des matières médicales, prononcés à la rentrée des Facultés par les deux Callard de La Ducquerie, forment la partie la plus importante de ce recueil. L'ordre des dates n'y a pas été malheureusement suivi; cependant le premier volume paraît tout entier consacré à Callard de La Ducquerie père; le deuxième renferme surtout les discours et les thèses de La Ducquerie fils. Ce recueil est très-intéressant à consulter pour l'histoire de la Faculté de Médecine de l'ancienne Université de Caen. Outre les discours officiels, on y trouve des vers latins et français. Ainsi, feuill. 162 et suiv. du 1er tome : « Vultus animi index, vulgo physiognomia, carmen « a R. P. Fleuriau dictum Cadomi 1722 »; feuill. 306 du 1er tome : « Re- « merciement fait à Monsieur de La Ducquerie ..., par les vendeurs « d'huîtres, pour sa harangue prononcée à l'ouverture des classes »; feuill. 141 du 2e tome : « D. D. Guidoni Crescentio Fagon ... ex calcu- « lorum morbo convalescenti elegia »; vers latins écrits en 1702 par La Ducquerie fils; feuill. 162 du 2e tome : autre pièce de vers latins [imprimée] adressée au même Fagon par La Ducquerie fils; feuill. 146 du 2e tome : vers latins lus le 17 août 1795 à l'Académie de Caen. Enfin on trouve, au feuill. 21 du 2e tome : une lettre autographe de Fagon, le premier médecin de Louis XIV, adressée à la Ducquerie fils le 25 juillet 1710.

C'est grâce à l'appui de Fagon que La Ducquerie fils avait obtenu une chaire de médecine à l'Université de Caen. Cette nomination fit des jaloux, et un ami anonyme de La Ducquerie (peut-être le nouveau titulaire lui-même) crut devoir prendre la défense du jeune professeur dans une pièce satirique qui porte ce titre : « PREMIÈRE FABLE. LE ROSSIGNOL, LE GEAY ET LE CORBEAU. *Pour M. de La Ducquerie, le fils, Conseiller-Médecin du Roy, et Professeur royal en Médecine, sur l'heureuse issüe de sa Dispute, par laquelle il vient de remporter, sur ses deux Concurrens, une des Chaires Royales de Médecine en l'Université de Caën.* » Outre sa rareté, cette pièce imprimée a le mérite de nous avoir conservé un écho des querelles entre médecins de l'ancienne Université de Caen.

318. — DESMOUEUX (Charles-Nicolas). Methodus horti regii parisiensis. Scripsit Nicolaus Desmoueux, med. prof. — [In-8° 47.]

In-8°; 246 pp.; pap.; cartonn.—Ms. autogr. de Ch.-Nicolas Desmoueux, professeur de botanique à Caen, sa ville natale, où il est mort le 15 janvier 1801.

319. — LE CŒUR (J.-B.). Des bains de mer. Guide médical et hygiénique du baigneur... — [In-f. 42.]

In-f.; 569 pp.; pap.; demi-rel. — Cet ouvrage a été publié en 2 volumes in-8° (Caen, Woinez, 1846). L'épitre qui figure au commencement du ms. est seule inédite. — Jean-Baptiste Le Cœur, docteur en médecine et professeur à l'École préparatoire de médecine de Caen, est né dans cette ville en 1808 et mort le 23 février 1866. Il a publié plusieurs ouvrages de médecine.

320. — LE SAUVAGE (Edme). Traité des fièvres... Fragment. — [In-f. 94.]

In-f.; 80 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce traité est suivi d'un autre fragment : « Théorie de la vie », publié avec le fragment précédent dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, ann. 1856; des « Recherches sur les générations doubles, à un seul œuf ou à un seul chorion », inédit; et d'une *Lettre de M. Vergesse*, en faveur du procédé employé par le docteur Le Sauvage pour la guérison des maladies vénériennes. — Le docteur Le Sauvage, professeur à l'École secondaire de médecine et chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Caen, est né à Caen le 23 octobre

1778 et mort dans la même ville le 10 décembre 1852. On lui doit un grand nombre de mémoires et de dissertations très-estimés. — Ce ms. a été offert, en 1855, à la Bibliothèque de Caen par M. Charma, qui a publié la même année, à la librairie Hachette, une biographie très-complète du savant médecin.

321. — Rouelle (Guillaume-François). Leçons de chymie. — [In-4° 42.]

2 in-4°; t. I, 99 + 328 + 67 ff.; t. II, 638 ff.; pap.; cartonn. — Ce cours est précédé d'une Histoire de la Chymie. Il est divisé en trois parties : 1° du règne végétal; 2° du règne animal; 3° du règne minéral. — Ce ms. n'est écrit que sur le recto. C'est un cahier de quelque élève du savant professeur. On sait, en effet, que Rouelle a laissé peu d'écrits imprimés, et que ses cours n'ont été conservés à la postérité que par des cahiers du genre de celui-ci. Le fameux chimiste est né en 1703 au village de Mathieu, près Caen, et mort à Passy, près Paris, le 3 août 1770.

SECTION III.

ÉCRIVAINS QUI, SANS ÊTRE NÉS EN NORMANDIE, APPARTIENNENT A CETTE PROVINCE PAR LE LONG SÉJOUR QU'ILS Y ONT FAIT.

§ 1.

André (Yves-Marie). 1675-1764.

Note biographique.

Yves-Marie André, littérateur, philosophe et théologien, né le 22 mai 1675 à Châteaulin, en Basse-Bretagne, est mort à Caen le 26 février 1764. Entré fort jeune dans l'ordre des Jésuites, le P. André fut nommé professeur de mathématiques à Caen en 1726. En 1762, lorsque le collége des Jésuites eut été fermé, il se retira, sur sa demande, chez les Chanoines de l'Hôtel-Dieu, où le Parlement de Rouen

pourvut généreusement à ses besoins. Pendant les trente-huit années qu'il passa à Caen, le P. André écrivit son *Essai sur le beau* et la plupart des ouvrages qu'il a laissés, imprimés ou manuscrits. Il compta, parmi ses correspondants, Malebranche et Fontenelle.

Note bibliographique.

La plupart des manuscrits du P. André, ainsi que ceux de M. Charles de Quens, ont été trouvés à Caen, dans des circonstances assez singulières. « Au mois de décembre de l'année 1841, dit M. Georges Mancel dans la préface des *Lettres inédites du P. André*, une demoiselle Peschet, héritière d'un avocat littérateur de Caen, M. Charles de Quens, envoyait à l'épicier, pour les vendre à la livre, deux immenses ballots de papiers manuscrits et autres, que la succession qu'elle venait de faire lui avait apportés. L'un des conservateurs de la bibliothèque publique de Caen, M. Georges Mancel, par le plus heureux des hasards, comme nous disons, eut vent de cette collection de paperasses et du parti qu'on se proposait d'en tirer; il détourna les ballots de la malheureuse direction qu'ils avaient prise; on les transporta chez lui sur sa demande; et bientôt, un rapide examen l'ayant mis à même de reconnaître le trésor qui lui était tombé entre les mains, il en enrichit la bibliothèque de la ville. »

322. — André (le P.). Essai sur le beau. — [In-4° 150.]

In-4°; 186 pp.; pap.; rel. parchem. — Copie du temps, d'une main inconnue.

323. — — Extraits de Descartes et de Malebranche. — [In-4° 145.]

In-4°; 471 pp.; pap.; cartonn. — Ces extraits, écrits d'un bout à l'autre par le P. André, sont accompagnés de notes marginales, qui forment comme une sorte de commentaire des deux fameux philosophes.

324. — — Metaphysica, sive Theologia naturalis. — [In-f. 98.]

In-f.; 128 pp.; pap.; cartonn.—Ms. autogr. achevé, comme l'indique une note marginale de la dernière page, en « 1760, vers la Toussaint. »

325. — — Traité analytique et historique de l'excommunication. — [In-4° 146.]

In-4°; 66 ff.; pap.; cartonn. — Ms. autogr. — Première ébauche.

326. — — Traité analytique et historique de l'excommunication. — [In-4° 147.]

In-4°; 59 ff.; pap.; cartonn. — Ms. autogr. — Second travail.

327. — — Traité analytique et historique de l'excommunication. — [In-8° 81.]

Gr. in-8°; 193 ff.; pap.; cartonn. — C'est une copie par M. de Quens de l'ouvrage du P. André. Le texte est sur le recto, avec des notes en regard sur le verso.

328. — — Mélanges. — [In-f. 101.]

In-f.; 113 ff.; pap.; reli. parchem. — Ms. autogr. — Ce recueil factice contient : 1° Poésies chrétiennes et autres. — 2° Recueil moral et chrétien. Extraits de divers poëtes. — 3° Extraits divers, particulièrement de Voltaire. Réflexions sur Malebranche. — 4° Plan d'un *Essai des principes de la Théologie chrétienne;* titre avec quelques développements d'un chapitre de l'*Histoire de Malebranche; De l'usure;* quelques notes et fragments sur des sujets divers. — 5° *Journal de mes observations sur l'état des demoiselles de Lande,* jeunes filles d'une paroisse du diocèse de Bayeux qu'on disait possédées.

329. — — Lettres à un protestant. — [In-f. 68.]

In-f.; 275 pp.; pap.; reli. parchem.—Cet ouvrage, composé de 15 cahiers, est dirigé contre la religion réformée. Il faisait partie des papiers découverts par M. G. Mancel en décembre 1841 et dus, pour la plupart, au P. André, jésuite, et à Ch. de Quens, son ami et son disciple. MM. Charma et Mancel dans leur ouvrage intitulé : *Le Père André,*

jésuite [tome I, p. VIII], disent que ces lettres pourraient bien être de M. de Quens.

330. — — Instruction pour un enfant qui est dans les études. — [In-f. 97.]

In-f.; 112 ff.; pap.; rel. parchem. – Dans ce traité, écrit tout entier de la main de l'auteur, le P. André prescrit à son élève l'*ordre* à suivre *pour les jours de classe.* Les instructions varient pour les jours de congé et les jours de fêtes.

331. — — Traité de l'architecture civile et militaire. — [In-4° 148.]

In-4°; 191 pp.; pap.; rel. parchem. — Ms. autogr. — Premier travail ou brouillon du ms. suivant.

332. — — Traité de l'architecture civile et militaire. — [In-f. 99.]

In-f.; 124 pp.; pap.; cartonn. — Ms. autogr.

333. — — Éléments d'astronomie dictés par le Reverans Perre André, Professeur royal de mathématique pour l'année 1758 et 1759. — [In-4° 191.]

In-4°; 19 + 629 + 29 pp.; pap.; rel. veau. — Ce traité est précédé de deux titres, d'une sphère artificielle gravée et de différentes notes, qui constatent que le ms. a appartenu d'abord à un sieur Jacques Lair, architecte-géomètre à Caen, qu'il a été acheté en 1829 à une vente Surosne, donné en 1843 par M. Mancel, libraire, à M. Charma, professeur de philosophie, qui l'a lui-même offert à la Bibliothèque de Caen le 18 mars 1857. — Le traité du P. André est suivi d'un autre traité de 29 pages, intitulé : *Construction du microscope,* où l'on trouve quelques figures au crayon. Comme nous l'apprend une note, qui le précède, ce travail est dû au P. Chardin, qui l'avait dicté au collége des jésuites de Caen.

334. — — Éléments d'optique. — [In-4° 190.]

In-4°; 256 ff.; pap.; rel. veau. — Au verso du dernier feuill. on lit :

« Fin des éléments d'optique, dictez en l'an 1749 et 1750 par le révé-
« rend Père André, de la Compagnie de Jésus. » Ce ms. a été donné à la Biblioth. de Caen en 1857 par M. A. de Formigny de La Londe.

335. — — De l'hydrographie. — [In-8° 67.]

In-8°; pap.; rel. veau. — Ce ms., qui commence à la p. 367 et se termine à la p. 723, est la 2me partie d'un *traité mathématique et historique de géographie*, dicté par le P. André, professeur de mathématiques, dans le courant de l'année 1747. — Donné, en 1857, à la Biblioth. de Caen, par M. Charma.

336. — — Physica. — [In-4° 144.]

In-4°; 157 pp.; pap.; cartonn. — Ms. autogr. du cours que le P. André dictait à ses élèves d'Amiens ou de Rouen. — Une note manuscrite, annexée au volume, dit que ce cours de géométrie pratique ne renferme aucune proposition nouvelle pour l'époque à laquelle il a été rédigé.

* — — Arithmétique. — [In-4° 196.]

Voy. n° 175.

337. — — Correspondance du P. André. — [In-f. 116.]

In-f.; 411 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil, composé en grande partie de lettres, renferme des feuillets de formats très-divers. On y trouve des pièces diverses, pour servir à la biographie du P. André, des lettres de lui ou à lui adressées. Parmi ces dernières, nous citerons des lettres du chancelier Daguesseau, du P. Aubert, du P. Daubenton, de Fontenelle, de l'abbé Guyot, du P. Le Tellier, de Malebranche [17 lettres], du P. Porée, etc.

§ 2.

Prel (Jacques-Louis).

338. — Bréviaire du roturier, compilation en vers et en prose sur la noblesse; partie autumnale [Imprimé de 16 pages,

s. l. n. d., suivi de :] Partie hyémale du même Bréviaire [et] Partie vernale. — [In-8° 52]

In-8°; 11 ff.; pap.; broch. — Ce ms. inachevé se compose d'extraits de pièces satiriques dirigées contre la noblesse. Il est écrit de la main de M. Prel, qui est sans doute aussi l'auteur de la partie imprimée. — Jacques-Louis Prel, ancien vérificateur d'enregistrement, né à Vitry-le-François et décédé à Caen le 26 avril 1847, a donné à la biblioth. de Caen plusieurs mss. dont quelques-uns renferment des notes importantes sur les fables de La Fontaine.

339. — — Textes des fables et autres pièces que J. La Fontaine a traduites en vers ou imitées. — [In-8° 63.]

2 in-8°; t. I, 160 ff.; t. II, 223 ff.; pap.; demi-rel. — Ces textes, transcrits par M. Prel et précédés d'un avant-propos, sont intercalés dans un exemplaire imprimé. Ce recueil, qui n'a pas été imprimé, renferme des fables anciennes et modernes mises en parallèle avec celles de La Fontaine. D'après le résultat des recherches de l'auteur, le nombre des fables que La Fontaine n'aurait pas imitées se réduirait à seize. M. Prel a fait aussi un recueil factice de vignettes empruntées à différentes éditions des fables de La Fontaine. Voir au catalogue de nos imprimés : « *Figures des 241 fables.* »

340. — — Inventaire de mes recherches sur les fables de La Fontaine. — [In-8° 64.]

In-8° obl.; 226 pp.; pap.; demi-rel. — Recueil de notes qui ont servi à composer l'ouvrage précédent, ou qui le complètent.

341. — — Recueil de proverbes en différentes langues, tant anciennes que modernes, avec des n°s de renvoi de l'une à l'autre. — [In-4° 78.]

In-4°; 312 ff.; pap.; rel. parchem. — Au feuillet 163 commencent des notes écrites la plupart au moyen de la tachygraphie, et qui ont servi à la rédaction de l'ouvrage.

342. — — Bibliographie des sténographes. — [In-4° 105.]

In-4°; 166 ff.; pap.; rel. parchem. — Ms. autogr.



§ 3.

Chuppin (Emma).

343. — Contes d'Emma à sa mère. — [In-4° 126.]

In-4°; 31 + 190 + 69 + 100 + 89 pp.; pap.; rel. parchem. — Voici les titres des contes réunis dans ce recueil : *L'Enfant de chœur de Niort*, épisode du XVI[e] siècle. — *Céline et Henry*. — *Esquisse de la cour de Philippe le Hardi*. — *Sara la méthodiste*. — *Francesca*. — M[lle] Chuppin, née en 1805 d'un père français à Burick, près de Wesel (États prussiens), morte à Bayeux en 1852, avait épousé, en 1839, M. Liénard, ingénieur de la marine en retraite. Elle a laissé deux ouvrages imprimés : *De l'état de la musique en Normandie depuis le XI[e] siècle* (Caen, 1837, in-8°); *Les Broderies de la reine Mathilde* (Bayeux, 1846, in-12), et un assez grand nombre de mss. dont on trouvera la liste dans une biographie de M[me] Liénard, publiée par M. Chauvin dans les *Mémoires de l'Académie de Caen, ann. 1855*. — Les contes que renferme le ms. de la Bibliothèque de Caen, sauf celui de *Céline*, ne paraissent pas avoir été connus du biographe de M[me] Liénard.

DEUXIÈME PARTIE

MANUSCRITS

ÉTRANGERS A LA

NORMANDIE

MANUSCRITS

ÉTRANGERS A LA

NORMANDIE

CHAPITRE PREMIER.

THÉOLOGIE.

SECTION I.

ÉCRITURE SAINTE.

344. — Biblia sacra. — [In-f. 10.]

In-f.; 476 ff.; parchem.; rel. veau. — Ms. très-volumineux, dont les pages sont gâtées en plusieurs endroits. Le commencement est déchiré, et l'on a coupé dans le corps du ms. la plupart des grandes lettres ornées. — XV[e] siècle.

345. — Biblia. — [In-4° 10.]

In-4°; 291 ff.; parchem.; rel. en bois recouverte de veau, avec fers froids et fermoirs. — Ms. du XIV[e] siècle à deux colonnes avec quelques

lettres capitales en couleur, ornées d'êtres fantastiques ou de personnages. A la fin on trouve cette note d'une écriture plus moderne, mais sans date : « Cette Bible est estimée valloir douze escus. » Ensuite : « Qui cette présente Bible emblera : Maudit de Dieu sera. » Manque le 1er feuillet du Nouveau-Testament.

346. — Lyra (Nicolas de). Commentarii in Biblia.—[In-4° 11.]

In-4°; 119 ff.; parchem.; rel. chagr., avec fers froids. — Ms. du XIVe siècle à deux colonnes, avec quelques initiales, or et couleur. Au verso du feuillet 24, on trouve une représentation grossière, mais très-curieuse, des quatre Évangélistes sous forme d'oiseaux. Aux feuillets 73 et suivants, on voit des plans coloriés. — Ce ms. renferme des commentaires de Nicolas de Lyra sur différents livres de l'Ancien-Testament. Une note, écrite sur le dernier feuillet de garde, nous apprend que ce volume a été donné à l'Université de Caen, en 1454, par Maître Gilles Le Goupil en exécution des ordres de feu Robert La Vache.

347. — Beda (Venerabilis). Canticum canticorum... a venerabili Beda presbitero. — [In-4° 12.]

In-4°; 76 ff.; parchem.; rel. en bois recouverte d'une peau blanche.—Ms. à longues lignes du XIIe siècle qui provient d'une communauté de Lisieux, comme l'indique, à la fin de l'ouvrage, une note commençant par ces mots : « Iste liber est fratrum domus Dei Lexoviensis ordinis sancte Trinitatis ... » — L'auteur de ce commentaire sur le Cantique des Cantiques est le célèbre moine et historien anglais Bède, surnommé *le Vénérable*, né vers l'an 675, et mort, suivant les meilleures autorités, en 735. — A la suite du commentaire de Bède se trouvent des extraits de divers ouvrages de saint Grégoire relatifs au même sujet.

348. — Réflexions chrétiennes sur l'Évangile. — [In-8° 57.]

4 in-8°; t. I, 622 pp.; t. II, 333 pp.; t. III, 614 pp.; t. IV, 640 pp.; pap.; rel. veau. — Ce ms. n'a pas de titre; il figure en abréviations au dos du volume. Est-ce un ouvrage inédit? Est-ce une copie des *Réflexions chrétiennes* de Jean Dupuy ou de Roussel de La Tour? — L'écriture du ms., très-fine et très-lisible, est encadrée entre des traits noirs.

349. — Concorde. — [In-8° 7.]

In-8° ; 309 ff. ; pap. ; rel. veau. — Cet ouvrage, incomplet, est un commentaire des textes de l'Écriture, qui va du chapitre CXLI au chapitre CXLV. C'est peut-être la copie d'un imprimé. L'écriture paraît être de la fin du XVIIIe siècle.

350. — Psalterium arabicum. — [In-8° 2.]

In-8° ; 213 ff. ; pap. de coton ; couvert. parchem. — On lit sur le feuillet de garde, en tête de l'ouvrage, la note suivante : « Viro summo Samuelo Bocharto verbi divini ministro eximio de me optime merito Psalterium hoc Arabicum donavi ego Cl. Sarravius Lutetiæ Parisiorum, XX julii 1648. »

351. — Psalmi Davidis arabicè conscripti. — [In-8° 3.]

In-8° ; 173 ff. ; pap. ; couvert. parchem. — La première page de ce ms. porte la même inscription que l'ouvrage précédent.—< Claude Sarrau, qui fit présent de ces deux ouvrages à S. Bochart, était conseiller au Parlement de Paris ; il mourut en 1651. Il était en relation avec beaucoup de savants, et il fut lui-même érudit distingué. La reine Christine lui écrivait quelquefois et recevait de ses lettres. Le savant Paulmier de Grentemesnil (de Caen) fit en prose latine son éloge funèbre et donna sous le nom de son fils (Isaac Sarrau), en 1654, un recueil de ses lettres latines. Rien n'indique que ces mss. soient l'ouvrage de Sarrau, mais sa liaison avec S. Bochart laisse croire aisément que les langues orientales ne lui étaient pas étrangères. Paulmier de Grentemesnil, Antoine Halley, de La Luzerne-Garaby ont célébré ce savant dans des vers qui se trouvent à la fin de l'édition de ses lettres, que nous possédons, et sur la marge desquelles Bochart a fait quelques remarques. >

SECTION II.

LITURGIE.

352. — Secuntur hore de conceptione. — [In-8° 9.]

Pet. in-8° ; 104 ff. ; vélin ; rel. maroq. rouge. — Ce joli ms., l'un des plus riches de la Bibliothèque de Caen, est écrit à longues lignes. Il renferme treize grandes miniatures et trois plus petites vers la fin. Le calendrier est orné des douze signes du zodiaque ; ces figures sont doubles et représentent les signes astronomiques et les travaux de l'année. — XVe siècle.

353. — Horæ beatæ Virginis. — [In-4° 26.]

Pet. in-4°; 142 ff.; vélin; rel. basane. — Ce ms. est enrichi de sept grandes miniatures, de lettres en or et en couleur, et de pages encadrées représentant des animaux fantastiques, des oiseaux, des fleurs et des fruits. Il est d'une belle écriture. Une des miniatures est gâtée. Sur les gardes du volume et sur quelques pages se trouvent des notes d'une écriture du XVIe siècle. — Fin du XVe siècle. — Provenance : ancien Séminaire de Caen.

354. — Massa Compoti. — [In-4° 18.]

In-4°; 75 ff.; parchem. ; rel. veau chagrin. — <Ce ms., écrit à longues lignes, contient un traité du calendrier en vers, avec un commentaire en prose, appliqué aux fêtes de l'Église. Suit un calendrier où sont marquées les principales fêtes de l'année ; puis un petit traité commençant ainsi : « In hac arte que dicitur algorismur ... » ; six tables diverses; deux proses à la Vierge, dont la première commence ainsi : « Area rosea ... », et la seconde : « Veris flos ... »; trois feuillets et demi de tables; un petit traité commençant par « Branchi interius tumeret ... »; une pièce de vers intitulée : « Hymnius Bede Pbri de compoto », et enfin un traité des douze signes du zodiaque. — XIIIe siècle. > — Ex libris Bibliothecæ Cadomensis Academiæ.

355. — Ordo Epistolarum de tempore... — [In-4° 17.]

In-4°; 147 ff.; parchem.; rel. bois, avec veau gauffré noir. — Ms. de la fin du XIIIe siècle, dont quelques feuillets du commencement et de la fin sont gâtés. — Restes d'un fermoir brisé.

356. — Ordo precum. — [In-4° 31.]

In-4°; 67 ff.; vélin; rel. veau noir. — Ms. du XIIIe siècle, à longues lignes.

357. — Ordo precum , cum calendario. — [In-4° 16.]

In-4°; 89 ff.; vélin; rel. veau gauffré et doré. — « Ce ms., écrit à longues lignes, offre en tête un calendrier où sont marquées quelques fêtes des saints. Le corps de l'ouvrage annonce les antiennes et les oraisons qui doivent être dites aux fêtes propres des saints. Ce ms. n'est pas complet; il manque quelques pages au commencement et dans l'ouvrage. Peut-être que ces pages étaient couvertes de miniatures dont l'enlève-

ment a causé la destruction de la page. Les lettres petites capitales sont peintes en or et couleur. XVe siècle. Incipit : *et altitudines montium...>*

358. — Preces piæ. — [In-4° 29.]

Pet. in-4°; 107 ff.; vélin; rel. chagr. moderne. — Ms. du XVe siècle, à longues lignes. < Ce ms. en assez mauvais état est incomplet au commencement et à la fin; il manque aussi quelques feuillets dans l'intérieur. On y trouve une vignette presque entièrement effacée par l'humidité. Incipit: « ejus in confessione et in psalmis .. » Desinit : « Ora pro nobis Deum. Alleluia. » >

359. — Preces piæ cum calendario. — [In-8° 6.]

Pet. in-8° carré; 170 ff.; vélin; rel. veau avec fermoirs en cuivre. — Ms. du XVe siècle, orné de deux miniatures [feuillet 29 et feuillet 113], dont la deuxième a été détériorée par l'humidité. Il est incomplet et se termine par ces mots: « Deus qui nobis sub sacramento mirabili passio...» Il provient du legs de M. Prel.

360. — Breviarium cum calendario. — [In-4° 25.]

Pet. in-4°; 227 ff.; parchem.; rel. chagr. moderne. — Ce ms. à deux colonnes est orné de quelques initiales, dont l'une avec figures. Il manque quelques pages à la fin. Desinit : *in circuites oculos tu...*

361. — Breviarium cum calendario. — [In-4° 30.]

< Relié en veau noir. — Manuscrit du XIVe siècle écrit sur vélin, à 2 colonnes de 35 lignes chacune ; on y compte 226 feuillets ; il en manque plusieurs à la fin et vers le milieu du volume ; le 1er feuillet du calendrier a aussi disparu. A deux ou trois exceptions près, les lettres initiales sont simplement peintes en bleu et en rouge. A la fin on lit dans l'intérieur de la couverture : « Ce Bréviaire est de l'abbaye Saint-Étienne de Caen, 1603. » — En déficit.

362. — Excerpta ex Breviario Senonensi, edito anno 1726. — [In-8° 8.]

In-8°; 155 ff.; pap.; couvert. parchem. — Ce ms. provient du legs de P.-A. Lair.

363. — Collectarium ad usum illustrissimi et reveren-

dissimi D. D. Caroli de Caylus Autissiodorensis episcopi. — Scribebat Gabriel Raveneau Parisus canonicus Ecclesiæ sanctæ Genovefæ, 1714. — [In-f. 12.]

In-f°; 77 pap.; vélin; rel. maroq. rouge aux armes de l'évêque. — La page de titre est ornée de fleurs et d'un écusson, aux armes de M. de Caylus, soutenu par deux anges. Toutes les pages sont encadrées d'une baguette or et rouge. Les lettres majuscules sont en or bruni, quelques-unes sont fleuries. Au bas de plusieurs pages, en guise de culs-de-lampe, des bouquets de fleurs admirablement exécutés.

SECTION III.

SS. PÈRES.

364. — Jean Chrysostôme (Saint). Expositio Johannis Chrysostomi super Matheum. — [In-4° 13.]

In-4°; 114 ff.; parchem.; couvert. parchem. — <Ce ms. à longues lignes renferme le commentaire attribué à saint Jean Chrysostôme sur saint Mathieu. Il a été écrit en 1456 et fini le 4 mai par Radulph Logothroy, novice du couvent des frères prêcheurs de Caen; et il a été donné à l'Université par Jean Goucbette, bachelier en théologie. Ce ms. est bien conservé, il offre quelques pages encadrées en or et couleur. >

365. — Augustin (Saint). Aurelii Augustini doctoris ypponensis episcopi de consensu evangelistarum libri IV. — [In-f. 13.]

In-f.; 192 ff.; parchem.; rel. basane. — Quelques pages de ce ms., à longues lignes, sont ornées d'encadrements en couleur. — Au feuillet 141 commence un autre traité de saint Augustin : *Retractationum libri duo.* A la fin du volume on lit la souscription suivante : « Finitus per me Johannem Masseri presb. die vicesima prima mensis aprilis anno domini millesimo CCCC^{mo} sexagesimo quarto. Pro Reverendo... Thoma Bazin, Episcopo et Comite Lexoviensi. » Thomas Bazin, né à Caudebec en 1412, fut nommé évêque de Lisieux en 1447. Parmi ses ouvrages, on doit mentionner surtout un *Mémoire justificatif en faveur de Jeanne d'Arc* et une *Histoire de Charles VII et de Louis XI*, en latin.

366. — — Sermo Sancti Augustini de caritate. [Ce ms.

contient en réalité 10 sermons, quoique le titre ne semble en indiquer qu'un seul.] — [In-f. 14.]

In-f.; 209 ff.; pap.; rel. basane. — Ce volume renferme deux manuscrits et un imprimé. Le premier ms., écrit à 2 colonnes comme le second, contient les dix sermons de saint Augustin. Le deuxième, qui commence au feuillet 38 et finit au feuillet 209, contient le *Traité des hérésies* de GUIDON, évêque d'Elne. Fabricius, dans sa *Bibliothèque latine*, donne, sur cet auteur ecclésiastique, la note suivante: « Guido Terrena de *Perpiniano*, Doctor Parisiensis, Ordinis B. Mariæ de Monte Carmelo Prior Generalis et cum Theologiam docuisset Avenione, Episcopus ab anno 1332 in patria sua Elnensis (sive Helenensis in Hispania-Tarraconensi) usque ad annum 1342. quo 21. Aug. fatis concessit, Inquisitor etiam fidei Generalis. » Après ces deux mss., on trouve dans le même volume l'imprimé suivant: « Leonardi Aretini de bello italico adversus Gothos. » C'est la première édition de cet ouvrage de Léonard BRUNI, surnommé *l'Arétin*, imprimée à Fuligno en 1470. — On lit, au verso du dernier feuillet de cet imprimé: « Istud volumen fieri fecimus apud Trajectum Nos Thomas episcopus Lexoviensis excepta de bellis Gothorum in Ytalia q̄. est de impressura et donavimus Bibliothecc nostre lexoviensi. Anno Domini 1489. » — Sur les deux premiers feuillets de garde du volume, et sur les marges des deux mss. et de l'imprimé, on trouve des notes de la même écriture. Toutes sont de la main de Thomas Basin, le fameux évêque de Lisieux dont nous avons parlé ci-dessus. L'écriture a été reconnue par Jules Quicherat, qui a publié, sous le titre de *Procès de la Pucelle*, le mémoire justificatif en faveur de Jeanne-d'Arc, écrit par Thomas Basin.

367. — — Sancti Augustini de doctrina christiana libri. — [In-4° 21.]

In-4°; 87 ff.; parchem.; rel. veau. — < Ce ms. est écrit à longues lignes, avec quelques scholies à la marge. Les dernières pages sont endommagées. Il vient de la bibliothèque de Bochart. Xe siècle. >

368. — THOMAS D'AQUIN (Saint). Summa Theologiæ; pars 1 et 2 cum Commento. — [In-f. 18.]

In-f.; 236 ff.; parchem.; rel. basane. — < Ce ms., à deux colonnes, est piqué des vers et gâté en plusieurs endroits. Il a été écrit en 1456, et donné à l'Université de Caen par Roger Descampis, docteur en droit, doyen du Saint-Sépulcre, en 1476, le 20 octobre. Incipit: « et finis et uno manifestum est quod et principium ... » >

369. — — Liber primus Summe Thome de Aquino. — [In-f. 19.]

In-f.; 171 ff.; parchem.; rel. basane. — < Ce ms., à deux colonnes, est un commentaire sur la 1re partie de la Somme de saint Thomas. Sa conservation est médiocre. Il a été donné à l'Université de Caen par Ursin Thiboult, professeur en théologie à l'Université de Caen, chanoine de Bayeux et curé de St-Pierre de Caen. XVe siècle. >

370. — — S. Thomas in-IV Sententiarum librum. — [In-f. 17.]

In-f.; 324 ff.; parchem.; rel. basane blanche. — < Ce ms., écrit à deux colonnes, est défectueux; il manque quelques pages au commencement; plusieurs autres pages sont gâtées. Il appartenait à Jean Caudel, docteur en droit en l'Université de Caen, et fut donné à l'Université par Pierre Caudel, docteur en médecine en 1474, le 24 mai. Incipit : « Procedit de potenciis naturalibus... » XVe siècle. >

371. — — Questiones quod libetales. — [In-f. 16.]

In-f.; 167 ff.; parchem.; rel. veau. — < Ce ms. du XVe siècle, sur parchemin très-blanc, est à deux colonnes d'une écriture cursive pleine d'abréviations. Les dernières pages sont gâtées. Il a été donné à l'Université de Caen par Robert, évêque de Séez. >

372. — THOMAS *de Hibernia*. Liber florum. — [In-4° 32.]

In-4°; 111 ff.; vélin; rel. chagrin avec fers froids. — < Ms. du XIIIe siècle sur vélin en minuscules gothiques à longues lignes, au nombre de 37 par page. Il contient 100 feuillets et renferme 16 grandes lettres initiales en couleur; les deux premières sont rehaussées d'or. Au haut du premier feuillet on lit en lettres rouges : *Incipit prologus cujusdam fidelium in librum florum.* Une note d'une écriture assez difficile à déchiffrer et placée en marge fait connaître le nom de l'auteur, qui déclare dans ce prologue vouloir garder l'anonyme. A la fin du volume on lit sur la garde de la couverture : *Ce livre nommé liber florum alias flores originalium me dona. A Lion mon houste messe Pre Sorel, sacristain (?) de St-Étienne de Lion au mois de juillet mil. CCCC. l x j. loys de la vernade.* Au-dessous est écrit d'une autre main : *Et longtemps depuis recueilli en vente par maître Jehan du Chastel, théologien en l'Université de Paris.*

L'auteur du *Liber* ou *Manipulus florum* est Thomas Hibernicus, docteur de Sorbonne, né dans le comté de Kildarre en Irlande, et mort à Aquila,

ville du royaume de Naples, en 1269. Cet ouvrage est un recueil d'extraits des SS. Pères et de quelques philosophes de l'antiquité, classés par chapitres; il a été imprimé un grand nombre de fois; les principales éditions sont celles de Plaisance, 1483; Venise, 1492 et 1550; Paris, 1556; Lyon, 1555 et 1557. (V. Joh. Alb. Fabricius, *Bibl. lat.*, lib. XIX. Quetif *scrip. ord. predicat.*, t. I, p. 744.)

Le dernier feuillet contient une lettre d'Eucher, évêque de Lyon, commençant par ces mots : « formulas spirituales intelligentiæ componendas tibique mittendas. » >

SECTION IV.

THÉOLOGIENS.

373. — [Recueil]. — [In-4° 20.]

In-4°; 101 ff.; vélin; rel. veau. — Ce ms. du XVIe siècle, à longues lignes et d'une belle écriture, renferme les pièces suivantes : 1° Epistola Eucherii Lugdunen. Archiepi. — 2° Item de Instructionibus libri duo ... Veteris et novi Testamenti. — 3° Epistola consolatoria sancti Basilii Epis. — 4° Epistola beati Theronimi presbyteri de resurrectione carnis. — 5° Explicit epistola Theronimi contra dogma Origenis de resurrectione carnis. Hujus operis auctor ignoratur. — 6° Erasmus Roterodamus Alardo Amstelredamo ... professori. — 7° Scholia in epistolam Eucherii ... per Erasmum. — 8° Eucherii ad Valerianum epistola parenetica. — Au bas du feuillet de garde de la fin, on lit cette note : « Acheplé à Paris 16 l. l'an 1583 de la B. de Monsieur de Belleforest. » — Une autre note du premier feuillet nous apprend que ce ms. fut donné depuis au Collége des Jésuites de Caen par Du Pré de Savigny.

374. — Raymond *de Penafort* (Saint). Summa fris Raymundi de casibus penitentiæ. — [In-8° 5.]

In-8°; 127 ff.; parchem.; rel. peau de chèvre. — Raymond de Penafort, dominicain espagnol, né en 1175, mort en 1275, a écrit une *Somme* sur la pénitence et le mariage, qui a été plusieurs fois imprimée, et divers autres ouvrages restés inédits. Ce ms., écrit sur deux colonnes, contient ces deux sommes, qui commencent par des majuscules en or et en couleur. — Au feuillet 121, on lit : *Incipit meditationes...* Serait-ce un

ouvrage inédit de Raymond de Penafort? — Ce ms., dont l'écriture gothique est une merveille d'exécution, provient des livres du « Séminaire de Caen. »

375. — ASTESANO (Jean). Summa de casibus conscientiæ. — [In-f. 20.]

Gr. in-f.; 324 ff.; parchem.; épaisse rel. en bois, avec coins de cuivre.— Ce ms., à deux colonnes, était orné de plusieurs initiales dont la plupart ont été coupées. Il en reste trois aux feuillets 80, 143 et 243. Au bas de la première page sont peintes des armoiries accompagnées d'une crosse épiscopale. — Une note, écrite au bas du dernier feuillet, nous apprend que ce ms. fut donné à l'Université de Caen en 1471, par Robert, évêque de Séez. Ce traité, écrit par Astesano, théologien, né à Asti, dans le Piémont, et mort en 1330, a été imprimé pour la première fois vers 1470.

376. — Aera Marialis sive Tabula chronologica, continens Mariæ Augustæ bella, victorias et triumphos adversus hæreticos, apostatas et impios. Item Ejusdem encomia, reliquias, imagines, donaria, festa... Nec non Ejusdem patrocinium, gratias... Denique eidem Virgini dicata templa, urbes, imperia et additos patres, doctores, scriptores, pontifices... ab anno Mariæ natus hoc est ab anno Christi nati primo ad usque 1632. — [In-f. 47.]

In-f.; 128 pp.; pap.; couvert. parchem. — Toutes les pages ont un encadrement noir imprimé. — Sur le second feuillet on lit cette dédicace : « Augustæ Cæli Reginæ ac Dei Matri Mariæ semper Virgini Hoc suæ in eam Pietatis monumentum posuerunt clientes humilissimi Rhetores Bituricensis anno Domini 1632. »

377. — GUILLELMUS *Lugdunensis*. Sermones. — [In-f. 15.]

In-f.; 227 ff.; parchem.; rel. basane. — Ms. à deux colonnes. On lit à la fin la souscription suivante : « Isti sermones fuerunt inchoati p. me Johannem Masseri dicum Bituricensis Diocesis xviij die mensis septembris anno Dni m° cccc^mo sexagesimo primo et finiti xxij februarii eodem anno pro Reverendo in Christo patre et Domino meo Thoma Basin Lexoviensi Episcopo. »

378. — SAULNIER (Jehan). La Maison de la Conscience. — [In-f. 21.]

In-f.; 182 ff.; vélin; rel. maroq. noir. — Ms. du XVe siècle, à longues lignes, auquel il manque un feuillet au commencement, et plusieurs autres à la fin. — C'est un ouvrage de morale ascétique écrit par un certain Jehan Saulnier, docteur en théologie, sur lequel on ne trouve aucun renseignement biographique. — Voici un extrait des appréciations de M. Paulin Paris sur ce ms. et son auteur. « Ce volume de morale ascétique, dit-il (p. 144 du t. IV des Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi), présente d'abord huit feuillets remplis par la table des chapitres et paragraphes. Sur le verso de la 9e feuille, on lit en rubrique: « Cy « commence le livre de la maison de la conscience, composé par feu « maistre Jehan Saulnier, docteur en théologie. A la requeste de très- « haulte et très-puissante dame madame de Bavière, comtesse de Mor- « tain, fille du duc d'Alençon. » — Les critiques se taisent sur le nom et les ouvrages de ce Jean Saulnier : quant à la comtesse de Mortain, c'étoit le septième enfant et la quatrième fille de Pierre II, comte d'Alençon; elle se nommoit Catherine... J'ai parcouru ce volume attentivement, et je puis dire que je n'y ai rien trouvé, absolument rien, qui pût payer un lecteur robuste du temps qu'il mettrait à l'étudier. Ce sont des lieux communs de morale ascétique, sans allusions aux habitudes de la vie ordinaire. »

379. — WOOLSTON (Thomas). Discours sur les miracles de Jésus-Christ. — [In-4° 23.]

3 In-4°; t. I, 157 ff.; t. II, 219 ff.; t. III, 202 ff.; pap.; cartonn. — Ce ms., d'une bonne écriture, est une traduction française des fameux *Discours sur les miracles*, publiés à Londres en 1727, 1728 et 1729 par Thomas Woolston. Nous n'avons pu trouver le nom du traducteur et nous ne savons si cette traduction est inédite. Dans tous les cas elle diffère peu de la traduction qui a paru en France, avec ce titre: « *Discours sur les miracles de Jésus-Christ.* Traduits de l'anglois de Woolston. *Nostrum est tantas componere lites.* — XVIIIe siècle. » — Dans le 3e tome, à la suite des six discours, on trouve un long « extrait » de l'ouvrage. — Au recto du 1er feuillet du 1er tome on lit la mention suivante : « Donné par M. Toussaint Daniel Desmares md orfèvre ancien « juge consul et officier de l'Université, 1785. » — Les trois tomes portent, collées à l'intérieur sur les plats, des armes gravées avec cette légende: « Ex libris Jac. Desmares, in Senat. Paris. patroni. »

SECTION V.

DROIT CANONIQUE. — MAHOMÉTISME.

380. — Commentaire sur les Décrétales en vieux langage françois, ou plus tost traduction en vieux françois. Traduction libre. Livre premier et second. — [In-f. 23.]

In-f.; 126 ff.; vélin; rel. basane avec armes sur les plats.—Ms. du XIIIe siècle, à deux colonnes. Plusieurs feuillets manquent au commencement et à la fin; les derniers feuillets ont été réparés avec du papier. Au verso du feuillet 71 on trouve une miniature. — A l'intérieur de la couverture on a collé cet ex-libris imprimé : « Ex Bibliotheca Bochartiana et Sudoriana qua nascentem Universitatis Cadomensis Bibliothecam completavit... Guillelmus Le Sueur... 1732. »

381. — GUILLAUME *de Mandagot.* Incipit libellus a magistro Guillelmo de Mandagoto Archidiacono nemausen compositus sup. electionibus faciendis et coram processibus ordinandis. — [In-f. 24.]

In-f.; 33 ff.; parchem.; rel. chagr. — Ce ms., à deux colonnes, commence par une lettre ornée; il est du XIVe siècle. — Il a été donné à l'Université de Caen en 1470 par Roger Descamps, docteur en droit à l'Université de Caen. L'auteur du traité, Guillaume de Mandagot, prélat et canoniste français, est mort à Avignon en 1321. Son livre a été imprimé pour la première fois à Cologne, en 1573.

382. — Fragment du Koran. — [In-8° 26.]

In-8°; 101 ff.; pap. de coton; rel. parchem. — Ce ms. arabe est un fragment du koran commençant au chapitre II, dit *Surate de la Vache.* — Sous la même reliure se trouvent trois imprimés dont l'un peut être considéré comme un manuscrit, puisqu'il est accompagné d'une traduction de la main de Samuel Bochart. — Voici le titre de cet imprimé : « Proverbia quædam Alis, imperatoris Muslimici, et carmen Tograï poetæ doctiss. nec non Dissertatio quædam Aben Sinæ. *(Lugduni Batavorum, Bonav. et Abrah. Elzevir, 1629.)* — Ces proverbes sont en arabe. Cet exemplaire [43 ff.] est interfolié et, sur les pages blanches ajoutées, se trouve, en regard du texte, une traduction latine écrite par Samuel Bochart.

CHAPITRE DEUXIÈME.

SCIENCES.

SECTION I.

JURISPRUDENCE.

383. — Table alphabétique des matières contenues dans différens Recueils du Domaine. — [In-f. 74.]

In-f.; 468 ff.; pap.; rel. parchem. — Ms. du XVIIIe siècle, qui commence au mot *absent* et finit au mot *voirie*. On trouve dans ce recueil de droit un assez grand nombre d'articles concernant la Normandie ou certaines villes de cette province.

384. — Mémoire du Parlement de Paris au sujet des Pairs, présenté au Régent en 1716. — [In-4° 136.]

In-4°; 9 ff.; pap.; cartonn. — Copie de M. Trébutien qui a écrit, sous le titre, la note suivante : « Ce Mémoire a été publié en 1745, à Paris, dans le *Recueil* A, par l'abbé Pereau, licencié de Sorbonne, éditeur des œuvres de Bossuet. On le trouve aussi dans la *Vie privée de Louis XV*, attribuée à Dangerville, t. Ier. Un journal de 1819 en annonce la réimpression. »

SECTION II.

SCIENCES PHILOSOPHIQUES.

385. — Mazurius (Guillelmus). Philosophia. — [In-f. 26.]

2 In-f.; t. I, 306 ff.; t. II, 363 ff.; pap.; rel. — Ce ms., d'une écriture

très-fine, a ses pages encadrées entre une double ligne rouge. Un ex-libris imprimé nous apprend qu'il provient de la bibliothèque de Samuel Bochart. A la fin de chaque tome on lit : « In Licæo Lexoveo, a D. Guillelmo Mazurio, 1628. »

386. — Premier (le) livre des Distiques moraux de Caton. [Plus les 3 autres livres.] — [In-4° 41.]

In-4° ; 51 ff. ; pap. ; couvert. parchem. — Cette traduction française est accompagnée du texte de Dionysius Caton, imprimé à Caen chez Jean Poisson. — Elle est suivie de la traduction d'un autre traité, ayant pour titre : *Instructions propres de la jeunesse affectionnée à l'estude.* Cette seconde traduction est accompagnée également du texte ; mais rien n'indique où ce traité, dont l'auteur est inconnu, a été imprimé. Peut-être est-ce aussi à Caen, chez Poisson.

387. — Dempster (Thomas). Politicæ universæ ratio, ex Europæorum populorum consuetudine descripta... — Lutetiæ Parisiorum, 1613. — [In-8° 41.]

In-8° ; 204 + 12 + 43 + 9 pp. ; pap. ; rel. basane. < Ce ms. appartenait à Samuel Bochart qui avait reçu des leçons de Dempster. Il est divisé en 3 parties : la 1re de 204 p. contient en latin l'ouvrage précité ; la 2e, en français, est de 12 p. et renferme les maximes de Machiavel ; la 3e a pour titre : *Varia politicarum orationum argumenta.* — A la fin de l'ouvrage, il y a 9 pages en grec portant pour titre : *Ethicæ et politicæ sententiæ et authoribus variis collectæ.* >

388. — Art (l') de régner, ou les Matinées d'un roi philosophe. — [In-f. 85.]

In-f. ; 17 ff. ; pap. ; demi-rel. — D'après deux notes, collées sur la 1re page du ms., cet opuscule aurait été composé vers 1765. L'auteur suppose que le roi de Prusse écrit à son neveu, pour lui donner des renseignements sur ses Etats et sur son Gouvernement. C'est une sorte de satire du règne de Frédéric II.

389. — Target (Gui-Jean-Baptiste). Lettre d'un homme à un autre homme sur les affaires du temps. — [In-4° 114.]

In-4° ; 51 ff. ; pap. ; rel. parchem. — Cet ouvrage de Target fut publié en

1771 (in-12 de 98 p.) Les huit lettres qu'il renfermait furent suivies d'une neuvième ayant pour titre : « Lettre d'un homme à un autre homme sur l'extinction de l'ancien Parlement et la création du nouveau. » Cette neuvième lettre fut publiée la même année, également sans nom d'auteur (in-12 de 16 p.) — Notre ms. est une copie des deux imprimés.

SECTION III.

SCIENCES NATURELLES.

390. — Cazouyny ou Cazwyny (*Zacharie ben-Mohammed-ben-Mahmoud*). Merveilles des choses créées et singularités des choses existantes. — [In-f. 1.]

Pet. in-f. ; 483 pp. ; pap. ; rel. veau. — L'auteur de cette histoire naturelle, Zacharie ben-Mohammed-ben-Mahmoud, naquit vers l'an 1210 de J.-C. à Cazouyn, ville de la Perse ; d'où son surnom de Cazouyny ou Cazwyny. — Ce livre, écrit en arabe, a été traduit en persan et en turc ; quelques fragments ont été traduits en français. Le ms. de la Biblioth. de Caen avait appartenu à Samuel Bochart. Il l'avait reçu lui-même de la reine Christine, comme il nous l'apprend dans sa préface du *Hierozoicon* : « Ackazuinius de Mirabilibus creaturarum ante annos fere quingentos scriptus, quem serenissimæ Christinæ liberalitati debeo. »

391. — Smith (John-Spencer). Histoire naturelle. — [In-f. 92.]

In-f. ; 169 ff. ; pap. ; rel. parchem. — Ce recueil se compose de notes diverses sur l'histoire naturelle, et principalement de traductions de notices lues à la Société royale de Londres par différents auteurs ; le tout accompagné de quelques dessins à la plume. Les deux mémoires traduits les plus importants sont : « Observations anatomiques et microscopiques sur l'embryon humain par MM. Home et Bauer », et « Observations sur les pieds des animaux dont le mouvement progressif peut s'opérer en opposition à la gravité, par Ed. Home. » — Voir une note biographique sur M. Spencer Smith [n° 506].

392. — Boym (Michel). Flora Sinensis, ou Traité des fleurs,

des fruits, des plantes et des animaux particuliers à la Chine. — [In-f. 86.]

In-f.; 25 ff.; pap.; cartonn. — L'auteur de ce traité, Michel Boym, jésuite polonais, fut envoyé comme missionnaire aux Indes et en Chine en 1643, revint à Lisbonne en 1652 et repartit en 1656 pour la Chine, où il mourut en 1659. L'original de ce traité, devenu très-rare, fut publié à Vienne en 1656. Il a été traduit en français et imprimé dans la collection de Thévenot. Le ms. contient ensuite : 1° « Remarques sur la *Relation de la Chine* [ouvrage de Michel Boym] composée en 1668 par le R. P. Gabriel Magaillans. » — 2° « Annotationes variæ desumptæ ex Falloppio De aquis thermalibus. » C'est un extrait du traité en sept livres *De thermalibus aquis* du célèbre anatomiste italien Fallop.

393. — Le Monnier (Louis-Guillaume). Catalogue des plantes démontrées au Jardin Royal de Paris par M. Le Monier, l'an 1762. — Leurs noms latins, le nom des autheurs qui les ont décrites, leurs noms français, quelques-unes de leurs vertus, leurs caractères, copiés sur les cayers de M. de Jussieu par H. Deschamps D. M. — [In-4° 43.]

In-4°; 146 ff.; pap.; broch. — Ce ms., copié par M. Deschamps, docteur-médecin à Caen, est la reproduction des cahiers du fameux Laurent de Jussieu, qui avait été l'élève de Le Monnier, auquel il succéda dans la chaire de botanique du Jardin des Plantes.—Le Monnier n'a jamais publié d'ouvrages relatifs à la botanique. Ce ms. a donc le mérite de nous avoir conservé un de ses cours, rédigé et annoté par de Jussieu.

* — Jussieu (Bernard de). Methodus plantarum Horti Regii Parisiensis. — [In-f. 82.]

Voy. n° 222.

394. — Flore du commencement du XIXe siècle. — [In-8° 60.]

25 In-8°; pap. — Cahiers renfermés dans des couvertures avec cordons. Achetés, à Caen, à la vente de M. Abel Vautier.

395. — Le Saulnier. Instruction sur la manière de gouverner les abeilles, par M. Le Saulnier, curé de Maizet. — [In-8° 84.]

In-8°; 52 ff.; pap.; broch.

396. — Extrait de l'art de décorer les jardins. Traduit de l'anglois, 1771. — [In-4° 49.]

In-4°; 69 pp.; pap.; cartonn. — Cette traduction est moins un extrait qu'un résumé très-succinct de l'ouvrage de Wheatly, dont Latapie a publié une traduction française [Paris, 1771, in-8°] sous le titre : *L'art de former les jardins modernes, ou l'art des jardins anglais.*

SECTION IV.

SCIENCES MÉDICALES.

397. — Aben-Beïthar (*Abdallah-ben-Ahmed*). Recueil général des médicaments simples. — [In-f. 2.]

In-f.; 401 ff.; pap. coton; rel. veau. — Sur un des feuillets de garde on lit : « Ce volume n'est qu'un abrégé par ordre alphabétique d'un dictionnaire des substances minérales, végétales et animales qui entrent dans la composition des aliments et des remèdes. — Note donnée par M. Reinaud. » — Le 2e feuillet porte cette note, de la main de Galland, le fameux orientaliste : « Cet ouvrage, écrit en arabe, est intitulé : *Algiame fialadoviat al mofredat*, c'est-à-dire Recueil général « des médicamens simples. Sous ces médicamens simples, l'auteur, « qui est Zia-eddin Abou Mohammed ben Abdallah ben Ahmed, surnommé « Ebn Beïthar, entend parler des plantes, des racines, des feuilles, « des écorces, des fruits, des minéraux, etc., dont les médecins se « servent pour procurer la santé. Il est disposé par ordre alphabétique, « suivant les mots qui signifient ces médicamens en langue arabique. « L'auteur est mort l'an 646 de l'hégire, c'est-à-dire l'an 1248 de J.-C. » — L'ouvrage d'Abdallah-Ben-Ahmed surnommé Ebn-Beïthar, c'est-à-dire *fils du vétérinaire*, forme un recueil important en quatre parties, dont notre ms. n'est qu'un abrégé. — Ce ms. a successivement appartenu à Claude Saumaise, à Samuel Bochart et à Guillaume Le Sueur, sieur de Colleville.

398. — ABDALLAH BEN MOHAMED. Traité des médicaments. — [In-4° 4.]

In-4°; 28 ff.; pap. coton; couvert. cuir rouge. — Ce ms., écrit en arabe, traite des médicaments tirés des animaux et des plantes, tant pour la guérison des maladies que des blessures. M. Reinaud pense que ce n'est qu'un abrégé très-concis de l'ouvrage de Scheikh Abdallah ben Mohamed. — Ce ms. provient de la Biblioth. de l'ancienne Université de Caen, qui l'avait reçue sans doute de Le Sueur de Colleville, arrière-petit-fils de Samuel Bochart. Primitivement il avait appartenu à la Bibliothèque Mazarine, comme le prouve la note latine suivante : « Ex Bibliotheca Mazarina Gabr. Naudaeus custos. »

399. — Liber medicinalis qui dicitur tacuinus. — [In-f. 31.]

In-f.; 191 ff.; vélin; rel. veau. — Le premier traité de ce recueil est anonyme ; il ne comprend dans le ms. que 42 feuillets, et commence par une initiale, or et couleur, avec personnages. Sauf le 1er feuillet qui a deux colonnes, les pages sont à longues lignes, d'une écriture du XIIIe siècle. — Suivent plusieurs traités de médecine, traduits en latin du fameux médecin arabe Mohammed-Abou-Beker-ibn-Zacaria, plus connu sous le nom de RAZI, qu'il tirait de sa ville natale, Ray, l'ancienne Ragès, dans le Khorassan. — Voici le titre de ces ouvrages : — *Liber qui dicitur Almasorus a magistro Geraldo apud Toletum ex arabico in latinum translatus. Abubecri Arazi filii Zacharie liber, s. qui ab eo Almazorius vocatus est eo quod regis Mansoris Ysaac filii præcepto editus est.* Après *l'explicit* de l'ouvrage on lit : *Incipiunt Sinonima ejusdem libri.* Mais, à cette place, on a intercalé par erreur, à la reliure, 18 feuillets d'une écriture du XVe siècle contenant trois autres traités de Razi : 1° *De passionibus juncturarum ;* — 2° *de passionibus puerorum* — 3° *de introductionibus medicorum.* — Au feuillet 153 commence un dernier traité qui porte ce titre : *Liber divisionis translatus a magistro Gerardo Cremonensi in Toleto, de arabico in latinum verbum Abubecri filii Zacharie Arazi.* — Ce dernier traité, orné de plusieurs initiales avec personnages, est d'une écriture du XIIIe siècle. — Les derniers feuillets sont chargés de notes marginales d'une écriture plus moderne. A l'intérieur de la couverture on trouve cet ex-libris imprimé : *Ex-libris Bibliothecæ celeberrimæ Cadomensis Academiæ.*

400. — ACCANAMOSALI. — Liber Accanamosali de morbis oculorum. — [In-4° 47.]

In-4°; 62 ff.; parchem.; rel. chagr. — < Ce ms., écrit à longues lignes, est un traité sur les maladies des yeux, écrit en arabe par Accanamosali, philosophe de Baldach; il est traduit en latin par David, arménien, qui le compila des diverses œuvres de l'auteur. A la suite : « Liber probatissime artis oculorum... a magistro Verosolimitano compositus... » XIVe siècle. > — Comme nous avons vainement cherché le nom d'Accanamosali dans des recueils de biographies générales ou médicales, nous nous contentons d'emprunter la note précédente à l'ancien catalogue, sans en accepter la responsabilité.

401. — Nicholaus. Antidotarius. — [In-4° 48.]

< Ce ms. à longues lignes est gâté en plusieurs endroits. A la suite : « Modus generalis faciendi illa... in antidotario Nycholaï... » Puis un extrait de *l'Introductiorum Juvenum* de Gerardus de Solo... et diverses formules de médicaments. XVe siècle. >

402. — < Le précurseur de la Médecine universelle de toutes les maladies des corps et des âmes, par M. de La Rivière Groissard. — Copie d'un imprimé paru à Rouen en 1677. A la suite : Perfection des métaux par Geber. >

Ce ms. étant en déficit, nous ne pouvons que donner ici la courte indication de l'ancien catalogue.

403. — Andry (Nicolas). In aphorismos Hippocratis commentarii — [In-8° 12].

In-8°; 380 pp.; pap.; rel. parchem.— Nicolas Andry, né à Lyon en 1658, fut reçu docteur en 1697, nommé professeur au collége de France en 1701, et doyen de la Faculté de médecine en 1724. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages de médecine. Son commentaire sur Hippocrate, qui ne paraît pas avoir été imprimé, se compose probablement de ses leçons, qui auront été recueillies par ses élèves.

404. — Tournefort (Joseph Pitton de). Materiæ medicæ historia et usus. — [In-4° 58.]

In-4°; 192 pp.; pap.; cartonn. — C'est probablement un cahier rédigé d'après le cours professé au collége de France par Tournefort, le fameux botaniste né à Aix, en 1656. Ce traité n'a été publié en français qu'après la mort de l'auteur, par M. Besnier (Paris, 1717, 2 in-12).

405. — — Materiæ medicæ historia et usus. — [In-8° 11.]

In-8°; 471 pp.; pap.; couvert. parchem. — Cahier rédigé d'après le cours de Tournefort au Collége de France. A la suite de ce cours en latin, on trouve quelques pages de recettes médicales en français. — Provient de la Biblioth. de l'ancienne Université de Caen.

406. — Astruc (Jean). Physiologia. — [In-4° 51.]

In-4°; 479 + 83 + 11 ff.; pap.; broch. — A la suite de la physiologie on trouve : *Tractatus Semeioticus...* et *Des Mouvements sympathiques.* — Jean Astruc, né à Sauve en Languedoc en 1684, mort en 1766, fut professeur de médecine à Montpellier, puis à la Faculté de Paris. Il fut aussi premier médecin du roi de Pologne en 1729, et médecin consultant de Louis XV. On lui doit un grand nombre d'ouvrages dans lesquels les spécialistes s'accordent à trouver plus d'érudition que d'invention.

407. — — Traité des tumeurs. — [In-4° 52.]

In-4°; 154 ff.; pap.; broch. — Ce ms. est écrit seulement sur le recto.

408. — — Traité des flèvres. — [In-4° 53.]

In-4°; 291 ff.; pap.; broch. — Ms. écrit seulement sur le recto.

409. — — Traité des maladies des femmes. — [In-4° 54.]

In-4°; 206 + 83 ff.; pap. cartonn. — Ms. écrit seulement sur le recto.

410. — — Traité des maladies des femmes. — [In-4° 55.]

In-4°; 244 pp.; pap.; broch. — Ce ms. commence au chapitre 3me.

411. — Ferrein (Antoine). Traité des maladies des yeux. — [In-4° 108.]

In-4°; 289 ff.; pap.; broch. — Un titre, collé au dos du volume, attribue cet ouvrage à « M. Ferrein. » — Antoine Ferrein, né à Frespech (Lot-et-Garonne) le 25 octobre 1693, mort en 1769, fut docteur en médecine des Facultés de Montpellier et de Paris, médecin des armées du Roi, lecteur et professeur de médecine au Collége de France, professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin des Plantes et membre de l'Académie royale des sciences de Paris. « Il passe avec raison, dit la *Biographie médicale*, pour l'un des plus grands anatomistes du siècle

dernier. » — Ferrein n'a publié aucun livre ; les ouvrages qui ont paru sous son nom ont été rédigés d'après ses leçons. — Le ms. de la Biblioth. de Caen doit être inédit ; car il ne figure ni parmi les ouvrages imprimés, ni parmi les thèses et mémoires dont Ferrein a enrichi les *Mémoires de l'Académie des sciences*. Il n'est écrit que sur le recto de chaque feuillet.

412. — — Médecine pratique. — [In-4° 45.]

2 in-4° ; t. I, 307 ff. ; t. II, 373 ff. ; pap. ; broch.—Ce ms., rédigé d'après les cours de Ferrein, n'est pas entièrement conforme au même ouvrage publié à Paris en 1769 (3 vol. in-12) par Arnauld de Nobleville. Il n'est écrit que sur le recto de chaque feuillet. — Au f. 13 du t. 2 on a intercalé une note dans laquelle on réfute une opinion de Ferrein.

413. — — Médecine pratique. — [In-4° 56.]

4 in-4° ; t. II, 149 ff. ; t. III, 160 ff. ; t. IV, 139 ff. ; pap. ; broch. — Comme l'indique l'ancien catalogue ms. de la Biblioth. de Caen, le 1er tome de cet ouvrage manque. — C'est une autre rédaction du cours de Ferrein, publiée par Arnauld de Nobleville. Le ms. n'est écrit que sur le recto de chaque feuillet.

414. — Maladies des vieillards. — [In-8° 61.]

In-8° ; 127 pp. ; pap. ; broch. — Ce traité, probablement inédit, semble, d'après l'écriture, avoir été composé au XVIIIe siècle.

415. — Lazerme. Traité des formules où l'on explique le meslange des médicaments tant internes qu'externes, par M. Lazerme, docteur et professeur de la faculté de médecine de Montpellier. — Cum parvo tractatu formularum quæ adhibentur a Domino Reneaume... doctore... facultatis parisiensis et a Domino Dubois... Parisiis, 1734. — [In-8° 46.]

In-8° ; 419 pp. ; pap. ; rel. veau. — Sur le feuillet de garde du commencement, on lit cette note, écrite par l'un des possesseurs : « Je crois que ce manuscrit n'a pas été imprimé. Eloy n'en parle pas. »

416. — Lawse. Remèdes. — [In-4° 57.]

In-4° ; 284 ff. ; pap., rel. basane. — Sur la feuille de garde on lit : « Re-

mèdes de M. Lawse, médecin fameux d'Angleterre, qui m'ont été donnés par Mlle Lawse, sa fille, religieuse en l'abbaye de Ste-Trinité de Caen. » L'ancien catalogue attribue cette note à M. de la Ducquerie, sans dire s'il s'agit de Jean-Bapt. Callard de la Ducquerie, né à Caen en 1620, professeur de médecine de l'Université et auteur de deux traités imprimés, ou de son fils qui lui succéda dans la chaire de la même Université. Quant au « fameux médecin » Lawse, nous ne trouvons son nom dans aucune biographie. Peut-être faut-il lire, à la place de ce nom mal écrit, celui de Thomas Lawson, médecin anglais, qui s'est distingué par ses connaissances en botanique et dont Ray faisait le plus grand cas.

417. — Recueil de remèdes et de secrets pour les arts. — [In-4° 59.]

In-4°; 585 pp.; pap.; couvert. parchem.

418. — Abrégé de la médecine, du traité des plantes et autres curiosités. — [In-8° 17.]

In-8°; 188 pp.; pap.; rel. veau. — Recueil de recettes.

SECTION V.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

419. — Traité de Fabricomologie ou Ergastice du Poinct. — [In-f. 28.]

In-f.; 291 ff.; pap.; couvert. parchem. — Recueil de problèmes de géométrie, écrit au XVIIe siècle.

420. — Recueil de questions d'arithmétique et de géométrie. — [In-4° 143.]

In-4°; 60 ff.; pap.; rel. veau. — Ce ms. est probablement un cahier d'élève. Au feuillet 30 on lit: « Recueil de plusieurs questions ... tirées pour la plupart du second tome de M. Prestet. »

421. — Nouvelle méthode pour trouver avec facilité la

racine des cubes parfaits et de tous les nombres proprement appelés sursolides. — [In-4° 142.]

In-4°; 192 pp.; pap.; cartonn. — Probablement un cahier d'élève; l'écriture paraît être du XVIIIe siècle.

422. — Estienne. Idée générale de l'Univers. — Entretien du Soleil et de la Lune. — De la géographie et de l'histoire. — [In-4° 137.]

In-4°; 18 ff.; pap.; cartonn. — Ce recueil se compose de trois lettres, signées Estienne, et qui sont relatives à l'astronomie et à la chronologie. La 2e lettre porte, en tête, cette note: « A Caen, ce 15 mars 1698. »

423. — Advertissemens touchant le faict de la guerre, extraictz des livres de Polybe, Frontin, Vegece, Coznazzan, Machiavel et autres bons autheurs. — [In-f. 29.]

3 in-f.; t. I, 88 ff.; t. II, 79 ff.; t. III, 79 ff.; vélin; rel. veau; dor. sur tr. — Ms. à longues lignes, avec pages encadrées de filets rouges. Très-belle écriture du XVIe siècle. Les initiales, qui devaient probablement être en couleur et or, n'ont pas été exécutées.

424. — Voglie (de). Expériences sur la rivière de Loire depuis Orléans jusqu'au pont de Cé, sur 60 lieues de longueur. — [In-4° 134.]

In-4°; 9 ff.; pap.; cartonn. — Ce mémoire étudie les crues de la Loire, pour l'exécution de travaux hydrauliques; il est signé de Voglie et daté du 15 déc. 1755.

SECTION VI.

MÉLANGES ET EXTRAITS.

425. — Hellot (Jean). Collections d'Arts et de Sciences. [Titre emprunté à la Table, qui compose le 9me tome de ce recueil.] — [In-4° 171.]

9 in-4° composés de cahiers, avec paginations diverses, non reliés et renfermés dans des couvertures en carton fermées par des rubans. — L'auteur de ce recueil est Jean Hellot, chimiste distingué, né à Paris le 20 novembre 1685, mort à Paris le 15 février 1766. Ce savant, membre de la Société royale de Londres et de l'Académie des Sciences de Paris, a laissé plusieurs ouvrages, dont le plus important a pour titre : *Art de la teinture des laines* ... Il a aussi fourni de nombreux mémoires au Recueil de l'Académie des Sciences. Gai et spirituel, il joignait l'esprit alerte du journaliste à l'érudition de l'homme de science; et c'est ainsi qu'il ne dédaigna pas de prendre part à la rédaction de la Gazette de France, de 1718 à 1732. Le recueil de ses manuscrits, que possède aujourd'hui la Biblioth. de Caen, atteste d'une façon caractéristique cette activité d'intelligence et cette souplesse d'esprit dont parlent ses biographes; on y trouve en effet des vers ou des anecdotes à côté des problèmes scientifiques les plus ardus. Ce ne sont pas seulement des sujets scientifiques ou artistiques qu'il traite dans cet énorme recueil; il y entasse un peu de tout, et c'est une sorte de magasin encyclopédique, où le savant et le journaliste devaient puiser tour à tour des matériaux d'articles ou de mémoires. Disons toutefois que le recueil, à côté de ces notes ou mélanges, renferme d'importantes et savantes études de différents auteurs, et des traductions de mémoires allemands. La Normandie y trouverait aussi des renseignements sur son passé industriel ou archéologique. On y rencontre, par exemple, des notes curieuses sur les mines de charbon de la Généralité de Caen, sur la manufacture de glaces de Tourlaville près Cherbourg, sur la fabrication des pipes à tabac de la Généralité de Rouen, sur l'entreprise de tourbes à Rouen, sur les draps de Louviers, sur les poids de Rouen, sur le portail et les cloches de la cathédrale de la même ville. Les contemporains de Jean Hellot attachaient une véritable importance aux papiers qu'il avait laissés en mourant; car G. de Fouchy disait à ce sujet, dans l'*Eloge de M. Hellot :* « Il s'est trouvé dans ses papiers beaucoup de mémoires manuscrits sur les Arts et sur les Sciences; nous ne pouvons que faire des vœux pour que cette importante partie de sa succession tombe dans des mains dignes de la recueillir et en état d'en faire jouir le public. » Dans ce même *éloge*, l'auteur nous apprend que Jean Hellot comptait au nombre de ses meilleurs amis « Mrs Trudaine, père et fils. » Ce fut probablement le fils, Philibert Trudaine de Montigny, très-passionné pour la physique et la chimie, qui pensa le premier à recueillir les papiers d'Hellot, son collègue de l'Académie des Sciences. Il les obtint de Mme Hellot, qui les lui vendit la somme, déjà énorme pour le temps, et qui serait aujourd'hui ridiculement exagérée, de 6,000 livres. C'est du moins ce que nous apprend une note en double, non signée, qui se trouve en tête du 1er tome de la collection.

Cette note devant nous servir à compléter nos renseignements bibliographiques, nous la reproduisons ici textuellement. « Ces manuscrits « achetés par M. Trudaine de Madame Hellot 6 mil livres doivent apartenir « au Conseil plutôt qu'à la succession Trudaine. Je déclare les garder « pour qu'ils ne s'égarent point jusqu'à l'émancipation de Mrs Trudaine, à « qui je les remettray en leur faisant cette observation. Pour preuve « qu'ils ne m'appartiennent pas, j'ay mis leurs armes à chaque volume. « Tacher en attendant de ravoir de M. Jars le cahier des mines qui « manque. » — Cette note nous offre plusieurs détails intéressants et elle nous donne l'explication des armes gravées, qui sont collées sur la couverture de 8 des 9 tomes de la collection. — Une autre note, écrite à la fin de la table du tome 6 et datée du 1er juin 1775, complètera pour nous la première. « Tous les mémoires cy-dessus [sur les mines] ont « été rendus dans le temps à M. Jars, de l'Académie des Sciences, qui « les avoit communiqués comme chose à luy apartenant. Madame Hellot « luy fit ce cadeau sans faire attention qu'il décomplèterait son recueil. « M. Jars de Lyon m'a promis de les rendre à M. Trudaine dès qu'il « auroit fait paroître l'ouvrage qu'il fait là-dessus. »

Gabriel Jars, le métallurgiste membre de l'Académie des Sciences de Paris, auquel Mme Hellot avait prêté les manuscrits de sa collection relatifs aux mines, est mort le 20 août 1769. Ces mss. restèrent longtemps entre les mains de son frère, qui publia les travaux de Gabriel Jars sous le titre de *Voyages métallurgiques* [Lyon et Paris, 1774 et 1781, 3 in-4o]. Il est probable que c'est quelque temps après cette publication que M. Jars, de Lyon, comme il est dit dans notre note, rendit ce dépôt aux héritiers Trudaine. Ces mss. sur les mines forment en effet aujourd'hui le tome 6 de la collection que possède la Biblioth. de Caen. Il y a une lacune dans la collection entre la fin de la lettre R et la lettre V, qui paraît terminer le recueil. — Nous ne trouvons aucun renseignement qui indique comment les papiers de Jean Hellot sont devenus la propriété de la Biblioth. de Caen. — Voici maintenant la description de cette collection. D'une écriture très-fine, mais très-lisible, elle comprend 9 volumes in-4o remplis de notes, ayant des paginations diverses. On y trouve quelquefois des imprimés, des plans manuscrits et des copies de pièces, d'une autre main. Pour plus de clarté, nous avons adopté une pagination générale pour chaque tome.

— T. I, 257 ff. plus un imprimé de 16 pages, entre les feuillets 32 et 33. — T. II. Ce tome ne renfermant qu'un cahier, nous conservons la pagination qu'on lui a donnée. Il renferme 296 pages, plus 2 imprimés intercalés l'un entre les pp. 114 et 115, l'autre entre les pp. 274 et 275. — T. III, 304 ff. — T. IV, 189 ff. plus 4 plans lavés, et 1 plan gravé. — T. V, 256 ff. — T. VI. Nous conservons à ce tome la pagination par cahiers. Il se compose

donc de 776 pages+50+19+11+16 pages. Il se termine par 6 plans lavés. — T. VII. Il est composé de 128 ff. et terminé par 3 plans lavés. — T. VIII, 319 ff. — T. IX. Ce dernier tome a pour titre : *Table de mes collections d'Arts et de Sciences.* C'est une table par ordre alphabétique de matières, qui renvoie aux lettres de l'alphabet, dont l'auteur s'est servi pour le classement de ses divers cahiers. Ce tome renferme 113 ff.

426. — MAUPERTUIS (Pierre-Louis MOREAU DE). Lettres de M. de Maupertuis, de l'Académie de Berlin. — [In-8° 16.]

In-8°; 468 pp.; pap.; broch. — Sous ce titre de *Lettres*, un copiste a réuni un certain nombre d'extraits des œuvres complètes de Maupertuis.

SECTION VII.

ALCHIMIE.

427. — Operatio quædam. — Visio Mariæ. — Extrait abrégé du manuscrit fait sur l'œuvre de la pierre par Nicolas Le Valois. — Novum lumen. — Le cinq livres de Nicolas Vallois, compagnon du Seigneur Grosparmy. — [In-f. 40.]

In-f.; 101 ff.; pap.; cartonn. — Jusqu'au feuillet 36 inclusivement, ce sont des traités d'alchimie, copiés sur un ms. in-f. (n° 41) de la Biblioth. de Caen, qui a été trouvé dans l'inventaire de M. Le Court.

428. — Traités d'alchimie. — [In-f. 41.]

In-f.; 19 ff.; pap.; rel. parchem. — Original du ms. précédent, trouvé dans l'inventaire de M. Le Court. Ce ms. parait être du XVI° siècle.

429. — Toison (la) d'or, contenant la vraie concordance des philosophes et les opérations de l'art philosophal. 1639. — [In-8° 66.]

In-8°; XII + 328 ff.; vélin; rel. veau; dor. sur tr. — Ce ms. n'est probablement que la copie d'un anonyme imprimé. Il a été donné à la Biblioth. de Caen par M. l'abbé Do.

430. — Novum lumen e naturæ fonte et manuali experientia depromptum. Cui accessit tractatus de Authoris anagramma Divi leschi genus... Genevæ, 1639. — [In-f. 35.]

In-f.; 95 pp.; pap.; cartonn. — C'est une copie d'un des traités, plusieurs fois imprimés, de Michel Sendivog, l'alchimiste polonais, avec notes marginales pour éclaircir le texte.

431. — Version expliquée des ouvrages latins de Jean-Baptiste Van Helmont, touchant la médecine... — [In-f. 38.]

In-f.; 123 pp.; pap.; cartonn. — Version de l'ouvrage de Van Helmont, intitulé *Ortus medicinæ...* et publié par Louis Elzevir, (Amsterdam, 1648, 1 in-4°). — Dans cet ouvrage, Van Helmont se proposa surtout la recherche d'un remède universel; c'est de la médecine hermétique.

432. — Copie du traité de l'ouvrage secret de la philosophie d'Hermès, qui enseigne la matière et la façon de faire la pierre philosophale... y attribuée à M. d'Espagnet, président au parlement de Bordeaux... Paris, 1651. — [In-f. 30.]

In-f.; 213 pp.; pap.; cartonn. — A la suite de ce premier ouvrage, on trouve, au feuillet 149 : « Deux traités nouveaux sur la philosophie naturelle, contenant le Tombeau de Sémiramis nouvellement ouvert aux Sages et la Réfutation de l'Anonyme Pantaléon, soy disant disciple d'Hermès » — Ces deux traités sont copiés sur un imprimé (Paris, 1689).

433. — Allæus *arabs christianus* (Fr.). Astrologiæ nova methodus... — [In-f. 161.]

In-f.; 160 ff.; pap.; couvert. parchem. — Copie incomplète de l'édition de 1658.

434. — Table de lapocalipse, ou révélation de la Majesté divine decritte au 1er chapitre de la Genèse. — [In-f. 37.]

In-f.; 42 ff.; pap.; couvert. parchem. — Rêveries cabalistiques et hermétiques.

435. — Testament d'or... — [In-f. 36.]

In-f.; 143 ff.; pap.; couvert. parchem. — Nous n'avons cité que le titre du premier ouvrage qui se trouve dans ce recueil de traités d'alchimie. Nous citerons encore, parmi les plus importants : *Du triomphe hermétique ou la pierre philosophale victorieuse* et le *Songe-Verd*. — Quelques ff. déchirés à la fin.

436. — Philosophie hermétique. — [In-4° 60.]

In-4°; 112 pp.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil contient : 1° « L'abrégé de l'âme transmutatoire des métaux, envoyé par St Remond Lulle au Roy d'Angleterre Ruper. » — 2° « Livre des trois parolles envoyé par St Remond Lulle à un de ses meilleurs amis, touchant la saincte et divine œuvre des anciens sages philosophes. » — 3° « Livre du grand philosophe Aristote envoyé au roy d'Alexandrye, de la pratique de la divine œuvre et pierre des anciens sages philosophes. » — 4° « Traicté mis en françois du grand et savant Scot, Religieux escossois, Philosophe hermétique... » — 5° « Traicté de la pierre philosophale... tirée de St Remond et de St Thomas d'Acquin. » — 6° « La Grande lumière des anciens et véritables philosophes hermétiques escriptes à un pape... »

437. — Sommaire des chapitres de la théorie de Remond Lulle [et] du dernier Testament de R. L. — [In-8° 14.]

In-8°; 218 ff.; pap.; cartonn. — Ce ms. est l'analyse d'un ouvrage sur l'alchimie attribué à Raymond Lulle. Des savants modernes, entre autres M. Hœfer, ont prouvé que les écrits sur l'alchimie attribués à Raymond Lulle, le fameux philosophe espagnol né dans l'île Majorque, sont l'œuvre de plusieurs personnages distincts qui ont été confondus en un seul, sous le nom de Raymond Lulle.

438. — La Turbe des philosophes qui est appellé le Codde de vérité en l'Art. Auquel livre Pithagoras a assemblé les parolles de ses disciples... — [In-4° 62.]

In-4°; 55 pp.; pap.; rel. veau. — A la p. 49, on trouve un petit traité intitulé : « Le livre des Douze portes d'alchymie. » — Ce ms. a été renfermé dans une reliure qui avait dû servir à un ouvrage plus volumineux.

439. — La Métàllique transformation, contenant trois anciens traitez en rithme françoise. A scavoir :

La Fontaine des amoureux de science; autheur de la Fontaine.

Les Remontrances de Nature à l'alchymiste errant, avec la response dudit alchimiste par J. de Mung. Ensemble un traitté de son Roman de la Rose, concernant ledit art.

Le sommaire de Nicolas Flamel.

Minières auraires. — [In-4° 61.]

In-4°; 195 pp.; pap.; rel. veau.

440. — Distinction troisiesme qui est la théorie du grand œuvre et de l'altération et de l'amélioration des mettaux pour faire la composition du magistere et de la medecine d'iceux. Dieu par une abondance. XX. — [In-8° 49.]

In-8°; 484 ff.; pap.; rel. veau. — Une note marginale du 1er feuillet nous apprend que ce ms. a appartenu à l'abbayè de Troarn. — Sur la 1re garde, on a collé des armes gravées. — Au dos du volume on lit : « Œuvre de R. Lulle, t. 2. »

441. — De la prospérité du pays et de la concentration du froment, du vin et du bois. — [In-8° 13.]

3 in-8°; t. I, 499 ff.; t. II, 505 ff.; t. III, 575 ff.; pap.; rel. veau. — Sous ce titre singulier se cache un ouvrage d'alchimie, où l'auteur a mêlé à ses rêveries diverses préparations de choses à l'usage de la vie. — Ce ms. a dû appartenir à l'abbaye de Troarn puisque l'on trouve sur la 1re page de chaque tome la mention suivante : « Pour l'abbaye de Troarn. » Sur la première garde des trois volumes on a collé des armes gravées.

442. — Traitté de chimie... d'un manuscrit à Caen appar... à un Touranjeau. [Une partie du titre a été déchirée.] — [In-f. 34.]

In-f.; 42 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce traité de chimie n'est qu'un recueil de recettes diverses, où il est surtout question de la pierre philosophale.

SECTION VIII.

ARCHITECTURE.

443. — Monuments romains. — [In-f. 154.]

In-f.; 66 ff.; pap ; couvert. parchem. — < Recueil de 65 dessins donnant les plans, coupe et élévation des principaux monuments antiques de Rome. Ces dessins à la sépia paraissent avoir été exécutés par un architecte italien du XVII[e] siècle. >

CHAPITRE TROISIÈME.

BELLES-LETTRES.

SECTION I.

LANGUE GRECQUE.

444. — Scholia græca in Arati Ciliciensis carmen quod inscribitur φαινομενα, de signis et apparentiis cœlestibus, cum compendiariâ authoris vitæ et generis expositione. Opera et manu Samuelis Bochart. — [In-8° 22.]

In-8°; 31 ff.; pap.; rel. veau. — Ce ms. et les 3 mss. in-8° de la Biblioth. de Caen, portant les nos 19, 20 et 21, sont accompagnés de notes de M. E. Miller. Le savant helléniste doute que ce ms. (n° 22) soit de la main du célèbre Bochart, parce que l'écriture des 4 manuscrits ne ressemble en rien aux annotations authentiques dont le célèbre orientaliste a couvert un grand nombre d'imprimés que possède la Bibliothèque de Caen. Il pense que, pour y donner plus de prix, une main moderne aurait bien pu y inscrire le nom de Bochart. Cette hypothèse n'est plus seulement vraisemblable; c'est aujourd'hui une vérité acquise. En effet, les 4 mss. in-8° sont de la même main que les mss. in-4° (nos 64, 65, 67) que possède aussi la Bibliothèque de Caen. Or, on trouve à la fin du ms. in-4° (n° 65) une souscription qui nous apprend que ce ms. a été écrit par un Grec nommé Léon de Crète, et qu'il a été terminé au mois de février 1707.

445. — Théodose *d'Alexandrie.* Extraits de Théodose le grammairien sur la *Prosodie* d'Hérodien. — [In-4° 65.]

In-4°; 76 ff.; pap.; rel. parchem. avec fers. — Ms. grec à 2 colonnes, dont les pages sont encadrées de lignes rouges. A la fin, on trouve la note

suivante de M. E. Miller : « Ces extraits ont été publiés d'abord en partie par M. Bekker (*Anecd. gr.*) et ensuite par Gaisford, d'après les manuscrits de Paris. A la fin on trouve une souscription en vers qui nous apprend que ce manuscrit a été écrit par un Grec nommé Léon de Crète et terminé le 2 février 1703. Les autres manuscrits, 19, 22, sont de la même main que celui-ci et ont tous été, par conséquent, écrits par Léon de Crète. » Ajoutons que ce ne sont pas seulement les mss. in-8° (nos 19 et 22) de la Bibliothèque de Caen qui sont écrits de la même main ; mais encore les nos 20, 21 et 36 in-8°, et les nos 64, 65 et 67 in-4°. — Ce ms. provient de la biblioth. de Samuel Le Sueur de Colleville.

446. — Extraits d'observations de différents auteurs sur la construction, lecture et prononciation de la langue grecque. — [In-8° 19.]

In-8° ; 134 pp. ; pap. ; couvert. parchem. ornée de fers. — Ce ms. provient de la biblioth. de Samuel Le Sueur de Colleville.

447. — Extraits de différents auteurs sur les esprits, les voyelles et diphthongues grecques. — [In-8° 20.]

In-8° ; 28 ff. ; pap., couvert. parchem. ornée de fers.—Le ms. se termine par un extrait d'un traité de géographie.

448. — Hérodien. Extraits d'Hérodien sur différents points de grammaire. — [In-8° 21.]

In-8° ; 36 pp. ; pap. ; couvert. parchem.— Ce ms. provient de la Biblioth. de Samuel Le Sueur de Colleville.

449.— Extraits d'un abrégé sur les siècles judaïques, suivi de divers extraits de différents auteurs sur les accents et nombres grecs... — [In-8° 36.]

In-8° ; 39 pp. ; pap. ; couvert. parchem.— Ce ms. provient de la Biblioth. de Samuel Le Sueur de Colleville.

450. — Copie d'un ouvrage sur plusieurs points de grammaire rédigé par un anonyme. — [In-4° 64.]

In-4°; 55 ff.; pap.; rel. parchem. — Ms. grec à 2 colonnes, dont les pages sont encadrées de lignes rouges. Il provient de la Biblioth. de Samuel Le Sueur de Colleville.

451. — Exposition du sujet d'une comédie d'Aristophane intitulée : LISISTRATE. [In-4° 67.]

In-4°; 21 ff.; pap.; rel. parchem. — Ms. grec, dont les pages sont encadrées de lignes rouges. Il provient de la Biblioth. de Samuel Le Sueur de Colleville. Ce ms. n'est que la copie de scolies sur Aristophane, que l'on trouvera à la p. 248 de l'édition moderne publiée par Didot en 1842, avec ce titre *Scholia græca in Aristophanem.*

452. — CORTONÆUS (Petr.) Petri Cortonæi Utinensis varia carmina græca. — [In-8° 23.]

In-8°; 46 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce ms. est une copie de l'ouvrage imprimé à Venise, en 1555, par J. Gryphius. La page du titre porte la signature de M. Malouin, docteur en théologie et chanoine du St-Sépulcre de Caen, qui le donna à la Biblioth. de l'Université de Caen en 1731. Une note sur le plat intérieur de la couverture nous apprend qu'il avait appartenu primitivement à un sieur Frédéric Jamot, médecin à Béthune.

SECTION II.

LANGUE LATINE.

453. — CICÉRON. Marci Tullii Ciceronis Arpinatis consulisque Romani ac oratorem (sic) maximi ad M. Tullium Ciceronem filium suum Officiorum liber primus [cum libro secundo et tertio.] — [In-4° 66.]

In-4°; 88 ff.; vélin; rel. parchem. — Ms. à longues lignes, très-bien écrit. Lettres capitales or et couleur. Trois pages ont des encadrements or et couleur, avec des chimères, des armoiries, des fleurs, des fruits et des oiseaux. — XVe siècle. — Provenance : Collége des Jésuites de Caen.

SECTION III.

LANGUES ORIENTALES.

454. — Dictionarium hebraicum per tabulas digestum. — [In-f. 3.]

In-f.; 23 ff.; pap.; rel. cham.— Ms. moderne inachevé.— Sous la même couverture on a réuni 21 pages in-fol. de tableaux synoptiques portant pour titre : « Différentes manières de concevoir la généalogie humaine de « Jésus-Christ, tirées de l'Écriture Saincte, des Saincts Pères, des his- « toires Juive et ecclésiastique, des conjectures, des Interprètes et des « vies des Saincts. Par le sieur Charles Mahieux, curé du diocèse de Reims, 1728. » — A ces 21 pages sont annexés 2 ff. contenant, l'un une généalogie de la famille d'Hérode, l'autre un « ordre de tous les chapitres et versets de l'ancien et nouveau Testament. »

455. — Libri Regum. — [In-4° 1.]

In-4°; 246 ff.; pap.; couvert. parchem.—« Manuscrit en langue hébraïque avec une version interlinéaire en latin. On lit à la fin : « Perlegit hunc postremum Regum librum D. M. Franciscus Vatablus regius hebraicarum literarum professor, decima nona maii anno 1539 cum pertegeret publice hora prima pomeridiana in collegio Cameracensi; Mathæus Beroaldus. » Les notes de Vatable sur l'écriture sainte ont été recueillies et imprimées en 1545 par Robert Estienne; Michel Henry, professeur au collége royal en a donné une nouvelle édition en 1729. Mathieu Beroalde qui a recueilli les leçons de Vatable dans ce Mrit. devint très-savant dans l'hébreu et les langues; il embrassa vers 1550 la réformation et après avoir parcouru une vie assez agitée à cause de ses opinions religieuses il se réfugia à Genève, où il mourut vers 1576. »

456. — Le Coran en arabe; copie moderne. — [In-f. 153.]

2 in-f.; t. I, 105 ff.; t. II, 153 ff.; pap.; rel. — Deux lettres, l'une en anglais, l'autre en français, annexées au 1er tome, nous apprennent que ce ms. a été donné à la Biblioth. de Caen, en 1859, par M. Pierre Barrow, vice-consul à Caen. — On a joint au 1er tome un portrait gravé de Mahomet.

457. — Extraits du Coran. — [In-4° 9.]

In-4°; 65 ff.; parchem. — Feuillets réunis sous une couverture en parchemin. — Ms. arabe du XIII° siècle.

458. — Demiri (Abou'l-Beca Mohammed ben-Mousa ben-Isa ad). — Le Grand livre de la vie des animaux. — [In-4° 3.]

In-4°; 264 ff.; pap. coton; rel. veau, avec fers. — Ce ms., qui provient de la Biblioth. de Samuel Bochart, porte sur le 1er feuillet la note suivante, de la main de A. Galland : « Ce livre est écrit en arabe et est intitulé « *Haiat-Alhaivan Alkebri*, c'est-à-dire Le Grand Livre de la vie des « animaux. Il y est traitté généralement de tous les animaux tant à « quatre pieds que volatiles, reptiles, aquatiques, etc. Son auteur est « Kemaleddin Aboulbaka Mohammed Ben Issa Ben Moussa, surnommé « Al Demiri. Il est mort l'an 808 de l'hégire, et de J.-C. l'an 1405. Et ce « manuscrit, comme il est marqué à la fin, a esté écrit l'an 863 de « l'hégire, de J.-C. l'an 1458. Les noms des animaux y sont rapportez « par ordre alphabétique, suivant la langue arabique. L'auteur ne traite « pas tant de leur nature et de leurs proprietez, aprez les auteurs qui « en ont écrit avant lui, que de leur rapport à la loi mahométane et à la « morale. »

* — Variorum excerpta arabum multa. — [In-4° 5.]

Voy. n° 234.

459. — Miscellanea, en langue arabe. — [In-4° 2.]

In-4°; 179 ff.; pap. coton; rel. parchem. — Ce ms. faisait partie de la Biblioth. de Samuel Bochart. Sur une des gardes du volume, on a collé une note de la main de M. Joseph-Toussaint Reinaud, l'orientaliste français. D'après cette note, le ms. contient : 1° Ketab-Alnassayh, ou livre des conseils, par Abd-Allah Mehasseby; cet ouvrage consiste en sentences de Mahomet et en anecdotes relatives à la prière, à la vie future. — 2° Traité relatif à la piété, par Ezz-Eddin Abou-Mohammed Abd-alaziz ben-abd-al-Selam. — 3° Fragment d'un traité superstitieux.

460. — Grammaire arabe écrite en Turc. — [In-4° 7.]

In-4°; 139 pp.; pap. coton; cartonn. — Au premier feuillet, on trouve cette note écrite par Antoine Galland : « Ce manuscrit est une grammaire

« arabique expliquée en turk, aiant esté composée à l'usage des Turks. « Le nom de l'auteur n'y est pas marqué. » — A l'intérieur de la couverture on a collé cet ex-libris imprimé : « Ex bibliotheca Bochartiana et Sudoriana quâ nascentem Universitatis Cadomensis bibliothecam locupletavit... Guillelmus Le Sueur de Colleville.., 1732. »

461. — Temple de Jerusalem. — [In-4° 8.]

In-4°; 55 ff.; pap. coton; cartonn. — Sur une des gardes on lit cette note, signée d'Antoine Galland : « Ce livre est escrit en Turc et traitte « du Temple de Hierusalem et des ceremonies que les Mahometans sont « obligez d'observer en y allant en pélerinage. Sans nom d'auteur. » Ce ms. provient de la Biblioth. de Samuel Bochart.

462. — Manuscrit tamoul. — [In-f. 4.]

463. — Manuscrit tamoul. — [In-f. 5.]

464. — Manuscrit tamoul. — [In-f. 6.]

< Ce ms. et les deux qui précèdent sont écrits sur des lames de feuilles de palmier, appelées *aules* dans le pays. Ils renferment des poèmes dramatiques et des contes en *tamoul*, idiôme de la côte de Coromandel. Ils ont été envoyés de Karikal et de Coromandel par MM. Firmin et Hippolyte Joyau et déposés à la Bibliothèque le 12 juillet 1833 par M. Joyau père, avocat à la cour royale de Caen. >

465. — Manuscrit tamoul. — [In-f. 7.]

Ce ms. se compose de 125 lames de feuilles de palmier, dont chacune porte 6 lignes d'écriture; il contient un ouvrage de philosophie.

466. — Manuscrit tamoul. — [In-f. 8.]

Ms. sur lames de palmier, au nombre de 154, avec 5 lignes d'écriture sur chaque feuille. Il contient un traité de morale par TIROUVALLOUVEN.

467. — Manuscrit tamoul. — [In-f. 9.]

Ms. sur lames de palmier, au nombre de 155, avec 5 lignes d'écriture sur chaque feuille. Il renferme : 1° *Histoire des quatre Ministres sages.* — 2° *Histoire d'Adasourane.* — 3° *Histoire d'Adasourane, son frère.* — Ce ms. et les deux qui précèdent ont été offerts à la Bibliothèque par M. Joyau, au nom de son fils, M. Firmin Joyau, juge royal président du tribunal de Pondichéry (16 nov. 1837). — On a ajouté dans le carton où se trouvaient ces six manuscrits une planche xylographique chinoise.

* — Pour compléter cette nomenclature, voir notre division : *Écrivains normands* (Partie I, Chap. 4, Sect. 2), et notre division : *Sciences médicales* (Partie II, Chap. 2, Sect. 4).

SECTION IV.

POÉSIE.

§ 1.

Poésies diverses.

468. — Noels et Cantiques. — [In-4° 117.]

In-4°; 150 ff.; pap.; rel. parchem. — Ms. du XVII° siècle. A la fin du recueil, se trouve le journal d'un des anciens possesseurs [Etienne Deloges]. Ce sont des notes qui contiennent des généalogies de familles normandes, et quelques faits relatifs à l'histoire générale ou à l'histoire de Caen et de la Normandie. — Une gravure représentant un moine et deux enfants est annexée au ms.

469. — Urfé (Anne d'). Emblêmes de Anne, comte d'Urfé, marquis de Bagé, etc. — [In-8° 29.]

Petit in-8°; 37 ff.; parchem.; rel. en velours vert. — Ce ms., d'une écriture très-fine, renferme le portrait d'Anne d'Urfé et vingt-neuf miniatures d'une assez médiocre exécution. Encadrements en or à toutes les pages. Le volume commence par cet avis au lecteur :

Lecteur, ne pense pas qu'aultre que ce marquis
Ait icy mis la main. Car mots, vers et figures,
Viennent de son dessein ; le reste des peintures
De cest art que j'ai seul pour le servir acquis.

et se termine par un *Discours sur la vie et mœurs de Anne d'Urfé.* Quelques pages sont salies, et le texte en est quelquefois effacé. — Commencement du XVII[e] siècle.

470. — Pelée *de Varennes* (Marie-Joseph-Hippolyte). Mes Loisirs. Recueil et pièces fugitives en vers 1775. — Par Monsieur Pelée de Varennes, Receveur particulier des finances de l'Election de Montargis, 1775. [In-4° 180.]

2 in-4°; t. I, 413 pp.; t. II, 278 pp.; le 1[er] tome, doré sur tr., est relié en veau; le 2[e] tome porte une couverture en pap. gaufré. — L'auteur de ce recueil, Pelée de Varennes, né à Sens en 1741, fut imprimeur dans sa ville natale, puis receveur particulier des finances à Montargis. Arrêté comme suspect et transféré à Paris, après la chute des Girondins, il fut condamné à mort et exécuté en juin 1794. Pendant son séjour à Montargis, il avait employé ses loisirs à composer des vers, destinés uniquement aux personnes de sa société. Mais Léorier de Lisle, fabricant de papiers à Langlée, près de Montargis, obtint de lui quelques-unes de ses productions qu'il publia sous ce titre : *Les loisirs des bords du Loing, ou recueil de pièces fugitives*, à Montargis, chez Prévost, 1784. — 50 exemplaires de cette édit. in-12, et non l'édition entière, comme le dit la *Biographie universelle,* avaient été imprimés sur divers papiers d'herbes ou d'écorces, dont Léorier est l'inventeur. La Bibliothèque de Caen possède un exemplaire sur papier ordinaire de cet imprimé, et, de la comparaison que nous en avons faite avec le ms., il résulte que ce ms. est beaucoup plus complet que l'édition in-12, tant recherchée des curieux. En effet, si le ms. n'est pas précédé de l'*Extrait d'un voyage en Gâtinais,* comme les poésies imprimées en 1784, il renferme en revanche nombre de pièces de vers inédites, entre autres tout un acte intitulé : *Le Rétablissement impromptu*, divertissement pour la convalescence de M. le comte de La Marck. Ces poésies fugitives sont quelquefois très-lestes, pour ne pas dire plus; il y en a qui ont été écrites par des amateurs de Montargis. Nous ne parlons ici que du 1[er] tome. — Le 2[e], qui porte la date de 1783, est presque complètement inédit. Outre les poésies fugitives, il renferme un proverbe en prose : *Le Quiproquo*, et plusieurs lettres et discours. Les derniers vers sont datés du 25 nov. 1790 ;

ce sont presque toujours des pièces de circonstance.—Une pièce de vers, imprimée sur le fameux papier d'herbe de Léorier de Lisle, a été collée sur la garde du 1er tome. C'est une sorte de réclame en vers sur le *papier nouveau de Langlée*, écrite par Pelée de Varennes.

471. — Legay (Louis-Joseph). Poésies. — [In-4° 70.]

In-4°; IX + 176 pp.; pap.; cartonn. – Ce recueil de poésies, composé par M. Legay, avocat au Conseil d'Artois et membre de l'Académie des belles-lettres de Caen, a été imprimé plusieurs fois sous le titre de *Mes Souvenirs* (1re édit. Paris, 1786, in-8°; 2e édit. Caen, Manoury, 1788, 2 in-12, fig.; 3e édit. Paris, 1819, in-12). — Ce ms. porte la date de octobre 1785. La note suivante se lit sur la première garde : « Ce ms. est peut-être l'original de l'ouvrage imprimé. »

472. — Recueil de différentes pièces fugitives. — [In-4° 73.]

In-4°; 513 ff.; pap.; cartonn. – Ce recueil d'extraits, écrit au XVIIIe siècle, est surtout composé de pièces de vers. Il est précédé d'une table. Sous le titre on lit cette épigraphe : *Lege sed elige*. Est-ce pour se conformer à cette sentence, que l'auteur du recueil a surtout *choisi* les pièces de vers les plus graveleuses de son temps, telles que l'*Ode à Priape* de Piron?

473. — Recueil de pièces fugitives en vers. — [In-4° 181.]

2 in-4° ; t. I, 504 pp.; t. II, 382+72 pp.; pap.; rel. veau. — Le 1er tome porte la date de 1775; le 2e, celle de 1781. A la page 383 du 2e tome commence, avec une autre pagination, un *Recueil de chansons choisies*, daté de 1784.—Comme ce ms. a la même écriture que les nos in-4° 179 et 181 de la Bibl. de Caen, on peut en conclure qu'il a dû appartenir aussi à Pelée de Varennes.

474. — Recueil de Poésies. — [In-f. 151.]

In-f.; 249 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil se compose de pièces dont la plupart ne sont pas signées. Ce ne sont souvent que des copies de vers publiés; on y trouve par exemple le fameux *sonnet sur Job* de Benserade, suivi de celui de Voiture et de diverses pièces relatives à cette ridicule dispute des *Jobelins* et des *Uraniens*. — Le recueil est ainsi divisé : *Poésies religieuses, Poésies diverses, Chansons et Romances, Poésies latines.*

474 bis. — Nouveau fablier classique divisé en XVI livres, et faisant suite à l'*Histoire de l'Apologue* chez tous les Peuples, tant anciens que modernes. Seconde partie. Paris, 1826. — [Ce titre figure seulement en tête du 1er volume.] — [In-4° 238.]

2 in-4°; t. I, 91 ff.; t. II. 231 ff.; pap.; cartonn. Ce ms. nous ayant été remis lorsque notre catalogue était déjà sous presse, nous avons dû l'intercaler sous un numéro bis. — C'est un recueil de fables choisies, préparé pour l'impression et composé de copies ou de pièces imprimées. Dans le 2e tome figurent quelques pages copiées par Le Bailly. Malheureusement, rien d'inédit. — Le fabuliste Antoine-François Le Bailly, né à Caen en 1756, mort à Paris en 1832, avait abandonné le barreau pour les lettres. Il écrivit des odes, des cantates, une comédie et plusieurs opéras, qui servirent peu à sa réputation. Mais ses fables, qui eurent quatre éditions, lui firent un nom. La plupart des critiques s'accordent à dire qu'il doit partager avec Florian l'honneur d'occuper, parmi les fabulistes français, le premier rang après La Fontaine. Dans le supplément de la *Biographie universelle* on lit, à la fin de l'article consacré à Le Bailly : « Il s'occupait depuis longtemps, avec F. Noël, d'une *Histoire de l'Apologue*, pour laquelle ils avaient rassemblé, tous les deux, une grande collection de fabulistes de diverses nations. Cet ouvrage, qui devait former 3 vol. in-8°, et paraître à la fin de 1827, n'a pu être publié avant la mort ni de l'un ni de l'autre. » Si notre ms. est la copie préparée pour l'impression par les deux collaborateurs, il n'est pas de nature à faire regretter que la publication n'ait pas eu lieu. C'est un recueil dénué d'intérêt. — Acheté chez un libraire de Paris par M. Julien Travers.

475. — Recueil de chansons. — [In-8° 79.]

3 in-8°; t. I, 186; t. II, 185; t. III, 183 pp.; pap.; rel. veau. — Copie de M. Méritte-Longchamp.

§ 2.

Pièces de vers pouvant servir à l'Histoire.

476. — La Fleur des chansons nouvelles traitans partie de l'Amour, partie de la Guerre. — [In-4° 224.]

In-4° ; 186 pp. ; pap.; cartonn. – C'est la copie, par M. Méritte-Longchamp, de l'ouvrage imprimé à Lyon en 1586 par Ben. Rigaud.

477. — Recueil de pièces satyriques sur les principaux événements du règne de Louis XIV, depuis sa minorité jusqu'à présent. — [In-4° 72.]

In-4°; 7 ff.+320 pp.; pap.; cartonn. — Les pièces de ce recueil vont de 1643 à 1697.

478. — LA GRANGE-CHANCEL. — Les Philippiques de Philipe duc d'Orléans, Regent du Royaume sous la minorité de Louis XV. — [In-4° 197.]

Pet. in-4°; 37 ff. ; pap. ; cartonn. — Ce ms. est une des innombrables copies qui eurent cours au XVIIIe siècle. Il renferme les trois premières odes de La Grange-Chancel. Le texte des Philippiques est écrit sur le recto ; en regard, au verso, se trouvent des annotations. — La 1re page offre une citation de l'épitre de Voltaire sur la calomnie, mais d'une encre et d'une écriture plus modernes que le reste du ms.

479. —Recueil de chansons historiques, 1775.— [In-4° 184.]

In-4° ; 116 pp. ; pap. ; broch. — Ces chansons, copiées probablement sur des imprimés, sont relatives au règne de Louis XV et surtout de Louis XVI, sauf une seule, sur la prise de Mayence en 1689. — La date de 1775, indiquée sur le titre, doit être inexacte, car on trouve dans le recueil des chansons de 1788.—Comme l'écriture de ce ms. est semblable à celle des nos in-4° 175, 181, 185, etc., de la Biblioth. de Caen, on peut supposer qu'il a fait partie des livres de Pelée de Varennes.

480. — Recueil de chansons, 1775. — [In-4° 183.]

In-4°; 355 pp. ; pap. ; rel. veau. — Ce recueil se compose de chansons érotiques, parmi lesquelles on trouve un petit nombre de pièces politiques. — Comme le ms. précédent, et pour la même raison, ce ms. pourrait bien avoir fait partie des livres de Pelée de Varennes.

481. — Chansons historiques. — [In-4° 225.]

In-4°; 124+58 pp.; pap.; cartonn. — Ce recueil factice se compose de chansons, copiées le plus souvent sur des imprimés par M. Méritte-Longchamp.

§ 3.

Poésie dramatique.

482. — Tragici et comici Theatri flores a RR. PP. X. de la Sante et Car. Porée in regio Ludovici Magni collegio Societatis Jesu Rhetorices professoribus. 1739. — [In-4° 69.]

In-4°; 652 pp.; pap.; rel. veau. — Ce recueil renferme les pièces suivantes : *Regulus, tragedia*, par de La Sante. — *Jonathas Machabœus*, par de La Sante. — *Alphonsus, tragi-comœdia*, par de La Sante. — *Les Héritiers, comœdia*, par de La Sante. — *Machœrophilus sive juvenis pugna, gallicè Le Duelliste, drama-comicum*, par de La Sante. — *Philotas, gallicè l'Enfant gâté, comœdia*, par le P. Porée.— *Le Fils indocile, comédie*, par de La Sante. — *Philedonus, sive Juvenis voluptarius*, fabula, par le P. Porée. — Toutes ces pièces, sauf le *Fils indocile*, sont en vers latins; mais les prologues, épilogues et intermèdes sont en vers français. — Le P. Gilles-Anne-Xavier de La Sante, Jésuite, poète latin, né près de Redon en Bretagne le 22 déc. 1684, a laissé plusieurs ouvrages imprimés ; mais les pièces contenues dans ce recueil doivent être inédites. — L'auteur des deux autres pièces de ce recueil est le célèbre Jésuite, Charles Porée, également professeur de rhétorique à Paris, né à Vendes, près de Caen, en 1675, mort le 11 janv. 1741. Ces deux comédies ont été imprimées dans le recueil in-12 publié par le P. Griffet sous le titre de *Caroli Porée fabulœ dramaticœ*. — A la fin du ms. on trouve un *Petit Traité du vers iambe tragique* par le P. de La Sante, et une pièce de vers français : *Chanson d'un Perruquier*.

SECTION V.

EXTRAITS. — RECUEILS DE PIÈCES. — MÉLANGES.

483. — Decembrio (Angelo). Angeli Virgevii madiolanensis egregia Dispectation super condicionibus inter Alexandrum et Darium. — [In-8° 35.]

< Manuscrit du XVIe siècle sur parchemin. Il commence par une dédicace en 10 vers latins hexamètres et pentamètres, adressés au roi Alphonse; l'ouvrage renferme une discussion sur les conditions de la paix entre Alexandre et Darius, telles qu'elles se trouvent dans Quinte-Curce. Une petite miniature un peu endommagée ornait la 1re page. L'auteur est Angelus Decembrius, né à Vigevano, dans le duché de Milan. Suivant une note qu'on lit à l'intérieur de la couverture, cette dissertation est extraite de l'ouvrage du même écrivain, intitulé : *De Politia Litteraria*, et imprimé à Augsbourg en 1540. > — En déficit.

484. — Mélanges de littérature en prose, 1776. — [In-4° 185.]

In-4°; 243 + 124 pp.; pap.; rel. veau. — Ce recueil, qui a fait partie des livres de Pelée de Varennes, renferme, à côté de morceaux assez courts, des œuvres d'une certaine importance. On y trouve, par exemple : *Le Siége de Montargis*, comédie en un acte et en prose; — *Origine de la pairie de France*, manuscrit tiré du Cabinet de M. Millain en 1651; — *Saul, tragi-comico-parade, tirée des Saintes-Ecritures*, 1764. « Cette « plaisanterie, dit une note du ms., a été attribuée à Monsieur de Voltaire; « cependant elle n'a jamais été avouée de lui. Et si c'est son ouvrage, on « peut dire qu'il y a bien déguisé son stile. »

485. — Ramassis ou Recueil de pièces fugitives, en vers et en prose, et dans tous les genres. 1786. — [In-4° 182.]

In-4°; 607 pp.; pap.; broch. — Ce recueil renferme surtout des pièces relatives au XVIIIe siècle. Comme l'écriture en est pareille à celle des nos in-4° 179, 181 et 185, on peut supposer qu'il a fait partie des livres de Pelée de Varennes.

486. — Sommaires de moralités. — [In-4° 79.]

In-4°; 26 ff.; vélin; rel. basane. — Ms. à 2 colonnes, de 30 lignes chacune. Il contient des moralités et des fables qui commencent toutes par une lettre historiée, couleur et or. — Sur le feuillet de garde en vélin, un ex-libris nous apprend que ce ms. a appartenu à Nicolas Charton. Sur le feuillet de garde en papier qui précède, on lit : « Ce manuscrit que « m'a donné M. Pluquet, alors libraire à Paris, et depuis pharmacien à « Bayeux, est de la fin du XIIIe siècle, vers l'année 1280. Caen, ce « 2 juin 1821. Prel. » — Le même M. Prel a encore écrit sur le feuillet

collé à l'intérieur de la couverture plusieurs remarques, entre autres celle-ci : « Il y a dans ce ms. des lacunes. La fin de l'histoire 9 se trouve au fol. 9. »

487. — HAMILTON (Antoine). Les Antiquités de Pontalie. Le Bélier, conte à Mademoiselle. — [In-f. 44.]

In-f.; 120 ff.; pap.; rel. veau, avec armes sur les plats. Ce ms., d'une belle écriture, est probablement une des copies qui furent répandues avant l'impression du *Bélier*, qui parut pour la première fois en 1749, dans le format petit in-12.

488. — TUET (Jean-Charles-François). Matinées sénonoises, ou Proverbes françois, suivis de leur origine, de leur rapport avec ceux des langues anciennes et modernes... — [In-8° 31.]

In-8°; 216 ff.; pap.; cartonn. — Cette copie, qui n'est qu'un extrait de l'édition de 1789, a été faite par M. Méritte-Longchamp.

CHAPITRE QUATRIÈME.

HISTOIRE.

SECTION I.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

489. — Le Flambeau du monde, ou Traité géographique... Par J. M. H. T. A Paris. [In-8° 87.]

Pet. in-4° ; 472 pp. ; pap. ; rel.

490. — Géographie universelle. — [In-4° 133.]

In-4° ; 39 pp. ; pap. ; cartonn. — Cet abrégé de géographie, en vers, est précédé de 7 pages de notions préliminaires en prose, et accompagné de notes.—A la page 32, commence un autre traité intitulé *Chronique abrégée de l'histoire de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent, en vers français.* D'après les derniers vers, cet abrégé finirait à la date de 1729 ; il est d'ailleurs suivi d'un *prologue héroïque* où l'on trouve des vers pour la naissance du Dauphin ; ce qui fixe encore cette date. — Ces traités, en mauvais vers, ne sont probablement que des cahiers d'élèves.

491. — Marsden (Samuel). Journal du Révérend Samuel Marsden, durant sa seconde visite à la Nouvelle-Zélande, de juillet à octobre 1819. — [In-f. 81.]

In-f. ; 62 ff. ; pap. ; rel. parchem. — Sur la marge du 1er feuillet, on lit cette note : « Ce journal, traduit par l'amiral Dumont-D'Urville, est inséré dans l'histoire du voyage de l'Astrolabe, tome 3e, p. 267 et suivantes.

Ce manuscrit autographe de l'amiral a été donné à la bibliothèque de la ville de Caen par son neveu, Paul Dumont de Lalonde. Avril 1846. »

SECTION II.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

* — Mahieux (Charles). **Généalogie humaine de Jésus-Christ.** — [In-f. 3.]

Voy. n° 454.

492. — Scotti (Giulio-Clemente). **Lucii Cornelii Europæi Monarchia Solipsorum, ad virum clarissimum Leonem Allatium, Venetiis, anno Dom. 1646. Superiorum permissu.** — [In-4° 85.]

Pet. in-4°; 127 pp.; pap.; rel. parchem. — Ce ms. est la copie d'une satire dirigée contre les Jésuites, auxquels l'auteur donne le nom de *Solipses*, parce qu'il les accuse de ne songer qu'à eux-mêmes. On a d'abord attribué cet ouvrage à Melchior Inchofer, erreur qui provient sans doute de ce qu'il a paru à Venise, en 1652, sous le nom de ce savant Jésuite, une édition in-12 du livre. Mais, depuis, le P. Oudin a démontré, par des preuves suffisantes, qu'on ne pouvait l'attribuer qu'à Giulio-Clemente Scotti. Comme il était difficile d'introduire cet ouvrage en France, on en fit des copies manuscrites. — Celle que possède la Bibliothèque a dû appartenir, comme l'indique une note écrite sur la 1re garde du ms., à « Malouïn, Doct. Theologus et Canonicus Cadomensis.» — Ce personnage est sans doute ce Jacques Malouin, recteur de l'Université, qui, suivant un *Récit de ce qui s'est fait à Caen*... en 1685, lors de l'érection d'une statue à Louis XIV sur la Place Royale — « au milieu de « la messe, en son habit de cérémonie, prononça en latin le Panegyrique « du Roy, avec beaucoup de force et d'éloquence. »

493. — **Recueil des Cardinaux.** [Titre qui figure au dos du volume.] — [In-4° 83.]

In-4°; 401 ff.; pap.; rel. veau. — Ce recueil renferme les pièces suivantes : 1° Discours prononcé au Grand Conseil le 14 mars 1686 par M. le

Maistre de Ferrière [Imprimé de 18 pp.]. — 2° Abrégé de la vie des plus illustres cardinaux du seizième siècle. [Ce ms., qui va du feuillet 11 au feuillet 108, renferme la vie de 150 cardinaux, dont le premier est Ptolomée Gallio, le dernier Hugues Boncompagno.] — 3° Idée de la vie du pape Sixte cinquième. — 4° Noms des cardinaux qui entrèrent dans le conclave pour l'exaltation du pape Sixte cinquième. — 5° Récit de ce qui s'est passé dans le conclave pour l'exaltation du pape Sixte V. — 6° Liste des cardinaux de la création du pape Sixte V. — 7° Relation du conclave dans lequel on élut le cardinal Camille Borghèse, nommé depuis Paul 5°. — 8° Relation du conclave de l'an 1621, dans lequel on élut le cardinal Alexandre Ludovisio nommé depuis Grégoire XV. — 9° Cardinaux vivants, des promotions du pape Paul V, de Grégoire XV, d'Urbain VIII, d'Innocent X, de Paul V. — 10° Relation de ce qui s'est passé au conclave pour l'exaltation d'Alexandre septième. — 11° Relation de la Cour de Rome, faite l'an 1661 au Conseil du Prégadi par ... Angelo Corraro, ambassadeur de la République de Venise auprès du pape Alexandre VII. — 12° Descrittione delle ceremonie fatte dentro e fuori del conclave avanti et dopo la creatione del sommo Pontifice Alessandro VII. — 13° Compito racconto delle ceremonie fatte per l'incoronatione di Nostro Signore Papa Alessandro VII. — 14° Cardinaux de la création de Clément VIII, Paul V, Grégoire XV, Urbain VIII, Innocent X, Alexandre VII. — 15° Récit de ce qui s'est passé au conclave pour l'exaltation de Clément X Émile Altieri et du ministère du cardinal Paluzzi Altieri. — 16° Intrigues du cardinal Paluzzi Altieri dans la promotion de divers cardinaux. — 17° Récit de ce qui s'est passé au conclave pour l'exaltation d'Innocent XI. Avec un abrégé de sa vie et de celle des cardinaux qui estoient alors dans le conclave, l'an 1677. — 18° Cardinaux de la création d'Innocent XI, de Clément IX, de Clément X, d'Alexandre VIII, d'Innocent XII, de Clément XI, d'Innocent XIII, de Benoist XIII. [Avec quelques armes gravées]. — 19° Liste des cardinaux qui composent aujourd'huy le conclave en 1691. [Imprimé de 3 pp.]. — Ce recueil est orné d'un certain nombre de portraits gravés de cardinaux et de souverains pontifes, dont voici la nomenclature, à laquelle nous conservons son orthographe : — Cæsar, Cardinal Baronius; Antoine Barberin, cardinal; Alphonsus Cardinalis, archiepisc. Lugdun.; Jules Cardinal Mazarin; Hieronymus Grimaldus; Innocent X; Armand, Jean du Plessis, cardinal duc de Richelieu; Clément X; Louis Cardinal duc de Vandosme; Innocent XI; Flavio Cardinal Chigi Siennois; Emanuel Theodose de la Tour d'Auvergne, Cardinal de Bouillon; Cesar d'Estrées; Pierre de Bonzi; F. Vincent Marie de Gravina. — A l'intérieur de la couverture deux ex-libris gravés nous apprennent que ce ms. a appartenu à Hermant, curé de Maltot, et à la biblioth. de l'ancienne Université de Caen.

494. — Patru (Olivier). Mémoire sur les libertés de l'Église Gallicane. Par M. Patru, en 1670. Copié fidèlement sur le manuscrit original signé de lui. 1777. — [In-4° 179.]

In-4°; 278 + 10 pp.; pap.; rel. veau. — Le fameux avocat Patru avait composé ce traité par ordre de Colbert. C'est d'ailleurs ce qu'indique une note écrite à la fin du ms. « Ces Mémoires ont été remis au mois d'août « 1670 à M. Colbert, qui les avait demandés pour le Roy. » Seulement Colbert ne jugea pas à propos d'en faire usage, et l'ouvrage demeura manuscrit. – Une note de la page 5 nous indique l'origine du ms. de la Biblioth. de Caen. « J'avais le manuscrit original de cet ouvrage, signé « par M. Patru lui-même; feu mon père le tenait de M. Lambert, sei- « gneur de Thorigny près Sens, qui lui en avait fait présent. Je l'ai « déposé en 1778 dans la bibliothèque de M. Le Peletier, comte de Saint- « Fargeau, président à mortier au Parlement de Paris, comme dans un « dépôt plus convenable pour un morceau rare et précieux que le cabinet « d'un particulier. » La signature de cette note a été supprimée; mais il est facile de rétablir le nom. Le propriétaire de ce ms. est Pelée de Varennes. En effet, à la suite du *Mémoire* de Patru, et sur le titre d'une notice anonyme, dont nous allons parler, se trouve cette mention : *Ex-libris Pelée de Varennes, 1777,* laquelle mention devait figurer également au bas du *Mémoire* de Patru, mais a été coupée. Pelée de Varennes a donc possédé ce traité de Patru, dont l'écriture est tout à fait semblable à celle de son recueil intitulé *Mes Loisirs* [ms. in-4° de la Biblioth. de Caen, n° 180]. — Le ms. de 8 pages qui suit le Mémoire de Patru est intitulé : *Discours sur l'élection d'un Pape, 1691.* « Ce Mémoire, ajoute « une note, n'est pas de M. Patru; on en ignore l'auteur, il a été tiré « du cabinet de M. Millain. »

495. — Grade de Chevalier d'Orient. — [In-4° 138.]

In-4°; 12 ff.; pap.; cartonn. — Des Loges, de certains rites, confèrent le grade de Chevalier. Ce ms. est une sorte de catéchisme maçonnique, où l'on trouve le cérémonial qui s'accomplit dans une réception de ce genre.

496. — Loge symbolique de la Trinité, de Dunkerque. — [In-4° 195.]

In-4°; 255 pp.; pap.; cartonn. — Sur le 1er feuillet, on lit : « Planche à tracer, *appartenant au f.·. Thurminger du Havre*, contenant 1°.·. *Une*

copie du procès-verbal de l'inauguration ou installation de la L.·. de la Trinité dans le cidevt couvent des Conceptionistes, or.·. de Dunkerque en 1809; 2e.·. une copie du règlement particulier de la L.·. symbolique de la Trinité; 3e.·. Diverses pièces d'architecture composées par le susdit f.·. à l'occasion de réceptions et fêtes de l'Ordre; 4e.·. Procès-verbaux d'Élections, etc. Commencé à Dunkerque, le 1er.·. mois de l'an de la V.·. L.·. 5816 et le 1er.·. jour. »

497. — Catéchisme des apprentifs. — [In-8° 54.]

In-8°; 44 pp.; pap.; couvert. parchem. — Ce catéchisme maçonnique, du XVIIIe siècle, porte, sur le plat intérieur de la couverture, la note suivante: « Mes frères, en vertu de l'heure et de l'âge, nous allons ouvrir « la Loge d'aprentif, et vous frère premier et frère second, avertissez les « frères que la Loge d'aprentif va s'ouvrir à la manière accoutumée. »

498. — Diplôme de Franc-Maçon de la T.·. R.·. L.·. de St-Jean d'Ecosse, sous le titre distinctif des VRAIS-ZÉLÉS, de Marseille... — [In-4° 226.]

In-4°; 1 feuil.; parchem. — Diplôme, en date du 4 mai 1814, avec un sceau de cire, enfermé dans une boîte en fer-blanc.

SECTION III.

HISTOIRE DE FRANCE.

* — Chronique abrégée de l'histoire de France, en vers... — [In-4° 133.]

Voy. n° 489.

499. — Recueil de diverses pièces du [c'est-à-dire *contre le*] cardinal de Richelieu, tant en vers qu'en prose, et de la Reyne Mère, Conte de Soissons et autres. A Paris, 1643. — [In-f. 59.]

In-f.; 86 ff.; pap.; rel. veau. — Recueil de pièces satiriques, la plupart en vers, contre le cardinal de Richelieu. La plus importante, intitulée : *Le Tableau du Gouvernement, ou Éloge du cardinal de Richelieu*, fut publiée vers 1633, pour la première fois, sans indication de lieu et sans nom d'auteur. Cette satire, appelée la *Milliade*, parce qu'elle se compose de mille vers, a été depuis réimprimée plusieurs fois. Nous donnerons encore le titre des pièces les plus longues : *Sur l'enlèvement des Reliques de saint Fiacre, apportez de la ville de Meaux à Paris pour guérir le Cardinal.* — *Dialogue du cardinal de Richelieu dans les Champs-Élisées avec Messieurs de Marillac, de Montmorency, le comte de Soissons, la Reyne Merre, Messrs de Thou et de Cinq-Mar.* — *L'ombre du cardinal de Richelieu aparue aux Poètes satyriques et medisans.* Les autres pièces se composent d'odes, de sonnets, de rondeaux, de quatrains, peut-être inédits. Le volume se termine par une pièce en prose contre Mazarin, intitulée : *Troisième affiche posée à Paris le 19 juillet 1651.*

500. — Mémoires dressés par les Intendants du Royaume par ordre de Louis XIV, à la sollicitation du duc de Bourgogne. — [In-f. 50.]

16 in-f.; pap.; rel. veau. — Cette collection comprend les Généralités suivantes : 1er tome : *Rouen* (1698) [Mémoire par M. de La Bourdonnaie, intendant]; 32 ff. *Alençon* et *Comté du Perche* (1698); 115 ff. — 2e tome : *Caen ;* 162 ff. Ce Mémoire a été rédigé par Nicolas-Joseph FOUCAULT, qui fut intendant de Caen, de 1689 à 1706. Voici ce que dit de ce travail M. F. Baudry dans l'introduction des *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault* [Collection de documents inédits sur l'histoire de France] : « Le Mémoire de Foucault [dans *l'Etat de la France par le comte de Boulainvilliers*] est résumé comme les autres; mais Boulainvilliers a joint à son analyse une critique qui nous paraît injuste et exagérée. Il accuse l'intendant de Caen d'avoir fait faire son travail par ses subdélégués, et « de « n'avoir pas pris la peine de lire ce qu'il envoyait à la cour. » Ailleurs encore il lui reproche de la bassesse dans les expressions et dans les observations, des disparates dans le style et la méthode, et attribue aux préoccupations causées par « l'amour de l'étude et des lettres » l'inapplication qui a fait de « ce Mémoire le plus imparfait qui ait été composé « et celui qui répond le moins aux intentions du prince. » Pour nous, en comparant ce Mémoire avec les autres, nous n'avons point été frappé de son infériorité. Il nous a paru contenir à peu près tous les renseignements qu'on demandait, sauf les critiques sur l'administration que l'instruction aurait voulu obtenir, mais dont tous les intendants s'abstinrent, par la raison qu'ils n'étaient pas tentés de s'accuser eux-mêmes. S'il faut faire

une place à la critique, on peut l'accuser de prolixité, et trouver que Foucault a accordé trop de place à ses études favorites d'archéologie. Peut-être l'ennui que ces détails inutiles ont donné à Boulainvilliers est-il la cause de son jugement passionné sur l'ensemble de ce travail. Heureusement, cette mauvaise humeur n'a pas influé sur l'exactitude de l'analyse, qui est aussi complète que possible, et à laquelle nous n'avons rien à ajouter. Nous y renvoyons nos lecteurs, sans avoir besoin d'entrer ici dans plus de détails sur ce triste tableau de la Basse-Normandie en 1698. » — 3e tome : *Champagne* (1698), mémoire fait par MM. LARCHER et DE POMMEREUX ; 180 ff. — 4e tome : *Lyon* (1698), mémoire dressé par M. DE TRUDENNE ; 139 ff. — 5e tome : *Montauban* (1699), mém. dr. par M. LE GENDRE ; 128 ff. — *Limoges* (1698), mém. dr. par M. DE LA BOURDONNAYE ; 74 ff. — *Roussillon* (1698), mém. dr. par M. ROUSSELOT ; 78 ff.— 6e tome : *Provence* (1698), mém. dr. par M. LE BRET ; 364 ff. — 7e tome : *Haynaut* (1698) ; mém. dr. par M. DE BERNIÈRES ; 69 ff. — *Soissons* (1698), mém. dr. par M. SANSON ; 54 ff. — 8e tome : *Flandre Flamingante* (1698), mém. dr. par M. DESMADRIS, « intendant en Flandre du côté de la mer » ; 64 ff. — *Païs de Lorraine et Barrois* (1697) ; 65 ff. — 9e tome : *Paris* (1700), mém. dr. par M. BIGNON ; 605 ff. — 10e tome : *Riom et province d'Auvergne* (1699), mém. par M. D'ORMESSON ; 118 ff. — 11e tome : *Languedoc* (1697), mémoire dr. par M. DE BAVILLE ; 337 ff. — 12e tome : *Duché de Bourgogne et généralité de Dijon* (1700), mém. dr. par M. FERRAND ; 322 ff. — 13e tome : *Soissons* (1698), mém. dr. par M. SANSON ; 83 ff. — 14e tome : *Comté de Bourgogne, nommée Franche-Comté;* 85 ff. — 15e tome : *Province d'Alsace* (1698), mém. dr. par M. DE LA GRANGE ; 185 ff. — 16e tome : *Bretagne* (1698), mém. dr. par M. DE NOINTEL ; 96 ff.

« C'est aux visites des généralités, qui continuèrent d'avoir lieu après la mort de Colbert, qu'on doit rapporter les *Mémoires sur les généralités* qui furent envoyés à la cour par tous les intendants en 1698. Ce travail leur avait été demandé lors de la paix de Ryswick, en 1697, par un ordre du roi, accompagné d'une instruction détaillée qu'avaient rédigée le duc de Boulainvilliers, gouverneur des enfants de France, et son royal élève, le duc de Bourgogne. Ils instituaient ainsi une vaste enquête, que les événements empêchèrent d'aboutir à des réformes et qui ne servit qu'à l'instruction personnelle de l'héritier du trône. Les copies manuscrites de ces Mémoires ne sont pas rares ; ils ont, d'ailleurs, été analysés avec soin et fidélité par le comte de Boulainvilliers, dans son *État de la France.* »

Cette citation, que nous empruntons à la page XCVII de l'introduction des Mémoires de Foucault, par M. F. Baudry, contient deux erreurs qu'il est important de relever. D'abord les *Mémoires sur les Généralités* ne furent pas envoyés à la cour par tous les intendants en 1698, puisque, d'après les deux collections in-fol. et in-4o de la Biblioth. de Caen, nous

voyons que plusieurs des mémoires ne furent rédigés qu'en 1699 et 1700. En second lieu, ces mémoires n'ont pas été analysés avec soin et fidélité par le comte de Boulainvilliers ; car une circulaire du Ministre de l'Instruction publique du 21 février 1876, en annonçant la prochaine publication des *Mémoires des Intendants*, donne comme principal motif de cette publication la nécessité de mettre un texte fidèle sous les yeux du public, trompé jusqu'ici par l'*analyse confuse et volontairement inexacte* qui en a été faite par Boulainvilliers.

501. — Mémoires dressés par les Intendants du Royaume, par ordre de Louis XIV, à la sollicitation du duc de Bourgogne. — [In-4° 88.]

11 in-4° ; pap. ; rel. veau. — Cette collection comprend les Généralités suivantes : 1er tome : *Dauphiné ;* 149 ff. — 2e tome : *Bourges*, mémoire dressé par M. DE SEVAUCOURT ; 68 ff. — 3e tome : *Artois*, mémoire dressé par M. BIGNON ; III-150 ff. — 4e tome : *Béarn et Basse-Navarre* (1699) ; 42 ff. — *Bordeaux ;* 127 ff. — 5e tome : *Anjou* (1700) ; 131 ff. — 6e tome : *Poitou* (1699) ; 60 ff. — 7e tome : *Picardie*, mémoire dressé par M. BIGNON ; 200 ff. — 8e tome : *La Rochelle* (1698) ; 145 ff. — 9e tome : *Orléans* (1700) ; 167 ff. — 10e tome : *Lorraine, Généralité de Metz* (1700) ; 182 ff. — 11e tome : *Moulins ;* 164 ff.

502. — MONT-REMY (Chevalier de). Mémoire des siéges, batailles, combats qui se sont faits durant l'existence de Louis XIV. — [In-4° 186.]

Ce ms. n'a pas appartenu au Régent, comme semble l'indiquer une note au crayon du 1er feuillet, puisque la dédicace nous apprend qu'il fut offert à Louis, duc d'Orléans, fils du Régent, après la mort de ce dernier. L'auteur est un certain chevalier de Mont-Rémy, ancien capitaine d'infanterie. Résumé historique sans intérêt. — Ce ms., relié aux armes d'Orléans, a été donné à la Biblioth. de Caen par M. Roger, professeur de physique au Lycée, le 20 juin 1862.

503. — ANTHOINE (les Srs). Journal historique, ou Récit fidèle de ce qui s'est passé de plus considérable pendant la maladie et la mort de Louis quatorze Roy de France et de Navarre, fait et dressé par les Srs Anthoine. — [In-f. 49.]

In-f. ; 143 ff. ; pap. ; rel. veau. — D'après la préface de ce ms., les auteurs de ce journal auraient eu en leur possession un journal historique

(manuscrit) de la maladie et de la mort de Louis XIII « dressé par le sieur Anthoine » leur père « garçon ordinaire de la Chambre de ce prince. » Pour suivre l'exemple de leur père, les deux frères Antoine, également officiers de la Chambre du roi, rédigèrent à leur tour un journal relatif à la dernière maladie et à la mort de Louis XIV, à la fin duquel ils ont transcrit plusieurs pièces, en prose et en vers, sur les goûts et le caractère du roi, qu'ils avaient servi. — Ils avertissent le public, dans leur préface, que, sur la demande d'un grand nombre de personnes, ils se décident à livrer leur travail à l'impression. Mais ce journal a-t-il été réellement imprimé ? Nous ne saurions l'affirmer; car il ne figure dans aucune des nombreuses bibliographies que nous avons consultées; on ne trouve pas davantage le nom des auteurs dans les biographies les plus connues. — M. Le Roi, qui a publié le *Journal de la Santé du roi Louis XIV* et un volume de *Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV, etc.*, ne semble pas avoir connu ce journal des S[rs] Antoine. Il y aurait trouvé des détails intéressants et particulièrement ces derniers mots caractéristiques de Louis XIV au moment où il donna sa bénédiction au Dauphin : « Seigneur je vous offre cet enfant. Faite « luy la grâce qu'il vous serve et honore en Roy très-chrétien, et vous « fasse adorer et respecter par tous les peuples de son royaume. » — A la suite du Journal des S[rs] Anthoine, au feuillet 114, on trouve des pièces concernant la Régence de Louis XV, parmi lesquelles nous mentionnerons: *Paraphrase du miserere adressé à M. le Duc d'Orléans*, pièce satirique contre les Traitants ; le *Jeu de cartes*, le *Jeu de Piquet*, le *Jeu d'Ombre*, dialogues satiriques où figurent comme interlocuteurs, à côté du *Jeune Roy*, du duc d'Orléans et de personnages célèbres du temps, le Parlement, le Peuple, la Constitution, les Exilés, les Agioteurs, etc. A la fin du volume on a réuni quelques pièces imprimées sur le commencement de la Régence.—Sur un feuillet de garde collé à l'intérieur de la couverture on lit : « Ex libris Congregationis Missionis Domûs Bajocensis Catalogo inscriptus »

504. — Mémoire instructif sur la Maison de M[me] la Comtesse d'Artois. — [In-4° 213.]

In-4° ; 51 ff. ; pap. ; broch. — Ce ms. renferme le détail de toutes les dépenses, tant fixes que variables, de la maison de Madame, peu d'années avant la Révolution. — Donné par le docteur Le Cœur, en 1864.

* — Notes et Extraits relatifs à la Révolution et principalement à la constitution civile du clergé. — [In-4° 162.]

Voyez n° 264.

* — Journal de Guernon-Ranville. — [In-f. 162.]

Voyez nº 304.

SECTION IV.

ARCHÉOLOGIE.

505. — FABIUS CAMPANUS. Dialogus in tres libros distinctus, in quorum primo Longolium de imitatione ciceroniana loquentem inducit... in secundo et tertio disserit de monetis, mensuris atque ponderibus quibus usi sunt prisci... — [In-4° 128.]

In-4°; 69 ff.; pap.; rel. parchem. — Cet ouvrage est une sorte d'imitation — ou plutôt de résumé — du traité du fameux Guillaume Budé, intitulé *de Asse*. Il est précédé d'une dédicace adressée à Étienne Grimaldi, de la famille des princes de Monaco, et datée du 16 sept. 1537.

506. — SMITH (John-Spencer). Mélanges archéologiques. — [In-f. 93.]

In-f.; 196 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce volume contient des notices, notes, correspondances, lithographies et dessins, relatifs à un coffret en pierre, chargé de sculptures et d'une inscription en arabe, trouvé en Bourgogne, dans la terre appelée *La Cave*, appartenant à M. le Mis de Chastenay. — M. John Spencer, docteur en droit civil, membre de plusieurs Sociétés savantes françaises et anglaises, est né à Londres en 1769. Après un séjour de 25 années à Caen, il est mort dans cette ville le 25 juin 1845. Il a publié un grand nombre d'ouvrages. V. sur ce savant étranger l'article d'Édouard Frère, dans le *Manuel du bibliographe normand*.

SECTION V.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

§ 1.

Ancienne Université.

507. — Requeste de l'Université de Paris au Roi en faveur de l'Université de Reims contre les Pères Jésuites de ladite ville en 1724. — [In-f. 54.]

In-f.; 464 pp.; rel. basan. rouge; dor. s. tr. — Ms. à grandes lignes d'une écriture très-grosse et très-lisible. — Les Jésuites de Reims avaient élevé la prétention que leur Collége fût incorporé à l'Université de Reims et demandaient, pour leurs écoliers, les mêmes priviléges que ceux dont jouissaient les élèves de ladite Université. L'Université de Paris vint au secours de l'Université de Reims menacée, et défendit ses droits dans la requête dont notre ms. offre la copie. L'Université de Caen s'émut à son tour et se prononça, contre les prétentions des Jésuites de Reims, dans des *conclusions* qu'on trouve à la suite de la *Requeste de l'Université de Paris*, avec d'autres *actes concernant l'Université de Caën et les Jésuites de la même ville.* — Cette copie, richement reliée, fut donnée, en 1735, à l'Université de Caen par Jacques Maheult de Ste-Croix, prêtre, proviseur et principal du Collége du Bois. Une note, à la dernière page du volume, nous donne d'ailleurs sur ce fait d'intéressants détails. « Il a fait les frais « de faire tirer une copie de la présente Requeste sur l'original gardé dans « l'Université de Paris, et de la faire mettre au net dans ce présent « volume et d'en faire don à l'Université de Caen, dont il a l'honneur « d'estre un des membres les plus zelez pour ses intérêts et pour l'ac- « croissement de son lustre. Il fut quelque temps à Paris, au nom de « l'Université de Caën, lors de son union à l'Université de Reims contre « les JJ. de lad. ville. »

§ 2.

Autographes.

508. — Autographes. — [in-f. 178.]

2 in-f.; demi-rel. — La signature de plusieurs de ces lettres est illisible. Voici, par ordre alphabétique, les noms qui figurent dans cette importante collection : Agassiz, Alibert, Ancelot, Andrieux, Arnault, Auber, Audouin, Balbi (A. de), Balzac (de), Barbier (2 autogr.), Basnage, Batta, Beaumarchais, Belbeuf, Béranger, Berryer, Bétourné, Billaud-Varenne, Bisson (Ch.), Boisard, Bonaparte (2 autogr.), Bonaparte (Marie-Anne), Bory de St-Vincent, Boucher de Perthes, Bouffé, Boufflers (de), Bougainville, Boyer, Broglie (Prince de), Brohan (Augustine), Burnouf (Eug.), Caffarelli, Canel, Castel, Cauvin (Ve), Cavaignac, Chambrun (de), Chantereyne (de), Chênedollé, Chevalier (Michel), Choron (Alex.), Civiale, Colet (Louise), Collot-d'Herbois, Condorcet, Corday (Marie de), Cousin (2 autogr.), Crapelet, Cuvier, Dancel (Ch.), Dantan, Defrance, Déjazet, Delalande, Delaprise (Gervais), Delasalle (Paul), Delavigne (Casimir), Deleuze, Desbordes-Valmore (Mme), Deschamps (Émile), (2 autogr.), Desgenettes (baron), Desnoyers (Jules), Destigny, Deville (2 autogr.), Dibdin, Dien, Douce (Francis), Doulcet (Gustave), Dubois (A.), Dumas (Alexandre), Dumouriez, Dupin (Charles), Dupont de l'Eure, Elie de Beaumont, Enault (L.), Eudes-Deslongchamps, Eugène de Savoie, Fabre d'Eglantine, Fauchet (Claude), Faucon (Célestine), Faudoas (Cte de), Férussac, Festeau (L.), Floquet, Fontenelle de Vaudoré (de la), Fouquier, Francisque-Michel, François de Neufchâteau (2 autogr.), Frayssinous (l'abbé), Fremin-Beaumont, Frère (Ed.), Fresnel, Garcin de Tassy, Garnaud (A.), Geoffroy Saint-Hilaire (2 autogr.), Gervais de Caen, Gerville (de) (2 autogr.), Girard, Giraud (Ch.), Girod de l'Ain, Grille (F.), Grille de Beuzelin, Grimaldi (prince de Monaco), Grouchy (maréchal, marquis de) (2 autogr.), Gudin, Guérin de Litteau (2 autogr.), Guernon-Ranville (de), Guilbert (Urbain), Guizot, Hammer, Hase, Hauréau (2 autogr.), Héricart de Thury, Houssaye (A.), Huet (Daniel), Hugon (Victor), Jackson, Jamet (l'abbé), Jaubert (Amédée), Jomard, Jolimont (T. de), Juarez, Jubinal (A.), Jullien, Jussieu (A. de), Labouderie (l'abbé), Lamartine, Lambert (Ed.), Lamennais, Lamouroux, Langlès, Laromiguière, La Rue (abbé de), Latouche (de), Le Bailly, Lebon (Joseph), Lebrun (Isidore), Le Chevalier, Lefèvre (Robert), Le Flaguais (Alph.), Lemercier (Nipo-

mucène), Lenormant, Lepan, Le Prévost (A.), Le Sueur, Le Verrier, Lindet (Robert), Londe (Ch.), Louis XV, Louis XVI, Mablin, Maillet-Lacoste, Malo (Ch.), Marmont (maréchal), Martin (Aimé), Maurry, Méchin (baron), Méry, Michelet, Milanollo (Teresa), Milne-Edwards, Mollevaut (L.), Mondeux (Henri), Monnier (Henry), Montalembert (de), Montlivault (de), O'Connell (Daniel), Orfila, Panseron, Pelletan, Pesche, Piel (L.-A.), Pluquet (Frédéric), Pongerville, Pottier (André), Prieur, Quérard (J.-M.), Ravaisson (2 autogr.), Rayer (Dr), Raynouard, Reinaud, Rémusat (Abel), Rémusat (Ch.), Ripault, Restout, Rœderer, Romme, Rosengweid (de), Sacy (Silvestre de), Saint-John, Sainte-Beuve, Saisset (2 autogr.), Salm (princesse de), Sand (George), Scott (Walter), Séguin, Sévigné (Mme de), Sicard (l'abbé), Sidney-Smith, Soumet (Alex.), Souvestre (Émile), (2 autogr.), Spontini, Sue (Eug.), Sully (duc de), Talma (2 autogr.), Target, Tastu (Mme Amable), Thalberg, Thiébaut de Berneaud, Thoré, Thuriot, Tocqueville (Alexis de), Turpin, Urville (d') (2 autogr.), Urville (Mme d'), Valazé, Vaublanc (Cte de), Vaultier (Frédéric), Vauquelin, Vierne, Vimont, Voltaire, Warden, Wimpffen (Félix), (2 autogr.).— L'ensemble de cette collection se compose actuellement de 271 pièces, parmi lesquelles 3 fac-simile, un billet de banque de 1720, et un arrêté du Comité de Sûreté Générale du 1er germinal an II, avec 8 signatures. — Ces autographes garnissaient autrefois les vitrines du meuble, qui occupe plus d'un tiers de la grande salle de la bibliothèque. Nous les avons réunis dans deux grands in-4o, pour exposer à leur place des raretés bibliographiques.

* — Lettre autogr. de Fagon, premier médecin de Louis XIV, [du 25 juillet 1710.] — [In-f. 149.]

Voy. no 317.

509. — Hévin de Navarre (Mlle Marie-Gabrielle). Sept lettres originales de Mlle Marie-Gabrielle Hévin de Navarre à Mme Blanquet, sa tante, ma bisayeulle maternelle. [C'est M. Prel qui a écrit ce titre ; voyez la note ci-dessous.] — 4 lettres autographes du chevalier de Mirabeau, son mari, à la même. — Une lettre du maréchal de Saxe à Mlle de Navarre. — [In-4° 125.]

In-4o; 58 ff.; pap.; rel. parchem. — Mlle de Navarre est moins connue comme comédienne que comme femme galante. Parmi ses amants, on

cite surtout Maurice de Saxe et Marmontel. C'est à Bruxelles que le chevalier Louis-Alexandre de Mirabeau rencontra Mlle de Navarre, qui lui tourna la tête au point de s'en faire épouser. Ce mariage fit scandale, même au XVIIIe siècle, et devint l'occasion d'une brouille entre Louis-Alexandre de Mirabeau et son frère aîné, Victor de Mirabeau, l'auteur de l'*Ami des hommes* et père du fameux orateur. Mlle de Navarre mourut à Avignon, en 1749, peu de temps après son mariage. — Quelques-unes des lettres de Mlle de Navarre sont encadrées de vignettes coloriées; elles ont été recueillies, avec celles de son mari, le chevalier de Mirabeau, et de Maurice de Saxe, par un certain M. Prel, ancien vérificateur d'enregistrement, né à Vitry-le-François, et décédé à Caen le 26 avr. 1847. A la suite des autographes, on trouve la mention suivante, écrite par M. Prel: « Notes sur Mlle de Navarre, ma cousine, dont j'ai trouvé, dans des papiers de famille, les lettres *autographes* qui précèdent. » — Cette partie du recueil se compose d'extraits des *Mémoires* de Jean Monnet, ancien directeur de l'Opéra-Comique à Paris, et de ceux de Marmontel, qui furent tous deux les amants de Mlle de Navarre. On y trouve aussi des vers adressés à Mlle de Navarre par l'abbé de l'Attaignant, extraits de ses 3 premiers volumes de poésies. Les notes proprement dites sont de M. Prel.

* — Autographes d'hommes de guerre, de marins, d'administrateurs, etc., principalement pendant la Révolution et le premier Empire. Voir les *papiers du général Decaen.* — [In-f. 177.]

Voy. no 281. — Voici, par ordre alphabétique, les principaux noms qui figurent dans cette collection: Angoulême (Louis-Antoine de Bourbon, duc d'), Baraguay-d'Hilliers, Berthier, Beugnot (comte), Bouet (général), Bouvet, Boyé (général), Bruneteau de Sainte-Suzanne (général), Cambronne, Carnot, Caulaincourt (général), Cavaignac (Jean-Baptiste), Charles-Jean (roi de Suède), Charreau (général), Clarke (duc de Feltre), Clausel (général), Colaud (général), Davoust, Debilly (général), Delaborde (général), Desaix, Dessolles (général), Duperré, Dupont de l'Etang (général Pierre), Durutte (général), Flinders (capitaine), Fririon (général), Gerando (de), Gouvion-Saint-Cyr, Grouchy (général), Guyot (général), Hamelin, Hautpoul (général d'), Hoche, Humbert, Kléber, Kniaziewicz (général), Lacépède (comte de), La Coste (général), Laffon (général), Lahorie (général), Lamarque (général), Laroche (général), Louis (baron), Louis XIV, Lecourbe (général), Louis XVI, Macdonald (le maréchal), Malouet, Masséna, Mathieu (le général Maurice), Merlin de Thionville, Moreau (général), Ney, Noury (général), Oudinot (maréchal), Pellew (Edward), Petit (général), Pichegru, Porson (général), Richepanse (général), Roussel (général),

Santerre, Savary (duc de Rovigo), Souham (général), Soult (maréchal), Suchet (duc d'Albuféra), Surcouf (Robert), Wellington' Westermann.

* — Projet de réponse à la Chambre des députés en 1830, écrit de la main de CHARLES X. — [In-f. 162.]

Voy. nº 304.

510. — Lettres diverses adressées à M. Prel. — [In-4° 165.]

In-4°; 428 ff.; pap.; rel. parchem. — Ce recueil se compose de lettres de divers, adressées à M. Prel, auteur de plusieurs manuscrits que possède la Biblioth. de Caen [Voir la note biographique du nº 507]. On y trouve en grand nombre des lettres d'un M. Guillaume de Besançon, relatives aux *Recherches* sur La Fontaine qu'il avait entreprises avec M. Prel. Parmi les autographes de quelque valeur, nous citerons une lettre de Barbier, l'auteur du *Dictionnaire des Anonymes* (f. 4), de M. Arcisse de Caumont (f. 35), de Louis Dubois, publiciste normand (f. 50), Charles Nodier (f. 329), Portalis (f. 372), Quatremère (f. 377).

SECTION VI.

BIBLIOGRAPHIE.

511. — Catalogus Bibliothecæ manuscriptæ... Reverend, Domini Caroli de Montchal Archiepi. Tolosani. — [In-4° 95.]

In-4°; 66 ff.; pap.; couvert. parchem. — Sur la première page, on lit: « Ex-libris d. d. Massüe »; et, à l'intérieur de la couverture, on trouve cette note imprimée: « F. Franciscus Martin Doctor Theologus Parisiensis comparavit. »

512. — Index librorum instruendæ Bibliothecæ idoneus. [Par le P. MARTIN.] — [In-8° 40.]

In-8°; 109 ff.; pap.; rel. veau. — Ouvrage inachevé de bibliographie, où l'on trouve, indiqué à la marge, le prix des livres vers 1700. C'est une sorte de traité de livres rares suivi, au feuillet 99, d'un catalogue des

Manuscrits qui se trouvent dans la Bibliothèque de M. l'abbé de Caumartin. Ce ms. autographe est l'œuvre du P. Fr. Martin, cordelier et gardien du couvent de cet ordre à Caen. Quelques-uns des livres rares rassemblés dans la biblioth. du couvent par les soins du P. Martin font aujourd'hui partie de la Biblioth. de la ville de Caen.

SECTION VII.

MÉLANGES ET EXTRAITS HISTORIQUES.

513. — Valère - Maxime. Fragment d'un manuscrit de Valère-Maxime, comprenant la fin du 8e et le commencement du 9e livre. — XIVe siècle. — [In-4° 127.]

In-4°; 5 ff.; vélin; broch. — Le 4e feuillet est orné, au verso, d'une vignette coloriée, et, au recto, de deux petits dessins à la plume sur la marge.

514. — Généalogie des Rois du monde. — [In-f. 155.]

< Grand rouleau de parchemin. XVe siècle. Manque le commencement. Ces arbres généalogiques, dit M. Paulin Paris, sont faits avec beaucoup d'art, et sans doute la méthode qu'on y trouve employée n'a pas été inutile aux généalogistes postérieurs. Ils s'arrêtent à la mention de Charles VII et des autres enfants de Charles VI. M. Paris n'en cite qu'un seul, sous le n° 6738, dans son Catalogue des Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi, et l'indique comme inédit. > — En déficit.

515. — Copies de Chartes diverses. — [In-f. 88.]

In-f.; 159 ff.; pap.; rel. parchem. — Parmi les documents que renferme ce recueil, on trouve des traités de St Louis, Philippe le Bel, Louis de France, comte de Champagne, Charles V, Charles VII, Charles XII, roi de Suède. Une des pièces les plus curieuses porte le titre suivant : « Jacques Spifame, évêque de Nevers, apostat, condamné à mort à Genève par sentence, en l'an 1566. »

516. — La Suze (Louis de Champagne, comte de). Papiers

de La Suze à rétablir au dépôt de la Bastille ; 13 janvier 1754. — Les 39 pièces ont été rendues par le Père Griffet le 17 mars 1754. — [In-f. 152.]

In-f. ; 218 ff. ; pap. ; rel. parchem. — Ce ms. ne renferme pas seulement des pièces concernant le comte de La Suze. Du feuillet 1 au feuillet 33 exclusivement et du feuillet 182 au feuillet 218, on trouve des pièces relatives à un certain Frédéric-Charles Jannicon de Mondevis, de la Relig. P. R., enfermé pour cette cause à la Bastille en 1689 ou en 1697. Quoiqu'il eût abjuré depuis, il fut arrêté de nouveau en 1708. — D'autres documents, du feuillet 33 au feuillet 78, concernent un sieur Domenchin de La Boulonnière qui fut obligé de s'enfuir deux fois en Hollande, à cause des correspondances secrètes qu'il adressait à un certain Caillaud, banquier à Rotterdam. — Le reste du ms. (du feuillet 79 au feuillet 181 inclusivement) renferme des mémoires, lettres, etc., depuis 1616 jusqu'en 1632, concernant Louis de Champagne, comte de La Suze, maréchal de camp des armées de France. Ces pièces se composent surtout de mémoires et projets, donnés au cardinal de Richelieu par le comte de La Suze, pour que la France se joignît à Gustave Adolphe, roi de Suède, afin d'attaquer la Maison d'Autriche dans les états d'Allemagne.

517. — Discorso politico sopra lo Stato della Germania, e se l'Imperio sia meglio Collocato nella Casa d'Austria, ò vero nel Re di Francia. — [In-f. 53.]

In-f. ; 170 ff. ; pap. ; cartonn. — A la suite de cet ouvrage, on trouve dans le même recueil : 1° Discorso del Re christianissimo inviato al Parlamento di Parigi sopra la causa della Ritentione de Signori Prencipi di Condè e di Conti, et Duca di Longvilla. — 2° Relatione dell' entrate, spese, e modo del Governo di tutti li Prencipi d'Italia tanto in tempo di pace come di Guerra. — 3° Relatione politica del Governo di Sicilia. — Les deux premiers ouvrages sont de la même écriture. Le 4° porte à la marge du 1er feuillet cette note : *originale*, qui semblerait indiquer que c'est un ms. autographe. — A l'intérieur de la couverture, on a collé des armes gravées, surmontées de cet imprimé : « Universitatis Cadomensis Bibliothecæ dono dedit D. Jacobus Abrahamus de la Fosse Chastry, Civis Cadomensis, 1731. »

518. — Rousset de Missy (Jean). Intérêts des puissances de l'Europe. — [In-4° 110.]

In-4°; 252 ff.; pap.; demi-rel. — Extrait de l'ouvrage intitulé : *Les Intérêts présents et les prétentions des puissances de l'Europe* (publié à La Haye, 1733-1735; 4 in-4°).

519. — Recueil de pièces politiques en vers et en prose. — [In-f. 106.]

In-f.; 309 ff.; pap.; rel. parchem. — La plupart des pièces de ce ms. ne sont que des copies d'imprimés. Voici les divisions du recueil : Pièces relatives au règne de Louis XIV; du feuillet 2 au feuillet 22. — Pièces contre le régent et le système de Law, etc. On y remarque plusieurs copies des *Philippiques*, accompagnées de notes. Du feuillet 22 au feuillet 111. — Pièces relatives aux querelles des Jésuites et des Jansénistes, etc. Du feuillet 111 au feuillet 147. — Pièces diverses. Ce sont en général des chansons ou des satires contre Louis XIV, le Régent, Arnault, etc. Du feuillet 147 au feuillet 263. — Pièces contre Maupeou et les Conseils supérieurs. On y remarque plusieurs chansons relatives au Parlement de Normandie, et une copie avec variantes d'une pièce imprimée (p. 12 à 135) dans l'ouvrage intitulé le *Coup d'œil Purin*. Du feuillet 263 au feuillet 290. — Chansons du temps de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration. Du feuillet 290 au feuillet 309.

520. — Recueil d'Éloges historiques de plusieurs hommes illustres et sçavans morts dans ce siècle. — [In-8° 78.]

In-8°; 167 ff.; pap.; broch. — Ce recueil se compose de 12 éloges dont 10 figurent dans les œuvres imprimées de Fontenelle. Les Éloges du P. Noël Alexandre et de l'abbé de Choisy ne sont probablement pas de Fontenelle.

521. — Mémoire sur la Flandre Flamingante. — [In-8° 37.]

In-8°; 292 pp.; pap.; rel. veau. — < Ce ms. a été composé vers la fin du XVIIe siècle; il donne la division de la Flandre en 3 parties, qu'il nomme *Flandre flamingante*, où l'on parle le flamand pur, *Flandre gallicane*, où l'on parle le français et la *Flandre impériale*, parce que quelques-unes de ses parties ont été longtemps sous la domination particulière des Empereurs. La Flandre flamingante, dont il est ici question, renferme tout le pays entre la mer du Nord et la rivière de Lys. L'auteur commence par l'histoire ancienne de ce pays avant de passer à l'histoire moderne; il termine son ouvrage par une espèce de statistique. >

522. — Triveth (Nicolas). Annales Regum Angliæ qui a comitibus Andegavensibus originem traxerunt sumpto exordio ab anno Christi 1135 usque ad annum 1307. Per Nicolaum Trivethum anglum ordinis D. Dominici monachum.— [In-f. 52.]

In-f.; 341 ff.; pap.; rel. cham.—Nicolas Triveth, historien et philologue anglais, né vers 1258, mort en 1324, a laissé de nombreux ouvrages de théologie, de philologie et d'histoire. Notre ms., qui renferme son intéressante histoire des rois d'Angleterre de la maison des Plantagenets, est une copie du XVI[e] siècle. L'ouvrage ne fut imprimé pour la première fois que dans le *Spicilegium*, volumineux recueil publié, de 1655 à 1677, par le savant bénédictin français dom Jean Luc d'Achery. — Donné en 1731, à la Biblioth. de l'Université de Caen, par de la Fosse Chastry.

FIN.

DERNIER AVIS DE L'AUTEUR.

Au moment de mettre sous presse cette dernière feuille, nous recevons l'ouvrage suivant : *La mort de Louis XIV, journal des Anthoine, publié ponr la première fois avec introduction de E. Drumont.* Comme nous l'avions dit sous le n° 503 de notre catalogue, le journal des Anthoine, porte-arquebuse ou garçons de chambre du Roi, était bien réellement inédit ; mais il en existait d'autres copies. M. Drumont vient de publier celle qui appartient à M. Victorien Sardou. Comme cette publication se termine par le *Discours de Monseigneur le duc d'Orléans*, on en peut conclure que la copie, prêtée par M. Sardou, est moins complète que celle de la Biblioth. de Caen, dont la fin est enrichie de pièces satiriques concernant la Régence.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES OUVRAGES ANONYMES.

TABLE DE CONCORDANCE

DES NUMÉROS DE L'ANCIEN CATALOGUE

AVEC CEUX DU NOUVEAU.

Ancien catalogue.	Présent catalogue.	Ancien catalogue.	Présent catalogue.	Ancien catalogue.	Présent catalogue.	Ancien catalogue.	Présent catalogue.
			MANUSCRITS IN-FOLIO.				
1	390	36	435	71	215	106	519
2	397	37	434	72	76	107	126
3	454	38	431	73	99	108	5
4	462	39	432	74	383	109	207
5	463	40	427	75	54	110	208
6	464	41	428	76	123	111	211
7	465	42	319	77	290	112	36
8	466	43	4	78	95	113	122
9	467	44	487	79	218	114	91
10	344	45	12	80	219	115	226
11	231	46	80	81	491	116	337
12	363	47	376	82	222	117	49
13	365	48	141	83	206	118	209
14	366	49	503	84	125	119	210
15	377	50	500	85	388	120	213
16	371	51	77	86	392	121	212
17	370	52	522	87	402	122	214
18	368	53	517	88	515	123	160
19	369	54	507	89	87	124	162
20	375	55	35	90	29	125	161
21	378	56	32	91	281 bis	126	137
22	133	57	27	92	391	127	143
23	380	58	271	93	506	128	135
24	381	59	499	94	320	129	134
25	46	60	67	95	90	130	152
26	385	61	142	96	225	131	154
27	237	62	139	97	330	132	121
28	419	63	157	98	324	133	129
29	423	64	20	99	332	134	130
30	316	65	128	100	269	135	131
31	399	66	163	101	328	136	24
32	305	67	79	102	257	137	69
33	43	68	329	103	256	138	70
34	442	69	30	104	97	139	13
35	430	70	61	105	98	140	65

Ancien catalogue.	Présent catalogue.	Ancien catalogue.	Présent catalogue.	Ancien catalogue.	Présent catalogue.	Ancien catalogue.	Présent catalogue.
141	72	154	443	167	47	179	205
142	66	155	514	168	25	180	204
143	3	156	280	169	101	181	146
144	9	157	275	170	103	182	89
145	78	158	309	171	55	183	17
146	31	159	19	172	120	184	21
147	23	160	202	172 bis	56	185	6
148	8	161	433	173	50	186	224
149	317	162	304	174	227	187	38
150	294	163	244	175	2	188	100
151	474	164	136	176	1		
152	516	165	48	177	281		
153	456	166	74	178	508		

MANUSCRITS IN-4°.

1	455	38	314	75	286	112	71
2	459	39	52	76	239	113	14
3	458	40	53	77	311	114	389
4	398	41	386	78	341	115	313
5	234	42	321	79	486	116	187
6	235	43	393	80	171	117	468
7	460	44	182	81	194	118	302
8	461	45	412	82	301	119	63
9	457	46	181	83	493	120	26
10	345	47	400	84	253	121	292
11	346	48	401	85	492	122	174
12	347	49	396	86	228	123	295
13	364	50	198	87	229	124	285
14	232	51	406	88	501	125	509
15	233	52	407	89	88	126	343
16	357	53	408	90	37	127	513
17	355	54	409	91	7	128	505
18	354	55	410	92	73	129	18
19	41	56	413	93	85	130	11
20	373	57	416	94	28	131	10
21	367	58	404	95	511	132	306
22	272	59	417	96	153	133	490
23	379	60	436	97	94	134	424
24	151	61	439	98	68	135	172
25	360	62	438	99	216	136	384
26	353	63	189	100	144	137	422
27	147	64	450	101	86	138	495
28	149	65	445	102	140	139	167
29	358	66	453	103	150	140	166
30	361	67	451	104	138	141	199
31	356	68	169	105	342	142	421
32	372	69	482	106	303	143	420
33	145	70	471	107	201	144	336
34	155	71	288	108	411	145	323
35	156	72	477	109	168	146	325
36	273	73	472	110	518	147	326
37	193	74	170	111	266	148	331

Ancien catalogue.	Présent catalogue.	Ancien catalogue.	Présent catalogue.	Ancien catalogue.	Présent catalogue.	Ancien catalogue.	Présent catalogue.
149	191	172	291	195	496	218	102
150	322	173	274	196	175	219	114
151	270	174	276	197	478	220	106
152	268	175	277	198	195	221	107
153	259	176	278	199	185	222	64
154	255	177	279	200	287	223	105
155	267	178	238	201	51	224	476
156	265	179	494	202	307	225	481
157	258	180	470	203	240	226	498
158	261	181	473	204	242	227	34
159	260	182	485	205	241	228	96
160	262	183	480	206	243	229	284
161	263	184	479	207	245	230	179
162	264	185	484	208	247	231	22
163	312	186	502	209	246	232	127
164	310	187	42	210	248	233	158
165	510	188	282	211	249	234	39
166	203	189	84	212	250	235	83
167	200	190	334	213	504	236	296
168	186	191	333	214	119	237	124
169	60	192	173	215	113	238	474 bis
170	132	193	183	216	111		
171	425	194	184	217	112		

MANUSCRITS IN-8°.

1	236	26	382	50	104	74	178
2	350	27	289	51	254	75	75
3	351	28	165	52	338	76	92
4	82	29	469	53	33	77	93
5	374	30	293	54	497	78	520
6	359	31	488	55	176	79	475
7	349	32	59	Le n° 56 ne figure pas		80	44
8	362	33	230	sur l'ancien catalogue.		81	327
9	352	34	180	57	348	82	300
10	45	35	483	58	177	83	57
11	405	36	449	59	16	84	395
12	403	37	521	60	394	85	299
13	441	38	81	61	414	86	308
14	437	39	251	62	15	87	489
15	221	39 bis	252	63	339	88	159
16	426	40	512	64	340	89	108
17	418	41	387	65	315	90	109
18	223	42	164	66	429	91	110
19	446	43	62	67	335	92	115
20	447	44	217	68	196	93	116
21	448	45	283	69	197	94	117
22	444	46	415	70	148	95	118
23	452	47	318	71	190	96	40
24	298	48	220	72	188	97	58
25	297	49	440	73	192		

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

MANUSCRITS RELATIFS A LA NORMANDIE.

CHAPITRE Ier.

MANUSCRITS CONCERNANT TOUTE LA NORMANDIE OU PLUSIEURS DIVISIONS DE CETTE ANCIENNE PROVINCE.



CHAPITRE II.

MANUSCRITS CONCERNANT LA NORMANDIE DIVISÉE EN DÉPARTEMENTS.

CHAPITRE III.

MANUSCRITS RELATIFS A LA VILLE DE CAEN.

CHAPITRE IV.

ÉCRIVAINS NORMANDS.

DEUXIÈME PARTIE.

MANUSCRITS ÉTRANGERS A LA NORMANDIE.

—

CHAPITRE Ier.

THÉOLOGIE.

CHAPITRE II.

SCIENCES ET ARTS.

CHAPITRE III.

BELLES-LETTRES.

CHAPITRE IV.

HISTOIRE.

Caen, Typ. F. Le Blanc-Hardel.


LOS ANGELES
THE LIBRARY OF
THE LIBRARY OF


THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES


THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES THE LIBRARY OF


THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA




THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES THE LIBRARY OF




University of California, Los Angeles
L 007 036 164 7

